LA MÉTÉO
Ensoleillé avec périodes nuageuses et froid. Minimum et maximum: moins 5 et 0.

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE.

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
2305 L 1 JANV 64

EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Coffre PAQUET Limitée
EDITION GENERALE

56e ANNEE Numéro 16,671 — QUEBEC — MERCREDI 23 JANVIER 1963 — 5 CENTS LE NUMERO

UN AUTRE INCENDIE AFFLIGE QUEBEC — ON DEPLORE DEUX PERTES DE VIE

La scène parlementaire

Le fossé se creuse

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)

Ottawa. — Un violent désaccord continue de se dessiner entre Québec et Ottawa, comme on l'a vu hier aux Communes.

Il concerne la possibilité pour le gouvernement central de modifier la constitution contre le gré de notre Assemblée législative.

La prescription en cause a trait à la pension de vieillesse. Il s'agit de l'article 94A de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, qui y figure depuis 1951.

En voici la teneur: "Le Parlement du Canada peut, à l'occasion, légiférer sur les pensions de vieillesse au Canada, mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada à l'égard des pensions de vieillesse ne doit atteindre l'application de quelque loi présente ou future d'une assemblée législative provinciale relativement aux pensions de vieillesse".

Soit dit en langage moins technique, une loi férérale sur la pension de vieillesse ne doit pas venir en conflit avec la législation provinciale.

Le litige en cours est né du fait que le Québec fait cavalier seul dans l'affaire de la pension contributoire et comportant des prestations pour les survivants de l'intéressé.

M. Jean Lesage a fait connaitre les vues de son gouvernement dans une lettre adressée à M. Diefenbaker le 3 janvier courant. M. Lesage y exigeait de plus amples détails avant de donner sa bénédiction à la modification envisagées par Ottawa. Par ailleurs, les neuf autres provinces ont d'ores et déjà consenti à cet amendement de l'article 94A.

A la réunion des conservateurs qui s'est tenue à Ottawa la semaine dernière, M. Diefenbaker a donné à entendre que le gouvernement central se verrait peut-être obligé de procéder de concert avec les provinces anglaises, sans tenir compte de la dissidence du Québec.

M. Diefenbaker avait déclaré: "Nous devrons maintenant affronter le problème de savoir, si oui ou non, dans un domaine comme la sécurité sociale, c'est nécessaire d'exiger l'unanimité pour en venir à modifier la constitution dans le dessein de permettre les changements que nous souhaitons apporter."

L'initiative évoquée par M. Diefenbaker inquiète à juste titre les chefs politiques de notre province. Ils appréhendent un nouveau précédent qui inciterait Ottawa à agir sans Québec dans divers autres domaines. Ils redoutent aussi les effets électoraux d'une pareille initiative d'Ottawa: le Québec paraitrait se désintéresser d'un nouveau système de pension fort profitable aux veuves et aux enfants des contributeurs décédés ou des contributeurs devenus invalides en permanence.

Un socialiste du Manitoba, M. Stanley Knowles, a jeté de l'huile sur le feu de la controverse. Hier, aux Communes, il a demandé à M. Diefenbaker si le gouvernement central songe à faire connaitre aux provinces la nature de la mesure qu'Ottawa proposerait aux termes de la modification projetée de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

M. Diefenbaker a rappelé qu'on demandait l'assentiment des provinces pour soumettre une modification visant la pension contributoire qui profiterait même aux survivants du titulaire.

Il en a profité pour ajouter que les articles d'hier où des journalistes annonçaient l'intention d'Ottawa de passer outre à la constitution, relativement à la modification envisagée, "étaient dénués de tout fondement".

En réponse à une autre question de M. Knowles, M. Diefenbaker a affirmé: "L'attitude de mon gouvernement a toujours été de respecter la constitution. Nous ne prendrons pas de raccourci pour arriver à nos fins."

D'aucun persistent cependant à voir une contradiction entre ces deux déclarations formulées à 48 heures d'intervale.

Cette fois pas de motion de censure

OTTAWA (PC) — Des informateurs dignes de foi ont révélé hier que les libéraux n'ont pas l'intention de se servir de l'occasion qui leur est offerte de présenter une motion de censure contre le gouvernement durant le débat sur la défense jeudi et vendredi.

A la suite d'une entente entre les partis, le débat aura lieu lors de l'étude du premier article inscrit au programme de dépenses du ministère des Affaires extérieures.

Les experts parlementaires estiment qu'il est possible d'amorcer un débat en présentant une motion demandant de limiter la demande à $1 afin de mettre à l'épreuve la confiance de la Chambre dans la politique du gouvernement.

On croit toutefois que les libéraux n'ont pas l'intention de profiter de l'occasion.

Le programme de dépenses du ministère de la Défense n'a pas encore été soumis à l'approbation de la Chambre. Pour ce faire, le gouvernement doit présenter une motion de crédits, l'opposition a alors toutes les chances de présenter des motion de non-confiance.

La motion de crédits précédant l'introduction du programme de dépenses du ministère des Affaires extérieures avait été approuvée le 6 novembre après le rejet de deux motions de censure, la première parrainée par les libéraux et l'autre par les créditistes. Les résultats du scrutin avaient été de 121 contre 113 et de 121 contre 108 respectivement.

(DERNIERE HEURE)

De retour sur les lieux du sinistre, nos reporters ont assisté à l'évacuation de deux cadavres, découverts par les pompiers. Les deux victimes de cet incendie monstrueux sont M. et Mme Charles O'Regan, âgés respectivement de 67 et 69 ans, père et mère du technicien de CKCV Pat O'Regan. M. et Mme O'Regan habitaient à 52 Côte du Palais, dans un logement situé au quatrième étage.

Un autre incendie de très grande envergure a éclaté à Québec. Une centaine d'hommes de dix postes sous les ordres du chef J.-B. Voiselle ont en effet combattu, la nuit dernière, un incendie qui s'est déclaré vers 7.15 heures, hier soir, dans un hangar situé à l'arrière du magasin Leather, 52 Côte du Palais, face au garage Victoria. Ce hangar contenait semble-t-il plusieurs boites en carton et en bois.

Le sinistre a vite pris des proportions très grandes. Les pompiers, qui combattaient encore les flammes lors de notre départ des lieux, aux environs de 1 heure a.m., ont dû utiliser 15 jets, quatre grandes échelles et une girafe.

Voici le bilan de ce feu, l'un des nombreux dont Québec a été la scène depuis quelque temps. La maison Léonard, (52, Côte du Palais, contenant le magasin Leather et des logements aux quatre étages supérieurs: entièrement ravagée par les flammes; l'édifice propriété de la succession Cheneverre, occupé par un magasin de la Régie des Alcools (48, Côte du Palais) au premier étage et par des familles aux trois étages supérieurs: également ravagé par le feu, sauf en ce qui concerne le magasin de la Régie, qui n'a souffert que de l'eau et de la fumée, l'édifice abritant la tabagie Gagnon (56, Côte du Palais) et des logements aux quatre étages supérieurs: lourdement endommagé par la fumée et l'eau. De nombreux établissements voisins de ces lieux ont également eu à souffrir légèrement des ravages de l'eau de l'eau et de la fumée.

Cet incendie, qui a nécessité trois alarmes, a une fois de plus fourni l'occasion aux sapeurs de la vieille capitale de donner une preuve de leur compétence et de leur courage; vraiment, nos pompiers ne chôment absolument pas, car il est permis de dire sans trop risquer de se tromper que les derniers mois ont vu, éclater dans les limites de la cité une épidémie sans précédent d'incendies d'importance inégale mais la plupart du temps considérables. Il convient également de souligner l'excellent service effectué par les constables municipaux lors du sinistre d'hier.

Dès l'arrivée du premier service d'incendie, commandé par le Lt Robert Thivierge, de la caserne No 1, une équipe de sauvetage s'est mise en branle pour aller évacuer les occupants du 5ème étage, de la maison Léonard, qui n'ayant pu se sauver à temps, avaient dû se retrancher dans leurs appartements, alors que le feu se propageait à une vitesse folle.

Malgré de nombreuses difficultés, les pompiers Robert Larrivée, Ulric Bélanger et Gérard Drolet, ont réussi, à l'aide d'échelles, le sauvetage de quatre sinistrés, restés pris dans les flammes. Il s'agit de Mme Vve Pinard, Mme Vve Germain Landry, Mlle Lise Landry et de M. Léopold Jacques.

Voici la liste des personnes sinistrées:

— au 48 de la Côte du Palais, dans l'édifice de la Commission des Liqueurs, Mlle Françoise Cheneverre, Mlles Edwige et Micheline Lafrance, le Dr Marc Plamondon et son frère Guy.

— au 52 dans la maison Léonard, Mme Roméo Lecourt et deux enfants, M. André Dion, Mlles Léopoldine et Anne-Marie Breteau, la famille Charles Ruel ainsi que Janine Leclerc, en visite, et M. Paul Croteau.

— dans l'édifice de la Tabagie Gagnon, qui n'a pas brûlé, mais qui a tout de même été évacué, M. l'inspecteur Pat O'Regan, Mme Henri Hébert, la famille Mien, Mlle Bédard et la famille Armand Caouette.

La plupart de ces personnes ont reçu l'aide de différents voisins, entre autres, le concours du garage Victoria et du Restaurant la Porte St-Jean, qui a mis son local de la Page Blanche à la disposition des sinistrés.

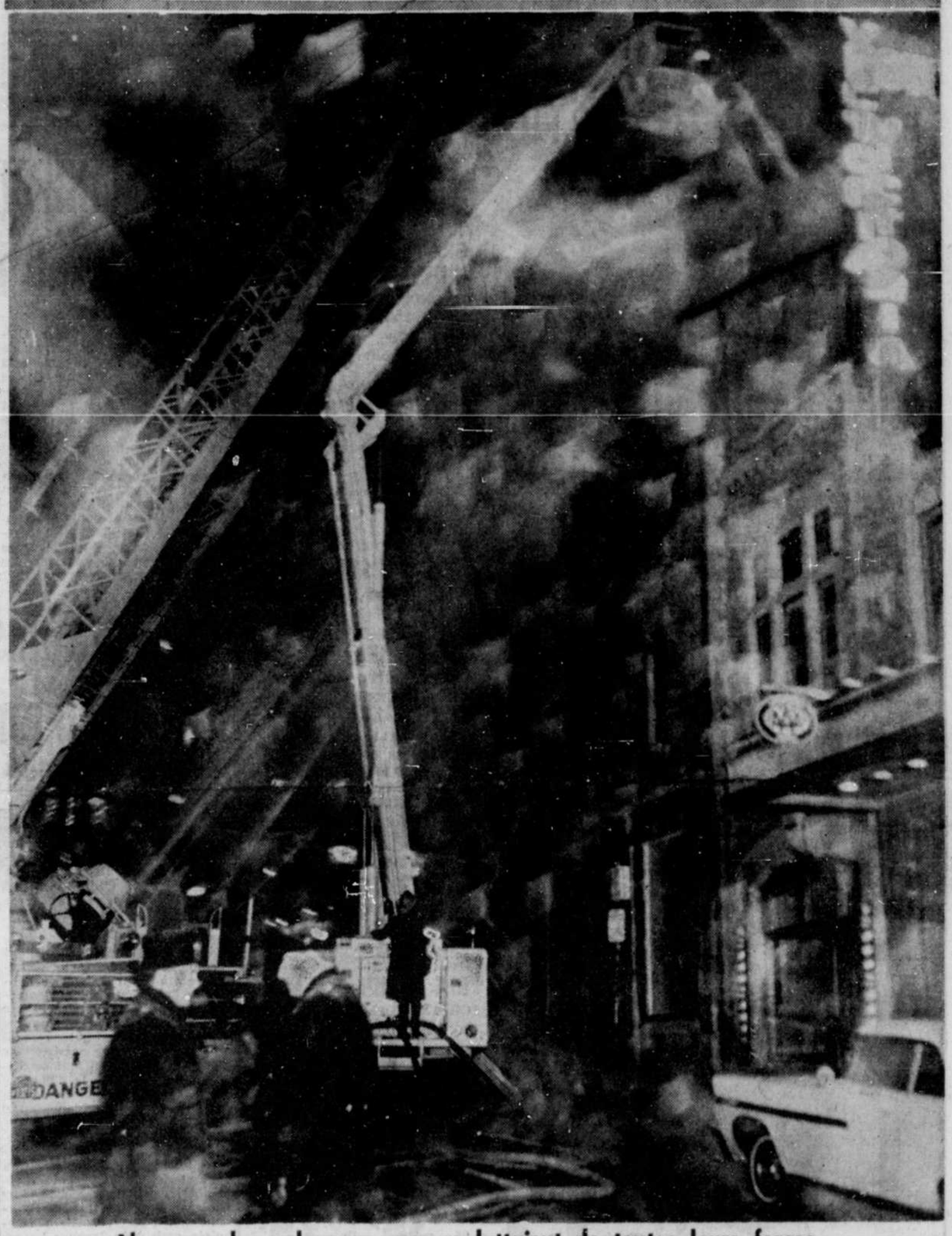

Alors que les valeureux sapeurs luttaient de toutes leurs forces...
(Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

Prêtres martyrs au Soudan

LEOPOLDVILLE (PA) — De source catholique, on apprenait aujourd'hui dans la capitale congolaise que des réfugiés, en provenance du Soudan, ont rapporté que Mgr Ireneus Dud et un autre prêtre avaient été décapités par des musulmans dans une tentative de conversion des chrétiens à l'Islam.

Il est jusqu'ici impossible d'obtenir confirmation de cette nouvelle dont le Vatican n'a pas été avisé officiellement.

Les nouvelles sont parvenues dans les milieux catholiques de Léopoldville grâce aux missions de Bunia et Aba, à la frontière du Soudan.

Mgr Dud était vicaire apostolique à Wau, important centre commercial situé à 650 milles au sud-est de Khartoum, la capi- d'une mission catholique dont dépend une école technique.

On sait que le gouvernement soudainais, dans un vaste effort de déchristianisation des régions méridionales jusqu'ici peu perméables à l'arabisation.

Mgr Dud aurait dit à Rome son intention de protester officiellement contre les "conversions forcées" à l'Islam pratiquées au Soudan.

Des réfugiés arrivés dans le nord du Congo ont également dit que la cathédrale de Juba, sur le Nil blanc, avait été convertie en mosquée.

Le Soudan anglo-égyptien est devenu indépendant le 1er janvier 1956. Sa population de 10 millions d'habitants est principalement composée d'arabes, de noirs et de métis. Les arabes et la plupart des métis sont musulmans, quant aux 3,000,000 de noirs du sud, ils sont chrétiens dans une proportion de 10 pour cent.

Information (P. 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12 13, 16, 20)
Lévis (P. 2)
Editoriaux (P. 4)
Finance (P. 16, 17)
Sports (P. 14, 15)
Sociale (P. 8)
Ciné-Radio-TV (P. 17, 19)

SURPRISE

MARCEL CHAPUT NIE ÊTRE SÉPARATISTE

TROIS-RIVIERES (P.C.) — "Nous ne sommes pas des séparatistes, nous ne voulons pas créer un grand vide autour de nos frontières, nous ne voulons pas bâtir une muraille autour du Québec. Loin de là. Nous sommes des indépendantistes qui veulent l'indépendance économique, politique et fiscale du Québec, pays de la nation canadienne-française, parce que nous voulons que le Québec puisse, comme nation libre, chrétienne et française, s'associer à tous les autres pays pacifiques de la terre pour aider à maintenir la paix dans le monde et pour promouvoir nos intérêts commerciaux et culturels à travers le monde."

C'est en ces termes que M. Marcel Chaput, chef du Parti Républicain du Québec s'est adressé hier soir aux membres du Jeune Commerce de Trois-Rivières.

Le manifeste du PRQ

A cette occasion, M. Chaput a présenté le manifeste du parti républicain du Québec, dans lequel il est dit que la nation québécoise subit un régime de colonialisme dans la Confédération canadienne et que l'heure est venue d'établir au Québec un régime de démocratie authentique où toutes les libertés nationales, civiles, religieuses, économiques, politiques et culturelles seront intégralement respectées.

Le "cas" Diefenbaker

Le conférencier a étudié les paroles de M. Diefenbaker: "Il a, dans son esprit et dans sa pensée, réduit la nation canadienne-française au niveau d'une province. Cette simple province, dont le droit est celui d'être consulté. Nous connaissons maintenant la direction de la pensée du chef du gouvernement. M. Diefenbaker ajoute qu'il n'y a pas de place pour les séparatistes au Canada. Je dis moi, à M. Diefenbaker, que si le Canada n'a pas de place pour les séparatistes, qu'il le garde son Canada. Le Québec, lui, a beaucoup de place pour les séparatistes et encore plus si ces séparatistes sont Canadiens-français et Québécois".

MM. Lesage et Johnson

M. Chaput a analysé les prises de position de MM. Lesage et Johnson sur la Confédération, le biculturalisme et le bilinguisme et a dit que le plus lamentable "c'est de constater l'immense effort que font nos chefs de file dans quelque domaine que ce soit pour masquer à leurs compatriotes la véritable situation, pour retarder l'application des solutions qui s'imposent. L'emploi du mot Etat pour désigner le Québec, tel qu'il est présentement, sans augmentation de l'autorité québécoise, est un abus de terme parce que le Québec que nous voulons voir accéder au rang de République n'est aujourd'hui qu'une simple province".

"C'est leurrer le peuple que d'appeler la province de Québec un Etat comme c'est leurrer le pays que de parler d'un nouveau Canada pour unir deux nations souveraines, sans passer par l'indépendance, comme c'est aussi leurrer le peuple que de lui dire que la nationalisation de l'électricité le rendra maitre de sa destinée.

Le RIN

"C'est le dépit causé, je suis certain, parce que j'ai posé ma candidature dans Montréal-Bourget, aux élections du 14 novembre dernier. C'est la divergence de conception dans l'administration de l'organisation d'un mouvement d'indépendance. C'est aussi une divergence de conception, plus grave que la précédente: c'est que quelques membres de la direction du RIN veulent faire l'indépendance du Québec dans une société idéalisée alors que moi, et ceux qui me suivent, nous voulons la faire avec la société québécoise, telle qu'elle existe.

Le biculturalisme

Dief n'est pas prêt

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré aux Communes hier qu'il n'est pas encore prêt à faire la déclaration qu'il avait promise sur le biculturalisme au Canada.

Le député libéral de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier, avait demandé au premier ministre lundi si le gouvernement vait l'intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur cette question. Le chef libéral M. Pearson avait réclamé plus tôt une commission royale d'enquête sur le biculturalisme.

M. Diefenbaker a dit qu'il n'était pas prêt, mais qu'aussitôt qu'il le serait, il en aviserait l'opposition.

l'Action

"l'Action" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Gérant général : Charles-Henri Robitaille

Directeur du journal : Louis-Philippe Roy

Rédacteur en chef : Lorenzo Paré

Directeur de l'information : Jacques Revelin

Chef du service des nouvelles : Rosaire Tremblay

Directeur de la publicité : Louis-Philippe Vézina

Gérant du tirage : Joseph-R. Delisle

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée. 3, Place Jean-Talon. Québec 2.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Décès du jeune Louis Bergeron de Lévis

A l'hôpital St-Sacrement, Québec, le 21 janvier 1963, à l'âge de 4 mois, est décédé Louis, enfant bien-aimé de M. René Bergeron, et de dame Marguerite Blagdon, demeurant au No 9, Ave Plante, Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte: son père et sa mère; M. et Mme René Bergeron, de Lévis; ses grands-parents: M. et Mme Victor Bergeron ,de Québec, et M. et Mme Antonio Blagdon, de Québec; et plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

La sépulture aura lieu jeudi après-midi, à 3 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon, 58, ave Bégin, à 2 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Monuments de glace à Lauzon

Cent des 115 résidents du Centre Guillaume Couture ont rempli une carte de participation pour le concours de Monuments de Glace du Carnaval. Déjà, plusieurs de ces monuments sont érigés et provoquent des commentaires flatteurs de la part des visiteurs et l'émulation des résidents qui commenceront le leur d'ici quelques jours.

Trois magnifiques trophées seront décernés au mois de février pour les plus belles réussites, lorsque les juges auront rendu leur décision. Les trophées qui sont un don de Molson Lévis Limitée, seront remis aux vainqueurs par le Sieur de Lauzon, lors de la soirée du Carnaval.

Québec a sa rue des monuments, Lauzon a son centre Guillaume Couture devenu pour le temps du Carnaval "Le Centre des Monuments".

LÉVIS et la RÉGION

Actualités locales

Mercredi soir, le 23 janvier, l'Association des Etudiants de la Rive-sud présentera la première d'une série de conférences dans le cadre des Mercredis Culturels. Cette conférence aura lieu au Centre des Loisirs.

Jeudi, le 24, conférence entre les membres du Conseil municipal de Lévise et ceux de la Commission scolaire, au sujet de l'utilisation par la Commission municipale des Loisirs, des locaux scolaire.

Jeudi également, le Jeune-Commerce de Lévis-Lauzon fera une visite industrielle à la manufacture de croutilles "Humpty Dumpty, à St-Romuald.

Le départ se fera en face de l'église Notre-Dame de Lévis, à 7 heures 30: la visite est cédulée pour 8 heures.

Tous les ans, un nombre croissant de Canadiens se rendent compte que l'hiver est la saison par excellence pour faire exécuter toutes sortes de travaux. Durant les mois d'hiver, les hommes de métiers sont moins occupés et peuvent faire un meilleur travail, souvent beaucoup plus économiquement.

Causerie de Mme Paul Duchesneau à la section "Marie Fréchette" de la SSJB

La section "Marie Fréchette" (section féminine de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis a tenu sa première réunion de l'année 1963, mardi le 15 janvier, au local du Centre Paroissial Notre-Dame.

Mme Paul Duchesneau, présidente du Comité féminin diocésain, vice-présidente du comité féminin et membre du Conseil général de la dite société, avait bien voulu accepter de donner une causerie à cette occasion. En quelques minutes, Mme Duchesneau avec sa verve coutumière, expliqua la structure de la Société St-Jean Baptiste et termina sa causerie en commentant l'exposé du Père Richard Arès s.j., sur un "Québec Fort".

Elle fut remerciée par la Présidente de la section "Marie Fréchette", Mlle Reine Lemelin, qui profita de l'occasion pour solliciter la collaboration des dames présentes, soit en donnant quelques heures de leurs loisirs, soit en invitant leurs amies à adhérer au mouvement.

Tout en dégustant un léger goûter, lequel fut servi par les dames faisant partie de l'Exécutif de la section, les personnes présentes y allèrent chacune de leurs questions, et bientôt la réunion prit la forme d'un forum très animé.

M. l'abbé Jean-Louis Nolin, aumônier du mouvement, qui assista également à la réunion sut dispenser ses sages conseils à ce groupement féminin.

La réunion se termina sur une note enthousiaste et toutes semblaient heureuses des connaissances acquises tout en se divertissant.

La Présidente de la section Marie Fréchette nous prie d'informer les dames et demoiselles qui désirent faire partie de ce groupement de communiquer avec elle, de préférence le soir entre 7:30 et 8:00 heures, au numéro 837-6565.

Section Marie Fréchette
Société St-Jean-Baptiste.

LE MAIRE THIVIERGE PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA COM. MUNICIPALE DE LA RÉCRÉATION

Son honneur le maire Clément M. Thivierge a présidé une conférence de presse de la Commission municipale de la Récréation de Lévis. Il a présenté puis remercié le président de la Commission. Monsieur le maire a aussi confirmé que la rencontre entre les membres du conseil et ceux de la Commission scolaire aurait lieu à la date du 24 janvier. "En ce qui me concerne, dit-il, c'est maintenant la détente complète; la polémique est terminée c'est maintenant le temps d'étudier sans acrimonie et sans rancoeur les problèmes d'intérêt commun. Je ferai en sorte que toutes les personnes présentes soient à leur aise."

M. Jacques-A. Lamarche, président de la Commission municipale de la Récréation de Lévis, a présenté un long rapport sur le mandat, les activités et les responsabilités de son organisme.

Les commissaires qui forment l'exécutif sont Messieurs Marcel Lacroix, 1er vice-président; Benoit Lemieux, second vice-président; Mlle Reine Lemelin, secrétaire et Jean-Charles Maranda, trésorier, ainsi que Jacques-A. Lamarche, président.

Les autres commissaires sont Mme Roger Kronstrom, MM. Claude Asselin, Roméo Bélanger, Raymond Couture, Roger Dorval, Robert Gagnon et Eddy Ramsay.

Ces 12 commissaires recommandés par différents organismes officiels de Lévis ont été nommés par la Cité en conseil, selon le règlement 596. Leur rôle est défini dans ce règlement:

a) Etudier l'organisation actuelle de la récréation à Lévis et en dresser l'inventaire.

b) Prendre connaissance des services et des besoins de tous les organismes, oeuvres et associations actuelles à Lévis, en matière de récréation.

c) Se renseigner sur les réalisations en cours et existantes dans les autres municipalités semblables à celle de Lévis.

d) Consulter les experts et les plans soumis à cet effet au Conseil municipal de Lévis.

e) Préparer les recommandations jugées utiles pour éclairer les membres du Conseil municipal dans le domaine de la récréation.

Les optimistes Pee-Wee de Lévis remportent trois victoires

Lundi soir dernier, sur la patinoire Notre-Dame de Lévis, Alain Langlais a contribué à la victoire des Optimistes en comptant l'unique but de la partie pour vaincre un club d'étoiles du Christ-Roi, de Lévis également. Le gardien de but, Clément Cadorette s'est distingué dans ses filets par ses nombreux arrêts difficiles.

Jeudi soir, à la Petite-Rivière, les Optimistes de Lévis ont remporté une éclatante victoire de 3 à 0, sur le club de l'endroit. Deux buts ont été compté par Alain Langlais, assisté de Richard Fortier et Pierre Rodrigue; l'autre but compté par Denis Carrier assisté de Marc-André Poulin, qui se distingua surtout sur la défensive des Optimistes, pour contribuer au deuxième blanchissage de Cadorette.

Vendredi soir, Clément Cadorette a remporté son troisième blanchissage consécutif en autant de joutes durant la semaine, en battant le Ste-Foy de classe "A" au tournoi International Pee-Wee. Alain Langlais, assisté de Jacques Levasseur, a compté l'unique but de la victoire. Marc-André Poulin a été un pilier sur la défense des Optimistes de Lévis.

Jacques Dussault, le gérant des Optimistes Pee-Wee qui représentera Lévis au tournoi Intrenational nous affirme que son club est en excellente condition et qu'il fera honneur à la Cité de Lévis lors du tournoi International Pee-Wee, au Colisée de Québec, durant la semaine du 16 février au 23 février 1963.

Tous les sportifs de Lévis devraient se faire un devoir de se rendre à la patinoire Notre-Dame, en arrière de l'église de Lévis, pour encourager ces jeunes de dix et onze ans, mercredi soir, à 7.30 heures; le Donnacona Pee-Wee sera le club visiteur pour la circonstance. Donc, en foule et encourageons ces jeunes qui nous font honneur dans les annales sportives.

Le gérant du Lévis nous fait part que les marchands de Lévis devraient coopérer davantage en faisant parvenir leur contribution le plus tôt possible, afin que nos jeunes ne manquent pas d'équipement lors du tournoi International au Colisée.

Les organisateurs profitent de la circonstance pour remercier publiquement tous les membres Optimistes qui nous ont aidé financièrement à la formation de notre club.

CLASSEMENT DES EQUIPES DE LA LIGUE (20 JANVIER 1963)

EQUIPES	PJ	PG	PP	PN	Pts
Chevaliers de Colomb	9	5	4	0	10
Optimiste Lévis	8	4	3	1	9
J. L. Demers Ltée	9	3	5	1	7

CLASSEMENT DES COMPTEURS DE LA LIGUE "PEE-WEE"

COMPTEURS	Pts	Ass	Pts
1—J. Carrier (C. Colomb)	11	2	13
2—B. Leblanc (C. Colom)	4	6	10
3—L. Carrier (C. Colomb)	1	8	9
4—M. Couture (Optim.)	4	2	6
G. Leblanc (Optim.)	3	3	6
6—M. Sylvain (Demers)	4	1	5
Jean Samson (C. Col.)	2	3	5
8—B. Cadorette (Demers)	4	0	4
Y. Labrecque (Demers)	2	2	4
10—D. Couture (Optimistes)	3	0	3
S. Maranda (Optim.)	0	3	3
R. Fournier (Optim.)	2	1	3

CLASSEMENT DE LA LIGUE "BANTAM"

CLUBS	PJ	PG	PP	PN	P.
J. L. Demers	5	2	0	3	7
Optimistes Lévis P.-W.	5	1	2	2	4
St-Jean-Baptiste	4	0	3	1	1

CLASSEMENT DES COMPTEURS

COMPTEURS	Pts	Ass	Pts
M. Rodrigue (Demers)	10	4	14
J. Grégoire (S.-J.-Bapt.)	6	5	11
L. Dussault (Demers)	4	1	5
M. Gosselin (S.-J.-Bapt.)	2	2	4
G. Dussault (Demers)	0	3	3
N. Berrigan (S.-J.-Bapt.)	2	0	2

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

Pour informations, adresser : La Chronique de Bridge, l'"Action", Place Jean-Talon, Québec.

Par Louisette-F. PARADIS
Maître Br.

MERCREDI, le 23 JANVIER

Nous avons vu mercredi dernier un contre Lightner fait au palier de 4. Voyons maintenant un contre fait au palier de 5 où le contreur demande de façon évidente une entame dans la deuxième couleur.

Vous êtes en Sud, avec le jeu suivant :

♠ D xx
♥ xx
♦ x
♣ V xxxxxx

Les enchères sont :

Ouest	Nord	Est	Sud
1-♥	1-♠	2-♦	passe
3-♣	passe	4-♦	passe
5-♦	contre	passe	passe

Votre partenaire a certainement une absence à Trèfle.

Vous attaquerez cependant toujours la première couleur nommée par vos adversaires si la lecture de votre jeu ne vous fait pas pencher en faveur d'une absence très probable.

C'est ainsi qu'après les annonces précédentes, si votre jeu avait été :

♠ D xx
♥ xxx
♦ xxx
♣ V xxx

vous attaqueriez Coeur.

Il ne s'agit d'ailleurs pas forcément d'une absence. Il peut très bien s'agir de levées d'honneurs qu'il est urgent de réaliser immédiatement. Examinons ensemble les quatre jeux suivants :

NORD
♠ A R x
♥ xxx
♦ xxxx
♣ xxx

OUEST
♠ D V 10 xx
♥ A R D xx
♦ R V
♣ x

EST
♠ xx
♥ V x
♦ A D
♣ A R D V xxx

SUD
♠ xxx
♥ xxx
♦ 10 9 8 xx
♣ xx

Les enchères sont :

Ouest	Nord	Est	Sud
1-♠	passe	3-♣	passe
3-♥	passe	4-SA	passe
5-♦	passe	6-SA	passe
passe	contre		

Nord a passé sur 5 Carreaux, voici une entame exclue. Il reste Pique et Coeur.

Le contre demandant une entame anormale, il ne peut donc s'agir que de la première couleur, c'est à dire Pique.

Il est amusant d'établir une comparaison entre le contre Lightner et le contre à 3 SA. Le contre Lightner demandant l'entame d'une des couleurs nommées par le futur mort, contre que nous connaissons bien. Ce contre à 3 S. Atout est en effet, lui aussi un contre éclairant le partenaire sur l'entame désirée. Ce contre sur un contrat de 3 S. Atout demande l'entame dans une couleur déclarée par le camp adverse du contractant. Si les deux partenaires ont tous deux déclaré, il s'agit d'y mettre un point de jugement à savoir si on doit entamer dans la couleur du Partenaire ou dans la sienne propre.

Louisette-F. PARADIS

AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL. : 837-4152

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Maison à vendre

BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre, avec grand terrain, partie en asphalte et partie avec pelouse et arbres, 2 garages. Le tout sur 2 rues: St-Omer et Bégin, aussi 3 logements à louer. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341.
29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

MAISON A VENDRE ou à louer, St-Romuald, située à 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, à vendre immédiatement. Informations, M. S. A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. — Tél.: 837-5341.
29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

Avis — Divers

AUX FUTURS MARIES
VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN GUIDE NUPTIAL
est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent
NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél.: 837-9321
28616—1-12 (5-10-15-19-12 24-29-12) (2-7-12-16-21-26-1) 25 C.L.

Avis divers

DISQUES
Choix complet de disques classiques et populaires
Haute fidélité et stéréophonique
SPECIAL: DISQUES 33 RPM
$1.49 et plus
NOREAU ELECTRIQUE
Ltée
44, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-9321
28616 3-12 (8-12-17-22-26-31 - 12) (5-1) (9-14-19-23-28-1) 25 C.L.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... *Comté* .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$3.00	$6.00	$11.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteur et qui payent pour une année à l'avance ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période en versant un montant additionnel de $1.00.

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec Lévis et banlieue .30 cts par semaine — Partout ailleurs .25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE
3 mois $2.75 — 6 mois $4.75 — 12 mois $9.50
L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727 Québec.

VOYEZ LA CIRCULAIRE
DISTRIBUEE CETTE SEMAINF
POUR DE PLUS GRANDES EPARGNES

SERVICE & PRIX SP
UNE CHAINE VOLONTAIRE CANADIENNE-FRANÇAISE
NOTRE SUCCES CREE le VOTRE

ESCOMPTES JUSQU'A **33%** sur les spéciaux en vente cette semaine

POULET
FRAIS A ROTIR
Cat. "A" B-B-Q
Vidé, éviscéré
Prêt à cuire.
2 à 3 livres.
La livre **.35**
ESCOMPTE 20%

SAUCISSE FUMEE CELLO 1 LIVRE SWIFT — ESCOMPTE 15% **45¢**

SMOKED MEAT ENVELOPPE 2 ONCES "COORSH" — ESCOMPTE 12% **29¢**

BOLOGNA LAFLEUR MORCEAUX DE 1 LB ET PLUS — LB ESCOMPTE 20% **29¢**

CORN FLAKES KELLOGG'S BTE 16 OZ **3/1.00**

GRATIS: 1 CANETTE DETERGENT MIR 24 ONCES AVEC L'ACHAT 1 CANNETTE 24 OZ, LES **2/79¢** ESCOMPTE 10%

SOUPES LIPTON POULET & NOUILLES POULET & LEGUMES **8/1.00** ESCOMPTE 7%

CAFE MAXWELL HOUSE SAC 1 LIVRE **65¢** ESCOMPTE 15%

DETERSIF ALL FORMAT LARGE **2/1.00** ESCOMPTE 12%

POIS IDEAL No. 4 CHOIX, BOITE DE 20 ONCES **6/1.00** ESCOMPTE 10%

JAVEX GALLON 128 ONCES **83¢** ESCOMPTE 7%

KETCHUP HEINZ BOUTEIILE 20 ONCES **37¢** ESCOMPTE 14%

BISCUITS DAVID 4 DANS 1 11 VARIETES Plus de 100 biscuits **99¢** ESCOMPTE 9%

BLE D'INDE AYLMER CHOIX, BOITE DE 20 ONCES **6/1.00** ESCOMPTE 14%

TOMATES AYLMER CHOIX, BTE DE 28 OZ **2/55¢** ESCOMPTE 6%

LAIT INSTANTANE CRINO 16 oz **35¢** 3 lb **79¢** ESCOMPTE 13%

OLIVES CORONATION FARCIES L.P. - BOCAL DE 16 ONCES **59¢** ESCOMPTE 15%

Confitures aux fraises MARQUETTE BOCAL 24 ONCES **45¢** ESCOMPTE 15%

FEVES JAUNES COUPEES RAYMOND, BTE 20 OZ **6/1.00** ESCOMPTE 5%

ORANGES SUNKIST
Sucrées, sans pépins. Grosseur 163
la doz **.39**
ESCOMPTE 25%

PATATES DE TABLE No 1 25 livres Du Québec Escompte 15% **.59**

Salade pommée CALIFORNIE Grosseur 24 Chacune Escompte 33% **.19**

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

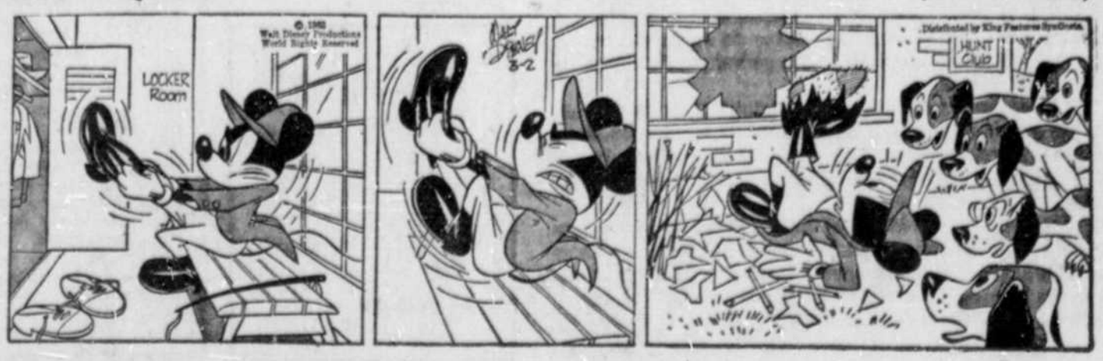

Par Jacques Revelin

Plus de 1,000 fonctionnaires vont devenir "permanents"

Selon le bulletin "Contact", l'organe officiel du conseil général des employés civils, plus de 1,000 fonctionnaires provinciaux doivent obtenir sous peu leur permanence. Ces employés pourront ainsi participer au fonds de retraite et bénéficier des autres avantages réservés aux "permanents".

Ces milliers de "nouveaux élus" sont répartis dans les différents ministères et c'est la Commission du Service Civil qui doit les recommander au cabinet. Les ouvriers, les gardiens, les femmes de peine, les journaliers et d'autres personnes occupent un emploi qui n'est pas administratif ne peuvent pas obtenir leur permanence. Le Conseil général des Employés du gouvernement compte cependant exercer des pressions pour obtenir leur intégration.

Quoquochi aura un digne successeur au tournoi pee wee

Le quatrième tournoi International Pee Wee approche. Des 67 équipes qui doivent converger vers le Colisée de Québec, celle des Indiens du Québec sera encore une fois la plus remarquée et probablement l'une des plus remarquables.

Les 86,000 spectateurs du précédent tournoi regretteront sans doute la disparition des trois fameux joueurs Quoquochi, Fontaine et Thiernish qui n'appartiennent plus à la catégorie "pee wee". Un nouveau venu doit par contre leur faire oublier ces trois fameux joueurs du passé. Il s'agit du minuscule Jean - Yves Riverin qui pèse 72 livres et mesure 4 pieds et 2 pouces. On prétend qu'il est plus petit que Fontaine. Le plus costaud de l'équipe sera Saganash. Son poids est supérieur à 100 livres.

Ceux qui tiendront à les voir entrer en scène devront demander un congé à leur patron car les Indiens du Québec sauteront pour la première fois sur la glace au début de la troisième journée du tournoi, soit le lundi 18 février, à 9h.45 du matin. Ils affronteront alors les vainqueurs de la rencontre ayant mis aux prises deux jours auparavant les clubs de La Malbaie et de Montmorency.

Heureuse initiative de l'Office du Tourisme

L'office du Tourisme de la province de Québec met à la disposition du public un calendrier des événements fort pratique et surtout très utile. Tous devraient se le procurer.

La majorité des manifestations culturelles artistiques et sportives qui se dérouleront à travers la province d'ici la fin du mois de février, sont classées dans l'ordre chronologique.

Grâce à ce calendrier trimestriel on se rend mieux compte de l'intense activité musicale qui règne un peu partout, d'une extrémité à l'autre de la province. On constate en effet que durant les huit prochains jours, soit d'ici la fin du mois de janvier, pas moins de vingt concerts sont à l'affiche.

Les touristes comme les Québecois ne manqueront pas d'apprécier cette brochure dont les éditeurs méritent un succès bravo.

IMMENSE PAROI DE VERRE A LA PISTE DE COURSE?

Projet évalué à $150,000.00

(Par Lucien Plante)

Un projet du Club de Courses Jacques - Cartier, à l'effet de fermer la partie supérieur des estrades de la piste de course de l'Exposition provinciale, à l'aide d'une immense paroi de verre, a été soumis à l'attention des édiles de Québec, hier après-midi. M. Donat Simard, président du Club Jacques-Cartier, estime que ce projet évalué à quelque $150,000 permettrait de prolonger la saison des courses tout en offrant plus de confort aux amateurs, le printemsp et l'automne notamment.

S. H. le maire Wilfrid Hamel a déclaré que les membres de la Commission de l'Exposition étaient favorables au projet. Les opinions exprimées à la séance du comité administratif, hier, étaient partagées, posé à parer le coût de cette du fait que M. Simard est distransformation, mais à la condition que la Commission de l'Exposition le rembourse de ce montant à raison de $50,-000. par année, durant trois ans.

M. Simard est d'avis qu'il pourrait présenter au moins 10 programmes de courses de plus, soit 110 au lieu de 100, au cours d'une même saison, ce qui ferait bénéficier la ville d'un revenu accru provenant des paris. Le prêt temporaire qu'il offre à la ville serait sans intérêt et les travaux nécessitant une demande de soumissions, seraient effectués sous la surveillance de la ville.

MM. Médéric Michaud, Jules Morency et Damase Blais se sont prononcés en faveur de ce projet, estimant qu'ils s'agissait d'un bon placement pour la ville.

Par contre, MM. Jos Matte, Gérard Moisan et Isidore Deschênes déclarent que le concessionnaire, suivant les clauses du contrat de location de la piste, devrait être autorisé par la ville à faire ces améliorations, mais à ses frais.

Quant à M. Gérard Letarte, il préférerait voir le texte du contrat afin de connaitre les restrictions en l'endroit du concessionnaire.

M. Matte a dit que les améliorations sont aux frais du locataire de la piste, mais que cela demeurera la propriété de la ville à l'expiration du contrat. "L'ancien locataire a voulu en faire des améliorations à ses frais, tout en obtenant une prolongation de son contrat, mais ce lui fut refusé.

M. Morency rétorqua que le projet de M. Simard constituerait un placement pour la ville, du fait qu'un plus grand nombre d'amateurs pourront assister aux programmes de courses, même lors des temps froids de l'automne et du printemps.

M. Robichaud a dit que la ville y sera regagnante, du fait qu'elle va retirer davantage de la part des revenus des paris durant trois ans. A l'expiration du contrat de M. Simard dans trois ans, dit-il, la ville va pouvoir compter sur une bâtisse améliorée et elle pourra encore demander des soumissions.

M. Matte dit que la ville avait fait effectuer des travaux d'améliorations pour $114,000. à la piste de course et que c'était illégal. Ce sera la même chose et tout citoyen pourra contester toute décision favorisant ce projet.

M. Deschênes a rappelé que les différentes demandes de M. Simard à l'effet d'obtenir la collaboration financière de la ville pour améliorer la piste de course, démontraient qu'il avait eu raison de dire que le concessionnaire ne pourrait arriver en accordant une part de 3.15 p. 100 à la Cité sur les recettes des paris. Se rendre à sa nouvelle demande constituerait une injustice pour les autres soumissionnaires. Il appartient aux concessionnaires de payer pour les améliorations qu'il entend faire effectuer à la piste de course. "Je suis en faveur des améliorations, dit-il mais à la condition que l'on respecte le contrat".

M. Moisan ajouta que le concessionnaire devrait payer les améliorations. Si la ville a obtenu des revenus accrus de la piste de course, ce n'est pas une raison pour investir ceux-ci. Autrement, la ville ne sera pas plus avancée qu'auparavant conclut-il.

Le maire Hamel dit que l'offre de M. Simard sera étudiée de nouveau demain, alors que les édiles pourront disposer du texte du contrat et avoir l'interprétation des clauses par Me Benoit Pelletier, chef du Contentieux de la Cité.

● ADMINISTRATEURS DES VISITES INTERPROVINCIALES — Au cours de la réunion annuelle des administrateurs des Visites interprovinciales, ceux-ci ont révélé que les échanges d'adolescents avaient augmenté de 243 en 1962 sur l'année précédente. Ces échanges s'effectuent surtout avec l'Ontario. Le nombre total des échanges, l'an dernier, a été de 1,909. Sur la photo, nous remarquons Me François de B. Gravel, président; le lieutenant-colonel Simon-G. Parent, directeur de l'association pour le Québec; Me Henri Beaupré, ex-président, et M. J.-H. Bigger, directeur général et fondateur des Visites en 1936. M. Jean-Charles Cantin a été élu à la vice-présidence du groupe au cours de la réunion.

Nouvelle fontaine lumineuse à l'Expo

(Par Lucien Plante)

La Cité de Québec va faire construire une nouvelle fontaine lumineuse devant le Palais central, sur le terrain de l'Exposition provinciale, au coût de $18,-272.00. Elle mesurera trente pieds de diamètre.

Le contrat a été accordé à la firme National Recreation Equipment Company, suivant la recommandation de la Commission de l'Exposition provinciale.

Deux fontaines lumineuses de moindre dimension ont été installées au même endroit en 1961. Ce qui a grandement contribué à embellir les lieux.

BIBLIOTHEQUE

M. l'échevin Marcel Laroche, de St-Sauveur-Est, a demandé au maire Hamel si l'Institut Canadien allait effectivement installer une bibliothèque publique dans le quartier St-Sauveur. On en avait promis une pour 1962, a-t-il précisé. Il a ajouté qu'on en trouvait une dans un centre commercial de Limoilou, mais que St-Sauveur avait été oublié. Le maire Hamel a promis de faire des représentations à qui de droit.

UN PETIT TRAIN

Un petit train circulera sur la rue Ste-Thérèse pour promener les visiteurs qui désirent admirer les monuments du carnaval. Les promoteurs devront toutefois faire approuver leur projet par les ingénieurs de la ville et le chef de police Roger Lemire.

Les promoteurs du festival St-Roch devront se plier aux mêmes exigences, pour avoir l'autorisation d'occuper la Place Jacques-Cartier pour la durée du carnaval du 6 au 27 février.

Un kiosque représentant un moulin à vent pourra être installé de nouveau cette année, près de la Porte St-Jean. Il s'agirait d'un local d'informations touristiques.

Selon le maire Hamel, il appartiendra aux promoteurs du Village Canadien, au stade municipal, de payer la note de quelque $2,800. qui représente le coût du service d'ordre de la police pour la durée du carnaval à cet endroit.

PAS DE FONDS

Faute de fonds, le département de la police devra écarter pour le moment le projet d'installer un feu additionnel à l'intersection des rues St-Vallier et pont Scott, près du cimetière St-Charles. Ce feu aurait permis aux automobilistes venant de l'ouest, rue St-Vallier de faire un virage vers la gauche à cette intersection achalandée aux heures d'affluence.

POMPIERS EQUIPES

Contrairement à ce que laissait entendre un échevin récemment, la brigade des Incendies est munie de tout le matériel moderne nécessaire pour combattre les sinistres alimentés par de l'essence. C'est ce qu'a révélé le chef J.-B. Voizelle, dans une lettre adressée au comité administratif.

ANNIVERSAIRES

Le maire Hamel a présenté des voeux à deux échevins qui célèbrent respectivement aujourd'hui et demain, leur anniversaire de naissance. Il s'agit de M. Gérard Moisan et de M. David Burns.

Des échevins s'élèvent contre une enseigne lumineuse disproportionnée

(Par Lucien Plante)

MM. les échevins Jos. Matte et Gérard Moisan, du quartier St-Roch, ont réclamé, hier, la démolition d'une immense enseigne lumineuse qui aurait été installée illégallement devant un restaurant de la rue de la Couronne.

M. Matte a réclamé de nouveau l'adoption d'un règlement pour régir la construction, l'installation et la transformation des enseignes, de façon à ce qu'elles soient proportionnées aux édifices qu'elles annoncent.

Dans le cas du restaurant auquel il faisait allusion, M. Matte a déclaré qu'une telle enseigne empêcherait les pompiers d'atteindre le second plancher de la bâtisse avec leurs jets d'eau, en cas d'incendie.

Le maire Hamel a déclaré pour sa part, que les gens devraient tous demander des permis pour les enseignes.

M. Gérard Moisan a réclamé l'enlèvement de l'enseigne du restaurant de la rue de la Couronne. Il a ajouté que même des gens en vue du parlement provincial se demandaient pourquoi la ville n'avait pas encore bougé. M. Moisan a signalé un changement de propriétaire chez la firme qui a monté cette enseigne, il y a plus d'un an. "Il n'y aurait maintenant plus de raison de ne pas agir", a-t-il commenté, en laisant entendre qu'il y avait connivence quelque part dans cette inaction prolongée.

Poste de police

M. l'échevin Paul Mecteau a présenté une requête signée par plusieurs citoyens du quartier Champlain, pour réclamer l'aménagement du poste de police dans le quartier du Palais, soit en bas de la côte du même nom. Ils estiment qu'il s'y produit de nombreux délits et des assauts contre les passants et que la police tarde trop à se présenter sur les lieux de désordre.

Le maire Hamel a dit qu'un plus grand nombre de policiers serait peut-être préférable pour donner un meilleur résultat.

Consolidation

M. Mecteau voudrait qu'on commence très bientôt les travaux de consolidation de la falaise, près de la terrasse, ce qui aurait pour effet de donner du travail à plusieurs pères de famille, dit-il. Le maire a répondu qu'il avait écrit à Ottawa à ce sujet, et qu'il attendait une réponse ces jours-ci.

Terrain de jeux

M. Mecteau a réclamé des plans pour l'aménagement du terrain de jeux près de la Brown Corporation, à Notre-Dame-de-la-Garde, de même que pour la construction d'une piscine à cet endroit pour l'été prochain. Comme le boulevard Champlain doit séparer les institutions scolaires du terrain de jeux, il suggère que la construction d'un tunnel serait préférable à une passerelle pour aider les jeunes enfants à se rendre sur le terrain en question.

Bureau de poste refusé - à Ste-Foy

Le ministre fédéral des Postes, Mme Helen Fairclough, a révélé que le résultat d'une étude de la situation des postes à Ste-Foy, en banlieue de Québec, ne permettait pas l'établissement d'une succursale postale dans cette municipalité.

L'échevin J.-Jacques Côté a proposé alors au conseil de renouveler sa demande à Ottawa pour un bureau de poste, en expliquant la situation qui prévaut actuellement. Il est en effet inconcevable qu'une municipalité de l'importance de Ste-Foy ne puisse jouir encore d'un meilleur service postal.

Education populaire

L'organisation des COURS D'EDUCATION POPULAIRE, de la J.R.C. a choisi des professeurs dynamiques pour apporter aux jeunes une réponse à toutes leurs questions concernant les loisirs, la profession, l'argent, la vie sentimentale etc.

Ces cours seront donnés en février et mars dans plusieurs régions du diocèse. On peut s'informer aux organisateurs de chaque paroisse où se donnent les cours; notamment à: St - Raymond, Portneuf, St-Charles, Bellechasse, St - Henri, Lévis, Ste - Marie, Beauce, St - Ludger, Beauce, St-Gédéon Beauce, St - Agapit, Lotbinière, Laurierville, Mégantic, Plessisville, Mégantic, St - Jacques de Leeds, Mégantic.

Le Dr Louis Berlinguet nommé directeur du département de biochimie

Le Dr Louis Berlinguet, directeur adjoint du département de Biochimie de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, vient d'être nommé directeur de ce département par le Conseil universitaire. Il succède au docteur Rosaire Gingras, m.d., fondateur de ce département, qui a été nommé, comme on le sait, doyen de la Faculté de Médecine. Le Dr Berlinguet a fait ses études à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal où il a obtenu en 1947 son baccalauréat ès sciences. Sous la direction du Dr Roger Gaudry maintenant directeur des recherches aux laboratoires, McKenna & Harrison, il a préparé et obtenu son doctorat ès Sciences en 1950 à la Faculté de Médecine de Laval. Le Dr Berlinguet a ensuite poursuivi des études post-doctorales à l'Université de Chicago en 1950, au National Institute, à Washington en 1951, et au National Institute of Medical Research à Londres en 1952. Le Dr Berlinguet a publié d'importantes études scientifiques et des mémoires très remarqués. Sa magnifique préparation scientifique le désignait tout particulièrement à la succession du docteur Gingras qui avait donné une impulsion sans pareille au département de biochimie. Ancien président de l'Association de Professeurs de l'Université Laval, le Dr Berlinguet s'est toujours intéressé aux divers mouvements universitaires et y a pris une part active et efficace.

Les créditistes bientôt sur un pied de guerre

Le Crédit social prendra les dispositions nécessaires pour que le parti soit "sur un pied de guerre" d'ici la mi-février.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui M. Fernand Ouellet, administrateur national du Crédit social. Il a précisé que les préparatifs en prévision d'une élection fédérale hâtive seront mis au point lors d'un symposium qui se déroulera à Ottawa les 25, 26 et 27 janvier.

Cette réunion groupera les membres du conseil d'administration fédérale du parti, les directeurs provinciaux ainsi que les députés créditistes élus au parlement fédéral le 18 juin 1961.

Ce colloque aura pour but principal de reviser le travail accompli ces derniers mois et de prendre "les mesures nécessaires pour faire face aux indécisions du gouvernement actuel", a précisé M. Ouellet.

Les résolutions adoptées ces dernières semaines lors de réunions de comtés tenues dans les différentes provinces du pays seront étudiées.

L'ordre du jour comprendra aussi l'étude des moyens à prendre pour intensifier le recrutement des membres actifs et pour multiplier les programmes de télévision à travers tout le Canada.

Les délibérations seront présidées conjointement par le leader du parti, M. Robert Thompson, le leader adjoint, M. Réal Caouette, et M. Martin Kelen, président naitonal du Crédit social.

Examens pour les étudiants des cours publics de théologie

La session d'examens du 1er semestre pour les élèves réguliers des cours publics de théologie aura lieu samedi le 26 janvier à 3h. p.m. dans la salle des conférences, 17, rue Ste-Famille.

M. l'abbé Roland Beaudet, directeur des cours signale que les cours du 2e semestre commenceront la semaine prochaine, soit mercredi le 30 janvier.

Beauport enregistre un surplus en 1962

A la section aqueduc comme à la section générale de l'exercice financier de la ville de Beauport, il y a eu surplus en 1962. Dans les deux cas, les revenus se sont élevés respectivement à $129,350.86 et à $274,617.89.

Les dépenses à la section générale ont été de $257,087.07; tandis qu'à la section aqueduc, elles ont atteint $128,059.95.

S.H. le maire Gaston Tremblay a exprimé sa satisfaction de la situation financière de la ville, attribuable à une augmentation de la construction.

Comparativement à l'année précédente, le surplus en 1961 avait été de $6,363 à la section générale, alors qu'en 1962, il a grimpé à $17,430.82; à la section aqueduc, il y avait eu déficit de $7,393 en 1961, tandis qu'en 1962, on a enregistré un surplus de $1,290.91.

L'exercice financier pour 1962 a été déposé devant le conseil par l'auditeur de la ville, M. J.-R. Turgeon, qui a suggéré que chaque section soit séparée et trouve les argents nécessaires pour rencontrer ses besoins, sans que l'une absorbe le déficit de l'autre, comme on l'a vu en 1961.

Elimination d'une traverse à niveau

OTTAWA (P.C.) — Une requête de la ville de Québec pour l'élimination du passage à niveau du boulevard St-Sacrement est présentement à l'étude par la Commission des transports du Canada, M. Léon Balcer, ministre des Transports, a dit que la Commission attend une réponse de la ville de Québec, à savoir si celle-ci se chargera de la préparation des plans détaillés du projet. Il répondait à une question du député créditiste de Québec-Est, M. Robert Beaulé.

Octroi à Villeneuve

Une annexe de quatre classes sera ajoutée à l'école Dominique-Savio, de Villeneuve. Le DIP et le ministère de la Jeunesse ont approuvé la nouvelle construction qui comptera désormais 12 classes.

A cette fin, la Commission scolaire de Villeneuve a reçu gouvernement provincial. une subvention de $22,000 du

La construction dans Montcalm et Limoilou

(Par Lucien Plante)

Le conseil de ville de Québec aura à se prononcer de nouveau demain, concernant un amendement à apporter au règlement 849 qui a trait à la construction dans certains territoires des quartiers Montcalm et Limoilou.

Les membres du comité administratif ont enregistré un vote de trois contre trois, hier après-midi, sur cette question. Le maire Hamel déclara tout simplement que le conseil de ville aura à prendre la décision finale à ce sujet.

Le règlement en question prévoyait que dans le territoire compris entre l'avenue Vitré, la 27e Rue, les limites est de la Cité à Limoilou, on ne pourra construire que des maisons résidentielles de pas plus de deux étages au-dessus de la cave ou du sous-sol et qui n'auront pas plus de quatre logements chacune. Cependant, lorsque le lot sur lequel une maison sera érigée contiendra une superficie d'au moins 5,-000 pieds carrés, il sera permis d'y construire six logements.

L'amendement que l'on voulait apporter à la demande de M. Jos-G. Coulombe au règlement 849, consistait justement à réduire la superficie du lot de 5,000 à 4,8000 pi. carrés. Le vote fut égal. Il appartiendra au conseil de ville de trancher la question une fois pour toutes.

"Le chômage, c'est l'antithèse de la fin humaine de l'économie"

M. Jacques Tessier, délégué industriel du Ministère de l'Industrie et du Commerce au Saguenay, définissait en ces termes le chômage au cours des journées d'étude des dirigeants régionaux des organisations syndicales et coopératives agricoles, à Chicoutimi.

Après avoir démontré que les objections de la planification résident dans un plus grand bien-être pour chacun et que le chômage présente une situation incompatible avec les objectifs recherchés, M. Tessier précise le rôle du délégué industriel dans une région. "Les délégués industriels régionaux ont donc pour mission de collaborer à la création de nouveaux emplois qui deviennent nécessaires avec l'augmentation de la population".

"Les emplois et les activités peu rentables également qui présentent des caractéristiques voisines d'un chômage partiel (telles de nombreuses activités du secteur agricole) devraient pouvoir s'améliorer.

"C'est avec le concours des spécialistes du secteur agricole, continue M. Tessier, que le délégué industriel entrevoit pouvoir travailler dans le but de résoudre ces problèmes; et il en est ainsi pour les autres secteurs de l'activité économique".

Développant cet aspect de collaboration, entre les divers secteurs de l'économie, M. Tessier précise ce que devraient être les conseils économiques régionaux. "Dans l'optique de principes directeurs bien définis, de revalorisation du territoire régional et de décentralisation, il est bien important de pouvoir compter sur les connaissances et l'expérience d'un groupe, réunissant des membres dont les activités journalières constituent l'essentiel de la vie économique locale. Un tel organisme désigné sous le nom de conseil économique régional est susceptible de devenir l'organisme pleinement abilité avec lequel le Conseil d'Orientation Economique de la Province pourra discuter efficacement de planification".

Zonage provisoire à Québec

Par Lucien PLANTE

A déjaut de règlements scientifiques et techniques de zonage qui s'avèrent l'un des travaux les plus difficiles en urbanisme, il y aurait lieu d'entreprendre un zonage provisoire, estime M. Charles Michaud, directeur du Service d'Urbanisme de Québec. Ce zonage provisoire serait éminemment utile à tous les services techniques et au conseil de ville, dit-il.

M. Michaud signale dans une lettre adressée aux membres du comité administratif que son service peut soumettre un projet de zonage pour le quartier Montcalm, en ce qui a trait aux commerces, et qui ne pourrait être adopté que si l'on apporte des amendements aux dispositions qui ont été prises lors de l'annexion de ce quartier par la ville de Québec.

Auparavant, M. Michaud disait dans sa lettre qu'à sa connaissance, il n'existe que deux quartiers dans la vieille capitale où l'on trouve un zonage quelconque, à savoir Montcalm et Limoilou. Dans ce dernier quartier, précise-t-il, il n'est que partiel.

"De force majeure, il faudrait faire une étude urgente de zonage qui couvrirait tout le territoire municipal, mais ceci est une chose délicate et de longue haleine qui nécessite une étude très attentive étayée de renseignements précis que nous ne possédons pas encore", dit-il. Ce qui nécessiterait un zonage provisoire.

C'est alors que l'échevin Gilles Lamontagne, du quartier Montcalm, suggéra que l'on amende la charte de la cité, afin de faire disparaître les restrictions contenues dans l'acte d'annexion de Montcalmville avec Québec, en ce qui concerne les maisons de commerce sur certaines artères. Il a ajouté qu'il y avait plusieurs établissements qui se trouvaient dans l'illégalité de ce fait.

S.H. le maire Wilfrid Hamel signala qu'une semblable démarche tentée l'an dernier, lors de la présentation d'un projet de loi de la ville de Québec, avait essuyé un refus de la part des autorités provinciales.

Il faudrait faire un règlement de zonage de ce secteur auparavant, a affirmé le maire, en terminant.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Vaste entreprise : le réaménagement rural

Le projet de réaménagement rural annoncé à Québec est le point de départ de l'entreprise la plus vaste et la plus complexe qui ait jamais été abordée dans la province. Il s'agit, en somme, de refaire les assises économiques sur lesquelles reposent d'immenses secteurs insuffisamment développés. Il s'agit, en même temps, d'adapter les populations à un milieu transformé, après les avoir ralliées elles-mêmes à un effort de transformation. Problèmes matériels qui se doublent des problèmes humains. Solutions extrêmement délicates et qu'on ne peut risquer qu'avec un maximum de recherches et de prudence, puisque les changements qu'on veut apporter dans les activités productives d'un milieu constituent, au fond, des correctifs à l'histoire elle-même. En d'autres termes, l'oeuvre du temps doit être soudainement améliorée par les planifications scientifiques, sans provoquer de bouleversement néfaste chez les collectivités humaines.

Car il ne faut pas oublier que nos gens aiment vivre dans ces dures patries minuscules où plongent leurs racines ancestrales, jusque dans ces régions qu'il n'est plus possible de considérer, aujourd'hui, comme économiquement viables.

* * *

L'ampleur de ce problème humain aussi bien qu'économique est telle que la mobilisation de toutes les bonnes volontés sera nécessaire. "L'Association forestière" a donné l'exemple, à son congrès de la semaine dernière dans notre ville, en présentant une résolution sur le projet de réaménagement rural.

La première recommandation porte sur la division des territoires à réaménager en régions constituées par les bassins de rivières. Il est évident que la similitude des conditions physiques à l'intérieur de ces zones se prêtent aux mêmes méthodes de réhabilitation. Chaque programme d'aménagement doit suivre les données spécifiques d'un territoire déterminé. Ce fait scientifique impose, à lui seul, un dérangement de nos habitudes; car le comté — cette division politique traditionnelle — ne peut plus servir de base à l'action.

La seconde recommandation exige, en conséquence, la création d'organismes régionaux — dépassant les frontières des comtés — dans lesquels les citoyens devront travailler de concert, par-delà leurs anciens intérêts de clochers. L'Etat prendra l'initiative de mettre en oeuvre ces organismes, de concert avec les groupements locaux comme les "conseils économiques", les sections de l'U.C.C. ou encore les conseils de comtés. Il sera indispensable que ces organismes soient doués d'une existence juridique, pour leur donner autorité et cohésion. Jusqu'ici, les tentatives en ce domaine demeurent disparates et l'absence d'une juridiction officielle les met évidemment en butte aux contestations et aux rivalités.

Les deux dernières suggestions portent sur l'inventaire des mesures de réaménagement qui sont appliquées dans d'autres pays et sur la nécessité de confier l'élaboration des plans aux techniques spécialisées de l'agriculture, de la forêt et des sciences sociales. Ces disciplines se complètent l'une l'autre et il faut en tenir compte, sous peine de vouer les plans au déséquilibre et à l'inefficacité, comme cela s'est vu déjà dans une région du Québec lui-même.

* * *

Bien d'autres difficultés devront être résolues. Par exemple, la synchronisation des lois provinciales et fédérales devra tirer le meilleur parti possible des capitaux de $50 millions qu'Ottawa investit dans les programmes provinciaux de réaménagement, d'ici à trois ans.

Au sein du gouvernement québecois lui-même, la collaboration d'au moins cinq ministères différents sera nécessaire, puisque l'industrie, le commerce, l'agriculture, la forêt, les ressources hydrauliques et le bien-être social seront nécessairement en cause. A cet égard, la création d'une "Autorité du réaménagement rural", constituées selon les lignes d'une commission interdépartementale, vaudrait infiniment mieux, semble-t-il, que l'abolition du ministère des Terres et Forêts en vue d'une quelconque centralisation qui ne ferait que déplacer la difficulté sans la résoudre.

Le Québec doit se mettre à l'oeuvre, sans plus de retard. Le retard est déjà trop considérable. La province d'Ontario possède au moins ses cadres administratifs du réaménagement territorial, depuis 1946. Plusieurs projets régionaux sont déjà prêts pour l'exécution, de telle sorte que l'Ontario pourra aller chercher les millions d'Ottawa plus vite que le Québec.

Au Québec, on se plaint souvent, par le temps qui court, des fruits de la Confédération. Voilà au moins un cas concret où nous n'avons qu'à travailler pour les cueillir !

Lorenzo Paré

Lettre de Paris

Quand de Gaulle joue au poker

On peut vraiment s'étonner de la surprise provoquée à travers le monde par les récents propos du général de Gaulle. Car le Président de la République n'a rien explicité de sa pensée qui ne soit connu depuis fort longtemps, aussi bien en ce qui concerne l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, que la politique atomique de la France. Aussi bien, selon le mot de Léon BLUM, il n'est que deux attitudes possibles pour un homme politique : se répéter, ou se contredire. De Gaulle ne s'est pas contredit.

* * *

Le voici donc accusé à grands cris de rejeter la Grande-Bretagne dans les ténèbres extérieurs de l'Europe, et de disloquer l'alliance atlantique par son refus d'accepter l'offre américaine concernant les fusées "Polaris" et la force nucléaire multilatérale. Mais cette position du chef de la nation française n'est pas nouvelle, et même si elle est discutable au plan politique, elle a pour elle toutes les garanties de la logique et de la légitimité. Devant un auditoire subjugué par son "style", le président de la République a procédé à une double et lumineuse démonstration. Le Marché Commun et les Anglais ? Mais un traité a été conclu à Rome entre les Six de l'Europe continentale, dont les droits et les devoirs dans la nouvelle communauté ont été définis par des règles strictes. L'Angleterre veut-elle entrer dans le jeu ? quelle en accepte les règles, toutes les règles, rien de moins, rien de plus. Sinon, c'est une autre communauté que l'on crée, un autre jeu que l'on met en place.

Pour de Gaulle, la situation est un peu comparable à celle d'une équipe de football occupée à taper dans un ballon rond, et qui verrait venir à elle un nouvel équipier muni d'un ballon oval. Avec ce partenaire imprévu, jouera-t-on au football, au rugby, ou à rien du tout ?

* * *

La démonstration est non moins claire en ce qui concerne les fusées "Polaris". A quoi serviraient à la France ces engins, qu'elle ne pourrait ni armer, ni lancer avant une bonne dizaine d'années au moins ? La proposition américaine de Nassau ne serait-elle pas, finalement, qu'une offre de Gascon ?

En fait, la thèse gaulliste est la suivante : la France, est en danger de mort d'une façon

Maurice HERR

correspondant particulier

permanente, sous la menace de la foudre atomique de Moscou. L'Europe tout entière est d'ailleurs dans cette situation peu agréable. Or, dit de Gaulle, (en forçant cette seule fois) le ton durant sa conférence de presse) "personne dans le monde, en particulier personne en Amérique ne peut dire si, où, quand, comment, dans quelle mesure les armements nucléaires américains seraient employés à défendre l'Europe".

Il y a donc doute, un doute affreux et tragique, dans l'efficacité du "bouclier" atomique des pays du continent européen. Dans ces conditions, il faut que ceux-ci, à commencer par la France, du destin de laquelle de Gaulle se sent comptable, s'organisent pour posséder eux-mêmes les moyens de dissuasion qui leur font défaut.

Encore une fois, tout cela est parfaitement logique et clair. Mais si l'analyse gaulliste est fausse à son point de départ (manque de confiance dans la détermination américaine de défendre l'Europe au risque de provoquer d'effroyables destructions aux Etats-Unis) c'est au président KENNEDY et à ses stratèges d'en fournir la preuve, notamment en associant étroitement l'Europe, sur un pied d'égalité et non position de dépendance, au maniement éventuel des armes atomiques. N'est-ce pas, précisément, ce que vient de suggérer le Général NORSTADT, ancien commandant en chef des forces altantiques en Europe, en proposant la création d'un 'Directoire" atomique ?

* * *

Il est un fait, cependtnt, que bien peu de commentateurs ont relevé après la conférence de presse du général de Gaulle. Un fait bien plus étonnant que les propos tenus par le Président de la République. C'est le silence observé par celui-ci à l'égard de la Russie soviétique.

Pourquoi de Gaulle, tout en évoquant vaguement un "éventuel agresseur" n'a-t-il pas soufflé mot de la politique française à l'égard du Kremlin ? La question est d'autant plus importante que l'on a annoncé discrètement dans l'entourage de M. POMPIDOU que le Premier Ministre visiterait certains pays de l'Est au printemps prochain. Il se rendrait notamment en Pologne et en Tchécoslovaquie, mais pour y rencontrer des hommes d'Etat communistes.

Y a-t-il relation de cause à effet entre les silences de l'Elysée et les bavardages de l'Hôtel Matignon ? De Gaulle est un joueur de poker extraordinaire, qui sait engager gros, bluffer même pour enlever la partie. Sa mise est maintenant sur le tapis, et il attend la relance. La perspective d'une Europe "de l'Atlantique à l'Oural" fera-t-il monter l'enchère ?

(Droits réservés B.I.P.).

derrière les faits: les institutions

Le comité des comptes publics

"Le contrôle du Parlement sur l'exécution du budget est en quelque sorte le point d'aboutissement de tous les autres. On a dit, en effet, qu'une des raisons d'être essentielles des contrôles était d'assurer le respect de la décision parlementaire en matière de budget: il est normal que le Parlement lui-même vérifie en dernière analyse si ses propres décisions ont été bien respectées" (1).

On a annoncé qu'au cours de la présente session de l'Assemblée législative, le comité des comptes publics siégerait. Il se peut que dans notre système parlementaire québecois les séances trop espacées que ce comité a connues depuis 1867 et les circonstances passionnées dans lesquelles il a été convoqué la plupart du temps lui aient donné une allure vengeresse qu'il n'a pas nécessairement ailleurs. C'est pourquoi, je voudrais essayer de montrer comment il est historiquement un rouage normal et fort utile de nos institutions parlementaires.

Tout système moderne de dépenses publiques suppose un budget annuel qui, après avoir été élaboré par les gouvernants, doit être non seulement approuvé par le parlement mais doit être aussi exécuté sous un contrôle serré qui est à la fois administratif et parlementaire et dont le mécanisme varie avec les pays. Malgré les différences de méthodes, on en arrive toujours en dernier ressort au contrôle parlementaire si bien que la citation de Duverger que j'ai placée en exergue, inspirée par le système français, peut s'appliquer au nôtre qui nous vient pourtant d'Angleterre.

C'est avec la révolution constitutionnelle de 1688 que la Chambre des Communes commença à enquêter sur les dépenses publiques par l'entremise de comités, mais au début le système fonctionna irrégulièrement et ce n'est qu'en 1862 qu'un comité permanent des comptes publics fut créé (2). Il a toujours fonctionné depuis, mais il est maintenant fort différent de ce qu'il est au Canada. Présidé par un député de l'Opposition, il n'a que quinze membres. Il siège à huis clos, sans aucune teinte de partisanerie et avec l'aide des fonctionnaires des finances. C'est un comité technique.

Très tôt, les parlements coloniaux imitèrent le parlement de la métropole et au cours de la session de 1844-45 du parlement du Canada-Uni, un comité des comptes publics fut créé pour devenir, en 1852, un comité permanent. Dès le début de la Confédération, la Chambre des Communes créa son comité permanent des comptes publics qui a connu une

Jean-Charles BONENFANT

longue et féconde histoire et qui, depuis 1958, a repris de l'efficacité sous la présidence d'un député de l'Opposition, M. Alan MacNaughton (3).

A Québec, dès 1867, l'Assemblée législative crea un comité permanent des comptes publics dont les membres ont été depuis nommés à chaque session, sans être pour cela obligés de siéger. Pendant les premières années de la Confédération, on note tout de même quelques enquêtes importantes comme celle de 1871 sur l'administration de la justice. En 1923, il y eut un comité spécial des comptes publics pour enquêter sur la Commission des liqueurs. On fut obligé d'avoir recours à un comité spécial parce qu'un article des Règlements de l'Assemblée législative, l'article 466 des Règlements actuels, semblait empêcher d'enquêter sur la Commission des liqueurs. Cet article se lit comme suit: "La fonction du comité des comptes publics est d'examiner les comptes établissant l'emploi des crédits votés par la législature pour faire face aux dépenses publiques". Il se complète cependant par l'article 467: "La Chambre peut, par des instructions spéciales, élargir le cadre des attributions des comités permanents et les charger d'études et d'enquêtes qu'ils n'auraient pas, autrement, le droit de faire".

En 1925, le comité permanent des comptes publics enquêta encore sur la Commission des liqueurs et un compte rendu imprimé de plus de 800 pages nous a gardé le souvenir de discussions sur les prix du John Dewar et du Melcher. Mais les séances du comité des comptes publics qui sont restées les plus célèbres sont celles qui se déroulèrent en mai et juin 1936 et dont les comptes rendus sténographiés ont été conservés. Le comite siégea aussi en 1937, en 1938 et au printemps de 1939.

Avec une histoire aussi sporadique, on comprend que le comité des comptes publics de l'Assemblée législative n'ait pas encore la même réputation que celui de Westminster ou celui d'Ottawa. Il pourra l'acquérir s'il siège régulièrement et dans une atmosphère d'impartialité. La plupart des auteurs constitutionnels modernes s'accordent pour affirmer qu'une des tâches importantes du parlement, représenté par sa Chambre basse, est d'examiner l'oeuvre d'un pouvoir exécutif devenant de plus en plus puissant et cela grâce surtout à un comité des comptes publics peu considérable, formés de députés qui y trouveront l'occasion de jouer leur véritable rôle.

Québec, le 20 janvier 1963.

(1) Maurice Duverger. **Institutions financières.** Collection Thémis, Presses Universitaires de France, 1956, pp. 412-413.

(2) Alpheus Todd. **On parliamentary Government in England,** 2 volumes, seconde édition, London, 1889, vol. 2 pp. 67-78. Todd, qui vécut de 1821 à1884, était un Canadien qui, pendant près de cinquante ans, fut attaché à la bibliothèque parlementaire du Haut-Canada, du Canada-Uni et du Canada. Autodidacte, il écrivit plusieurs ouvrages constitutionnels qui sont bien connus dans tout le monde anglo-saxon.

(3) Il est intéressant de signaler qu'un des meilleurs livres de science politique qui aient été publiés en 1962 est consacré en grande partie à l'histoire et aux fonctionnement du comité des comptes publics à Ottawa. Il s'intitule **The Public Purse,** avec en sous-titre les mots "a study in Canadian democracy" et il a pour auteur Norman Ward. L'ouvrage a été édité en 1962, dans la riche collection "Canadian Government Series" de University of Toronto Press.

courants et remous

Scandale à Toronto

Tout un "drame" s'est déroulé récemment dans la région de Toronto. Imaginez qu'à titre d'essai, l'on a eu l'idée d'installer dans des rues résidentielles trois — oui, trois bien comptés ! — panneaux de signalisation routière bilingues. Au total, quatre mots de français, accompagnés du reste des vocables anglais correspondants.

Ça été comme une levée de boucliers, une sorte d'explosion : Plus de 100 personnes, dit-on, ont tenu à protester. Tout compte fait, l'on a enlevé les panneaux en question et divers personnages y sont allés de leurs commentaires. Considérons ici les dires qu'une dépêche de la Presse canadienne met dans la bouche du maire Albert Campbell et du maire suppléant Robert White, de Scarborough.

Selon M. Campbell, on aurait pu tout aussi bien rédiger les inscriptions en italien ou en hollandais, en cette affaire d'expérience relative à la signalisation routière. La dépêche ne le dit pas explicitement, mais on devine un peu le raisonnement du maire Campbell : Il y a, dans le Toronto métropolitain, des gens d'expression anglaise, des Franco-Ontariens, des résidents d'origine italienne, hollandaise et bien d'autres. Dans le cas des trois panneaux, on a jugé à propos de mettre de l'anglais et du français. On aurait tout aussi bien pu mettre, à la place du français, de l'italien ou du hollandais.

C'est pas plus compliqué que cela ! La minorité d'ascendance française de l'Ontario, pourtant forte de centaines de milliers d'âmes, n'est en somme qu'une minorité comme les autres minorités. Que des Français comme Cartier, Champlain, Jogues, La Vérendrye et tant d'autres aient été les premiers Européens à sillonner le pays, à y oeuvrer, besogner, ouvrir les sentiers, cela n'a pas d'importance. En Ontario, la langue française est celle d'une minorité. Si l'on devait, pour faire plaisir à pareille minorité, aller jusqu'à mettre des mots de français sur les panneaux de signalisation routière, aussi bien songer à mettre également de l'italien, du hollandais, du hongrois, du polonais, etc., etc. Encore une fois, le maire Campbell, de Scarborough, n'a apparemment pas été aussi explicite. Mais les quelques lignes résumant ses dires équivalent à pareil... "fair-play" ! Comme contribution à la sacro-sainte et sempiternelle "unité nationale", c'est décidément fameux, bien indiqué, au moment où d'aucuns en sont presque déjà à allumer les feux d'artifice de 1867 ...

Le maire suppléant Robert White, lui, a encore été plus "heureux" dans ses remarques : —*"C'est une province anglaise et les visiteurs venant du Québec devraient avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise pour pouvoir lire les inscriptions"*.

Quels gens habiles, quels diplomates ceux-là sont-ils ! Plusieurs, chez nous, sauront gré à M. White du "programme" qu'ils leur dresse par sa belle largeur de vue : Si, l'un de ces jours, les nôtres, ceux du Québec, s'avisaient de dire à leur tour : —*"C'est une province française et les visiteurs venant de l'Ontario ..."*

Décidément, sottises, irréflexions de gens qui ne se servent guère de leur tête. D'un souffle, ceux-là traitent avec emphase de l'"unité nationale"; ils parlent sans cesse d'un beau grand Canada "a mari usque ad mare"; puis, du souffle suivant, commettent, multiplient les bévues, accumulent les gaffes. Comme si, immanquablement, toute mesure n'en venait pas à déborder ...

Odilon ARTEAU

Hôpital civique

Aux quatre coins de la ville, il n'est question depuis quelque temps, que de l'aménagement du Département de Santé à l'Hôpital Civique. Comme tout le personnel à ces deux endroits, travaille à une même cause, c'est-à-dire au bien-être de la population québecoise, c'est sans doute pour cette raison que les autorités de notre Cité ont ébauché le projet de les réunir tous sous un même toit. Mais une question se pose en l'occurrence, à savoir si cette décision est aussi sage que quelques rares citoyens semblent le croire ? Il aurait été si facile, si on tenait absolument à transporter les bureaux de ce département, de trouver un local plus central pour les employés, tout en laissant à l'Hôpital Civique son caractère actuel, plutôt que d'en faire un mélange de bureaux et de Clinique pour le traitement des maladies contagieuses. Il semble qu'on s'arrête trop aux avantages bien minimes que ce changement apportera, sans réfléchir aux nombreuses lacunes qui en découleront !

Puisqu'un journaliste a déjà souligné la tâche immense accomplie par deux religieuses infirmières qui sont directement en contact avec les malades, dont une depuis tvingt-cinq années, et l'autre au moins dix ans, on se doit de poursuivre cette citation inachevée, et ceci afin de faire connaitre aux citoyens de Québec, le travail gigantesque dont chaque membre de cet Hôpital s'acquitte, et d'une façon si désintéressée, tout particulièrement en temps d'épidémies !

Tout d'abord, soulignons M. l'Aumônier qui, par sa direction spirituelle et sa sympathie envers les patients, s'est créé de nombreux amis parmi eux. Le réconfort de la religion qu'il représente, aide beaucoup aux malades isolés pour un certain temps.

Le Dr Berchmans Paquet, surintendant et directeur médical de l'Hôpital Civique, se dépense depuis vingt-cinq ans, pour essayer d'enrayer les maladies contagieuses, par l'immunisation gratuite et la pratique de l'hygiène. Il ne récolte, la plupart du temps, comme fruits de son attention auprès de ses patients, que la satisfaction du devoir accompli !

La Révérende Mère Supérieure, technicienne en Laboratoire, en travaillant dans l'ombre, fait plus que sa part, afin que des traitements appropriés soient administrés à chaque malade; et ceci est déterminé par le résultat de toutes les analyses qu'elle doit effectuer, ce qui n'est pas une mince responsabilité !

Il y aurait beaucoup à dire sur les multiples fonctions accomplies par la Religieuse Hospitalière qui, en plus de la pharmacie, du secrétariat, de l'admission, reçoit aimablement les patients, et voit à ce que chacun reçoive les meilleurs soins !

La Directrice du Personnel mérite une mention toute spéciale ! Et je crois que ces Messieurs de l'Hôtel de Ville partagent mon opinion. Recevoir les demandes d'emploi, embaucher et maintenir un personnel adéquat, et dans cet hôpital encore plus qu'ailleurs, cette fonction n'est pas de tout repas, et entraine bien des soucis ! Et ce n'est qu'une de ses nombreuses attributions. De plus, il est incalculable, le nombre de personnes aux prises avec de nombreuses difficultés, à qui elle a tendu une main secourable ! Cette religieuse compréhensive, d'une patience et d'une bonté sans égales, est estimée de tous ceux qui la connaissent, tant dans l'enceinte de l'Hôpital Civique qu'en dehors de ces murs. Quand on a nommé Mère Ste-Eugénie, on a tout dit !

Votre opinion

Les autres religieuses, dans leur sphère respective, se donnent avec autant d'ardeur, tant dans les services d'administration, d'entretien de la chapelle, de la lingerie, et de la préparation des diètes pour les malades et l'alimentation des employés.

Il ne faudrait pas oublier, non plus, les laïques qui, par leur travail consciencieux, assurent également le bon fonctionnement de tous les services que nécessite cette maison d'importance primordiale ! Depuis plusieurs mois, particulièrement, l'épidémie de rougeole qui semble avoir élu domicile dans notre ville, fait que tout le personnel est débordé de travail; et pourtant, tout fonctionne sans que personne ne laisse voir l'épuisement qui est leur, à la fin d'une journée !

Lorsqu'il n'y a pas d'épidémie, on menace de fermer les portes de cet Hôpital, pourtant aussi nécessaire que les postes de pompiers, sous prétexte que son entretien devient trop onéreux pour la Cité. Eh bien ! Messieurs les échevins (pas tous, évidemment, mais je m'adresse à ceux qui ont toujours l'idée de blâmer l'administration), vous devez être satisfaits, car depuis plus de quatre mois, les revenus payés en grande partie par l'Assurance-Hospitalisation, ont dû faire tomber quelque peu vos arguments !

Payez-vous donc une bonne petite rougeole, afin d'aller constater sur place que le personnel n'est pas rétribué inutilement, et dans certains cas, trop peu, et du même coup, apprécier le dévouement de ce même personnel, dont un jour, un des vôtres, bénéficiera peut-être ! Lorsque le va-et-vient augmente, on a la bouche close, et personne ne l'ouvre, ne serait-ce que pour souligner le travail épuisant accompli par le personnel, ou pour admettre que ce Service de Santé est bien nécessaire. Sans doute, durant ces périodes de silence, prépare-t-on les prochaines critiques pour le moment où le nombre de patients sera moins imposant ! ...

Et, pour conclure, tout en revenant à l'épineuse question du déménagement du Département de Santé, les citoyens se demandent si on a seulement songé combien cette décision sera incommodante, particulièrement pour le personnel religieux, qui mérite tout de même qu'on ait la délicatesse de le consulter, avant de commencer à transporter les bureaux de la Santé auprès des **chambres des patients ?** Ne serait-ce pas une marque de reconnaissance et de déférence de la part de la Cité de Québec, après les trente-cinq années pendant lesquelles les Religieuses de la Charité n'ont compté ni leur temps, ni leur dévouement, pour servir la noble cause de la santé publique ?

Un groupe de citoyens, par Claude ROCHETTE.

La guerre des frontières

Nehru affirme : Vingt-six pays partagent (moralement) le point de vue de l'Inde

NOUVELLE-DELHI (PA) — Le premier ministre Nehru a déclaré au Parlement hier que 26 pays afro-asiatiques sur 60 ont accordé à l'Inde leur entier appui moral dans le conflit frontalier avec la Chine communiste.

Il a dit qu'il ne pourrait préciser combien de pays parmi les 26 ont qualifié la Chine communiste d'agresseur, mais il a mentionné la Malaisie, le Congo, l'Ethiopie, le Libéria et le Liban comme étant de ce nombre.

Répondant à un barrage de questions à l'ouverture d'une session d'urgence du Parlement devant durer cinq jours, le premier ministre Nehru a dit que peu importait qu'ils aient utilisé le terme agresseur, en faisant allusion à la Chine, en autant "qu'ils exprimaient l'opinion que nous étions dans nos droits".

M. Nehru n'a pas nommé les 26 pays qui sont sympathiques à l'Inde, mais il a dit que la grande majorité des dirigeants des 60 pays afro - asiatiques avaient répondu à une lettre qu'il leur avait fait parvenir exposant la cause de l'Inde.

Il a précisé que sept autres chefs d'Etat ont exprimé leur inquiétude et proposé diverses façons de résoudre le conflit pacifiquement, neuf ont fait part de leur sympathie, trois autres ne se sont pas compromis tandis que les 15 autres ne s'étaient pas donné la peine de répondre.

PERTES INDIENNES

Le ministre de la Défense, M. Y.B. Chavan, a révélé pour sa part que les pertes indiennes depuis le début de l'invasion chinoise, le 20 octobre, s'élèvent à 322 officiers et soldats tuées, 676 blessés et 4,296 portés disparus.

Il a ajouté que des réactés soviétiques Mig-21 sont sensés arrivés dans quelques jours, mais il a refusé de préciser le nombre. Ces appareils serviront principalement à entraîner des pilotes. Deux usines seront aménagées en Inde pour la fabrication d'avions du même type.

Les propositions soumises à la conférence de Colombo et des documents supplémentaires destinés à établir une base aux négociations frontalières sino-indiennes ont été déposés au Parlement en prévision du débat qui débute aujourd'hui.

La Chine rouge et le Népal sont d'accord

A qui appartient le mont Everest ?

PEKIN, (Reuter) — La Chine communiste et le Népal ont signé un accord délimitant les frontières communes aux deux pays. Mais le traité est à ce point ambigu qu'on ignore pour l'instant à qui "appartient" le mont Everest, haut de 29,000 pieds, le pic le plus élevé au monde.

L'entente signée hier comme appendice au traité de frontière de 1961 défini la position exacte de 79 indications frontalières permanentes posées l'an dernier.

L'accord original au sujet des frontières dit seulement que la ligne de démarcation "passe à travers" l'Everest et d'autres célèbres montagnes de l'Himalaya.

Tchang Kai-chek lance un appel à ses compatriotes

. . . préparons nous pour la guerre sacrée qui libèrera la Chine continentale . . .

TAIEPEI, Formose. — (P.A.) Le président de la Chine nationaliste, le généralissime Tchang Kai-chek, a lancé un appel à tous ses compatriotes les invitant à redoubler d'ardeur pour parvenir à l'objectif ultime, le renversement du gouvernement communiste de Pékin. ... .

"J'invite tous mes compatriotes à intensifier notre mobilisation spirituelle, à augmenter les moyens militaires dont nous disposons, et se préparer pour la guerre sacrée qui libèrera la Chine contientale."

JOURNEE DE LA LIBERTE

Le président Tchang Kai-chek a lancé son appel à l'occasion de la journée de la liberté qui commémore l'arrivée à Formose il y a 9 ans aujourd'hui de 14,000 Chinois faits prisonniers durant la guerre de Corée et qui ont préféré s'établir à Formose plutôt que de retourner en Chine continentale.

La France et l'Allemagne enterrent une rivalité vieille de deux siècles

PARIS, (Reuter) — La France et l'Allemagne de l'Ouest se sont officiellement engagées hier dans une nouvelle ère de relations amicales en signant un traité qui met fin à "une rivalité vieille de deux siècles" et qui stipule que les deux pays seront unis par des liens culturels, militaires et politiques plus étroits.

Le traité proclame que la "réconciliation du peuple allemand et du peuple français . . . constitue un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples".

Le traité a été signé par le président de Gaulle et le chancelier Conrad Adenauer de même que par leurs ministres des Affaires étrangères et de la Défense au Palais de l'Elysée, résidence officielle de M. de Gaulle.

La signature du traité a été suivie d'une chaude accolade des deux chefs d'Etat. Toutefois, selon des sources de l'Allemagne de l'Ouest, M. Adenauer avait prévenu de Gaulle au cours de la journée que l'opposition de la France à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne pourrait donner lieu à l'élection d'un gouvernement socialiste en Grande-Bretagne et que cela pourrait créer des problèmes sur le plan de la défense occidentale à cause des attitudes incertaines d'un tel gouvernement en cette matière.

REGIME DE CONSULTATION

La coopération politique poursuivie par les deux états dans ce traité tendra, y est-il dit, à coordonner constamment par des consultations fréquentes, la politique des deux pays.

Toutefois, des représentants de la France et de l'Allemagne de l'Ouest ont souligné que le but poursuivi par les deux pays n'est pas d'en arriver à une parfaite identité de politique sur le plan international.

Le traité prévoit des rencontres régulières entre les chefs de gouvernement, les ministres dont les responsabilités touchent aux matières abordées par le traité, les chefs de service et les principaux fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères.

MM. de Gaulle et Adenauer y soulignent la solidarité des deux peuples dans les domaines de la défense, de l'économie et de la culture.

Ils mentionnent également le rôle que la jeunesse devrait jouer dans le développement de l'amitié entre les deux peuples et reconnaissent qu'il est indispensable de renforcer la collaboration entre les deux pays, s'ils veulent réaliser leur aspiration commune qui est d'édifier une Europe unie.

LES RENCONTRES

Les dirigeants des deux ministères des Affaires étrangères se rencontreront alternativement tous les mois à Paris et à Bonn et discuteront affaires politiques, économiques et culturelles.

● . . . *Le traité ouvre grandes les portes d'un nouvel avenir pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe et, par la suite, pour le monde entier . . .*

Le traité précise que ces réunions ne dérangeront en rien le fonctionnement des organismes existants, notamment la commission culturelle franco-allemande. Au contraire, affirme-t-il, leur activité prendra de l'ampleur.

Le document énumère certains sujets sur lesquels porteront les consultations. Il mentionne les problèmes relatifs aux collectivités européennes et à la coopération politique européenne; les relations Est-Ouest tant sur le plan politique que sur le plan économique; de même que les questions abordées au sein de l'OTAN et des divers organismes internationaux auxquels participent les deux gouvernements.

Le traité prévoit que toute décision prise par l'un ou l'autre gouvernement en matière de politique étrangère sera communiquée aux quatre autres membres de la Communauté Economique Européenne, soit l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Dans les milieux gouvernementaux français on attache une importance considérable aux dispositions du traité en matière militaire. Il y est notamment question de tendre à l'élaboration de conceptions communes dans les affaires stratégiques et tactiques et de procéder à des échanges de personnel sur une échelle plus étendue.

Dans un bref discours qu'il a prononcé au cours de la cérémonie de la signature, qui n'a duré elle-même que cinq minutes, de Gaulle a déclaré que le traité "ouvre grandes les portes d'un nouvel avenir pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe et, par suite, pour le monde entier".

M. Adenauer a répondu: "Je n'ai rien à ajouter à chacune de vos paroles, qui correspondent à nos espoirs".

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

En mémoire de la mort de M. Gaitskell

Le Parlement britannique décidé d'ajourner ses travaux à aujourd'hui

LONDRES — (P.C.) — La Chambre des Communes, qui semble baigner dans une atmosphère de tristesse, a rendu hommage hier à M. Gaitskell et a créé un précédent en ajournant ses travaux au lendemain en l'honneur du chef de l'opposition décédé vendredi dernier.

Debout dans le silence de l'assemblée, le premier ministre Macmillan a déclaré que M .Gaitskell était doué de qualités qui en faisait une personnalité remarquable et le plaçaient à la hauteur des grandes figures du passé.

Mme Gaitskell, ses filles Julia, 24 ans, employée de la BBC, et Cresida, 20 ans, étudiante à Oxford, étaient là, dans la galerie des visiteurs.

Le Parlement s'est réuni hier après l'expiration du congé de Noël. On a procédé à l'ajournement après la période de questions d'une heure.

A une question du député travailliste indépendant Michael Fost, au sujet du Marché commun, M. Macmillan a répondu: "J'ai présumé, et je crois que nous étions en droit de présumer que cette question était sujette à négociation."

INSPECTIONS

Au sujet de l'offre faite récemment par le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev d'accepter trois inspections sur les essais nucléaires sous-terrains, M. Macmillan a déclaré:

"Bien que souvent auparavant nous ayons connu l'espoir, j'ai confiance que peut-être cette fois nous avancerons réellement vers la solution du problème des essais nucléaires."

Interrogé sur l'accord conclu le mois dernier entre lui et le président Kennedy au sujet des missiles Polaris, le premier ministre a déclaré qu'il serait plus opportun de traiter de cette question au cours d'un débat qui aura lieu le 31 janvier.

Mais, a-t-il dit, "c'est au gouvernement du jour que revient en dernier ressort le droit de recourir à l'une quelconque des armes d'un pays souverain."

Le premier ministre, en présentant la motion d'ajournement à la suite de la période habituelle de question, a expliqué qu'il savait que cette motion était conforme à l'attitude générale de la Chambre.

La tradition réservait l'ajournement de 24 heures à la manifestation officielle des sentiments de la Chambre au décès du premier ministre ou d'un ancien premier ministre. La dernière fois qu'un tel honneur a été accordé à un chef de l'opposition fut à la mort de Disraëli en 1881, mais il avait déjà été premier ministre.

Page 6 : autres nouvelles de l'étranger

Maintenant plusieurs portent des

FAUSSES DENTS

sans la moindre inquiétude

Mangez, parlez, riez ou éternuez sans la peur que vos fausses dents tombent, glissent ou vacillent. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Cette plaisante poudre est non gommeuse, non pâteuse, ne goûte pas et ne sent pas. Ne donne pas la nausée. Elle est alcaline (non acide). Enraye la senteur des dentiers (haleine des dents). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel pharmacie

GAGNEZ le GROS LOT du Carrousel Dansant

$150.00

$10.00 par jour accumulés quand le numéro choisi ne correspond pas, plus une SUPERBE SKODA (distribué par Simard Auto Enr.) et attribuée le 31 mars 1963,

et un appareil stéréo BLAUPUNKT, valeur de $359.00

Ecoutez CJLR de 3 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours, du lundi au samedi, radiodiffusé du restaurant le Brasier

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUEBEC Limitée

Nouveaux NYLONS CARROUSEL

en vente exclusivement chez Paquet 400 aiguilles avec hausse extensible en Ban lon, talons et bouts renforcés. Brun café, cacao, ambre et antracite 8½ à 11.

LA PAIRE **.79**

2 pour 1.50

Comptoir Carrousel l'entrée de la rue St-Joseph

COUPON-BONI

Découpez ce coupon il vous donne une chance additionnelle de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de bas Carrousel.

SOYONS PROPRIÉTAIRES DE NOS ENTREPRISES ET CONTRÔLONS-LES !

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

Comment se partage la ristourne *dans l'entreprise COOPERATIVE ?*

SUR LE PLAN PROVINCIAL LES FEDERATIONS REMETTENT LA RISTOURNE AUX MAGASINS CO-OP

La Fédération des MAGASINS CO-OP de la Province de Québec groupe le pouvoir d'achats de tous les MAGASINS CO-OP de la Province. Ceci permet à la FEDERATION de commander des quantités énormes de marchandises auprès des manufacturiers, et d'obtenir par ce fait les prix les plus bas. Ces marchandises sont revendues aux MAGASINS CO-OP avec une légère majoration. A la fin de chaque année un bilan est établi et les trop-perçus d'opération RISTOURNE sont remis aux MAGASINS CO-OP en proportion de leurs achats.

CO-OP

Spéciaux en vigueur du 23 au 26 janvier.

Gérant : M. Dosithé Régnier

Vue partielle de l'étalage du **Magasin CO-OP L'Abeille, 62, rue St-Ambroise, Loretteville**

Le Magasin CO-OP de Loretteville qui atteindra près de ½ million d'affaires pour l'exercice 1962-63 est co-propriétaire de LA FEDERATION et a partagé avec les autres MAGASINS CO-OP de la Province de Québec, une RISTOURNE de $129,165.00.

Un autre exemple d'efficacité économique

Nescafé 6 oz. **.89**

CRINO Lait instantané 3 lbs **.83**

AJAX 14oz. **2/.39**

PAPIER DE TOILETTE SOFT-RITE blanc ou couleur **4 rouleaux .53**

POULE FRAICHE éviscérée CAT. "A" 2 à 4 lbs **.29 la livre**

SAUCISSE FUMEE lb 45¢

PETITS POISSONS 2 lbs. .29

Les item annoncés sont de marque C. C. S. pour les régions du Lac-St-Jean.

Soupes LIPTON poulet et nouilles, tomates et légumes. Recevez un certificat de 1.25 en envoyant vos enveloppes de soupe **8/.95**

Shortening JEWELL 3 lbs. .85

GRATIS! une boite de SAUCE A HOT CHICKEN 15 oz. avec l'achat de 2 BOITES de POULET ESTA 7 oz. le tout **.75**

RAGOUT de boulettes CORDON BLEU "Médaille d'Or" 20 oz	49¢
OXO liquide, 8 oz	89¢
MARGARINE SOLO, 2 lbs	49¢
SOUPE aux légumes **CO-OP,** 10 oz	5/59¢
FEVES JAUNES coupées **CO-OP,** 20 oz	3/47¢
TOMATES CO-OP qualité choix, 28 oz	2/41¢
BLE D'INDE en crème HARMONIE, qualité choix, 20 oz	2/29¢
PECHES demies **CO-OP,** 28 oz	35¢
OLIVES farcies CORONATION Manz., 16 oz	59¢
FACE-ELLE, boite 200's	3/49¢
PAPIER ciré RAPRITE, 100'	29¢
PATE A DENTS Pepsodent, format rég.	2/59¢
EXTRA format géant, .08 de moins	81¢

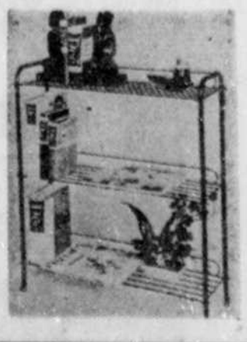

EN SPECIAL !

TABLE ETAGERE

A LIVRES ET A JOURNAUX

prix rég. 10.95 SPECIAL CO-OP **6.95**

En spécial à votre MAGASIN CO-OP meuble de Québec et de Kénogami ainsi qu'à votre MAGASIN CO-OP de votre localité.

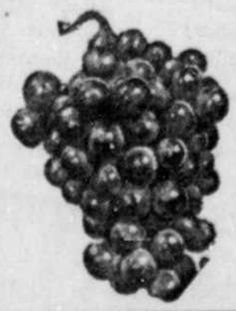

RAISIN ROUGE EMPEREUR 2 lbs . 29

CHAMPIGNONS FRAIS ½ lb .29

ECHALOTES 3 pqts .25

L'INTERDICTION DES ESSAIS NUCLEAIRES

Les ambassadeurs ne soufflent mot sur la conférence de quatre heures

Les débats reprennent cet après-midi

WASHINGTON, (PA) — Les négociateurs de l'Est et de l'Ouest se sont entretenus hier pendant près de quatre heures, à l'ouverture d'une nouvelle phase des pourparlers en vue d'en arriver à une entente interdisant l'essai des armes nucléaires. Les résultats de cette séance n'ont pas été révélés.

Un délégué soviétique, M. Nikolai Federenko, a seulement déclaré aux journalistes que les pourparlers reprendraient cet après-midi à 3 heures.

Des représentants américains, britanniques et soviétiques participent aux entretiens.

L'ambassadeur de la Grande-Bretagne, sir David Ormsby Gore, a également refusé de lever le voile sur la séance qui s'est prolongée pendant trois heures, 50 minutes au département d'Etat. Il a expliqué que les négociateurs étaient convenu de ne pas faire de commentaires.

Le conseiller du président en matière de science, M. Jérôme B. Wiesner, avait déclaré avant la rencontre qu'il croyait que les deux parties se trouvaient "à portée de tir" d'une entente pour bannir les essais d'armes atomiques. M. Wiesner a fait cette prédiction au cours d'une interview radiophonique.

L'absence du délégué français suscite quelques difficultés à la conférence de Luxembourg

LUXEMBOURG (Reuters) -- La France continue de s'opposer à l'adhésion de la Grande-Bretagne au bourg sur cette question a poursuivi ses travaux en dépit de l'absence des délégués français à deux séances.

Un porte-parole de la délégation britannique a cependant déclaré que les négociations progressaient d'une façon satisfaisante. La conférence de Luxembourg a été convoquée pour étudier la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun tandis que la conférence de Luxembourg au pool charbon-acier, une des principales structures du Marché commun.

La France a décidé de ne plus participer aux conférences de la CEE sur la question "anglaise" avant la conférence des six ministres des Affaires étrangères à Bruxelles où les Cinq étudieront les objections de la France.

Les observateurs de la capitale belge ont noté que les "Cinq" ont été incapables de s'entendre sur une question relativement simple en l'absence du délégué français. Ceci illustre bien la force que peut prendre l'opposition française. Les Six pays membres doivent tous être d'accord pour qu'un nouveau membre soit admis dans leurs rangs.

Un "bilan"

Entre-temps, à Bruxelles, le comité directeur de la CEE a fait savoir qu'il est prêt à publier un "bilan" des négociations entre les Six et l'Angleterre. Cette déclaration a été lieux comme une tentative d'interprétée dans certains milieux comme une tentative d'interprétée dans certains mirigée contre l'opposition de la France qui soutient que l'Angleterre n'est pas encore prête à adhérer au Marché commun.

Les dirigeants du Marché commun commentaient les rapports en provenance de Paris selon lesquels le chancelier Adenauer aurait proposé au président de Gaulle de dresser le "bilan des négociations.

A Luxembourg, le porte-parole britannique a dit que sa basant sur les décisions déjà prises par la France et les Cinq, la Grande-Bretagne était en mesure de signer une entente sur les façons de faire disparaître "certaines incompatibilités" et sur les "principes qui devraient inspirer la nouvelle politique tarifaire britannique sur l'acier".

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Congestion de la poitrine

Soulagez rapidement la congestion due aux rhumes de poitrine avec l'Onguent Mentholatum. Sa chaleur bienfaisante active la circulation locale, diminue la congestion et l'oppression.

Onguent Mentholatum calmant et bienfaisant

Le Canada s'est joint aux dix-sept pays qui demandent à l'URSS et aux E.-U. de s'entendre

PARIS (Reuters) — Des dirigeants politiques, de grands écrivains et d'autres personnalités venant de 17 pays, dont le Canada, ont demandé hier aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de s'entendre sur des mesures partielles menant au désarmement.

Ces mesures, approuvées au cours d'une conférence est-ouest de trois jours qui s'est terminée hier, demandent: un accord empêchant que les armes nucléaires soient fabriquées par d'autres pays que ceux qui en ont actuellement; l'établissement de zones démilitarisées contrôlées; des limites aux dépenses de défense; et un traité de non agression entre l'OTAN et les pays appartenant au pacte de Varsovie.

L'Angleterre souhaite la participation de la France et de la Chine

LONDRES (Reuters) — Un porte-parole du Foreign Office a manifesté l'espoir britannique de voir la France et la Chine communiste coopérer à une éventuelle entente sur l'interdiction des expériences nucléaires actuellement à l'étude entre Londres, Washington et Moscou.

Au cours de la conférence de presse quotidienne des Affaires étrangères britanniques, les journalistes ont interrogé le porte-parole au sujet de la déclaration faite hier par le ministre soviétique des Affaires étrangères selon laquelle la France soit conviée à signer, elle aussi, le traité envisagé.

Le diplomate britannique a répondu que Londres souhaite la participation de "tous les pays nucléaires en puissance".

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

Washington: Le sénateur **Wayne Morse** a dit que les armateurs du nord des Etats-Unis et les dockers finiront par accepter la formule de compromis établie par le Comité présidentiel qu'il dirige. La seule chose qui le préoccupe, c'est de savoir si les armateurs de l'Atlantique - sud et du golfe du Mexique et les syndicats de cette région accepteront les propositions soumises par son comité...

Londres: Un reporter du Daily Mail, **Brendan Mulholland**, a refusé de donner les noms de ceux qui lui ont transmis des renseignements sur une affaire d'espionnage en Grande - Bretagne. Le journaliste a dit au juge qui l'interrogeait, qu'il n'était pas disposé à donner le nom de la personne qui lui avait fourni des renseignements sur les fuites de secrets de l'amirauté dont la mise au jour a amené l'arrestation de **William Vassall.**

Devant ce refus, lord Radcliffe a dit qu'il prendrait plus tard, les mesures qu'il jugera nécessaire...

Le Caire: Les actionnaires de la compagnie du canal de Suez ont reçu la compensation promise par Nasser avec un an d'avance. Le régime nassérien a en effet effectué un versement de $11,400,000 liquidant aussi la dette qui devait être payée pour la fin de 1964. En 1956, Nasser, auquel les Etats-Unis avaient refusé une aide pour la construction du barrage d'Assouan, avait décrété la nationalisation et décidé que le barrage serait payé grâce aux bénéfices réalisés sur le transit des navires entre la Méditerranée et la mer Rouge...

New-York: La "Guile" des journaux de New-York annonce qu'elle se trouve dans l'obligation d'hypothéquer l'immeuble de son siège social pour continuer à verser des allocations à ses membres. Elle a d'autre part adopté une résolution invitant le secrétaire au Travail, **M. Willard Wirtz,** et les conciliateurs fédéraux, à faire pression pour que les typographes en grève et les journaux activent leurs négociations en vue d'arriver à un accord le plus rapidement possible...

"la simplicité même"

BISCUITS MÉLASSE-GINGEMBRE

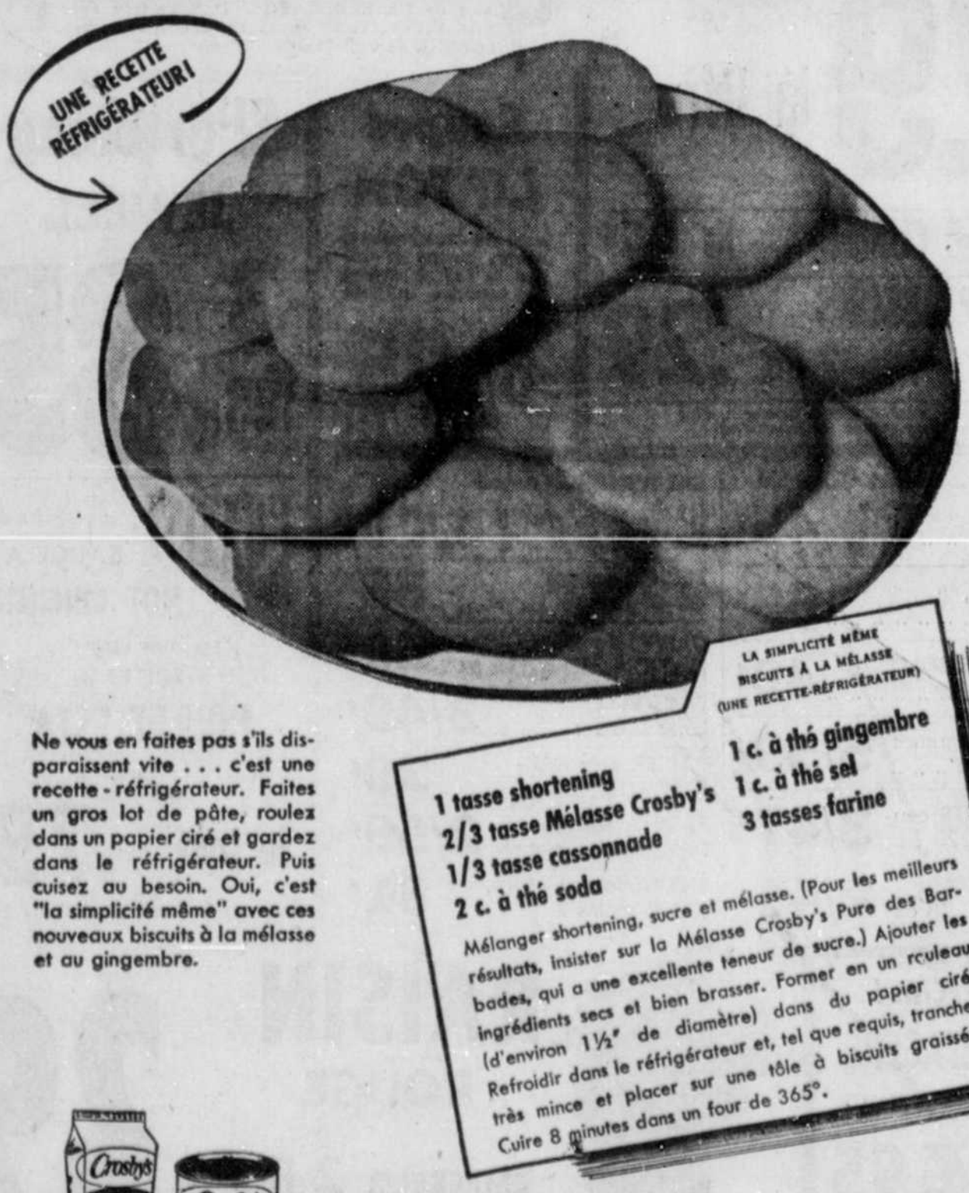

Ne vous en faites pas s'ils disparaissent vite . . . c'est une recette - réfrigérateur. Faites un gros lot de pâte, roulez dans un papier ciré et gardez dans le réfrigérateur. Puis cuisez au besoin. Oui, c'est "la simplicité même" avec ces nouveaux biscuits à la mélasse et au gingembre.

Pure... des Barbades

POUR EXCELLENTE TENEUR EN SUCRE

MEILLEURE POUR LA TABLE — MEILLEURE POUR LA CUISSON

600 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

STEINBERG

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGES A POUDING
CITRON, CHOCOLAT BETTY CROCKER
PAQUET 10 oz. 29¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SHORTENING
TOUTES-FINS MARQUE FLUFFO
2 PQTS 1 LB 64¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SPAGHETTI
No 4 ou RIGATONI No 29 LANCIA
GRAND PQT 2 lb. 41¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POUR LA CUISSON . . . Soupe, ragoût, sauce brune !
BOUILLON OXO
BOUTEILLE 8 oz. $1.00
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MAP-O-SPREAD
au caramel, carton spécial de marque Carrière
2 BTES 14 oz. 49¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CAFE INSTANTANE
NESCAFE — 20c DE RABAIS ! AU GOUT RICHE ET CORSE !
BOCAL FORMAT ECONOMIQUE $1.39
100% PUR !
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ANTI-GEL
REGULATEUR POUR TUYAU D'ESSENCE "PRIME"
2 BTES 4 oz. 58¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RELISH DE MAIS
OU SAUCE CHILI MARQUE McLARENS
Bouteille 12 oz. 35¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
JUS DE TOMATES
QUALITE DE FANTAISIE, CLARK
Achetez en quantité . . . Epargnez !
8 BOITES 20 oz $1.00 Assaisonné de sel !
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DENTIFRICE
AVEC G-L-70 MARQUE GLEEM
FORMAT GEANT 57¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POLI A CHAUSSURES
COULEURS DIVERSES MARQUE NUGGET
2 BTES 39¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS TI-COQ
AU CHOCOLAT 100% PUR DE MARQUE LIDO
24 BISCUITS en sac de cello 39¢
A LA GUIMAUVE !
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LACETS
DE 63", "SPORTWEAR" BLANC ou JAUNE !
4 PRES AU PQT 25¢
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATES DE POISSON
KITCHEN FRESH DE STEINBERG !
CHAQUE PAQUET 29¢
Nul après sam., le 26 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ALIMENTS pour BEBE
Divers . . . en purée nourrissante ! DE MARQUE GERBER
3 BOCAUX 4¾ oz. 39¢ LISSE ONCTUEUX
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB. OU PLUS)
POMMES
Fraîches, croquantes, TOUTE VARIETE, CLASSE de FANTAISIE
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCISSES
SAVOUREUSES LA BELLE FERMIERE
LA LIVRE pour seul. 69¢
Nul après sam., le 26 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NOURRITURE pour CHIEN
PEP — BOEUF, POULET ou FOIE ! 2c DE MOINS CHAQUE BOITE !
4 BOITES 15 oz. 45¢ (VALEUR ORD. 53c)
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB. (OU PLUS)
POMMES de TERRE
DE TABLE, LAVEES CLASSE No 1 culture canadienne !
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CORNED BEEF
MAIGRE, DESOSSE DE STEINBERG
TENDRE ! LA LB. 69¢
Nul après sam., le 26 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CIRE A PARQUETS
LIQUIDE, "CLAIRE" DE SUCCES 12c DE MOINS CHAQUE BOITE
BOITE DE 40 oz. $1.07 HEAVY DUTY !
STEINBERG
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB. (OU PLUS)
CAROTTES
LAVEES, NETTOYEES, fraîches, croquantes, CLASSE No 1
Nul après mar., le 29 jan.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POELE à FRIRE
DE 6½", EN FONTE (VALEUR ORD. $1.29) PRIX DE VENTE ! 88¢
Nul après sam., le 2 fév.

STEINBERG

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB. (OU PLUS)
OIGNONS
FRAIS, JAUNES CANADA No 1 GOUT PIQUANT !
Nul après mar., le 29 jan.

POUR DES METS VRAIMENT APPETISSANTS !

Valeur ordinaire de $1.29
PRIX DE VENTE !
USTENSILE de FONTE 88¢
PRE-APPRETE DE 6½"
41¢ de moins ! Prix ordinaire de $1.29
STEINBERG

Des milliers de dollars en certificats d'aliments seront décernés lors du nouveau

JEU COMPOSEZ "P-I-N-K-Y"

STEINBERG

GAGNEZ JUSQU'À $100 EN CERTIFICATS D'ALIMENTS

Participez au jeu COMPOSEZ P-I-N-K-Y . . . notez les instructions à droite. Vous pouvez vous procurer une carte du jeu P-I-N-K-Y à chacune de vos visites chez Steinberg. Les règlements du jeu sont inscrits sur chaque carte . . . un jeu captivant d'une durée de 8 semaines . . . des milliers de dollars en certificats d'aliments seront décernés . . . un jeu pour tous les membres de votre famille !

Vous pouvez gagner $25, $50, $75, ou $100 en certificats d'aliments et dépenser vos certificats comme vous l'entendrez à votre marché STEINBERG favori.

√ Procurez-vous une carte gratuite du jeu P-I-N-K-Y à chacune de vos visites chez Steinberg.

√ Trempez votre carte dans l'eau . . . attendez quelques secondes et une lettre apparaitra.

√ Collectionnez les 5 lettres qui forment le mot P-I-N-K-Y. Vous pouvez gagner des certificats d'aliments STEINBERG valant jusqu'à $100 !

√ Les gagnants doivent présenter leurs cartes au gérant de leur magasin qui leur posera une question facile !

√ Si, après avoir trempé votre carte, un astérisque apparait, vous gagnez 1500 timbres Pinky !

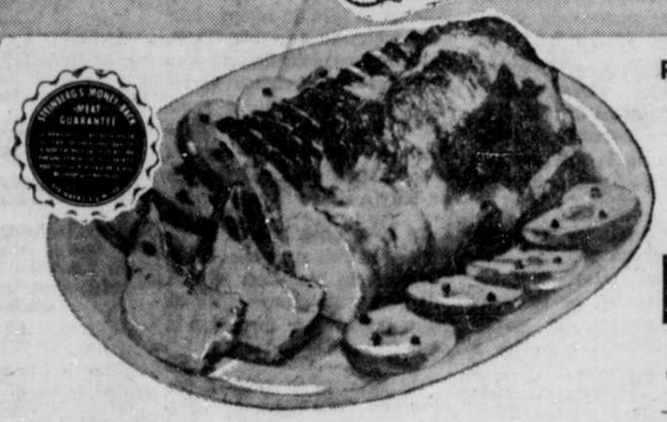

ROTIS DE PORC MAIGRE, TENDRE EN SANS PERTE !

Longe de Porc

BOUT des CÔTES 45¢ la lb.

(Poids moyen de 3 lb)

FLETAN TRANCHE

De choix, du centre ! A bas prix ! LA LB. **63¢**

Variez vos menus . . .

Viandes fraîches prêtes à servir !

JAMBON CUIT TRANCHE 55¢
MARQUE PREMIUM SWIFT — PQT 6 OZ.

BOLOGNE TRANCHE En pqt 16 oz 43¢
"QUALITE AVANT TOUT" HYGRADE

AGNEAU JEUNE, DE CHOIX

GIGOT D'AGNEAU

Entier ou demi ! La livre pour **59¢**

DANS LE PANIER !

CÔTELETTES

D'AGNEAU Des côtelettes seulement ! LB **33¢**

STEINBERG

VENTE à 10¢

Aubaines en aliments congelés !

FRAISES PURITY 3 Cont. 15 oz $1.00
ENTIERES, QUALITE DE FANTAISIE !

PATATES FRITES 2 Pqts 9 oz 29¢
DE MARQUE SOMERDALE

SPAGHETTI et SAUCE A la viande 45¢
PIAZZA TOMASSO EN PAQUET DE 11½ OZ.

PAIN DE VIANDE !

12¢ de moins ! Kam

Prêt à servir ! Boîte oblongue 12 oz **39¢**

FRAIS ET CROUSTILLANT !

Flocons de maïs

KELLOGG – 11¢ DE MOINS – **3** btes 16 oz **$1.00**

30¢ de RABAIS !

BISCUITS VALEUR DE 99c

Assortis, Leclerc

Grande boîte 3 lb **69¢**

SOUPE AUX LEGUMES OU

SOUPE aux TOMATES

Condensée, Clark **9** btes 10 oz **$1.00**

SAUCE EPICEE Pour poulet en bte de 7 oz 10¢
MARQUE PARAGON — EN SPECIAL !

TRANCHES de MARINADES Pot 16 oz 10¢
"DILL" MOUNTAIN CREST — 9c. DE MOINS !

CONCENTRE de TOMATES Boite 6 oz 10¢
MARQUE CORONATION — 5c. DE MOINS !

MAIS EN GRAIN YORK Boite 8 oz 10¢
QUALITE DE FANTAISIE — 3c. DE MOINS !

BETTERAVES EN DES Boite 20 oz 10¢
DE CHOIX, "IDEAL" — 2c. DE MOINS !

PATE DE FOIE GRAS Boite 3 oz 10¢
MARQUE PURITAN — 3c. DE MOINS !

CAROTTES TRANCHEES Boite 20 oz 10¢
DE CHOIX, SNYDER — 5c. DE MOINS !

MACARONI GATTUSO En paquet de 8 oz 10¢
SOUS FORME DE COUDE — 3c. DE MOINS !

POIS et CAROTTES De choix, boite 10 oz 10¢
MARQUE YORK — EN SPECIAL !

SAVON JERGENS En barre format bain 10¢
DOUX COMME UNE LOTION — 3c. DE MOINS !

SACS à LUNCH GUEST Pour 10¢
3c. DE MOINS ! — EN PAQUET DE 25

OUI, NOUS AVONS UNE BONNE QUANTITE DE

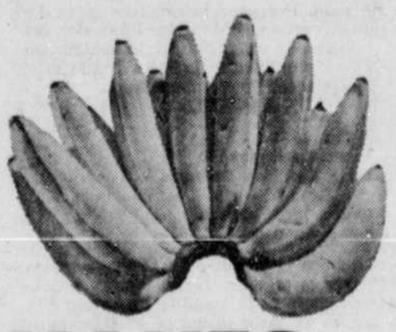

BANANES

FRAICHES, MURIES A POINT !
Très grosses, très nourrissantes !

2 lb. 33¢

Petites mains 2 lbs 29¢

PAMPLEMOUSSES FRAIS

Indian River... Les meilleurs de Floride ! Grosseur 56 — **10** EN SAC POLY. **59¢**

CELERI FRAIS PASCAL

Mûr et vert, No. 1 de Floride ! Grosseur 48 — **2** PIEDS POUR **19¢**

Quelle fraicheur . . . quelle saveur . . . les pâtisseries Steinberg !

GÂTEAUX ÉTAGE AU CHOCALAT 35¢

FRAIS DU FOUR ! 14c. DE MOINS !

TARTE aux ANANAS 49¢
CROUTE DE TARTE FEUILLETEE !

6c. DE RABAIS ! — LEGERS !

BEIGNES 12 au paquet **39¢**
Glacés, au miel

VRAIMENT FRAIS !

25 TIMBRES 'Pinky' Additionnels GRATIS . . . Aucun Coupon nécessaire !

Avec l'achat de l'une ou l'autre de ces pâtisseries Steinberg !

BRIOCHES aux FRUITS FRAICHES du FOUR Paquet de 12 brioches **29¢**

GATEAU FRAIS DES ANGES Pâte légère ! **39¢**

STEINBERG

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi le 26 janvier. Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

l'Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

A la Société d'études et de conférences

● Mme Jean Lesage avait accordé sa présidence d'honneur à une réunion qui groupa, hier après-midi, chez Kerhulu, les trois cercles québécois de la Société. Nous reconnaissons, sur la photographie prise à cette occasion, l'épouse du premier ministre, et Mlle Anne-Marie Dionne, sec.-gén. de la Société, à Montréal; M. Jean-Jacques Lefebvre, conservateur des archives judiciaires de Montréal, conférencier invité; Mme Antoine Roy, prés. du cercle du même nom, et Mme Guy Frégault, épouse du sous-ministre des Affaires culturelles.

Claude de Ramezay, les siens et leur Château !

(Par Françoise L. ROY)

Réunis pour la première fois hier, les trois cercles de Québec (un noyau parmi les 200 du Québec!) de la Société d'études et de conférences, étaient honorés hier par la présence de Mme Jean Lesage, et régalés d'une tranche d'histoire sur le joyau précieusement conservé que constitue, dans la métropole, le Château de Ramezay.

Autour de Claude de Ramezay, il fut question, avec noms et dates à l'appui, d'invasions, d'assauts, de sièges, d'assauts, d'envahisseurs, de redditions, d'expéditions et d'actions d'éclats en des régions diverses, prouvant éloquemment que "la vie était loin d'être statique pour les coloniaux du temps!".

M. Jean-Jacques Lefebvre écrivain, de la Société Royale et archiviste en chef de la cour Supérieure, à Montréal, prononça une causerie qui pourrait s'assimiler à un cours d'Histoire passionnant dans lequel nous nous serions volontiers attardés. Le mariage de Claude de Ramezay, qui amena son alliance avec l'une des grandes familles du temps (un temps où déjà passions et intérêts devaient être ménagés), nous valut une incursion-éclair dans la généalogie des "de la Ronde", généalogie à laquelle se rattachent des noms non oubliés, notamment celui du fameux écrivain Philippe Aubert de Gaspé.

Dans l'ensemble, les vingt années d'administration de Ramezay à Montréal furent heureuses, compte tenu du fait que la ville était alors régie par des gouvernements militaires de telle sorte que la simple vie civile, bourgeoise ou artisanale étaient peu de choses face aux intrigues d'un temps où les honneurs étaient tenus directement du roi. Le célèbre Château, plus que son administration encore, devait immortaliser le nom de Claude de Ramezay, qui mourut en 1724, en laissant une succession embarrassée.

Depuis, à travers les temps, le Château de Ramezay fut tour à tour le siège du gouvernement, des séances législatives, de l'Instruction publique, de l'Ecole Normale, de l'Université Laval (succursale des facultés de médecine et de droit). Récupéré par des bienfaiteurs anonymes, il est devenu une galerie remarquable, où voisinent portraits historiques, monnaies, armes à feu, miniatures précieuses, documents, etc. Déclaré en 1929 Monument d'intérêt public, le Château est depuis ce temps-là sous tutelle.

M. Lefebvre termina sa causerie en invitant les dames de la Société d'études et de conférences à ne pas manquer de s'attarder dans le vieux Château quand elles passeront par Montréal.

Mme Antoine Roy a souhaité la bienvenue à Mme Lesage, et présenté le conférencier; elle rappela aussi les buts de la Société d'études et de conférences, dont chaque cercle groupe de 8 à 14 dames, au service de la culture intellectuelle. Fondé il y a trente ans, la Société maintient depuis en éveil, moyennant des conférenciers de qualité, un réel intérêt pour la littérature, la philosophie, la musique et les arts.

Outre les présences déjà mentionnées, nous remarquions : Mme Jean-Paul Lessard, du Conseil des Arts; Mme G. Denizeau, épouse du Consul général de France; Mme Formery, épouse de l'Attaché culturel; Mme Guy Gagnon, attaché de presse de Mme Lesage; et les deux autres présidentes des cercles de notre ville, Mme Jacques Tremblay, et Mme Fabienne Gagnon.

CONSTIPATION ?

La constipation, même occasionnelle, alourdit rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir—effet demain matin.

Robol

UN VRAI SERVICE D'EXPERTS

NETTOYAGE DE TAPIS

SERVICE A DOMICILE
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI

529-4164

K-K Karpet-Kare CLEANING

Les plus grands spécialistes du TAPIS à Québec

E.R. & FILS LIMITÉE — Emilien Rochette et Fils Ltée

950 EST, RUE ST-VALLIER, QUEBEC. 529-4164

LA VIE SOCIALE

Le Lieutenant-Gouverneur et Madame Comtois ont reçu à dîner, mercredi soir à Bois de Coulonge, en l'honneur des membres du Conseil exécutif de la Province et de leurs épouses.

Le Lieutenant-Gouverneur et Madame Comtois ont reçu à un buffet, jeudi soir dernier, à Bois de Coulonge en l'honneur des aides de camp de la maison vice-royale et de leurs épouses.

Le lieutenant-Gouverneur et Madame Comtois, accompagnés du Lieutenant-Colonel Léon Côté, ADC, ont assisté à une messe d'action de Grâces en l'honneur de saint Pierre Julien Eymard, dimanche matin, au cénacle du Mont Thabor.

Accompagnée de sa fille, Mme John P. Halle, Mme Blanche P. Crépeau est retournée à Montréal après avoir assisté à l'ouverture de la session provinciale où son fils, Me Jean-Baptiste Crépeau, occupait le siège de député-élu Montréal-Mercier. Les voyageuses étaient inscrites au Château Frontenac.

Une femme énergique

OKLAHOMA CITY, (P.A.) — Mme Thacker, d'Oklahoma, est une femme de petite taille qui ne mesure pas plus que cinq pieds un pouce, et dont le poids ne dépasse pas 98 livres. Mais elle possède de l'énergie à revendre et cumule les fonctions dans un triple emploi de son temps.

Pour les enfants du voisinage, elle est connue comme la "dame fleuriste". Avec ses camarades de l'université d'Oklahoma, elle devient l'étudiante Mabel Thacker, alors que pour les membres de l'église méthodiste, à la chapelle McKee, elle est "le pasteur".

Mme Thacker explique que ces trois titres différents lui viennent à la suite "de la nécessité, de l'ambition, et de dispositions personnelles".

Le mari de Mme Thacker était un pasteur méthodiste dans l'Oklahoma, y exerçant son ministère durant trente ans. Il mourut en 1943 alors qu'il était pasteur à Sattuck, dans l'Oklahoma, et Mme Thacker, elle-même un prédicateur licencié, remplaça son mari à cet endroit, pour le reste de l'année.

Un secret bien gardé

LONDRES, (P.A.) — La princesse Alexandra, cousine de la reine Elisabeth, vient de commander sa robe de noces, une création considérée comme la plus importante sur la scène de la mode londonienne.

La commande est allée à John Cavanagh, couturier de Londres, qui jusqu'ici n'avait pas tenu la vedette parmi les clientes royales. Si l'on en juge d'après la liste de prix généralement demandés par Cavanagh, cette robe est probablement évaluée à $1,000.00 environ. Mais le couturier refuse de révéler le prix, et il précise que le modèle sera tenu secret.

La princesse doit épouser M. Angus Ogilvy, un homme d'affaires, à l'abbaye de Westminster, le 24 avril.

Président d'honneur

● Le dixième bal annuel des Contingents Universitaires Laval se tiendra, cette année, sous la présidence d'honneur du Vice-maréchal de l'air H. M. Carscallen, DFC, CD, AWS, chef d'état-major du Commandement de l'entraînement aérien. Le Vice-maréchal de l'air Carscallen est une personnalité éminente de nos forces armées au Canada. Il compte, en effet, vingt-neuf ans de services et il s'est distingué à plusieurs reprises au cours de sa longue carrière avec l'Aviation royale du Canada.

Une jeune Esquimaude écrit un conte pour enfants

La première oeuvre originale d'imagination écrite par une Esquimaude à l'intention des petits Esquimaux vient de paraître.

Leah Illauq, jeune fille de 23 ans de Pond Inlet, dans le nord de l'île Baffin, raconte une histoire fantaisiste de la même veine que les légendes de la mythologie esquimaude, à propos d'un ours polaire qui couve l'oeuf d'une sterne arctique étourdie. Lorsque l'oeuf éclot, un ourson polaire muni d'ailes sort de la coquille. Illustrée d'amusants dessins faits à la plume par l'auteur, la brochure sera distribuée aux petits Esquimaux du Nord.

"Cette brève histoire imaginaire est la première oeuvre qui, nous l'espérons, sera suivie de nombreuses autres écrites par les Esquimaux à leur intention, a déclaré le ministre du Nord canadien, l'honorable Walter Dinsdale. Ce conte est destiné à une fin sérieuse, car il comporte une nouvelle orthographe classique qui est effectivement un nouvel agencement de sons et de lettres qui sera d'usage courant chez les Esquimaux pour s'exprimer dans leur propre dialecte. Une fois que cette nouvelle orthographe aura été apprise, l'un des dialectes deviendra probablement la langue esquimaude classique d'usage courant."

Un spécialiste en linguistique, M. Raymond Gagné, a joué un rôle important dans la mise au point du système, en collaboration avec la Division du bien-être du ministère du Nord canadien.

Les sons dominants de la langue esquimaude sont représentés en lettres romaines, a expliqué M. Gagné, ce qui permet de supprimer les machines à écrire et les presses à copier en caractères syllabiques esquimaux. Les Esquimaux du Groenland seront également en mesure de comprendre assez bien le texte et nous comptons leur faire parvenir une certaine quantité d'exemplaires.

Mlle Illaug a acquis par elle-même la plus grande partie de son instruction; elle a toujours beaucoup aimé à lire et à écrire. Très jeune encore, elle a quitté Pond Inlet pour aller s'installer à Resolute, dans l'île Cornwallis, où elle persuada les résidants de lui permettre de travailler à titre d'auxiliaire de l'instituteur dans une école d'une seule pièce qui avait été construite par les gens de l'endroit. Elle travailla à l'école pendant près de trois ans. Elle est la fille du réputé chasseur esquimau Josephie Illauq, qui enseigne actuellement aux membres de l'Aviation royale canadienne la façon de construire des igloos aux quatre coins de l'Arctique, étape de leur apprentissage des moyens de survie.

En 1961, Leah arrivait à Ottawa et entrait au service de la Division du bien-être. Elle a fait partie du groupe d'Esquimaux choisis pour apprendre la nouvelle orthographe.

"Je l'ai étudiée pendant environ un mois avant de l'employer", a déclaré Leah, qui se servait auparavant de l'écriture syllabique de l'est de l'Arctique. "Cette orthographe est facile à comprendre et à utiliser."

Le conte de Lear est le premier d'une série de brochures originales projetées en vue d'aider les Esquimaux à apprendre la nouvelle orthographe classique.

Titre, en esquimau
"IMIROUTAILAKULUK NANUAALULLU"
(La petite sterne arctique et le gros ours polaire).

Horoscope

JEUDI 24 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous contentez pas de faire des promesses, mettez tout en oeuvre pour les réaliser. Les événements de la journée vous impressionneront fortement.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Les joies de la journée dépasseront vos espérances. Vous faites une rencontre inespérée. Le mouvement de la planète Venus augure une meilleure journée encore pour demain.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Même si votre curiosité semble embarrassante pour ceux qui ont à vous répondre, continuez de vous renseigner. Vous obtenez une faveur.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez de bon conseil et de bonne compagnie. Vos initiatives sont empreintes d'originalité. L'influence de la Lune l'emporte sur celle des autres planètes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les vibrations planétaires sont très fortes. Il en résultera un regain de vitalité pour les natifs de ce signe. Une journée qui fera sa marque dans le mois.

SI VOUS ETES NE UN 24 JANVIER

Vous êtes doué d'un sens pratique remarquable. Vous aimez converser avec des personnes dont les connaissances sont plus étendues que les vôtres. Il vous arrive occasionnellement de manquer de constance et de coordination.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Evitez la sévérité, avec les enfants aussi bien qu'avec les adultes. Vous exercez une influence grandissante sur un de vos proches. Soirée des plus gaies.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous aurez la tentation de vous replier sur vous-même, mais il faudra la surmonter à tout prix.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — On vous témoigne de la considération. Elargissez vos horizons en vous intéressant sincèrement à tout ce qui se passe autour de vous.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous contribuerez à refaire le moral d'une personne éprouvée. Votre programme sera grandement modifié par les imprévus.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les activités étrangères à votre programme vous compliqueront l'existence, pendant les prochaines quarante-huit heures.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Journée sous le signe du tact. Vous aurez des principes à défendre. Une personne se recommande à votre protection. Influence planétaires moyennes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez une expérience profitable. Une initiative qui ne vous a pas réussi s'avérera un succès pour quelqu'un d'autre. Bonne soirée.

Comment soulager les douleurs causées par un exercice trop violent ou un changement de température

Bien souvent, après avoir exercé des muscles restés inactifs pendant trop longtemps, ou quand la température change, il vous arrive de souffrir de douleurs musculaires ou articulaires. Un moyen rapide et digne de confiance pour soulager ces malaises pénibles, c'est de prendre de l'ASPIRIN*.

Deux ou trois comprimés ASPIRIN pris avec de l'eau vous procureront un soulagement rapide non seulement des douleurs rhumatismales et arthritiques, mais des douleurs causées par le lumbago, les névralgies et la sciatique. Vous vous sentirez donc vite mieux.

Une des raisons pour lesquelles ASPIRIN peut vous apporter ce soulagement rapide et doux, c'est son action de floconnement instantané. Grâce à cette action de floconnement instantané, ASPIRIN est prêt à agir instantanément!

Ne souffrez donc pas inutilement de douleurs arthritiques, musculaires et articulaires. Faites confiance à ASPIRIN et vous obtiendrez un soulagement vraiment rapide. Pour les meilleurs résultats, lisez le dépliant d'instructions à l'intérieur du paquet.

Assurez-vous d'obtenir de l'ASPIRIN véritable. Recherchez le paquet avec la croix Bayer.

*Marque déposée

LE COURRIER de LOUISE

UN CONSEIL S.V.P. — Si votre lettre n'exagère rien, vous menez vraiment une vie méritoire pour une adolescente. Dites-vous bien, toutefois, que pas un sacrifice n'est perdu ici-bas, que tous ceux que vous faites actuellement vous feront apprécier un avenir plus doux. S'entraîner toutes jeunes à l'oubli de soi devrait être le fait de toutes les jeunes filles qui sont heureuses plus tard, une fois mariées dans la mesure où elles savent se prodiguer pour la maisonnée. Il ne vous est pas interdit toutefois de penser à vous, et rien ne vous oblige plus à demeurer à la maison, d'une année à l'autre, que vos autres soeurs qui vont travailler en ville et se font de l'argent de poche. Elles devraient d'ailleurs vous en donner une fois de temps en temps pour compenser le fait que vous êtes liée à la maison, sans aucune compensation du genre, pendant qu'elles sont en mesure de s'acheter des toilettes et de sortir un peu librement. Je n'ose insister ici sur tout ce que vous racontez pour que vous ne soyez pas reconnue! Vous n'êtes pas la seule fille au monde dont les parents et les frères et soeurs abusent, croyez-moi. Au lieu de nourrir une révolte qui compromettra à la longue même votre santé et votre caractère, confiez-vous au curé, au médecin ou à toute autre personne de votre village susceptible d'avoir une certaine influence sur vos parents. Il n'y aurait certes rien de mal à patiner le soir quand vous avez passé la journée au service de vos frères et soeurs plus jeunes, et rien de mal non plus à aller au cinéma paroissial, à moins que vous ne soyez très éloignée dans les rangs, et que vos parents redoutent pour vous le trajet solitaire. Encore une fois, des personnes connaissant mieux que moi la situation vous seraient d'un plus grand secours. Et ne croyez pas trop à la télévision qui accommode bien les rêves mais rend de bien mauvais services à la réalité.

EVANGELINE. — Je crois que vous perdriez un temps fou à vouloir apprendre les danses actuelles, toute seule, dans un livre. Les acrobaties modernes voient à peine le jour, qu'elles sont déjà passées et remplacées par une autre. Faites de votre mieux en riant, comme tout le monde, vous n'aurez pas l'air plus fou que les autres et n'aurez dépensé ni temps, ni argent dans un livre que vous n'arriverez jamais, à comprendre toute seule, en théorie. Mieux vaut la pratique ou l'abstention.

ANGELICA. — C'est un genre de toilette que l'on subit par les autres, au moment d'une intervention chirurgicale seulement. Il serait dangereux et inutile de procéder autrement.

De la vitamine C pour la journée

Le jus de tomate est un des jus de fruits les mieux aimés au Canada. Il paraît quotidiennement au menu des restaurants. Dans bien des familles on en sert plusieurs fois la semaine. La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada nous rappelle que le jus de tomate est une excellente source de vitamine C (acide ascorbique) essentielle au maintien des tissus du corps humain. Un verre de 8 onces de ce jus de fruit fournit toute la vitamine C nécessaire pour la journée.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame-du-Cénacle
Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception
1073 ouest, rue St-Cyrille, Québec (6)

JANVIER

25 au 27 après le souper, jeunes filles, R. P. R.-M. Huot, o.p.
28 au 31 après le dîner, dames, R. P. Thomas Landry, o.p.
31 au 3 après le dîner, tertiaires de St-François, R. P. Franciscain.

Ces retraites commencent à 7 hres 45 du soir. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites, Téléphone : 683-0600 ou 527-1525.

Un duo savoureux !

TARTE AUX POMMES ET AUX CANNEBERGES

Une croûte de tarte non cuite de 9"

Garniture

1 tasse de sucre
3 c. à table de fécule de maïs
3 t. de pommes pelées et coupées en minces rondelles (3 pommes moy.)
1 t. de sauce aux canneberges SHIRRIFF
½ c. à thé de zeste de citron

Croûte supérieure

¾ tasse de farine tout-usage
¼ tasse de cassonade bien tassée
¼ c. à thé de cannelle
¼ tasse de beurre fondu

Faire chauffer le four à 450° F. Mélanger sucre, fécule de maïs et zeste de citron et mélanger légèrement avec les pommes et la sauce aux canneberges. Verser le tout dans une assiette à tarte recouverte de pâte. Préparer la croûte supérieure en réunissant tous les ingrédients jusqu'à ce que le mélange s'émiette. Répandre ces miettes sur la garniture. Faire cuire à 450° F. pendant 15 min.; baisser la chaleur du four à 350° F. et faire cuire pendant 30 minutes de plus. Servir la tarte froide telle quelle ou la servir à peine tiède avec de la crème glacée. Pour 6 personnes.

TARTE AU BUTTERSCOTCH ET AUX PACANES

Une croûte de tarte non cuite de 9"

1 paquet (4½ oz) de pouding à "coquille de saveur" SHIRRIFF au butterscotch
¼ tasse d'eau bouillante
½ tasse de crème sûre
½ tasse de cassonade
¾ tasse de sirop de maïs
2 oeufs, bien battus
1 tasse de pacanes

Faire chauffer le four à 375° F. Faire dissoudre la coquille de saveur dans ¼ de tasse d'eau bouillante; laisser refroidir. Mélanger la crème sûre, la poudre à pouding et la cassonade; ajouter le sirop de maïs, les oeufs et la coquille de saveur dissoute; incorporer les pacanes. Verser dans la croûte de tarte préparée et faire cuire 45 minutes. Pour 6 à 8 personnes.

Grandeurs 36 à 48

Marian Martin

De ligne amincissante, cette jolie robe droite se garnit d'une boucle à l'encolure.

Les manches se feront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9283 se vend grandeurs : 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Au Palais de Justice

Le juge Pettigrew décide qu'il y a matière à procès en rapport avec des troubles d'élections

(Par François Trépanier)

Le juge Achille Pettigrew de la Cour des Sessions de la Paix a décidé qu'il y a matière à procès dans le cas d'un cultivateur de 61 ans de Château-Richer, M. Pierre Huot et dans le cas de M. Clément Gravel, 39 ans accusé d'avoir déchargé une arme a feu sur M. Roland Roy, un journalier de 23 ans dans l'intention de mettre sa vie en danger.

Le juge Petttigrew a pris cette décision malgré les raisons données par les accusés disant qu'il ne lui appartenait pas de décider si un plaidoyer de culpabilité on non culpabilité devait être rendu à cause de sa juridiction de convaincre quatre québécois sant comprendre très bien pourquoi les accusés avaient tiré ajoutant même qu'il aurait probablement agi comme eux.

Les accusés furent poursuivis en justice à la suite des élections municipales qui eurent lieu le 15 mai dernier à Château-Richer. Le soir des élections, des intrus pénétrèrent sur la propriété de M. Gravel et mirent le feu à de vieux pneus entre la maison de M. Gravel et une petite grange. L'après-midi, M. Huot qui était candidat à la mairie avait reçu des téléphones de menaces. Lorsque les intrus furent aperçus sur la propriété de M. Huot, M. Gravel demandé au cas où il y aurait du trouble, sortit de la mason armé d'une carabine. Pour éloigner les jeunes apaches dont faisait partie M. Roy, M. Gravel tira deux coups de feu en l'air puis tira sur une automobile dans laquelle s'enfuyaient les jeunes maraudeurs. M. Gravel tira les derniers coups pour pouvoir ensuite retracer l'automobile.

Le juge Pettigrew a jugé bon de ne pas se prononcer sur les faits à cause de l'article du Code qui est invoqué par MM. Huot et Gravel en défense et sur lequel il ne croit pas avoir juridiction pour se prononcer. Cet article se lit comme suit: "Quiconque est en possession paisible d'une maison d'habitation ou d'un bien réel, comme celui qui lui prête main-forte ou agit sous son autorité, est fondé à employer la force pour en empêcher l'intrusion par qui que ce soit ou pour en éloigner un intrus s'il ne fait usage que de la force nécessaire.

Cet article du Code faisant de l'affaire une question de droit, comme juge de paix, le juge Pettigrew a décidé de renvoyer la cause devant les jurés.

Le boulanger accusé d'avoir endommagé les pommiers du juge Bernatchez est acquitté

Le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix a rendu, hier, un verdict de non culpabilité contre le boulanger qui était accusé d'avoir endommagé les arbres de la pommerie Bellevue, la propriété du juge Henri Bernatchez, de la Cour du Bien-Etre social.

Le juge Roy a prononcé un tel verdict disant que la version de l'accusé était très plausible et que devant la preuve un seul verdict pouvait être rendu.

Le juge Bernatchez avait déclaré qu'il avait surpris l'accusé non loin de la clôture qui entoure son verger. Trois petits garçons se trouvaient alors dans le verger et, selon le juge lançaient des pommes au boulanger.

Le boulanger avait dit de son côté qu'il se trouvait non loin de la clôture lorsque survint le juge mais en train d'appeler ses garçons et non pas de les encourager à voler des pommes.

Le boulanger avait arrêté sa voiture à cet endroit pour retirer certaines boites de gâteaux qui étaient au soleil dans son automobile. Après avoir retiré les boites, il s'était aperçu que ses garçons se trouvaient sur la pommerie du juge.

Les faux chèques ne rapportent que la prison

Un autre spécialiste des faux chèques a gagné la prison des Plaines, hier, cette fois pour deux mois.

Il s'agit d'un journalier de Coaticook qui avait réussi à convaincre quatre q uébécois qu'il avait de l'argent en banque.

Les quatre personnes sont Mlles Thérèse Desrosiers Monique Pagé, Gisèle Giguère et M. G. Godin. Les quatre chèques représentaient une somme de $662.

C'est le juge Paul Roy qui a imposé la sentence au jeune homme qui avait déjà eu des démêlés avec la justice.

2 mois pour vol d'automobile

Un journalier de 22 ans de Québec qui ne travaille pas depuis un an, s'est vu imposer hier, deux mois de prison par le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix après avoir admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé l'automobile de M. Yvon Gamache.

Le jeune journalier a comparu devant le juge Roy, décoré d'un magnifique oeil au beurre noir. La décoration était due à la générosité de M. Gamache qui surprit le jeune homme au moment du délit.

Le juge Roy n'a fait preuve que de sévérité, le jeune homme bénéficiant d'une sentence suspendue pour infraction militaire.

Le Barreau rend un dernier hommage à Me Taschereau Fortier

Les membres du Bareau se sont réunis, hier pour rendre un dernier hommage à leur confrère Me Taschereau Fortier, décédé la semaine dernière peu après avoir été nommé sous-ministre des affaires férérales provinciales.

Dans son adresse, le bâtonnier du Barreau, Me Paul Lebel a rappelé les faits saillants de la carrière de Me Fortier soulignant de façon particulière ses activités tant à l'université que dans la vie publique. "Travailleur infatiguable, doué d'une grande culture, Me Fortier fut un grand voyageur toujours avide de connaître et de se renseigner", a dit Me Lebel.

"Il était rendu au stage de grands serviteurs de l'Etat. Le premier ministre lui avait confié le poste de sous-ministre des Affaires fédérales et provinciales et il aurait sûrement été un des plus précieux collaborateurs du gouvernement de la province", a dit Me Lebel.

Au terme de la réunion, le Bareau a adopté à l'unanimité une résolution de sincères condoléances à l'adresse de Mme Fortier.

Caouette: du pain au lieu d'armes nucléaires au pays

OTTAWA — (P.C.) — Le député créditiste de Villeneuve, M. Réal Caouette, a trouvé une nouvelle tâche à proposer à l'Office national de développement économique dont la Chambre des Communes étudie la création. Il s'agit de lui faire "contrecarrer ces projets d'entreposage d'armes atomiques au Canada".

M. Caouette, qui avait ajourné le débat avant les fêtes, a trouvé le moyen de noter que durant la vacance parlementaire, il a tenu 42 assemblées avec le député libéral de St-Jean-Iberville - Napierville, M. Yvon Dupuis.

Il a dit que la loi sur l'Office national de développement doit être adoptée "le plus tôt possible". Au sujet des armes nucléaires, il a dit "...Au lieu d'organiser le pays qui ne contient que 18 millions de population, au lieu de l'organiser vers une guerre éventuelle et le diriger vers l'aménagement et l'entreposage des armes automatiques, nous devrions tous ensemble viser à la production du beurre et du pain et préparer nos effectifs pour distribuer de quoi manger aux populations de la terre..."

Se défendant de faire de la politique, et précisant qu'il pense à "l'avenir des générations futures", M. Caouette a répété le slogan créditiste sous une forme nouvelle, soit que "ce qui est moralement souhaitable, ce qu'il nous est permis de réaliser avec nos talents, de nos propres forces, au moyen de notre organisation sociale, tout cela doit être rendu financièrement possible".

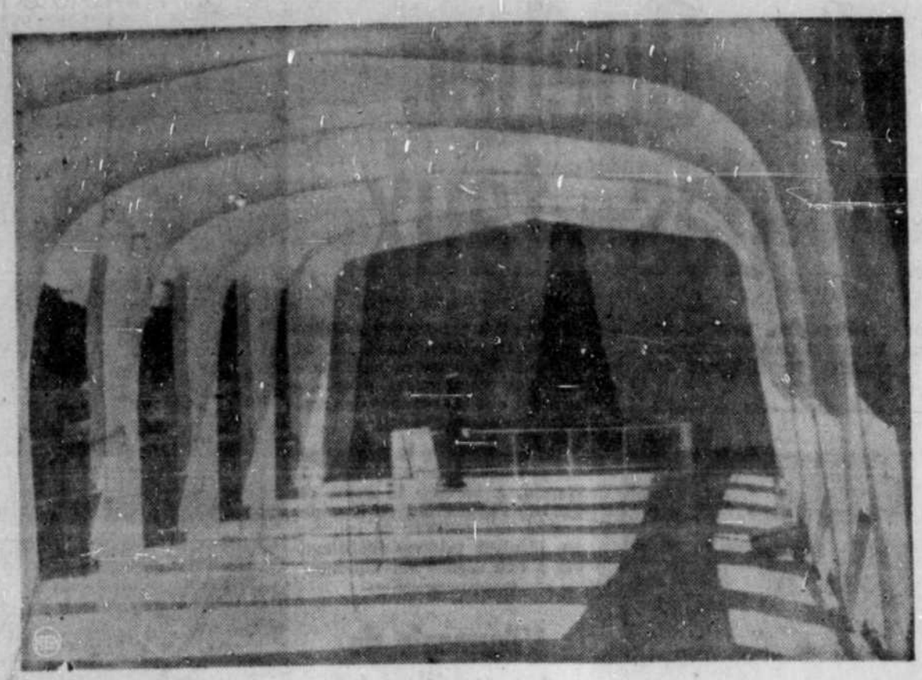

● PEARL HARBOR SE SOUVIENT. — Vingt-et-un ans après l'attaque-surprise des Japonais sur la base navale américaine de Pearl Harbor, aux îles Hawaï, un monument rappelle, muet, la sauvage attaque dont la flotte U.S.A. fut l'objet, le 7 décembre 1941 de la part d'avions de guerre nippons. Un soldat de la marine américaine monte ici la garde près du monument commémoratif bâti sur le pont du cuirassé "Arizona" qui gît encore, en rade de Pearl Harbor. (Téléphoto: NEA).

Le député Cox serait le jouet du communisme international

KITCHENER, (PC) — L'ancien ambassadeur de Cuba en Angleterre a déclaré hier que M. Cedrix Cox, député néo-démocrate dont le voyage à Cuba a suscité une vive controverse au sein même de son parti, était le jouet du communisme international.

M. Sergio Rojas a ajouté que si M. Cox "n'était pas communiste, on pouvait alors le classer dans la catégorie des gens que Lenine appelait les idiots utiles".

M. Cox, député à l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, a été l'objet de vives critiques au sein même de son parti pour s'être rendu à Cuba aux frais du gouvernement Castro. Il est revenu samedi dernier à Vancouver.

M. Cox aurait dit que 95 pour cent de la pupulation cubaine appuie Castro et "est très heureuse".

M. Rojas, qui s'est dissocié du régime castriste alors qu'il était ambassadeur de son pays à Londres, a déclaré lors d'une entrevue:

"M. Cox devrait visiter quelques-uns des 300,000 exilés cubains en Floride et leur demander pourquoi les Cubains sont prêts à risquer leur vie pour quitter une île que Castro a transformée en un vaste camp de concentration.

"S'il est si certain que 95 pour cent des Cubains appuient le régime castriste, pourquoi n'a-t-il pas demandé à Castro de convoquer des élections libres? Alors il serait en mesure de faire la part des choses".

M. Rojas, qui est maintenant installé en Allemagne de l'Ouest, devait adresser la parole hier soir devant le Sales and Advertising Club de Kitchener-Waterloo.

LES ECHECS

No 989

COURTMETRAGE

Ce court métrage joué aux dernières Olympiades de Varna prouve que même les joueurs experts ne sont pas à l'abri des bévues élémentaires.

Défense Sicilienne: 1 é4, ç5; 2 Cf3, Cf6; 3 Cç3, d5; 4 çxd5, Cxd5; 5 Fb5†, Cç6; 6 Cxd5, Dxd5; 7 d4, é6; 8 0-0, çxd4; 9 Dxd4, Dxb5; 10 Aban.

Souhation à nos amateurs locaux qui commenceront leur tournoi, ce soir, le moins possible d'accident de ce genre.

N. 220163 — P.-H. NADEAU.

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Participez à nos tirages: Gagnez 50,000 TIMBRES Gold Star PAR SEMAINE

Votre Marchand "GEM" vous remettra les coupons de participation

Ecoutez CFCM-TV chaque mercredi soir 10.25 hres pour connaître le gagnant "La gagnante de la semaine dernière était madame Antoine Lévesque, 603, 3e Rue, Limoilou"

GEM "Roi des bas Prix"

Gros POULET 3 à 4 lbs FRAIS, CAT. "A" VIDE, PRET A CUIRE 39¢ lb REDUCTION .14

POMMES McINTOSH QUEBEC 5 lbs 35¢ QUALITE FANTAISIE ROUGES ET JUTEUSES REDUCTION .14

Bacon TRANCHE, SANS COUENNE Maple Leaf POT 1 LB 69¢ REDUCTION .22

Boudin FRAIS, ECONOMIQUE Bilopage LB 35¢ REDUCTION .08 PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 JANV.

CAROTTES SAC 5 LBS 33¢ Québec No 1, lavées, tendres, délicieuses — REDUCTION .16

RADIS 2 SACS 8 OZ 15¢ Frais importés No 1, croustillants — REDUCTION .10

"ALL" DETERGENT 1 LB 9 OZ. BTE 49¢ CONCENTRE .08 DE RABAIS REDUCTION .10

SPECIAUX A $1.00
MARGARINE "SOLO" 4 POTS 1 LB 1.00 REDUCTION .06
POIS VERTS IDEAL, CHOIX, No 4 6 BTES 20 OZ. 1.00 REDUCTION .17
SOUPES LIPTON POULET-NOUILLES OU TOMATES-LEGUMES 8 ENV. 1.00 REDUCTION .08
SARDINES BRUNSWICK A L'HUILE 10 BTES 1.00 REDUCTION .10

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona, Ste-Marie de Beauce.

CAFE INSTANTANE Maxwell House JARRE 6 OZ 93¢ REDUCTION .22 .10 DE RABAIS

FEVES au LARD SAUCE TOMATES CLARK 2 BOITES 20 OZ 43¢ REDUCTION .02

FEVES au LARD SAUCE TOMATES CLARK 2 BOITES 28 OZ 59¢ REDUCTION .63

MELANGE à GATEAUX Duncan Hines SERIE EARLY AMERICAN CHOIX DE 6 SAVEURS 2 PQTS 79¢ REDUCTION .11

JUS POMMES BRIGHT BOITE 48 OZ 29¢ REDUCTION .02

RIZ DAINTY GRAINS COURTS BOITE 2 LBS 37¢ REDUCTION .02

SEL WINDSOR A GLACE BOITE 20 LBS 75¢ REDUCTION .04

SAVON DE TOILETTE Palmolive SAC 10 barres FORMAT REG. 99¢ REDUCTION .24

AJAX NETTOYEUR MODERNE 2 BTES GEANTES 49¢ .04 de rabais REDUCTION .10

Aubaine! GEM "Roi des bas Prix" 300 TIMBRES Gold Star supplémentaires cette semaine

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de 5 LBS OIGNONS — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de HYGRADE SMOKED MEAT 2 CELLOS 2 OZ 58¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de CISEAUX DE COUTURIERE LONGUEUR 8 POUCES BONNE QUALITE, LA PAIRE 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de PEPSODENT PATE A DENTS 2 FORMATS REG. 59¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de SIMARD TARTE AUX POMMES QUALITE CHA. 55¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de OEUFS FRAIS CAT. "A" GROS BOITE 1 DOUZ. 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de FORTUNA ANANAS TRANCHES 2 BOITES 20 OZ 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de BRYLCREEM AVEC PEIGNE GROS TUBE 73¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de CHRISTIE BISCUITS SODA PREMIUM BOITE 1 LB 39¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — Avec ce coupon et l'achat de SUGAR CRISP CEREALES SUCREES 2 BOITES 8½ 64¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 26 JANVIER 1963

Les camionneurs du Québec veulent une hausse des taux

MONTREAL (PC) — Les camionneurs de la province de Québec ont demandé à la régie québecoise des transports d'autoriser une hausse des taux sur les expéditions interprovinciales.

Les routiers, représentés par le Bureau des tarifs de l'industrie du transport routier, ont soutenu qu'une augmentation de 10 pour cent des taux est nécessaire pour éviter d'opérer à perte avec des chargements de 2,000 à 20,000 livres.

Le comptable du Bureau des tarifs de l'industrie du transport routier, M. H. Robinson, a dit que les 24 sociétés qu'il représente subiraient une perte de revenus s'élevant en moyenne à 2.5 pour cent en ce qui a trait à leurs opérations interprovinciales si la hausse réclamée n'est pas autorisée et que le profit net découlant des exploitations ne s'élèvera qu'à 1.4 pour cent si la hausse réclamée est autorisée.

Néanmoins, neuf sociétés de transport se sont opposées à la requête en alléguant que les chiffres fournis par les routiers étaient trop pessimistes. Ils ont réclamé des preuves justificatives plus nombreuses pour démontrer que les revenus des routiers sont insuffisants.

Le président de la Régie québecoise des transports, M. J. J. Harold, a accepté le point de vue de l'opposition et il a demandé aux routiers de soumettre d'autres preuves justificatives à une séance subséquente.

● UN DEBUT FORT ENCHANTEUR. — Tout n'est qu'enchantement sur cette photo . . . le décor féerique, le ravissant souriré de la jeune mariée gracieusement assise sur un petit traîneau de contes de fées . . . que tire un prince charmant, son mari. Si ce dernier démontre toujours autant d'imagination durant leur vie conjugale, la jeune femme n'a pas fini de goûter des moments bien charmants bien que pas très usités. La scène se passe en Angleterre. — (Photo U.P.I.)

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

L'Harmonie de Loretteville n'a pas appuyé CJLR-TV

Le Conseil d'administration de l'Harmonie de Loretteville n'a jamais donné son appui au projet CJLR-TV et il n'a jamais autorisé qui que ce soit à se servir du nom de l'Harmonie de Loretteville pour favoriser l'approbation de ce projet.

Notre nom a pourtant paru dernièrement dans le journal "Le Devoir", de Montréal, ainsi que dans "L'Action" de Québec, à côté d'autres noms qui composent la liste des 125 associations qui auraient appuyé, lit-on dans ces mêmes journaux, la demande du groupe Jacques Laroche pour l'établissement d'un autre poste de télévision privée à Québec.

Nous espérons que votre journal informera le public de ce fait regrettable.

L'Harmonie St-Ambroise
de Loretteville, Inc.
Victor Falardeau, secrétaire

TERREAU & RACINE LTEE REÇOIT LES DUCHESSES

● Les autorités de la maison Terreau & Racine Ltée ont reçu ces jours derniers les duchesses du Carnaval 1963 et, en coopération avec la maison Ed. Ruel Ltée, de Lévis, ont offert à chacune d'elle une pratique malle de voyage. Sur la photo ci-dessus, prise à cette occasion, nous voyons, en plus des 7 duchesses M. Joseph Racine, président de Terreau & Racine Ltée, M. Ed. Ruel, de Ed. Ruel Ltée, et Mme Aline Samson, dame de compagnie des duchesses. (**)
(Photo L'ACTION, Marcel Laforce)

Pas de grève perlée chez les employés des postes

OTTAWA (P.C.) — En dépit d'un vote unanime en faveur d'un ralentissement du travail afin d'appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire, l'Association des employés des postes n'a pas l'intention pour le moment de déclencher une grève perlée.

Voilà ce qui se dégage de la déclaration du président de l'Association M. Les Hood après le dépouillement d'up scrutin tenu à l'échelle nationale. L'Association compte 10,326 membres.

Les résultats finals indiquent 7,345 voix en faveur d'un ralentissement du travail, 583 voix contre et 11 bulletins annulés. M. Hood a ajouté que les négociations entamés avec le ministre des Finances progressent d'une façon satisfaisante.

Guy Frégault et notre patrimoine culturel

Au cours d'une causerie sur notre patrimoine culturel, M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de l'Etat du Québec, a déclaré que les arts chez nous doivent prendre, au sein de nos préoccupations, une place semblable à celle que nous avons accepté d'attribuer à la santé, à l'éducation et au bien-être.

M. Frégault qui parlait devant les membres du Centre culturel de l'Association des Fonctionnaires du gouvernement du Québec, a précisé qu'il est aujourd'hui "indispensable de mobiliser les énergies de la communauté nationale".

Notre souci, dit-il, ne doit pas être tellement de juger des dimensions de notre patrimoine culturel comme de s'inquiéter de le transmettre plus riche aux générations qui viennent et qui nous jugeront.

Les principaux éléments d'une civilisation peuvent se réduire au nombre de six: les genres de vie, les techniques et l'outillage, la structure économique et sociale, l'organisation politique, la religion et la vie intellectuelle et artistique.

Sans s'attacher à faire l'inventaire de notre patrimoine culturel littéraire, certaines oeuvres ont une signification plus que régionale, dit-il.

Il a également de bons peintres, de bons sculpteurs, de bons graveurs et de bons musiciens mais le théâtre ne parait cependant avoir atteint, dans la création dramatique, le niveau d'excellence auquel il s'est hissé dans l'interprétation.

"Une oeuvre de culture naît de la collaboration de son auteur et de la société à laquelle celui-ci appartient. Aussi, une société mal préparée à recevoir l'impulsion d'une découverte ou d'une création peut les tuer dans l'oeuf".

A preuve, il rappelait les découvertes d'un médecin périgourdin, du nom de Rey, qui avait trouvé l'essentiel de la loi de Lavoisier, père de la Chimie moderne, 150 ans avant lui, alors que la société n'était pas encore prête à ces découvertes et n'avait donc pas fait aucun cas de ces découvertes à cause d'une mauvaise préparation à ces révélations.

Au cours de sa causerie, le conférencier a rappelé que nos artistes et nos écrivains ont, dans l'ensemble, élaboré leurs oeuvres en réaction contre celles de leurs prédécesseurs et, souvent de se rappeler qu'ils en ont eus.

Au nombre des invités d'honneurs, on remarquait M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles; M. Paul Lessard président du comité culturel des Employés civils du Québec; M. Pierre Delean, maitre de cérémonie, et le Dr Paul-E. Auger, sous-ministre des Richesses naturelles.

R. G.

Statistiques sur les films

MONTREAL. — (C.C.C.) — Des statistiques publiées par l'Office national des Techniques de diffusion montrent que 50.8 p.c. des films présentés en première vision à Montréal en 1962 venaient des Etats-Unis et d'Angleterre, comparativement à 54.9 p.c. en 1961, et que le nombre des films français était de 24.7 p.c. comparativement à 20.5 p.c. l'année précédente.

Des 417 films présentés en 1962, 4.5 p.c. sont considérés par l'Office comme des chefs-d'oeuvre ou des films remarquables, comparativement à 6.3 p.c. l'année précédente. Par ailleurs, 30 p.c. ont été classés comme bons, comparativement à 23.7 p.c. en 1961. Le nombre des films "moyens" en 1962 fut de 46 p.c., alors qu'il était de 48.9 p.c. en 1961, et celui des films "pauvres" fut de 19.4 p. c. en 1962 comparativement à 21.1 p.c. en 1961.

Quant à la valeur normale de ces films, 9.1 p.c. ont reçu la cote morale "pour tous", comparativement à 5.8 p.c. en 1961; 15.8 p.c. la cote "pour adultes et adolescents" (1961 : 20.7 p.c.), 31.4 p.c. la cote "pour adultes" (1961 : 33.7 p.c.), 30.2 p.c. la cote "pour adultes avec réserves" (1961 : 29.5 p.c.), 10.3 p.c. la cote "à déconseiller" (1961 : 8.6 p.c.), 3.1 p.c. la cote "à proscrire" (1961 : 1.5 p.c.)

Victimes du feu

MONTREAL (P.C.) — Deux enfants ont perdu la vie dans un incendie qui a ravagé une série de maisons de trois étages dans l'est de la métropole.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

QUEBEC-CITE	
Pageot, Jean-Marie, 299, St-Vallier, Ouest	Taverne
Bouchard, Roméo, 501, 3e Rue	Epicerie
Auclair, Métivio, 341 de la Canardière	Taverne
Gagnon, Clermont, 2250, boul. Ste-Anne	Hôtel Motel Salle à manger Bar
Vaillancourt, Louisette, 56, Côte de la Montagne	Salle à manger
Cloutier, Charles, 795, rue St-Patrice	Epicerie
QUEBEC-COMTE	
Turgeon, Aimé, 3001, boul. Laurier, Ste-Foy	Salle à manger Bar comptoir Bar salon
Vézina, Mme Marcelle, 137, rue Racine, Loretteville	Salle à manger Bar salon
Whalen, Albert, 685, Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides	Epicerie
MONTMORENCY	
Maranda, Raymond, 10346, Royale, Ste-Anne de Beaupré	Epicerie
Couillard, Mme Armand, 10009, Royale, Ste-Anne de Beaupré	Hôtel Restaurant
Fortin, Albani, 10306, Royale, Ste-Anne de Beaupré	Epicerie
Gravel, Apollinaire, 9827, Royale, Ste-Anne de Beaupré	Epicerie
Verreault, Lucien, 10074, Royale, Ste-Anne de Beaupré	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

Régie des Alcools du Québec,
Bureau du greffier,
Case postale 2027,
Québec 2, Qué.

Le sedan 4 portes Meteor Custom, une autre des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

ON DEMANDE: Compagnon de voyage: sobre, silencieux, capable de plaire à famille aimant le plaisir——s'adresser à Mercury METEOR

Voyez pourquoi la Mercury METEOR est idéale pour la famille: NEUF MODÈLES GÉNÉREUX: Espace à revendre pour les passagers et les bagages; deux hardtops, dont un avec sièges baquet; quatre sedans, 2 ou 4 portes; trois wagonnettes, dont une avec panneaux latéraux simili-bois; au choix, moteur 6 cylindres économique ou deux fougueux V-8; trois transmissions nerveuses; intérieurs harmonisés; sièges avant rembourrés de caoutchouc-mousse; couvre-plancher sur toute la surface et garniture de toit en vinyle durable; plus, la souple suspension Mercury à joints amortisseurs. CARACTÉRISTIQUES QUI ASSURENT SA DURABILITÉ: vidanges d'huiles et graissages secondaires—tous les 6,000 milles; graissages des roulements des roues avant—tous les 24,000 milles; graissages importants du châssis—tous les 36,000 milles; changements du filtre à essence—tous les 36,000 milles; vidanges du radiateur—tous les 36,000 milles; système électrique durable; freins auto-réglables. GARANTIE TOTALE: 24,000 milles ou 24 mois. Consultez le vendeur Mercury. CHOIX COMPLET DE DISPOSITIFS FACULTATIFS: servo-direction, servo-freins, parebrise teinté, phares de recul, tableau de bord rembourré. Pour en connaître la liste complète, **consultez le vendeur Mercury.**

MERCURY EST SYNONYME DE HAUTE QUALITÉ

Certains des dispositifs mentionnés, les pneus à flancs blancs, phares de recul et les enjoliveurs de roues en métal brillant illustrés sont facultatifs moyennant supplément. Les chiffres mentionnés ne sont valables qu'en cas de conduite normale.

7614BF

Ford MERCURY

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES, INC.
34, rue St-Henri,
Lévis, P. Q.

MONTCALM AUTOMOBILES, INC.
901, 1ère Avenue,
Québec, P. Q.

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SAFE BUY

VENTE 43ème annuelle JANVIER

VOYEZ LES ÉCONOMIES SUR LES MARQUES FAMEUSES!

DOMINION

ECONOMIES SPECIALES

TOMATES DE CHOIX DOMINO Rég. 2/45c. ou (6 btes 20 oz. 1.00 — Rég. 2/37c.)	5	btes 28 oz.	1.00
SOUPES AUX POIS "Habitant" Rég. 2/39c. — SPECIAL	4	btes 28 oz.	75c
POIS "DEL MONTE" SURCHOIX. Rég. 21c. — SPECIAL	6	btes 15 oz.	1.00
KETCHUP aux TOMATES "Heinz" — Epargnez 5c. — SPECIAL	2	bout. 11 oz.	49c
POULET DESOSSE "A La Canadienne". Rég. 35c. — SPECIAL	3	btes 7 oz.	1.00
CHOCOLAT "BUDS" Dominion Assortis — Rég. 39c.	3	pqts 7½ oz.	1.00

FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ

RAISINS FRAIS lb 19c
Les meilleurs de la Californie
"BLACK RIBIER", très sucrés — Juteux

CHOUX VERTS lb 9c
Frais importés — Nouvelle récole
Délicieux en salade

LEGUMES à BOUILLI Sac 3 lbs 29c
Les meilleurs du Québec
Choix de carottes, panet, navet et oignon

VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT

LONGES de PORC
FRAIS — JEUNE TENDRE — Bout des côtes Environ 3 lb — lb 45c

Prêts à servir, découenné
FESSE de JAMBON lb 69c
De "Wilsil", sans jarret

Très économique, goût délicieux
SAUCISSES À DEJEUNER DE "WILSIL" lb 43c
Pour bien commencer la journée, servez au déjeuner

Sans couenne de Wilsil
BACON à déjeuner lb 69¢

En vedette! — Prix rég. 50c.
OEUFS A GROS Frais Braeside DZ 39¢

INGREDIENTS DE CUISSON !

FARINE tout usage 5 lb 53¢
"Robin Hood" (sac 7 lb 74c)

SHORTENING "Fluffo" Pqe 1 lb 32¢
Pour vos pâtisseries

MARGARINE GOLDEN DEW 1 lb 19¢
D'huiles végétales

FROMAGE "KRAFT"

Fromage en tranches Pqt. 8 oz. 35¢
"KRAFT". Ordinaire, piment, Old English.

Produits Procter & GAMBLE

DETERGENT "DUZ" Format géant 95¢
(Serviette gratuite à l'intérieur)

"TIDE" SANS PRIME Format géant 91¢
30% de plus dans chaque boite

DETERGENT "JOY" Format géant 91¢
Liquide

BISCUITS EN VEDETTE

BISCUITS ASSORTIS Paquet 3 lb 99¢
"Hilltop". Biscuits de qualité

DERNIERE CHANCE de VOUS PROCURER
L'ENCYCLOPEDIE du BRICOLEUR
Illustrée — D'après Mécanique Populaire
LA VENTE SE TERMINE SAMEDI 26 JAN.

VERIFIEZ CES VALEURS!

SOUPES LIPTON'S Nouilles & Poulet ou Tomates & Légumes	4 pqts	54¢
BEURRE D'ARACHIDES "Planter's"	Pot 15 oz.	49¢
BISCUITS SODA DAVID "Protection" Aluminium (Pqt 2 lbs 69c.)	Pqt 1 lb	35¢
PAPIER DE TOILETTE "Ballet". Couleurs assorties.	4 roul.	49¢
MELANGE A GATEAUX "Duncan Hines". Saveurs assorties.	Pqt 19 oz.	43¢

ALIMENTS CONGELES DE QUALITE

CHOUX DE BRUXELLES "Domino".	Pqt 10 oz.	31¢
FEVES VERTES "Domino". Genre françaises.	2 pqts 10 oz.	45¢
BROCOLI EN MORCEAUX "Domino".	2 pqts 10 oz.	35¢
PATATES FRITES Coupe dentelée "Domino".	Pqt 32 oz.	55¢

DANS LES GRAND MARCHES!

OREILLERS Flocons de mousse ch. 1.59
Lavables à la machine — Motifs et rayures assortis

TISSUS FACIAUX Scotties Boite de 400 31¢
Doux et absorbants

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 26 janvier 1963 aux MAGASINS DOMINION de la Ville de Québec, Lévis, et Montmagny. — DOMINION STORES LIMITED.

VOTEZ POUR VOTRE **CAISSIÈRE FAVORITE DOMINION** DANS LE CONCOURS INTERNATIONAL DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

GAGNEZ UN MOIS DE **MAGASINAGE GRATUIT**

Votre bulletin de vote est votre participation gratuite. Vous n'avez rien à acheter. Les personnes participant au concours s'engagent à répondre à une question pour se qualifier.

GRATIS EN SURPLUS!

DOMINION STORES LIMITED

BANC DE TELEPHONE
8 LIVRETS

Enjolivez votre boudoir avec cet attrayant BANC DE TELEPHONE mesurant environ 17 x 34 pouces. Joliment dessiné, de construction solide et son siège pivotant confortable font de cette table à téléphone un item très en demande. Commencez maintenant à accumuler les Timbres Domino et obtenez ce cadeau pratique pour seulement 8 livrets.

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!
Un choix de plus de 700 cadeaux de qualité.

TIMBRES CADEAUX DOMINO

TRACTEUR-REMORQUE-CAMION
2-2/5 LIVRETS

Ce GROS TRACTEUR-REMORQUE-CAMION est de fabrication tout acier. Il a 22 pneus durables et mesure 31 pouces de long par 8¼ pouces de haut. Faites plaisir à votre fils avec ce jouet de qualité remarquable. N'oubliez pas que vous pouvez l'obtenir pour seulement 2 2/5 livrets de TIMBRES CADEAUX DOMINO.

DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **SHORTENING** "FLUFFO" Paquet 1 lb 32¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Biscuits Soda** "DAVID" Pqt de 1 lb ou 2 lb — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **CAFE** "COUNTRY CLUB" Tout usage Boite 1 lb 95¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Patates pilées** instantanées - "Shirriff" Paquet de 6 oz 29¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Soupes Lipton** Nouilles et poulet ou tomate et légumes 4 env. 54¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Pain raisins** "RICHMELLO" 2 pains 46¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **DETERGENT** Liquide "DOMINO" (Boite 32 oz 63¢) Boite de 24 oz 49¢ — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **POMMES** McINTOSH Québec - Sac 5 lb — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Choux de BRUXELLES** PANIER UNE PINTE — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Dattes fraîches** DE CALIFORNIE 1 lb ou plus — Se termine mardi 29 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Petits roulés** CRY-O-VAC "Wilsil" — Se termine samedi 26 jan., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de **Petit Bologne** CIRE - "Wilsil" Environ 2 lb — Se termine samedi 26 jan., au DOMINION

Publication trimestrielle du calendrier des événements

QUEBEC. — Le calendrier des événements touristiques que publie l'Office du Tourisme de la Province de Québec paraîtra désormais quatre fois l'an, chaque édition coïncidant avec un trimestre. Voilà ce que l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre chargé du Tourisme, a annoncé aux courriéristes parlementaires en leur remettant des exemplaires du numéro de ce calendrier pour les mois de janvier, février et mars de la présente année.

Cette décision présente deux avantages. Tout d'abord, en augmentant la fréquence de publication, chaque numéro sera plus complet; il n'est pas toujours facile, lorsqu'une liste est préparée pour une longue période, de prévoir tous les principaux événements, surtout si l'on tient compte des délais normaux de l'impression. Ensuite, la détermination pour chaque numéro du calendrier d'une date fixe jusqu'à laquelle il est possible d'y faire inscrire des événements permettra à tous les groupements de s'adresser à temps à l'Office du Tourisme: le 1er décembre pour janvier-mars, le 1er mars pour avril-juin, le 1er juin pour juillet-septembre, et le 1er septembre pour octobre-décembre.

Certaines personnes ont exprimé l'opinion que seuls les événements d'envergure devraient figurer dans un tel calendrier. "Cette suggestion serait recommandable si cet imprimé avait uniquement pour but d'inciter un plus grand nombre de touristes à venir dans le Québec, a expliqué le ministre, mais notre calendrier est aussi distribué aux visiteurs alors même qu'ils séjourneront dans la Province et il s'impose de les renseigner afin de les porter à demeurer le plus longtemps possible parmi nous et de leur permettre de mieux meubler leurs loisirs, où qu'ils se trouvent".

8,494 détenus ont été relâchés sous condition depuis quatre ans

MONTREAL — (P.C.) — Un total de 8,494 prisonniers ont été remis en liberté depuis la formation, il y a quatre ans, de la Commission nationale des libérations conditionnelles. De ce nombre, moins de 800 libérations se sont avérées un échec.

C'est ce qu'a révélé, hier, le secrétaire de la Commission de libération conditionnelle, M. Benoit Godbout, d'Ottawa.

"Nous avons fait des erreurs avant aujourd'hui et nous en commettrons probablement d'autres", a ajouté le secrétaire au cours d'une conférence de presse. Mais avant qu'un prisonnier soit libéré conditionnellement, "un grand nombre de rapports sur son compte font l'objet d'une étude approfondie." Les commissaires choisissent autant que faire se peut des prisonniers qui ont sérieusement démontré qu'ils veulent sincèrement reprendre leur place dans la société.

La sentence de tout prisonnier condamné à une peine variant entre deux et 10 ans fait l'objet d'un examen après un an ou un tiers de la condamnation.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le marquis del Romeral donne la première place à l'enseignement

(Par Nicole BLOUIN)

"Je crois que l'oeuvre de l'enseignement est l'oeuvre la plus importante de ces dernières 22 années. C'est la formation de la jeunesse. C'est la préparation des hommes qui doivent conduire l'Espagne dans le futur". C'est en ces termes que s'est exprimé, hier soir, en la salle des promotions, Son Exc. le marquis del Romeral, ambassadeur d'Espagne au Canada, à l'occasion d'une causerie prononcée sous les auspices du Centre espagnol de l'Université Laval.

Au cours de cette soirée sous la présidence d'honneur du chancelier de l'Université Laval, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, primat de l'Eglise canadienne et de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université, M. Paul Bouchard, consul du Guatemala a reçu l'insigne honneur de se voir décerner une plaque et un diplôme de membre titulaire de l'Institut hispanique de Madrid par le marquis del Romeral.

A la suite d'une rétrospective des multiples changements tant industriels que sociaux qui se sont produits en Espagne depuis la fin du 19e siècle, le conférencier a apporté quelques explications sur le plan de stabilisation adopté par le gouvernement espagnol en 1959.

Ce fut au mois de juillet 1959 dit-il que le Gouvernement adopta un plan de stabilisation avec la collaboration de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) et le fond monétaire international.

Si 1955 marque la fin de l'isolement politique de l'Espagne, 1959 dit le Marquis del Romeral, signifie la fin de son isolement économique. Il avait fallu pour cela, 20 ans d'efforts continus.

Ce plan de stabilisation a eu son succès immédiat pour contenir l'inflation et pour refaire les réserves de devises. Les prix ont monté très peu et le surplus de la balance des paiments a été si considérable que les réserves de devises montaient à 850 millions de dollars à la fin de 1961.

Aujourd'hui ajoute le conférencier, les réserves dépassent les 1,000 millions. Et souligne l'ambassadeur, le "Financial Times de Londres" vient d'accorder le "Oscar" de la monnaie la plus stable pour l'année écoulée, 1962, à l'Espagne.

Au chapitre des mesures sociales adoptées par l'état espagnol, rappelons que l'assurance maladie couvre en Espagne, la totalité des frais de médecin, pharmacie et hospitalisation; non pas un pourcentage ou une partie de ceux-ci; on a construit des cliniques et des hôpitaux modernes dans toutes les provinces espagnoles qui appartiennent à l'Institut de Prévoyance. D'autre part, il y a les allocations familiales des prix de nuptialité et de naissance, l'aide funéraire, et les pensions de vieillesse et d'invalidité.

Au sujet des pensions de vieillesse, le marquis del Romeral précise que dans tous les pays, la pension de vieillesse est en rapport avec le montant des cotisations et les années de carence, toujours supérieure à 30 ans.

En Espagne, le point de départ est que les jeunes ouvriers sont obligés de soutenir les vieux; principe tout à fait chrétien, et par conséquent, la longueur des périodes de cotisation sont plutôt symboliques; quelquefois, 700 jours de cotisation.

Il y a aussi les mutualités laborales qui donnent des compléments des prestations de la sécurité sociale, notamment dans la longue maladie et la vieillesse, font des prêts pour l'acquisition des outils de travail, l'éducation des enfants et l'achat de logement.

En outre, les Mutualités ont créé les Universités Laborales: Gijon, Cordoba, Tarragone. Ce sont de grands bâtiments dans lesquels sont admis en régime d'internat gratuit, les fils des travailleurs. L'éducation est mixte. On apprend un métier, et on fait des études classiques. On fait une sélection des plus doués, qui, par la suite, font gratuitement l'enseignement secondaire. Il y a une seconde sélection et les sélectionnés obtiennent des bourses d'études pour suivre des études universitaires.

Dans le même esprit continue le conférencier, on a fondé des Ecoles de formation professionnelle, et plus récemment des Ecoles de formation accélérée, pour la transformation rapide des ouvriers non qualifiés en spécialistes des branches dans lesquelles il y a une plus forte demande en raison de la création de nouvelles industries.

Plus récemment, on a créé le Fond pour l'égalité des opportunités, qui est alimenté par l'impôt sur le revenu, et dont le but est de payer les études secondaires et supérieures de tous ceux qui ont la capacité et qui n'ont pas les moyens.

Ces moyens conclut l'ambassadeur constituent dans l'ensemble la réforme sociale la plus avancée. C'est la sécurité du savoir, des aptitudes personnelles, indépendamment des moyens économiques dont on dispose. C'est l'assurance qu'on donne à l'ouvrier de pouvoir donner à ses enfants une éducation supérieure s'ils ont l'aptitude nécessaire.

En 1940, l'Espagne avait un 25% d'analphabètes, c'est-à-dire une personne sur 4. En 1962, 22 ans plus tard, on est parvenu à réduire le pourcentage à 9.2%, c'est-à-dire, moins d'une personne sur dix.

Enseignement primaire, 2,120,000 (1935) 4,448,000 (1959)

Enseignement secondaire, 124,000 (1935) 420,000 (1959)

Enseignement laborale, (32,000 (1935) 101,000 (1959)

Université 29,000 (1935) 62,000 (1959)

Présenté par M. Paul Bouchard, le conférencier a été remercié par M. Richard Pattee, consul du Portugal.

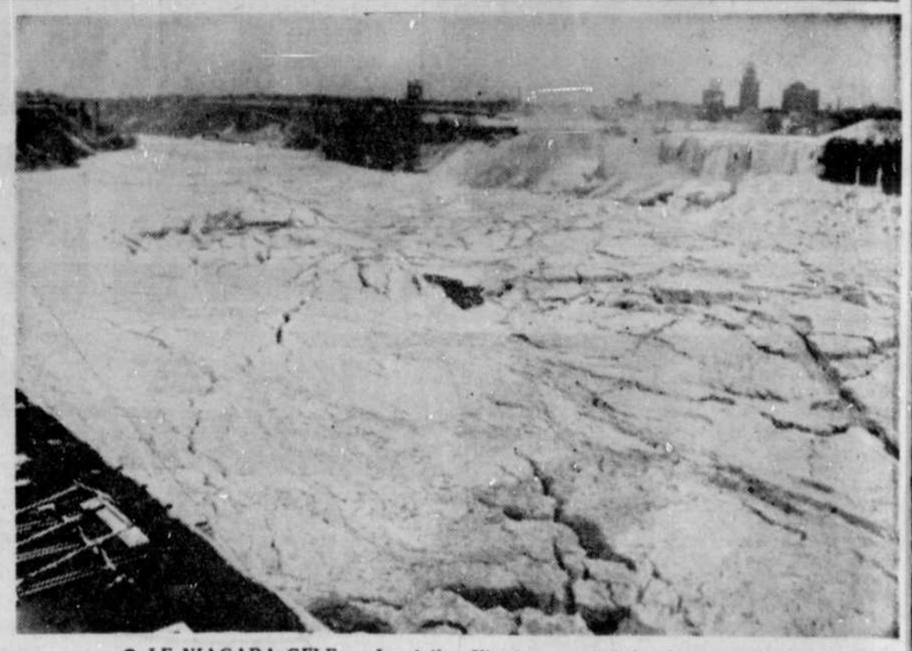

● LE NIAGARA GELE — La rivière Niagara, au pied des fameuses chutes du même nom, est complètement gelée et forme un immense pont de glace entre les rives américaine et canadienne. Cette féérie de glace est l'une des attractions touristiques d'hiver les plus spectaculaires.

Récupération du volume des exportations canadiennes grâce au Comité des Ports

Fondé en 1953 ,le Comité des Ports Canadiens, dont l'objectif principal est de favoriser l'utilisation des ports de notre pays, a connu de réels succès si l'on considère que le Canada a récupéré 8 pour cent du volume des exportations canadiennes à destination d'outre-mer depuis 1952. Auparavant, ces marchandises étaient acheminées d'abord vers les ports américains avant de l'être vers l'Europe.

Ces statistiques ont été dévoilées hier, à l'occasion d'une réunion régulière du comité à Québec. Le communiqué officiel souligne qu'en 1952, les exportations canadiennes à destination d'outre-mer acheminées par les ports des Etats-Unis représentaient plus d'un quart de milliard de dollars. Ce chiffre représentait environ 13 pour cent de la valeur des marchandises sortant du pays.

Dix ans plus tard, soit en 1962, le pourcentage n'était plus que de 5 pour cent environ.

Ce magnifique résultat provient en grande partie des efforts des expéditeurs canadiens et du Comité des Ports canadiens, une création du Conseil des Ports nationaux.

Cette manutention du fret canadien dans les ports de notre pays représente environ 60,000,000 de tonnes par an et apporte une recette annuelle de plus de $900 millions aux agglomérations portuaires où ont lieu ces activités.

Le rapport prédit que si ces activités se poursuivent au rythme actuel, la recette annuelle dépassera bientôt le milliard.

Ce chiffre exclut la recette provenant de l'utilisation des moyens de transport à l'intérieur du pays, qui représente une somme considérable.

L'utilisation des ports canadiens de préférence à ceux des Etats-Unis contribue aussi à améliorer la balance commerciale défavorable du Canada avec les Etats-Unis.

La réunion d'hier à Québec, qui s'est faite à huis-clos, avait pour but l'étude des mesures à apporter à la politique adoptée par des compagnies-mères de l'extérieur du Canada qui se servent des ports américains pour l'expédition de leurs marchandises de préférence à nos ports.

Egalement, l'acheminement des marchandises canadiennes par les acheteurs étrangers. Aussi, l'expédition de marchandises canadiennes sur des navires qui appartiennent à des pays étrangers, ce, à la demande expresse de ces pays.

Enfin, le problème de la navigation d'hiver a été également abordé.

La réunion était sous la présidence de M. W. C. Perron, M. Paul Bousquet, directeur du port de Québec, a souhaité la bienvenue aux membres du comité.

Travaux à Courville

Un avis de motion a été présenté au conseil de Courville pour préparer un règlement concernant la réfection du système d'égouts au coût de $353,177.67.

La Régie provinciale d'épuration des eaux s'est en effet rendue à une demande du conseil municipal de Courville, et émis une ordonnance pour la réfection du système d'égouts pour les eaux vannes et les eaux de surface de cette municipalité.

Les eaux usées de Courville seront conduites à une usine d'épuration au service des trois municipalités de Courville, de Montmorency et de Villeneuve.

A la Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest

Baie St-Paul — (D.N.C.) — La Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest tenait vendredi le 18 janvier, sa réunion générale sous la présidence du Dr J.-Robert Desgagné.

Après quelques mots du président, Mlle Georgette Cimon, représentante des Visites interprovinciales pour le comté de Charlevoix, a donné des renseignements détaillés sur cet organisme et a démontré les avantages pour les jeunes d'apprendre et perfectionner la langue seconde de notre pays.

Le Dr Desgagné a ensuite informé son auditoire (a) qu'un mémoire a été adressé au ministère de l'Agriculture et au ministère des Terres et Fortêts, en vue de la réouverture de l'Entrepôt Frigorifique de Baie St-Paul, (b) qu'un souper-causerie est projeté pour rencontrer l'honorable Bernard Pinard, dans le but d'exposer les problèmes urgents de Voirie dans Charlevoix-Ouest, (c) qu'une représentation se rendra très prochainement auprès du ministre de la Santé, le Dr A. Couturier, relativement à la réfection de l'ancienne partie de l'hôpital Ste-Anne de Baie St-Paul.

M. Jean-Joseph Simard, responsable du comité d'Expansion Industrielle, a déclaré que la réouverture de l'entrepôt frigorifique apporterait une contribution essentielle des pêcheries, de l'agriculture, de la sylviculture, de l'horticulture, de l'industrie animale et de la main-d'oeuvre; d'après certains relevés, la valeur économique annuelle de cette exploitation serait de $700,000.00. Une aide du gouvernement provincial est toutefois indispensable. Il mentionne également qu'il serait urgent de rencontrer les autorités municipales de Ville Baie St-Paul, afin que certaines industries ne soient pas paralysées vu le manque d'eau.

L'industrie du Tourisme a été traitée par M. Marcel Labbé, en charge de ce comité. M. Labbé, qui est en plus président du Syndicat Touristique de Crarlevoix, a d'abord dévoilé que ce dernier organisme a décidé qu'une Galerie d'Oeuvres d'Art sera ouverte à Baie St-Paul, pendant la saison touristique. Puis il a été question de la plaque-souvenir de Clarence Gagnon et plus particulièrement de la rivière à saumons de St-Urbain; demande sera faite pour désigntr des gardiens et pour l'envoi d'un biologiste pour faire l'étude de la rivière et de son aménagement, s'il y a lieu.

Après bien des pourparlers, on a conclu qu'une étude plus approfondie sera faite concernant un panneau publicitaire qui doit être placé en birdure de la route nationale, à l'tntrée de chacune des paroisses de Charlevoix-Ouest.

Le conférencier invité, M. Yvon Sirois, directeur adjoint à la Chambre de la Province, a développé une synthèse portant sur différents points de vue: évolution du Québec depuis Jacques Cartier; évolution de l'esprit de nos associations depuis ce temps-là; leçons à tirer du passé; véritable orientation de nos associations; constatations pratique. Il a ajouté quelques directives qui aideront à bâtir graduellement pour réaliser d'use manière effective.

"LE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT DE LA DODGE 1963 EST GARANTI POUR 5 ANS OU 50,000 MILLES

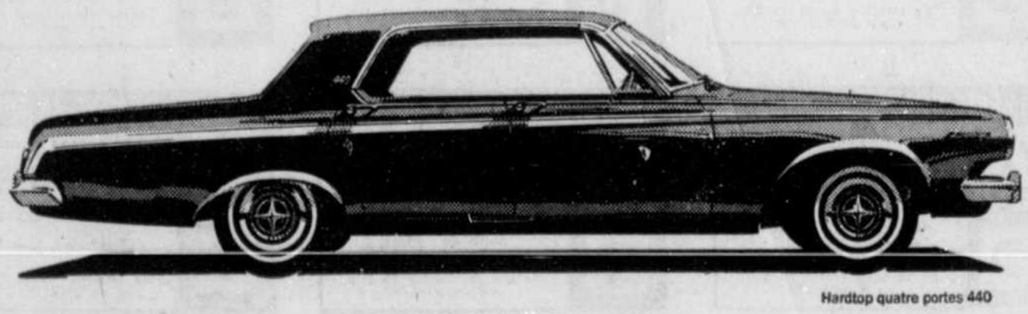

Hardtop quatre portes 440

S'IL EXISTE UNE MEILLEURE FAÇON DE PROUVER QUE LA DODGE EST LA PLUS FIABLE DE TOUTES LES GROSSES VOITURES, QU'ON NOUS LE DISE "

CHRYSLER DU CANADA

CHOUINARD-LETARTE AUTOMOBILE INC.
150, Avenue St-Sacrement

Ne manquez pas "LA FAMILLE STONE" tous les jeudis soir au réseau français de TV de Radio-Canada

R. TANGUAY AUTOMOBILES, Ltée
Rond-Point, Lévis.

GARAGE COUTURIER INC.
174 St-Etienne, La Malbaie, Co. Charlevoix P.Q.

DEPENDABLE

CONCOURS coeur atout ST-ROCH

Les maisons dont les noms suivent participent au concours COEUR ATOUT A SAINT ROCH et vous pouvez vous y procurer vos formules d'enregistrement.

1—Appareils Photographiques
Au Royaume de la Camera
2—Articles de Sport
Côté, Nap Sp. Goods
3—Automobiles
Laporte Automobiles Ltée
4—Barbiers
Salon Boulevard
5—Bijoutiers
Bijouterie Audet
Bijouterie Bernard Enr.
Bijouterie Best Inc.
Massicotte, J.-Y. Enr.
People's Credit Jewellers
Quebec Jewellers Enr.
Poquet, Eugène Ltée
6—Bouchers
Carrier & Goulet Enr.
7—Chapeaux pour Dames
Bernier, Mme A. (J.-B. Laliberté)
Berthiaume, Mme Albert
LaRue, Adrienne
8—Chaussures
Blouin, P.-H. Inc.
Dubois, Eug. Inc.
Gagnon & Frères Enr.
Gignère, Chas-A., Inc.
Leclerc, Georges Inc.
J.-B. Lefebvre Ltée
Mademoiselle Enr.
Parent, Gaudias Enr.
Plamondon, Jos. Inc.
Poulin, Yves Inc.
Rousseau, J.-E.
Talbot, Les Magasins Inc.
9—Cinémas
Cinéma Impérial
Cinéma Princess
10—Confections, Dames
Carrier, Gertrude
Créations Aurora Enr.
Créations Paule Enr.
Guttman, L. Ltée
Harvey's Ltd
Keating, Antonio
Kelly Shop
Leclerc, Fernand Inc.
Marquis Enr.
Nora Ltée
Norman & Fils
Thivierge Le Costumier
Weisor Ltée
11—Confection générale
Assh. La Cie Inc.
Citadel Clothing Mfg.
Greenberg's Ltée
Louson Ltée
Maison Dominion Enr.
Maison Laval Enr.
Miller, O. Inc.
Montreal Jobbing Enr
National Importation
Perfection, La
Quebec Jobbers Inc.
Reitman's Ltd
O. Smith Ltée
12—Confection, hommes
Coulombe, E.-T. & Cie
De-Beaumont, Paul
De-Blois, Ph. Enr.
Dorée & Lemay Ltée
Dorfman Clothing
Guillot & Dion Enr.
Jacques, Nap. Jr. Enr.
Julien, Robert
Pelletier, C.-E.
Portival, Lionel Inc.
Roy & Fils
Shaffer, Sam., Inc.
St-Laurence Clothing
Talbot, Mercerie Enr.
Thibault, Adrien Enr.
13—Chauffage
Greco, Inc.
14—Coiffure, Dames
Salon Invicta
Salon Tasson (J.-B. Laliberté)
15—Cordonneries
Cordonnerie Idéale Enr.
16—Décoration, Garn. Maison
Cauchon & Fils
Gauthier Ltée
Jobin, René
Lamontagne, L. & Freres
L'Ami du Foyer
Lamy Ltée
Montreal Draperies
Produits Textile Enr.
17—Fleuristes
Au Salon Fleuri Enr.
18—Fourrures
Déchêne ,Edgar Ltée
Fourrures Emond Enr.
Jobin, Arthur & Fils
Prémont, Cie Edmond
18A Garages, Service
Station J.-A. Roy
Station Shell, Jobidon
19—Hôtels
Hôtel St-Roch
20—Imprimeries
Imprimerie Raymond Lemay
21—Librairies
Librairie Langlais Ltée
Librairie Vachon Ltée
22—Magasins à Rayons
Chenor Ltée
Eaton's of Canada
Laliberté, J.-B. Ltée
Mozart Ltée
Paquet, La Cie Ltée
Pollack, M. Ltée
Syndicat de Québec Ltée
Woodhouse & Cie Ltée
Zeller's Ltée
23—Magasins à Spécialités
Kresge, S. S. & Cie
Metropolitan Stores Ltd
Singer, Cercle de Couture
United Stores 5¢ à $1.00
Woolworth, F. W. & Cie
24—Merceries, Hommes
Chemise Québecoise Enr.
25—Meubles, Appareils Ménagers
Bélanger Inc.
Bizier & Caron Ltée
Croteau Ltée
Langlois, Sarto
Légaré, La Cie Ltée
Robitaille, C., Inc.
Terreau & Racine Ltée
26—Musique
Paradis Musical Sherman
St-Cyr & Frères Ltée
27—Pâtisseries
Vaillancourt ,Jos. Inc.
28—Pharmacies
Barry
Brunet
Cloutier
Couture
Gagnon
Légaré
Roy
Tremblay
29—Quincailleries
O'Neill & Richard Ltée
Simard & Frères
30—Restaurants et Buffets
Rest. Au Damier Rose
Baril d'Huitres
Canton
Childs
Club des Marchands
Coronet
Crown Smoked Meat
Club Lafayette
J.-B. Laliberté
Le Braisier
Mambo
La Tour d'Argent
Le Savarin
Woo's House
Buffet, Gare Centrale
Café Lacerne
Italia Food
31—Spécialités, Enfants
Au Lapin Bleu
Au Petit Chaperon Rouge
Caddie Enr.
Cri-Cri Enr.
Jouvencelle, La, Enr.
Marmot, Le, Inc.
32—Tabaconistes
Côté, Jos. Ltée
Gignère, J.-E. Ltée
33—Tavernes
Taverne Lussier
34—Teinturiers-Nettoyeurs
Garland, P. Inc.
35—Vêtements Féminins
France Corsetière
Marineau, Jeannette
Morel, Geneviève

B — Utilisez les effigies ci-dessous pour compléter vos formules d'inscriptions au concours.

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

M. Gérin-Lajoie à la conférence des ministres de l'Éducation à Ottawa

(Par Roger Bruneau)

Le ministre de la Jeunesse du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, assiste présentement à la conférence des ministres provinciaux responsables de l'éducation, à Ottawa.

L'enseignement technique et professionnel qui fait l'objet d'un accord entre le fédéral et les provinces, étant à l'ordre du jour hier, le ministre Paul Gérin-Lajoie a demandé au fédéral de prolonger jusqu'au 31 mars 1967 sa contribution de 75% aux investissements dans la formation professionnelle.

LE TEMPS

En 1961, le Gouvernement du Québec avait signé un nouvel accord avec le fédéral sur la formation technique et professionnelle. De tels accords avaient été en vigueur dans la province depuis 1937, mais avaient été suspendus en 1956.

Dès l'auotmne 1961, les autorités s'étaient mises à l'oeuvre pour préparer un programme préliminaire d'investissements, en se basant sur les premières données de l'enquête du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel.

A la même occasion, on créait un service technique pour mettre le programme d'investissements à exécution. Ce service technique fut par la suite élargi dans ses cadres pour devenir le service de la construction et de l'équipement scolaire.

PROGRAMME

Au cours de l'hiver 1962, les autorités provinciales adoptaient un programme préliminaire d'investissements de l'ordre de $53 millions dont la première tranche est actuellement en voie d'exécution.

Aux termes de l'accord fédéral - provincial de 75%, le fédéral verserait $39,750,000 pour la réalisation de ce programme, tandis que le Québec ne débourserait que $13,250,000.

Le Gouvernement a un grand intérêt à profiter de l'accord, mais, il serait impossible au Québec, de même qu'à plusieurs autres provinces, de compléter un tel programme d'investissements avant le 31 mars 1963.

Le ministre Paul Gérin-Lajoie l'avait personnellement déclaré à la Corporation des Techniciens professionnels de la province de Québec, en décembre dernier, disant que la date d'échéance de cette clause de l'accord fédéral - provincial était manifestement en désaccord avec la période requise pour l'exécution des plans de la province de Québec et de la majorité des provinces canadiennes.

NEGOCIATIONS

Il avait été décidé dès l'été dernier d'entreprendre des négociations avec le fédéral à ce sujet et comme il s'agissait d'une question d'intérêt commun pour toutes les provinces canadiennes, on en conclut à la nécessité d'une action concertée.

Le sous-ministre de la Jeunesse fut chargé de soulever la question à la réunion des ministres de l'éducationè à Edmonton, en septembre 1962.

DECISION

Le comité interprovincial des ministres responsables de l'éducation décidait par la suite d'entreprendre des démarches auprès d'Ottawa et le secrétaire de l'Association Canadienne d'Education était chargé de préparer un document de base pour appuyer la démarche du ministre de la Jeunesse de la province de Québec, en sa qualité de président du comité des ministres de l'éducation, auprès du gouvernement fédéral.

C'est cette démarche qui est présentement en cours à Ottawa où se trouve M. Paul Gérin-Lajoie lui-même.

Si le ministre obtient du fédéral de faire prolonger la clause du 75% jusqu'au 31 mars 1967, le Québec et plusieurs autres provinces auront le temps de mettre en oeuvre leur programme d'investissements à la formation technique et professionnelle.

DES CHIFFRES

M. Lajoie a rappelé hier à Ottawa, que l'Ontario a pu organiser 73.1% de tous les projets en cours au Canada, comparativement à 3.3% pour le Québec, et que la contribution fédérale à l'Ontario égale 65.6% de toutes les sommes versées aux provinces, tandis que le Québec n'en retire encore que 4.8%.

Bûcheron champion

● Paul St-Hilaire, un ouvrier forestier de St-Léon de Standon, comté de Dorchester, a probablement établi un record mondial l'an dernier lorsqu'il a abattu, débité en longueurs de 4 pieds et empilé sur les bords des chemins de charroyage des chantiers de la Canadian International Paper Company, division St-Maurice, la quantité considérable de 1,053 cordes de bois en 157½ jours de travail en 1962, soit une moyenne de 6.7 cordes par jour. Ce travail lui a rapporté en moyenne plus de $40. par jour. Ce fait digne de mention est d'autant plus remarquable que cet ouvrier forestier n'en est pas à son premier exploit. Durant les six dernières années, en effet, il a fourni 865 jours de travail au cours desquels il a produit 5,497 cordes de bois à pâte, une quantité suffisante pour alimenter l'usine de la Canadian International Paper Company à Trois-Rivières pendant une semaine. Le mérite exceptionnel de M. St-Hilaire vient d'être reconnu de façon tangible par la CIP. MM. W. F. Wolstenholme, chef de la division St-Maurice, Yves Bennett, adjoint au chef de division, Angelbert Legault, directeur du personnel, et R. A. Viner, agent de liaison pour la compagnie à Québec, se sont rendus à St-Léon de Standon afin de présenter à M. St-Hilaire une montre en or gravée d'une inscription appropriée. M. Louis-Joseph Gauthier, l'entrepreneur pour lequel travaille M. St-Hilaire, accompagnait le groupe.

Une politique nucléaire "fabriquée au Canada"

Par KEN KELLY

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré, avec fermeté et décision, que la politique du gouvernement conservateur sera une politique "fabriquée au Canada".

En soulignant cet aspect de la politique de son gouvernement, devant les membres de l'Association des femmes progressistes - conservatrices, le premier ministre a soulevé la question, parmi les délégués au congrès conservateur qui se déroulera en fin de semaine, à savoir quelle décision sera prise au sujet de la proposition que le gouvernement accepte des têtes nucléaires défensives, si les négociations dans le domaine du désarmement international ne franchissent aucune étape satisfaisante d'ici décembre.

Conférence au sommet

ROME, (Reuter) — Le quotidien Il Tempo croit savoir qu'une conférence "au sommet" pourrait fort bien réunir MM. Kennedy, Khrouchtchev et Macmillan, advenant que les actuelles négociations tripartites sur l'interdiction des expériences thermonucléaires aboutissent.

La proposition nucléaire qui vient du comité des résolutions du congrès, sera discutée aujourd'hui ou demain. Il ne fait aucun doute qu'on fera mention des pressions des généraux américains et de la prise de position du chef libéral, M. Pearson, pour que le gouvernement accepte les armes nucléaires afin de respecter ses engagements auprès de l'OTAN et de NORAD.

Songez-y dès maintenant. Faites effectuer vos travaux en hiver, alors que des travailleurs hautement qualifiés sont disponibles.

Délégation de la rue Chabanel au Conseil de ville de Giffard

Une nombreuse délégation de propriétaires de la rue Chabanel, dirigée par M. Henri Borgia, militant créditiste, a rendu visite, hier soir, aux membres du Conseil de ville de la Cité de Giffard qui siégeaient en assemblée spéciale. Les propriétaires de cette rue ont formulé des griefs à l'endroit des exploitants de la carrière Elzéar Verreault Ltée.

Leur démarche avait été précédée d'une requête dans laquelle il était écrit que "La Cité de Giffard a émis un permis pour construire un plan de ciment ou carrière dans la rue Chabanel; . . . que la poussière qui s'en dégage nuit à la santé générale; . . . qu'il est impossible d'ouvrir portes et fenêtres quand ces machines sont en opération; . . . que le bruit infernal que ces machines font, vont jusqu'à réveiller les citoyens de cette rue . . ."

M. Borgia, le porte-parole de cette délégation, a incité l'Administration municipale à prendre une "action immédiate" afin que cesse la continuation de ces inconvénients.

Dans son plaidoyer, M. Borgia a insisté sur l'aspect "santé". Il a déclaré que cette dernière était le bien le plus précieux d'une nation. Il a soutenu que des gens de cette rue étaient malades du fait de la silicose prenant origine dans la circulation des poussières.

Le représentant du quartier où cette industrie et cette rue sont situées, l'échevin Rosaire Tremblay, a déclaré à la délégation que son collègue M. T. Martel et que lui-même s'étaient rendus rencontrer l'un des propriétaires de la carrière. Lors de cette entrevue récente, a dit M. Tremblay, M. Roland Verreault a fait preuve de grande compréhension d'abord et d'un magnifique esprit de collaboration ensuite en informant ceux qui lui rendaient visite de trois décisions de la direction de son entreprise face à ce problème: 1—le moulin en bordure de la rue Chabanel ne reprendra ses opérations qu'en mai; 2—des appareils à éliminer la poussière seront installés dans les moulins et dans les endroits où l'on sasse la pierre concassée; 3—un revêtement de toile recouvrira les tas de pierre qui sont en bordure de la rue Chabanel afin d'éviter que la poussière aille se poser sur les maisons.

Le maire Pierre Roy a dit que le Conseil municipal se devait, maintenant qu'il était en possession de toutes ces données, de référer le dossier de cette affaire à l'Autorité qui a juridiction, le département de l'hygiène industrielle du ministère de la Santé.

L'échevin Tremblay a dit à la délégation qu'il était préférable de s'entendre à l'amiable entre intéressés avant d'avoir recours aux moyens extrêmes. Il a fait cette remarque après que l'échevin Alfred Couture eut déclaré que, par expérience, il était en mesure de conclure que ça prenait beaucoup de temps en passant par les couloirs des services des gouvernements supérieurs . . . Incidemment une affaire dont il s'est lui-même occupé, celle de la manufacture de patins sise à l'angle du Blvd Ste-Anne et de la rue Poulin, progresse.

Canalisation de la rivière Beauport

L'échevin Rosaire Tremblay, sur les instances des propriétaires de la rue Chabanel qui veulent, que la rivière Beauport sur les rives de laquelle s'élèvent leurs maisons, soit canalisée, c'est-à-dire qu'elle coule dans un tuyau de ciment, a proposé que la cité échange de la correspondance avec les gouvernements fédéral et provincial afin d'attirer leur attention sur le problème et ensuite de profiter des octrois qu'ils prévoient à cette fin. La rivière Beauport, actuellement, est un égout à ciel ouvert. De nombreux propriétaires de Beauport y déversent leurs eaux usées.

Eclairage des quartiers Monument et de la Station

A cette séance, il a été annoncé par les échevins Alfred Couture et T. Martel que, très prochainement, l'éclairage à la vapeur de mercure serait chose faite dans ces deux quartiers. Prochainement aussi quelques lampes à vapeur de mercure seront installées dans l'est de la rue Loyola. Un peu plus tard, continuent les échevins Eloi St-Germain et Albert Hamel, l'éclairage sera amélioré dans les autres quartiers de la cité.

Un numéro spécial du BIEN-ETRE sur le syndicalisme et le b.-e.

OTTAWA. (CCC). — Le Conseil canadien du Bien-être vient de publier un numéro spécial de sa revue BIEN-ETRE consacré à un examen du syndicalisme au Canada face au mouvement de bien-être social. Plusieurs articles analysent l'évolution syndicale et le fait syndical d'aujourd'hui sous l'optique sociale et humanitaire.

Dans son ensemble ce numéro spécial de BIEN-ETRE pose la question: le syndicalisme au Canada est-il une force sociale servant le bien-être de la communauté entière? Ainsi, en guise d'introduction, la rédaction propose que l'on cherche les éléments de collaboration et de dialogue entre le syndicalisme et les autres groupes sociaux, afin d'assurer le mieux-être social de la collectivité.

"Acceptons d'abord le fait que le syndicalisme canadien a répondu à son but historique et amélioré le sort économique et le statut social des syndiqués, de la masse ouvrière et, dans une certaine mesure, de tous les salariés. Il n'y a pas de doute que le syndicalisme "militant" a contribué à la justice sociale et que le syndicalisme "organisant" est l'un des facteurs principaux de la paix sociale.

"Ceci nous permet deux conclusions. D'abord l'action des syndicats (syndicalisme "militant") en vue d'assurer à leurs membres une participation juste au progrès économique et à la distribution des bénéfices sociaux, fruits d'une économie vitale. Cette action a, dans une large mesure, contribué au mieux-être économique de la communiqué entière.

"Reste cependant le fait que, sans l'évolution économique et sociale de notre société, la plupart des revendications syndicales seules n'auraient pu ni faire avancer la justice sociale, ni assurer la paix sociale. Autrement dit, les syndicats ne possèdent pas et n'ont d'ailleurs jamais possédé à eux seuls le monopole de notre mieux-être socio-économique. Cela implique que le syndicalisme "militant" n'a pu aboutir au mieux-être des syndiqués que par le dialogue et la collaboration avec la collectivité.

"Il faut bien insister sur cet élément de dépendance ou d'interdépendance parce qu'une deuxième conclusion a trait au syndicalisme "organisant", conclusion cruciale pour une juste appréciation du fait syndical dans le contexte du bien-être social de nos jours.

"La fonction organisatrice des syndicats, plus politique que sociale est devenue primordiale au terme d'une longue histoire de "militantisme" socio-économique. Les syndicats canadiens viennent de reconnaître ce fait. La plupart d'entre eux se sont placés dans les rangs d'un parti politique: le Nouveau parti démocratique. Bien que cette démarche ne laisse plus de doute sur l'action et l'orientation politiques du mouvement syndical, elle n'a pas encore éludé l'ambiguité dans l'attitude de sociale de ce mouvement.

"Considérant des fusions semblables entre syndicats et partis politiques dans d'autres pays, on est obligé de constater qu'un tel mariage comporte des risques pour l'interdépendance sociale des syndicats.

"Il suffit de songer à l'exemple de **l'Action commune politico-syndicale en Belgique.** Plusieurs manifestations de cette **Action** commune sur le plan politique et sur le plan social ou socio-économique ont placé carrément les syndicats dans une situation "asyndicale" qui enlève aux syndicats le droit et les moyens de "dialoguer"

"En tirant ces deux conclusions, on en arrive à poser la question: le mouvement syndical au Canada de nos jours est-il encore disposé, et capable de partager une attitude sociale qui par l'action sociale devra contribuer au mieux-être social de la communauté?

"Ce partage exige des syndicats, tout comme des autres forces sociales, un dialogue et des compromis continuels. La question, dans toute sa simplicité, est la suivante: la fonction "organisante" des syndicats leur permet-elle une collaboration franche et sans équivoque avec les autres groupements socio-économiques? La position essentiellement sectaire des syndicats, compliquée maintenant par une position partisane, permettra-t-elle encore à l'avenir, les mêmes compromis qui, hier, nous ont donné la paix sociale?

"Si les syndicats canadiens veulent continuer leur contribution à l'évolution sociale et socio-économique du pays, ils se doivent de répondre à cette question. Ils devront examiner leur position dans le mouvement du mieux-être social canadien sur la base conjuguée des trois facteurs essentiels: facteur économique, facteur social et humanitaire, facteur politique".

Parmi les auteurs, il faut noter M. Gilles Beausoleil, de l'Université de Montréal, qui examine le rôle des syndicats dans le domaine de la sécurité sociale.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, traite des revendications syndicales et souligne l'appui que fournit le syndicalisme au Nouveau parti démocratique. Il décrit notamment:

"Les travailleurs n'acceptent plus qu'on leur serve la sécurité sociale au compte-gouttes. Ils savent, d'autre part, qu'un régime complet de sécurité sociale qui n'irait pas de pair avec une politique de planification et d'expansion économique, constituerait une entreprise ruineuse.

"Les travailleurs ne cherchent pas à obtenir des secours; ils désirent une transformation en profondeur de la société dans laquelle ils vivent, de manière qu'ils puissent gagner leur vie et avoir leur juste part des biens et des services produits par l'ensemble de la communauté.

"La FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) et le CTC (Congrès du Travail du Canada) n'ont pas l'intention de modifier leur programme de sécurité sociale en raison de l'appui qu'ils fournissent au Nouveau parti démocratique. Les travailleurs s'emploieront plutôt à le faire valoir de façon démocratique au sein du NPD. Mais comme un parti politique qui ambitionne de prendre le pouvoir doit envisager concrètement la mise en application de son programme de sécurité sociale, établir un ordre de priorité qui lui permette de donner satisfaction à plusieurs classes de la société, le mouvement syndical devra continuer de jouer son rôle de chien de garde et de protéger plus particulièrement les intérêts des travailleurs".

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, tout en affirmant le rôle de pionnier du mouvement syndical dans l'évolution de la sécurité sociale, note qu'il reste beaucoup à réaliser avant que notre pays ait atteint les standards de sécurité et de bien-être que l'on retrouve dans d'autres pays hautement industrialisés. Il propose que les syndicats continuent le dialogue avec les pouvoirs publics, les salariés non syndiqués, les organisations patronales et les groupements politiques.

"En matière de sécurité sociale et de bien-être comme dans les autres domaines, et notamment, dans les relations patronales-ouvrières, la CSN est un mouvement en marche. Elle ne se refuse pas au dialogue. Sa vie entière et son dynamisme propre sont basés sur la libre discussion et sur la liberté fondamentale de l'homme", affirme Jean Marchand.

M. Georges-Henri Dagneau, directeur du service d'études de l'Association professionnelle des industriels souligne l'importance de sortir les questions de bien-être social du climat de revendications syndicales pour les placer sous le signe de la collaboration.

M. Jean-Réal Cardin, de l'Université Laval, enfin, analyse la convention collective dans sa portée sur le mieux-être social.

LA VENTE
ÉLÉPHANT BLANC!
Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

FRUITS & LEGUMES
ORANGES SUNKIST sans noyau Grosseur 163 2 dz pour 89¢
CELERI FLORIDE Grosseur 24 23¢
EPINARDS FRAIS Cello 10 oz. 21¢

JUS POMMES BRIGHT bte 48 oz 3/89¢
SOUPE pois Habitant bte 28 oz 4/75¢
SOUPE légumes Habitant bte 28 oz 4/75¢
GRATIS 1 bte 15 oz. sauce poulet Esta avec l'achat de 2 btes 7 oz Poulet désossé Esta. LE TOUT 79¢
EAU DE VICHY ST-YORRE 3/89¢
1 LIVRE DE RECETTES GRATIS AVEC :
FARINE ROBIN HOOD sac 7 lbs 69¢

TRANS-AUBAINES
À $1.00
à l'occasion de la vente ELEPHANT BLANC
BISCUITS CHRISTIE soda salés pqt 1 lb, saltinés pqt 1 lb, Riviera pqt 1 lb 3/1.00
Catsup Libby bout. 18 oz. 3/1.00
GELEE EN POUDRE SHIRRIFF pqt 3 oz. fraises, framboises, cerises, orange, ananas, citron. 11/1.00
CHEERIOS pqt 10½ oz 3/1.00
TOMATES Baron, choix bte 28 oz 5/1.00
MACEDOINE Idéal choix bte 20 oz 6/1.00

VIANDE DE QUALITE
POULETS FRAIS CAT. "A" 2 à 3 lbs 37¢
SAUCISSE PURE PORC pqt 1 lb LA LB 53¢
BACON TRANCHE pqt 1 lb LA LB 67¢

SPAGHETTI GATTUSO no 2. fin pqt 16 oz 2/43¢
PATE de tomates GATTUSO bte 6 oz 2/39¢
POIS VERTS IDEAL no 4. choix bte 20 oz 4/73¢
MARMELADE Orange Kraft jarre 24 oz 49¢
FROMAGE tranché Kraft pqt 16 oz 63¢

POISSON
LOCHE poissons des chenaux 2 lbs pr 25¢
Encyclopédie du Bricoleur — fascicule numéro 17. $1.29

PEANUTS Spanish Krispy Kernel, cello 13 oz. 39¢
blanchies Krispy Kernel cello 13 oz. 43¢
JAVEX concentrée 128 oz 85¢
ALL détergent poudre, 8c. rabais plus 1 coupon de 10c. 1 lb 9 oz 49¢
SPIC & SPAN format géant 87¢
PATE à DENTS Pepsodent format rég. 2/59¢

PRIME : ENSEMBLE DE 3 BOLS A MELANGER en pokkaline incassable, nouveau procédé plus résistant que tout autre à l'eau bouillante et facile à nettoyer. Grandeur 7" 8¼", 9½". Choix de plusieurs couleurs. SPECIAL 89¢ avec $3.00 d'achat

SPRINGFIELD BLANCHI 1-0

2e zéro consécutif de Charlie Hodge - Michel Harvey compte le but

l'Action sportive

Charlie Hodge a maintenant gardé les buts 161.02 minutes d'affilée sans être déjoué et les As nous quittent pour 11 jours avec trois victoires consécutives en main

(par Claude BEDARD)

Charlie Hodge a accompli son 3è blanchissage de la saison, hier soir, pour permettre aux As de vaincre les Indiens de Springfield au compte de 1-0 dans une rencontre qui a soulevé l'enthousiasme de quelques 5,532 spectateurs massés dans les gradins du Colisée. C'est Michel Harvey, sur une éblouissante stratégie du joueur de centre Ed Hoekstra, qui a réussi le but victorieux à 18.21 minutes de la troisième période.

Jusque-là, les Indiens et les As avaient lutté farouchement pour s'emparer des honneur de cette joute vitale, dont la valeur était de quatre points. Le but de Harvey et les efforts conjugués de Charlie Hodge et de chacun ont permis à l'équipe québecoise de rejoindre les Reds de Providence au sommet de la division Est de la ligue Américaine.

Somme toute, le triomphe éclatant des protégés de Floyd Curry, hier soir, a étalé toute une gamme de faits saillants. D'une part, le diminutif cerbère des As, Charlie Hodge, prolongeait à 161 minutes et deux secondes, le temps qu'il a protégé sans faiblesse la cage des As. Il s'agissait de son 2è blanchissage consécutif et c'est un précédent pour un gardien de buts dans l'histoire des As de la ligue Américaine. Hodge n'a pas eu la tâche facile, hier soir, étant forcé d'exécuter 36 arrêts devant les Indiens. La plus longue période sans faiblesse appartient toujours à Johnny Bower, qui avait gardé les buts des Barons de Cleveland durant 249.51 minutes sans permettre un seul but en 1957-58.

PENURIE DE GAINS

Les Indiens viennent de connaitre leur plus désastreux voyage à Québec et également leur plus humiliante fiche pour toute une saison régulière sur la patinoire du Colisée.

En cinq matchs à Québec, les hommes de Pat Egan n'ont pas décroché une seule victoire et n'ont amassé qu'un seul point, résultat d'un match nul. Pour eux, il s'agit de leur plus gra-

Michel HARVEY

ve pénurie de gains au cours des trois dernières saisons. Avec la joute d'hier soir, Springfield a maintenant joué cinq parties sans victoires. Ils ont fait match nul deux fois et ils subissaient, hier soir, leur 3e revers d'affilée.

De plus, les Indiens ont vu au cours de ce voyage dans la vieille capitale, les As immobiliser leur poursuite vers le record de 167 joutes consécutives sans être blanchis par l'adversaire. Avant dimanche, l'équipe d'Eddie Shore & Cie avait disputé 125 parties sans être lessivée.

Enfin, les Indiens connaissent aussi une humiliante pénurie de buts, tenant compte du fait qu'ils alignent les meilleurs pointeurs du circuit dans leurs rangs, puisqu'ils ont maintenant joué durant 132 minutes et 46 secondes sans réussir un seul but.

L'UNIQUE BUT

Pendant 58 minutes et 21 secondes, les Indiens et les As ont utilisé énormément de ruse pour parvenir devant les cerbères Jacques Caron et Charlie Hodge. Ces derniers ont littéralement volé le spectacle, en accomplissant des arrêts-clés.

Dans les deux premières périodes, les Indiens ont bien contrôlé le disque dans le territoire de nos porte-couleurs et Hodge a sauvé la situation à plusieurs reprises. A mi-chemin de la deuxième environ, les As ont commencé à se ressaisir et à donner du mal à la défensive adverse. Le jeu devint également plus robuste mais, l'arbitre Vern Buffey ne brisa rien en n'imposant qu'une seule punition à Hoekstra à 14.27, la 3e et dernière de la partie.

Lorsque les deux clubs sont revenus sur la glace au début de la troisième, les Indiens recommencèrent leur bombardement en direction des buts de Hodge. Soudain, les joueurs de défense locaux amorcèrent quelques sérieuses charges et la foule a par, la suite nourri des encouragements à tout rompre.

Les Indiens pullulaient dans le territoire des As, lorsque Ed Hoekstra zigzagua au centre de la glace en possession du disque pour se rendre jusqu'à l'autre ligne bleue. Voyant de la confusion dans le jeu de la défensive des Indiens, il les endormit pour de bon en piquant en plein centre et sa passe alla droit sur le bâton de Harvey.

Pour compléter la magnifique feinte de Hoekstra, l'athlète de Chicoutimi détala à toute vapeur pour mystifier Caron sur un lancer entre les jambières.

SECONDES ESSOUFLANTES

Comme la bête, qui vient d'être blessée et qui lutte désespérément avant de mourir, les Indiens se sont lancés corps et âme dans le territoire des As à la suite de ce but.

Le trio Attwell-Sutherland-Dineen, encore le plus spectaculaire de la soirée, fut envoyé dans la mêlée par le pilote Curry et même s'ils ne réussirent pas à dégager leur territoire, ils ont néanmoins amorti la dangereuse attaque à six des Indiens déconcertés, exténués et visiblement déroutés.

EN ROUTE

Les As s'embarqueront demain pour un périlleux voyage de 11 jours chez l'Oncle Sam avec trois victoires consécutives en poche. L'itinéraire de cette exténuante randonnée les mènera à Baltimore, Pittsburgh, Hershey, Rochester, Cleveland et Buffalo.

Pour les As il s'agit-là d'un séjour d'une extrême importan-

Charley HODGE

ce dont, le résultat de chaque match permettra de jauger les chances des nôtres de se tailler une place dans les prochaines séries Calder.

Ils disputeront leur première joute vendredi soir à Baltimore pour se rendre ensuite à Pittsburgh, samedi. Les As profiteront ensuite d'un congé jusqu'à mercredi, le 30 janvier, alors qu'ils seront les visiteurs à Hershey. Ils poursuivront leur route jusqu'à Rochester où ils joueront vendredi et la première fin de semaine de février sera complété par des confrontations à Cleveland et Buffalo.

L'équipe locale jouera sa prochaine partie au Colisée, mardi, le cinq février contre les Reds de Providence.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Larkin 11:24 Côté 18:27.

Deuxième période

Aucun but.
Punition: Hoekstra 4:27.

Troisième période

1—Québec, Harvey (Hoekstra, Martin) 18:21
Aucune punition.

ARRETS

Caron	9	8	13	30
Hodge	14	12	10	36

● VAINCU MALGRE TOUT. — Le jeune Jacques Caron a offert une autre belle exhibition hier soir, mais les assauts répétés des trois trios de Floyd Curry ont finalement eu raison de ses prouesses. Le trio Ron Attwell, Bill Sutherland et Bill Dineen — que nous apercevons affairé autour de la cage ennemie — a de nouveau inspiré largement l'équipe locale dans l'un de ses plus éclatants triomphes de la saison. (Photo, L'Action, Marcel Laforce).

Hockey

HIER

Ligue Américaine
Rochester 2, Baltimore 3
Springfield 0, Québec 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Buffalo
Pittsburgh à Hershey
Ligue Nationale
Chicago à New-York
Montréal à Toronto
Ligue Junior "A"
Tr.-Rivières à Montréal-Nord
Ligue Progression
Aigles vs Loups
Bulldogs vs Castors
Ligue Interuniversitaire
Montréal à McGill

—o—o—

CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	44	23	18	3	142	124	49
Québec	46	20	17	9	127	127	49
Hershey	40	21	15	4	149	111	46
Springfield	43	18	18	7	158	138	43
Baltimore	45	19	22	4	126	161	42

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	43	26	14	3	144	116	55
Cleveland	43	16	21	6	140	161	38
Pittsburgh	41	16	23	2	117	139	34
Rochester	43	13	24	6	137	165	32

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Chicago	45	22	13	0	123	106	54
Montréal	43	19	10	14	138	99	52
Toronto	44	21	16	7	136	118	49
Détroit	42	19	14	9	108	107	47
New-York	43	13	23	7	124	143	33
Boston	45	8	26	11	128	184	27

Ligue JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Victoriaville	34	24	9	1	178	120	49
Québec	34	28	6	0	236	133	56
Shawinigan	35	15	18	2	151	158	32
Montréal-N	34	13	21	0	143	206	26
Tr.-Rivières	35	12	22	1	135	163	25
St-Hyacinthe	34	9	25	0	135	198	18

Ligue JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
As	26	20	4	2	130	60	42
Beauport	27	15	9	3	97	88	33
Montmoren.	27	10	15	2	78	93	22
Ste-Foy	26	3	20	3	66	128	9

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Laval	6	5	1	0	34	21	10
Toronto	7	4	3	0	34	27	8
McGill	6	2	4	0	21	26	4
Montréal	6	1	4	0	19	34	2

Ligue PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Bulldogs	11	9	2	0	61	52	18
Aigles	11	6	4	1	82	61	13
Loups	11	4	6	1	44	50	9
Castors	11	1	8	2	53	77	4

Ligue Dimanche-Matin

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Citadel	15	9	5	1	52	44	19
Bisson	15	8	5	2	53	41	18
Blais	15	5	4	6	61	45	16
Jolicoeur	15	6	7	2	46	51	14
Tanguay	14	6	8	1	49	47	13
Blondeau	15	1	13	1	30	64	2

Calendrier du tournoi pee-wee

On a fait connaître aujourd'hui le calendrier du prochain tournoi international de hockey pee-wee. La présence de 67 équipes a causé un programme beaucoup plus chargé pour les premiers jours et l'on commencera dès 9h. 15 le premier samedi matin et à 11 heures le lendemain.

La semaine du 16 au 23 février est parsemée de deux parties des As de Québec de la ligue Américaine, soit le dimanche et le mardi soirs contre les Clippers de Baltimore. Le reste de la semaine, le Colisée est occupé par le tournoi pee-wee.

Les champions de l'an dernier auront comme premier adversaire les clubs suivants: "AA" Peterboro vs Montréal Matha, le mercredi à 7h. p.m.; "A" Rimouski vs Thetford, le jeudi à midi 15; "B" St-Vincent de Paul vs Giffard ou Matane, le mardi à une heure p.m.; "C" Rockland vs Clermont, le lundi à 1h. 30 p.m.

Les Castors de Québec commenceront contre le Toronto Olympic le mercredi à 8h. p.m. et le Ste-Foy sera opposé au vainqueur de Victoriaville et Chicoutimi le jeudi à 2h. 45.

SECTION "AA" (20 clubs) :
Wexford
London
Ville St-Michel
Toronto York
Toronto Geo Bell
Lakeshore
Trois-Rivières
Scarboro
Humber Valley
Cranston
Bon Mills
Boston
Toronto Shopsys
Ottawa
Montréal Matha
Peterboro
Toronto Olympic
Québec
Verdun
Toronto Ted Reeve

SECTION "A" (11 clubs) :
Victoriaville
Chicoutimi

SECTION "B" (15 cubs) :
Drummondville
Cap-de-la-Madeleine
Pointe-Claire
Brampton
Sault-Ste-Marie
Thetford-Mines
Rimouski
La Salle
Ste-Foy
Beauport
Lac Mégantic
Lévis
St-Georges-de-Beauce
Matane
Giffard N.-D.
Riverview
Giffard
Petite-Rivière
Fredericton
Simonds
N.-D.-des-Laurentides
Gatineau
Kenora
St-Vincent-de-Paul

SECTION "C" (21 clubs) :
Pont-Rouge
St-Ambroise
St-Romuald
Donnacona
Beauceville
Charny
Richmond
Loretteville
La Malbaie
Montmorency
Indiens du Québec
Rocgliffe
Rockland
Clermont
Thruso
Murdochville
Chapois
Hershey
Amos
Kentville
Shefferville

Les Alouettes engagent l'arrière D. Martillo

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier la signature de Dick Martillo, de l'état d'Arkansas, un joueur arrière pesant 200 lbs et mesurant 6 pi. Il a terminé ses études à l'école secondaire de Westbury, Westbury, L. I., N.Y. où il a été choisi parmi les écoles secondaires comme centre-arrière à tout faire sur l'équipe "All America". Il s'est ensuite engagé au collège junior de Coffeyville (Kansas). En 1960, il a joué dans la partie du Tournoi "All America" des collèges junior à Alburquerque, New Mexico. Il a joué en tant que centre arrière pour l'état d'Arkansas en 1961 et 1962. Dans sa saison senior, il a accumulé des statistiques impressionnantes dans le domaine de la course (il a porté le ballon 119 fois pour des gains de 629 verges soit une moyenne de 5.2 verges), dans le domaine du botté de dégagement (15 fois pour 744 verges, soit une moyenne de 49.6 verges) et il a été le meilleur compteur de l'équipe avec 7 touchés. Il est aussi remarqué pour son habileté comme bloqueur et joueur défensif. Même s'il n'a pas été réclamé par la L.N.F. ou la L.A.F. comme bien d'autres collégiens distingués pour 1962, il a été hautement remarqué par les instructeurs opposés et grandement estimé par le personnel des Alouettes.

ÉCHOS du Sport

(Par L.-A. FRENETTE)

LA SUPREMATIE DES INDIENS PREND FIN

Les As de Québec ont joué d'excellente façon au cours de la dernière période hier et finalement ils trouvèrent une fois le fond des filets, ce qui fut suffisant non seulement pour un deuxième gain consécutif aux dépens des Indiens, mais également unn second blanchissage d'affilée pour Charlie Hodge qui se mérite la couronne Dow. Après une partie aussi serrée de 0 à 0 jusqu'à une minute et trente-neuf secondes de la fin, l'équipe qui avait le plaisir de compter avec si peu de temps à l'adversaire pour égaliser, était pratiquement assurée de triompher. Le pilote Pat Egan retira son cerbère mais les As manoeuvrèrent assez bien pour contrôler le disque et voir leurs adversaires manquer le but égalisateur en raison d'une trop grande nervosité et de la hâte avec laquelle ils devaient s'exécuter.

Le règne des Indiens de Springfield prendra fin cette année. Déjà leur record d'équipe invincible par voie de blanchissage est brisé. Dès dimanche dernier, ils avaient encaissé un déficit de 4 à 0, chose qui n'était pas arrivée depuis février 1961. Hier, les protégés d'Eddie Shore encaissaient un second échec de même façon.

FLOYD CURRY ENCHANTE DE SES HOMMES

Même si ses hommes n'ont pu compter davantage, le pilote Curry était satisfait du travail de chacun. Nous ne déclinerons pas tous les noms des joueurs, mais à la dernière session, il faut relever que les chances furent vraiment brillantes et soulevèrent l'assistance. Jean-Marie Cossette nous expliquons qu'il lui fut impossible de lancer quand une défense lui passa le bâton à la bouche et dut se libérer de cette étreinte. Le cerbère Jacques Caron était pratiquement à sa merci ayant fait les premiers pas. Cossette aurait put tenter de reprendre le disque après le mauvais coup qu'il subit mais Caron avait alors l'initiative du jeu. Au cours d'une mêlée devant Caron, Skippy Burchell y alla d'un coup de bâton qui ne put atteindre complètement la rondelle dans les airs. Skippy exécuta plusieurs passes savantes à Lewicki et surtout à Reggie Grigg qui joua une de ses meilleures parties tant à la défensive qu'à l'offensive. Michel Harvey qui devait devenir un héros avec l'unique but de la joute, s'était présenté auparavant devant Caron, mais sa rapidité lui fit faire un mouvement de trop avant de reprendre l'équilibre et Caron put éviter un lancer de précision. Pour le but victorieux, Harvey ne perdit pas la rondelle sur la palette de son bâton et ce n'est que d'un mouvement d'un seul bras qu'il trompa le cerbère. Ron Attwell réussit l'un de ses meilleurs lancers de près mais le gardien le vola du bout de la jambière. Hodge brilla au cours de mêlées indescriptibles dans la première moitié du dernier vingt, se tenant debout pour faire face à des compteurs habiles comme Sweeney, Cline, Anderson, Boyer, Olson. En d'autres circonstances, des points auraient alors été enregistrés.

UN RECORD POUR LES CITADELLES

Le Victoriaville fournira sûrement un rendement supérieur à tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans la Ligue de hockey junior provincial quand les Bruins viendront à Québec. Ils tirent de l'arrière sur leur glace où les Citadelles ont obtenu trois triomphes en quatre parties et les hommes de Bob Pépin voudront se reprendre dans la vieille capitale. Le gérant général Paul Dumont nous déclarait que même dans la partie perdue des Citadelles à Victoriaville, les Québecois auraient dû l'emporter.

— — —

Un record de points comptés s'annonce pour les Citadelles si nos porte-couleurs juniors se lancent à fond de train contre leurs rivaux d'ici la fin du calendrier .En maintenant une moyenne de quatre buts par partie dans les seize joutes qui restent pour compléter la série de cinquante rencontres, les Citadelles afficheront au classement ,dans les colonnes des "points pour" le joli total de 300 buts. En effet, il ne leur faut que 64 points pour atteindre cette marque, ayant déjà à leur crédit 236 points comptés.

SUCCES DU SAUTEUR G. BROWN

Les dirigeants du club de ski Lac-Beauport et l'instructeur de saut André Donaldson sont fiers aujourd'hui du succès de l'un des leurs car le jeune George Brown a remporté le championnat de saut de Montréal, classe B, au tournoi ouvert en dernière fin de semaine.

EN QUELQUES LIGNES

Le gérant du Club de Courses Jacques-Cartier, Henri Bertrand quitte l'hôpital aujourd'hui après avoir été dans l'obligation de prendre un repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Le président du club, M. Donat Simard, a fait connaitre hier son projet de fermer les deux édiles ont été saisis des plans proposés et la marche à suivre derniers balcons à l'estrade de la piste de l'Exposition. Nos dans les pourpariers devrait suivre son cours.

* * *

Les dernières séries de rencontres de deux joutes avec les principaux clubs de la Ligue Américaine ont attiré des assistances sensiblement les mêmes: deux joutes contre Buffalo, 11,020 spectateurs; deux joutes contre Providence, 11,422 spectateurs et les deux dernières joutes contre le Spingfield, 11,906 spectateurs.

Bruce Kidd donne la priorité à ses études universitaires

TORONTO. — (P. C.) — Bruce Kidd, le coureur le plus en demande en Amérique du Nord et possiblement dans le monde entier, a décidé de réduire ses participations sur le circuit de piste intérieure cet hiver. La raison en est que les tournois nuisent à ses études en économie politique à l'Université de Toronto.

L'étudiant de 19 ans s'est donc fixé une date limite, soit samedi, le 23 février, pour les tournois importants au Canada et aux Etats-Unis. Après cette date il ne prendra part qu'à un tournoi, soit celui de Hamilton, Ont., le 23 mars.

Cette annonce fait suite à la demande de Pat Stage, gérant du sport de piste et pelouse en Angleerre. Celui-ci aurait bien aimé opposer Kidd au Néo-Zélandais Murray Halbergh, détenteur du record mondial des trois milles, et à l'Anglais Bruce Tolloh, lors du tournoi présenté à Londres en mars.

SNELL

Par ailleurs, on a appris de Los Angeles que le Néo-Zélandais Peter Snell participerait aux jeux de cette ville, le 9 février.

Le détenteur du record mondial dans le mille sur piste extérieure en 3:54.4 minutes tentera alors d'améliorer la marque intérieure de 3:58.9, établie par l'Américain Jim Beatty, l'an dernier.

Gains des Ecureuils

Le 18 janvier les deux équipes de Ballon-Balai des Ecureuils, soit l'équipe Coop de garçons et l'équipe Chez Carmen, filles, se sont rendus à l'arena de St-Damien pour y disputer deux parties d'exhibitions.

Démontrant beaucoup de rapidité et de finesse, les gars des Ecureuils disposèrent du St-Damien 3 à 0. Eugène Sauvageau y alla de deux buts et Pierre Sauvageau compte l'autre. Raymond Maltais n'eut pas beaucoup d'ouvrage dans ses filets mais brilla quand même à quelques occasions.

Les filles de Chez Carmen des Ecureuils disposèrent facilement du St-Damien 3 à 0. Le capitaine Lorraine Fortin compta deux buts et Lisette Gagnon y alla de l'autre but.

L'instructeur des deux équipes, Antoine Drolet était très fier du succès des clubs de sa paroisse.

Curling Frs Jobin

(Par L.-A. Frenette)

Les tournois de curling en cours au club Jacques-Cartier se poursuivent et la lutte a été encore chaude hier quand l'équipe Henri Auger ne l'emporta que dans un bout extra 17-61 après avoir égalisé 6-6 au huitième bout régulier aux dépens de l'équipe de Rodolphe Huot. Ce dernier étudia bien les derniers coups savants à exécuter mais fort difficiles ne réunissant qu'à demi à déplacer les pierres marquantes des vainqueurs.

Dans les autres rencontres, le quatuor Olivier Samson gagna 8-6 contre Maurice-Lefaivre; Gaston Amyot eut raison de C.-A. Emond 14 à 4. Relevons que lundi, Jacques Girard avait triomphé de Jos Doyon.

Chez les femmes, Mme Kaye Michaud a battu Mme Eleanor Duggan et Mme Denyse Guérard l'emporte sur Mme Estelle Boucher.

Clémence Landry roule un simple de 213

Lors du dernier programme de la Ligue Féminine Québec - District, Mme Clémence Landry de l'équipe de la Salle Levesque remporte le prix DOW de la semaine avec un simple de 213. Le plus haut triple individuel revient à Mlle Gisèle Gilbert, du Buffet de la Colline.

L'équipe du Buffet de la Colline remporte les honneurs du simple et du triple de la semaine avec 820 et 2353.

Des mentions honorables à Gisèle Gilbert pour un simple de 206, à Mimi O'Neil et à Denise Demeule pour un triple de 502.

Quilleuses ayant joué 450 et plus; Gisèle Gilbert; 533, Mimi O'Neil; 502, Denise Demeule; 502, Marielle Tremblay; 484, Françoise Légin; 476, Cécile Mainguy; 469, Georgette Bergeron; 466, Clémence Landry; 452.

Equipes ayant joué 2.000 et plus; Salle Levesque; 2353, Salle Levesque; 2053, Loisirs St-Sacrement; 2013.

CLASSEMENT DES QUILLEUSES

2/3 DES PARTIES

1—Gisèle Gilbert	161.18
2—Cécile Mainguy	153.4
3—Marielle Tremblay	150.28
4—Marie Sshofield	148.17
5—Huguette Carrier	144.18
6—Georgette Bergeron	142.19
7—Margot Simard	142.0
8—Carmelle Beaulieu	141.25
9—Margot Grenier	141.8
10—Jacqueline Blais	141.4
11—Denise Demeule	139.12
12—Maureen Buteau	138.17
13—Geanje Levesque	138.13
14—Thérèse Burke	138.3
15—Françoise Gobeil	137.8

POSITION DES EQUIPES

	PG	PP	Pts	TP
Buffet de la Colline	20	7	11	40
Centre St-François	29	7	11	40
Guy Massicotte Sp.	25	11	9	34
Ville-Marie Rembour.	22	14	7	27
Crown Smoked Meat	21	15	6	27
Salon Frontenac L.	16	20	6	22
Rest. Le Braisier	17	19	4	21
Salle Jobidon	16	20	5	21
Salle Levesque	13	23	5	18
Loisirs St-Sacrement	13	23	4	17
Tournoi Provincial	9	27	3	12
L'Industrielle, Ass.	6	30	1	7

Compteurs L.A.H.

	PJ	B	A	Pts
Sweeney, Spring.,	42	17	41	58
Marshall, Hersh.,	40	20	32	52
Stratton, Buff.,	41	13	38	51
Ciesla, Clev.,	43	24	26	50
McKenzie, Buff.,	42	19	30	49
Cline, Spring.,	42	24	24	48
Ferguson, Clev.,	43	24	24	48
Masterton, Clev.	43	13	34	47
Mortson, Hersh.,	40	15	29	44
Ubriaco, Roch.,	42	16	28	44
Kilrea, Spring.	42	14	30	44

Coquetel sportif

ST-LOUIS. — (P.A.). — L'arrêt-court Dick Groat, obtenu des Pirates de Pittsburgh dans un échange, a signé son contrat 1963, avec les Cardinals de St-Louis hier.

MONTREAL. — (P.C.). — Les Alouettes de Montréal ont annoncé, hier, l'engagement de Dick Martillo, un centre-arrière de l'U. de l'Etat de l'Arkansas.●

SAN FRANCISCO — (P.A.). — Les Giants de San Francisco ont annoncé, hier, l'engagement de Joey Amalfitano, qui en sera à son troisième séjour avec l'équipe.

PITTSBURGH — (P.A.) — Julius Gotay, arrêt-court obtenu des Cardinals de St-Louis dans un échange, a accepté les conditions des Pirates de Pittsburgh, hier.

CHICAGO. — (P.A.). — Le lanceur gaucher Jim Brewer est devenu le 29e joueur à signer son contrat avec les Cubs de Chicago, hier.

SAN FRANCISCO. — (P.A.). — Dave Hill a averti les directeurs de la PGA américaine qu'il ne pourra participer à l'omnium international de San Francisco, d'un enjeu de $50,000, cette semaine, en raison d'un gros rhume.

MONTREAL — (P.C.). — Le président de la L.N.H., Clarence Campbell, a félicité les directeurs et les membres de la CAHA à l'occasion de la Semaine du hockey mineur au Canada.

DETROIT — (P.A.). — Hank Aguirre, le meilleur lanceur des Tigers de Détroit l'an dernier avec une fiche de 16-8, a également accepté les conditions de l'équipe hier.

Pendant l'entraînement, les lanceurs devraient seulement . . . lancer (Mauch)

PHILADELPHIE (P.A.) — Gene Mauch, le gérant de l'année dans la LN, a émis une idée révolutionnaire, hier, en vue d'un changement de règlements au cours de l'entraînement du printemps.

Ainsi, le génie des Phillies de Philadelphie veut employer un frappeur d'urgence à la place du lanceur chaque fois qu'on n'aura pas besoin d'un coup retenu.

Mauch désignerait un joueur au début de chaque partie et aviserait l'arbitre que ce dernier frapperait à la place du lanceur, à l'exception d'un coup sacrifice. Il veut toutefois que les artilleurs pratiquent le coup retenu.

Selon lui, le lanceur perd son temps à pratiquer au bâton, car il songeait sans doute à la moyenne combiné de .120 de son personnel l'an dernier.

Le gérant général John Quinn approuve l'idée et va faire des démarches auprès du président Warren Giles afin qu'il consente à l'innovation. De même, le président Joe Cronin, de la LA, devra être consulté en raison des parties inter-ligues.

Mauch s'est empressé d'ajouter qu'il ne favorise pas le changement pendant la saison régulière, mais seulement pendant l'entraînement du printemps.

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Tous les détails sont réglés pour la bataille du 4 avril

MIAMI BEACH (P.A.) — Après plusieurs semaines de discussions, Championships Sports, Inc., a annoncé hier qu'on s'était entendu "sur tous les points" en vue du match-revanche entre Sonny Liston et Floyd Patterson, lequel aura lieu au Convention Hall, le 4 avril.

La dernière difficulté à surmonter semblait être une demande du conseiller de Liston, Jack Nilon, voulant que le champion reçoive les $207,000 retenus sur sa bourse à la suite de son triomphe lors du premier combat, le tout en garantie du match-revanche.

Al Bolan, promoteur de Championship Sports, a promis le placement du montant cette semaine et Nilon s'est dit totalement satisfaits de l'arrangement.

Selon Bolan, tout ce qui reste, en somme, est la formalité des contrats, lesquels seront soumis à la Commission de boxe de Miami Beach.

Jusqu'à maintenant, Nilon avait insisté sur le fait qu'une somme de $85,000 soit remise immédiatement à Liston et que la balance soit placée en fiducie. On lui avait demandé auparavant de signer d'abord le contrat, ce qu'il avait refusé avant de toucher l'argent.

Bolan a fait connaître la nouvelle, hier, à la suite d'une entrevue avec Garland Cherry, avocat de Liston, et Julius November, celui de Patterson.

Nilon avait également exigé que Championship Sports dépose une garantie de $500,000 spécifiant que Liston soit payé pour le combat-revanche et que celui-ci reçoive la même part de bourse que Patterson, soit 30 pour cent.

Quant à la commission de boxe, elle avait exigé que les contrats lui soient soumis, sans clause de combat-retour.

Ligue Dimanche Matin

SOMMAIRES (20 janvier)

Phar. Jolicoeur 6, H. Tanguay 2

Première période
1—Jolicoeur: Breton 7.51
2—Tanguay: Drouin, C. Dinel, Demeule 13.15
Aucune punition.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Gauvreau 4.30, Deslauriers 11.00, Duquet 11.00, J. Aubin 12.01.

Troisième période
3—Jolicoeur: Deslauriers, J. Aubin, Bélanger 1.26
4—Jolicoeur: Fortin, J. Aubin, Bélanger 8.31
5—Jolicoeur: Breton, Gagnon 6.15
6—Jolicoeur: J. Aubin, Breton 10.00
7—Jolicoeur: J. Aubin, Breton, Fortin 13.59
8—Tanguay: Duquet, Rég. Guy 19.13
Punitions: Deschênes 8.35, Racine 8.35, Grimard 14.40, Deslauriers 17.07, Dolbec majeure 8.35, Gagnon majeure 8.35.

Vitrerie Citadel 0, C.-E. Bisson 8

Première période
1—Bisson: Dompierre, Gaboury 4.32
Punitions: J. Bisson 6.01, Gagnon 7.30.

Deuxième période
2—Bisson: Boucher 1.17
3—Bisson: Laliberté, Côté ... 13.01
Punitions: Gagnon 2.50, Côté 2.50, A. Bisson 6.30, Beaudoin 11.25.

Troisième période
4—Bisson: J. Bisson, Gaboury, Dompierre 3.00
5—Bisson: Mongrain, Gaulin, Boucher 7.20
Punition: Gadoury 11.19.

Didace Blais 4, A. Blondeau 3

Première période
1—Blondeau: J.-G. Pouliot, E. Ouellet, Guérard 2.50
2—J.-G. Pouliot, Guérard, Baribeau 8.55
3—Blais: Boucher, Perreault 14.30
Punitions: Maingay 4.50, E. Ouellet 6.55, Guérard 9.05.

Deuxième période
Aucun but
Punition: Guérard 9.30

Troisième période
4—Blais: Blais, G. Alain ... 1.50
5—Blais: Boucher ... 7.5
6—Blais: Pageau, G. Alain ... 18.4
Punitions: Blais 10.30, Ashby 13.30, Delcy 19.12, Guérard 19.33.

Gazette du tournoi PEE-WEE

LES CASTORS DE QUEBEC

Après avoir dû compter l'an dernier sur une équipe de St-Ambroise pour la représenter dans la compétition pour la coupe Calder miniature, la Ville de Québec aura son équipe propre dans le prochain tournoi de hockey pee-wee.

La ligue pee-wee Griffin a fourni l'occasion aux jeunes Québecois de prendre deux mois d'avance sur toutes les autres équipes de la province et leur permettra, nous l'espérons, de rivaliser avec les formations torontoises. L'idée de Mike Griffin a permis, avec la collaboration d'André Gilbert, gérant de l'Aréna de l'O.T.J., de faire jouer 16 parties de hockey à une centaine de jeunes, avant même que ne s'ouvrent les patinoires extérieures.

Les fonds nécessaires à une telle entreprise ont été fournis par les cinq commanditaires, C.-E. Beaudoin, Léo Bernard, Sylvio Marceau, Dynamic Industries et St-Ambroise. Depuis que l'équipe d'étoiles a été choisie, c'est la Cie Paquet Limitée qui a pris charge des 20 joueurs au point de vue équipement, pratiques, voyages et parties hors-concours.

Comme le tournoi international de hockey pee-wee ne permet que 16 joueurs, le pilote Mike Griffin a effectué son choix et les élus ont signé leur carte samedi. Disons immédiatement que les quatre joueurs non choisis demeurent avec l'équipe, ont pris part aux deux parties à Montréal, se rendront également à Rimouski en fin de semaine et iront à Providence à Pâques. Il s'agit de Richard Grégoire, Pierre Fortin, Raynald Gignac et David McElhiney. Comme trois de ces joueurs n'ont que 11 ans, on peut presque déjà être assuré qu'ils feront partie du noyau pour l'an prochain.

Voici donc, en primeur, la liste des 16 joueurs qui représenteront la Vieille Capitale au prochain tournoi international de hockey pee-wee sous le costume des Castors de Québec :

Reynald FORTIER — Gilles DUCLOS — Marc LEPAGE — Pierre CHOUINARD

No 1 : Reynald FORTIER — Gardien de buts, 12 ans, 4'8", 83 lbs — Gardait les filets du St-Ambroise l'an dernier. A conservé une moyenne de 1.62 avec le Beaudoin. Réside à N.-D. de la Recouvrance.

No 7 : Gilles DUCLOS — Centre, 11 ans, 4'8", 72 lbs — Premier compteur de la ligue avec le Bernard (26-11: 37). A joué pour le St-Ambroise l'an dernier. Réside à Ste-Claire d'Assise.

No 8 : Marc LEPAGE — Ailier droit, 12 ans, 4'9", 95 lbs — A aidé le Bernard à gagner le championnat de la saison régulière (14-12: 26). Etait malade lorsque son club a perdu en finale. Réside à Beauport qu'il représentait dans le dernier tournoi.

No 9 : Pierre CHOUINARD — Ailier gauche, 12 ans, 4'10", 84 lbs — Une trouvaille de la ligue Griffin. Ne jouait pour aucun parc l'an dernier. Etait allé à la pratique des As pee-wee. Réside à St-Paul Apôtre. Jouait pour Le Bernard (16-8: 24).

Jean-Paul MARTINEAU — Donald JULIEN — Jacques CARPENTIER — Denis LAFRANCE

No 2 : Jean-Paul MARTINEAU — Gardien de buts, 10 ans, 4'5", 75 lbs — A conservé une moyenne de 1.62 avec le Bernard. Gardait l'an dernier les filets du Québec-Ouest, finaliste "B". Réside à St-Joseph.

No 14 : Donald JULIEN — Centre, 12 ans, 4'10", 68 lbs — Jouait pour le Marceau (12-10:22). A appris son hockey au centre de Loisirs de sa paroisse, St-Joseph.

No 15 : Jacques CARPENTIER — Ailier droit, 10 ans, 4'7", 68 lbs — Premier compteur du Marceau (9-20: 29). Le héros des séries éliminatoires. Réside à St-Coeur de Marie et joue au Parc St-Mathieu.

No 16 : Denis LAFRANCE — Ailier gauche, 12 ans, 4'8", 83 lbs — Meilleur franc-tireur du Marceau (14-9: 23). Jouait pour le St-Ambroise l'an dernier. Réside à St-François d'Assise.

Louis-André PAQUET — Gérard DORE — Michel LAVERDIERE — Richard SIMARD

No 17 : Louis-André PAQUET — Ailier gauche, 12 ans, 4'7", 72 lbs — S'est conquis un poste régulier depuis quelques semaines. S'alignait pour le Beaudoin (6-7: 13). Joue au Parc Ferland et réside à St-Fidèle.

No 10 : Gérard DORE — Ailier droit, 11 ans, 4'5", 68 lbs — Jouait pour le Marceau (7-3: 10). Un produit du Parc Bardy, réside à St-Pie X.

No 11 : Michel LAVERDIERE — Centre, 12 ans, 5', 100 lbs — Meilleur franc-tireur de la ligue avec Duclos. Meilleur pointeur du Beaudoin (26-7: 34). Joue au Parc Bardy, réside à St-Pascal.

No 12 : Richard SIMARD — Utilité, 11 ans, 4'8", 91 lbs — Peut jouer à l'avant ou à la défense. Fiche de 8-7—15 avec le Beaudoin. Réside à Sillery, qu'il représentait dans le dernier tournoi.

Paul-André LEMIEUX — Alain EMOND — Normand BELANGER — Raymond BEAUDET

No 3 : Paul-André LEMIEUX — Défense, 12 ans, 4'11", 87 lbs — Jouait pour le Dynamic (2-4: 6). Réside à St-Charles Garnier. A joué pour Sillery dans le dernier tournoi.

No 4 : Alain EMOND — Défense, 12 ans, 5'2", 90 lbs — Le plus grand de l'équipe. A joué pour le Beaudoin (3-2: 5). Sa paroisse est St. Patrick, joue au Parc St-Mathieu.

No 5 : Normand BELANGER — Défense, 12 ans, 4'11", 94 lbs — Converti en défense après avoir terminé premier compteur du Dynamic (15-6: 21). Produit du Parc St-Fidèle, sa paroisse.

No 6 : Raymond BEAUDET — Défense, 12 ans, 4'8", 81 lbs — Jouait pour Dynamic (7-10: 17). A pris part au dernier tournoi avec St-Ambroise. Réside à St-Ambroise.

Entraîneur: Roger HAMEL; assistant, René LAVIGUEUR.
Pilote: Mike GRIFFIN Sr; assistant: Martin MADDEN.

BALTIMORE SORT DE SA LÉTHARGIE ET TRIOMPHE DE ROCHESTER 3-2

BALTIMORE (P.A.) — Les Clippers de Baltimore ont vaincu les Américains de Rochester au compte de 3-2 hier

Dave CREIGHTON

soir et ont ainsi mis fin à une série de six parties sans victoire dans la LAH.

Dave Creighton a réussi le but victorieux à 15:24 de la dernière période, 87 secondes après le but égalisateur à 2-2 de Gene Ubriaco, du Rochester.

George Ford avait ouvert le score en faveur des locaux dans la deuxième reprise, mettant ainsi un terme à huit périodes successives sans point de la part des Clippers.

Malgré leur série infructueuse, les Clippers ne sont qu'à un point du Springfield dans la section Est du circuit.

Première période
1—Rochester: Angotti, MacMillan 15.28
Punitions: Guidolin 4.46, R. Armstrong 8.45, Ehman 14.12, Hextall 16.45, Pappin et Pearson 18.17.

Deuxième période
2—Baltimore: Ford, Keller, Pearson 5.16
Punitions: Pappin 13.20, Keller 17.19, Brown 19.41.

Troisième période
3—Baltimore: Guidolin, Pierson, Creighton 10.33
4—Rochester: Ubriaco, Ehman, R. Armstrong 13.57
5—Baltimore: Creighton, Ford, Pierson 15.24
Punitions: Lawson, mineure et majeure, et Cunningham, mineure et majeure 5.02, Brown 15.10, Rupp 16.43.

Arrêts:

Baluik (Rochester)	9	12	3—27
Paillé (Baltimore)	6	5	8—19

Quatre joueurs roulent plus de 600 en triple à la Québec-District : G. Laroche, 1er avec 644

Dans la ligue classe A Québec-District, on a marqué l'ouverture du Carnaval par de magnifiques scores fournissant ainsi sa part à l'enthousiasme qui a déjà envahi toute la population de Québec.

De fait, quatre joueurs ont roulé plus de 600 en triple, ce sont: Gilles Laroche, de la Salle Beauport 644; Jacques Levesque du Restaurant Moulin-Rouge 613; Denys Gaudreau de Philippe Chabot, Shell de Montmagny, 608 et Guy Chantal du Centre St-Pascal 605.

Incidemment Jacques Levesque a inclus dans son triple un superbe simple de 255 qui lui assure le prix hebdomadaire "Dow" de $25.

Les fluctuations dans le classement des équipes sont de plus en plus rares: Dans la section No 1, le Syndicat Catholique et le Morency Amusements perdent chacun une place. Dans la section No 2, le Centre St-Pascal s'est hissé au 2e rang et la Salle Tremblay gagne 2 places. Dans la section No 3, le Jean-Guy Boilard perd une place et l'épicerie Seigneuriale en perd deux. Dans tout le circuit, la lutte est très serrée.

Classement des équipes (16 janvier)

SECTION No 1

	PG	Pts	quil.	Tot.
Humpty Dumpty	38	16	42277	54
Salle Montmartre	36	15	40671	51
Salle Beauport	38	12	40100	50
Salle St-Malo	31	12	39908	43
Tav. Montmagny	30	10	39201	40
Salle Courville	28	11	37776	39
Grillade Monaco	25	10	38839	35
Syndic. Catholiques	24	10	38308	34
Frontenac Lanes	24	8	35719	32
Centre St-Frs d'As.	23	7	37945	30
Centre St-Sacrement	21	4	38637	25
Morency Amusem.	19	6	36333	25
Restaurant Dixie	19	4	36899	23
Salle Limoilou	20	3	36094	23
Arthur Tremblay	19	4	32596	23
Salle Gros Louis	13	4	35583	17

SECTION No 2

	PG	Pts	quil.	Tot.
Cordonnerie Idéale	39	14	41699	53
Centre St-Pascal	35	13	39987	48
Motel Rond Point	33	14	41710	47
Paradis Mufflers	35	12	39904	47
Salle Giroux	31	12	41046	43
Rocko Construction	30	9	40754	39
Salle Vallières No 1	27	9	39928	36
P.-E. Beaulieu	28	7	39553	35
Rest. Chez Fidèle	24	9	39756	33
Foyer des Quilles	24	8	32580	32
Fernand Morissette	20	7	39476	27
Salle Tremblay	19	5	36562	24
Jos. Bell	18	6	36395	24
Salle Drolet	17	6	37472	23
Rest. Chez Raymond	13	3	32716	16
Roger Delwaide	13	2	36646	15

SECTION No 3

	PG	Pts	quil.	Tot.
Bouchard Auto	42	15	42797	57
Pharmacie Duchaine	38	16	42050	54
Epicerie Mercier	35	12	39504	47
Rest. Moulin Rouge	31	11	40810	42
Centre Loretteville	31	11	40299	42
Damier Rose	29	11	38593	40
Salle Levesque	29	10	39420	39
Ep. Seigneurriale	26	11	38780	37
Philippe Chabot	25	7	38870	32
Salle Vallières No 2	21	8	36819	29
Laurier Lanes	20	5	36426	25
Beaudet, Rancourt	17	5	36859	22
J.-Guy Boilard	20	2	35700	22
Teint. Mathieu	15	4	36685	19
Salle St-Rodrigue	15	4	36414	19
Les Zouaves, Charl.	14	4	34608	18

Tirage ce soir au badminton

C'est samedi et dimanche que se déroulera le tournoi senior de badminton ouvert au Quebec Winter Club, 650, Avenue Laurier. Les retardataires qui auraient oublié de donner leur nom doivent le faire au plus tôt, car les tirages se feront ce soir à 6 heures.

Une trentaine de joueurs de l'extérieur viendront se mesurer aux joueurs locaux et une bonne compétition est prévue pour les amateurs qui suivront les rencontres au cours de cette fin de semaine.

Les premières rondes débuteront à partir de 10 heures samedi par les deux simples, suivis des doubles masculins et féminins, à midi. Les doubles mixtes suivront plus tard dans la journée. Les semi-finales sont fixées pour 6 heures samedi tandis que les grandes finales seront présentées le dimanche à 2 heures.

Duel Drolet-Guilbault pour le titre Junior A

Grâce à une performance de 8 buts et 9 assistances au cours des deux dernières semaines, Georges Guilbault des Bruins de Victoriaville est passé au premier rang chez les compteurs.

Guilbault a porté son total à 87 points composés de 30 buts et 57 assistances. René Drolet des Citadelles est en 2è plave avec 41 buts et 42 assistances pour un total de 83 points. Au 3è rang vient Jean-Claude Lepage des Citadelles avec 72 points. Il est talonné par André Lacroix des Citadelles et Fernand Harvey des Reds de Trois-Rivières, tous deux égaux en 4è place avec 71 points. Au cinquième rang vient Jean-Louis Goyette des Rangers de St-Hyacinthe avec 66 points.

Voici les meilleurs compteurs :

MEILLEURS COMPTEURS

Noms	Clubs	PJ	B	A	Pts	P.
Guilbault, G.	Vict	32	30	57	87	39
Drolet R.	**Qué.**	31	41	42	83	42
Lepage J.-C.	**Qué.**	34	30	42	72	43
Lacroix A.	**Qué.**	36	35	36	71	21
Harvey F.	T.-R.	35	30	41	71	62
Goyette, J.-L.	St-H.	32	34	32	66	23
Mercier, J.	Mtl-N.	32	21	41	62	63
Mondoux, B.	Mtl-N.	34	28	32	60	27
Dufour, G.	**Qué.**	30	25	35	60	104
Beauchesne,	Vict.	34	26	31	57	30
Ruelland, J.	Mtl-N.	31	18	38	56	48
Clavet, J.	St-Hya.	28	27	27	54	36
Tibbits, J.	Shaw.	33	21	33	54	11
Gagné, G.	St-Hya.	34	20	33	53	56
Derome, Y.	**Qué.**	27	21	29	50	92
Poirier, J.	**Qué.**	30	18	29	47	20
Mercier, D.	Shaw.	29	15	28	43	65
L'Ecuyer, R.	Mtl-N.	32	13	29	42	30
Fortaich, M.	Mtl-N.	27	18	23	41	70
Chiasson, J.	Shaw.	32	22	19	41	21
Descormiers,	T.-R.	29	13	26	39	72

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl.	Moy.
A. Grenier, Vict.	19	52	1	2.73
J. Girard, Vict.	13	56	0	4.30
M. Fournier, Vict.	2	12	0	6.00
Totaux Vict. :	34	120	1	3.52
F. Rivard, Qué.	33	121	1	3.66
x-J.-Guy Ruest, Qué.	2	8	0	4.00
x-M. Beaulieu, Qué.	2	4	0	2.00
Totaux Québec:	34	133	1	3.91

x-Ruest remplaça Rivard à la 2e période le 13 déc. — Beaulieu remplaça Rivard à la 2e période le 18 nov. et à la 1ère période le 16 déc.

	PJ	BC	Bl.	Moy.
D. Maurais, Shaw.	32	139	1	4.34
x-C. Champagne, Shaw.	4	19	0	4.75
Totaux Shaw.:	35	158	1	4.48

x-remplaça Maurais à 5.32 de la 2e période le 12 déc.

	PJ	BC	Bl.	Moy.
A. Martineau, T.-R.	34	158	1	4.64
R. Joyal, T.-Riv.	1	5	0	5.00
Totaux T.-Riv.:	35	163	1	4.65
R. Pageau, St-Hya.	34	198	0	5.82
L. Chatillon, Mtl-N.	17	98	0	5.76
J. Larose, Mtl-N.	17	101	0	5.94
x-Guy Lavoie, Mtl-N.	1	7	0	7.00
Totaux Mtl-N.:	34	206	0	6.05

x-remplaça Chatillon à la 3e période le 2 janv.

PUNITIONS EN MINUTES

Ralph Terry ne manque pas de confiance

ROCHESTER (P.A.) — Ralph Terry, l'as-lanceur dans la série mondiale 1962, a déclaré hier qu'il prévoyait une autre saison de 20 victoires ainsi qu'un autre championnat des Yankees de New York.

Terry est devenu le lanceur no 1 des Yankees l'an dernier, lorsqu'il a franchi la barrière du cercle des 20 triomphes pour la première fois et a terminé la saison avec un record de 23-12, en plus de remporter deux importants gains dans la série mondiale.

Selon lui, les Yankees seront encore plus puissants avec Tony Kubek à l'arrêt-court dès le début de la saison. Tom Tresh l'a bien remplacé l'an dernier, mais Kubek couvre plus de terrain et est plus habitué que Tresh dans la combinaison des doubles jeux avec Bobby Richardson.

De plus, l'échange qui a abouti à la venue de Stan Williams sera également d'une grande aide à l'équipe. Ce dernier possède une balle montante qui va bien dans la LA, où l'on accorde des prises sur les lancers hauts alors que la LN favorise les lancers bas. D'ailleurs, Williams, selon Terry, obtiendra des retraits plus faciles dans les parcs de la LA, qui sont plus vastes que ceux de la LN.

D'autre part, Terry croit que Minnesota, Détroit et Baltimore seront les équipes les plus dangereuses l'an prochain, mais il est d'avis que ses Yankees ont amplement de puissance pour sortir vainqueurs. Par contre, il doute que les Angels de Los Angeles puissent afficher, cette année, une aussi belle tenue que celle de l'an dernier.

Enfin, Terry opine que les Orioles seront réellement l'équipe à surveiller, car leurs récents échanges, y compris l'acquisition de Luis Aparicio, leur donnent un champ intérieur puissant au bâton.

On attend une vingtaine de duos de skieurs au Lac-St-Jean, le 3

D'importantes modifications ont été apportées aux règlements de la traversée du lac St-Jean à skis. En plus de l'innovation apportée par des équipes de 2 coureurs, chaque équipe devra débourser une somme de $10. lors de son inscription à la traversée. Ce montant lui sera remis, lorsqu'elle participera à la traversée. Chaque équipe aura également le droit de se munir d'un ski-doo et de suivre ainsi ses porte-couleurs. Il va sans dire que l'équipe devra s'occuper elle-même de trouver et de transporter ce ski-doo à Roberval pour la journée de la traversée.

D'autre part, on a fait connaître les activités sociales qui marqueront cette journée. La veille de la traversée, il y aura inscription des skieurs d'une heure à 6 hres au Château Roberval. De 7 h. à 9 h., on procèdera à l'examen médical des concurrents. Pendant la grande soirée récréative tenue au même endroit, on présentera les participants de la traversée. Le soir de la traversée, il y aura un banquet à l'hôtel Windsor de Roberval, réunissant les concurrents, les commanditaires, les autorités civiles et les membres du Comité de la traversée ainsi que les représentants de la zone de ski.

On se rappellera sans doute que c'est grâce à la brasserie Dow que le Lac St-Jean peut être encore une fois le site d'une compétition sportive d'envergure nationale. On attend la venue d'une vingtaine d'équipes représentant tous les clubs de ski de la province. La date-limite d'inscription a été fixée au 26 janvier prochain. Toute équipe intéressée doit donc communiquer sans tarder avec Mlle Renée Angers, C.P. 4, Roberval-Nord.

Flèche de la Colline

14 janvier
AVEC MIRE

HOMMES	
Michel Dussault	462
Maurice Bruneau	436
Florian Hamann	416
FEMMES	
Suanne Mercier	400
Irène Rainville	324

SANS MIRE

HOMMES	
René Renaud	337
Lucien Duquet	314
Jean Théberge	279
Rino Cyr	208
William McAneeny	139
FEMMES	
Yvette Dussault	280
Nicole Drolet	242
Berthe Desrosiers	208
Monique Garneau	97
JUNIOR	
David McAneeny	294

TIR AU REVOLVER

11ème pratique, le 16 janvier

	Lent	Chron.	Rap.	Tot.
MASTER				
L.-P. Gingras	92	86	91	279
W.-P. Barlow	85	96	92	273
EXPERT				
R. Gervais	86	96	90	272
P. Archambault	85	96	90	272
SS				
L. Lacroix	77	85	85	247
MARKSMEN				
G. Laflamme	85	77	75	237
J. Dombrowski	72	81	77	230
A. Bérubé	74	76	65	215
A. Lepage	58	76	78	212
J. Gervais	51	73	82	206
M. Gagnon	57	76	69	202
R. Lambert	68	69	64	201
J.-B. Martel	59	67	74	200
S. Sobolewki	73	65	62	200
R. Hamel	50	60	70	180
R. Audet	59	58	72	189
R. Person	62	64	55	181
Frère Marcel	54	81	36	171
R. Dombrowski	47	60	59	166
M. Ouellet	40	53	58	151
C. Couture	18	12	37	76
P. Cantin	36	—	—	36
				4583/6900

Matches complétés : 23.
Moyenne de la pratique : 66.7%.

BOXE

Smethwick, Angleterre — Johnny Prescott, d'Angleterre, a défait par k.o. Paul Jraus, d'Allemagne, en 1 ronde. Pesanteurs inconnues.

Trois milles en 13 minutes bientôt

VANCOUVER (P.C.) — Murray Halbergh a prédit hier que le record mondial de l'épreuve des trois milles sera éventuellement réduit à 13 minutes. Présent détenteur de la marque à 13:10.0, Halbergh était alors de passage à Vancouver, en route pour San Francisco et Toronto, où il sera à la table d'honneur du banquet des célébrités, le 30 janvier.

Le Néo-Zélandais a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de prendre sa retraite avant d'établir un record mondial dans les 5,000 mètres et de se mériter une médaille d'or aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964.

Il a triomphé dans les 5,000 mètres aux Jeux de 1960 et est venu près d'égaler la marque de 13:53 en 1961.

Selon lui, Bruce Kidd est un coureur naturel qui manque d'expérience, tandis que Peter Snell possède la réserve lui permettant de participer à toutes les épreuves de distance et d'y établir des records.

PATRO LAVAL

POSITION DES EQUIPES

(seniors A)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Indiens	7	4	1	2	22	23	10
Aigles	7	4	2	1	31	24	9
Braves	6	2	1	3	24	15	7
Tigres	8	0	6	2	22	37	2

(seniors B)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	9	8	0	1	45	15	17
Lévis	10	3	6	1	29	43	7
Optimistes	11	3	8	0	30	45	6

Moyenne des gardiens de buts seniors A et B

	PJ	FC	Bl.	Moy.
L. Levesque	5	11	1	
Substitut	1	4	0	
Total, Braves	6	15	1	2.5
J.-C. Laroche	4	10	0	
Substitut	3	13	0	
Total, Indiens	7	23	0	3.2
G. Hébert	4	16	0	
Substitut	3	7	1	
Total, Aigles	7	23	1	3.2
J. Blouin	7	31	0	
Substitut	1	6	0	
Total, Tigres	8	37	0	4.6
Seniors B				
J. Bédard	6	10	1	
Substitut	3	5	1	
Total, Laval	9	15	2	1.6
J.-M. Carrier	4	17	0	
Substitut	7	28	0	
Total, Optimistes	11	45	0	4.0
J.-P. Alain	9	41	0	
Substitut	1	2	0	
Total, Lévis	10	43	0	4.3

Hockey junior du Saguenay-L.-St-Jean

Le joueur de centre Yvon Bouchard, d'Arvida, a fait les plus beaux progrès au cours de la dernière semaine chez les compteurs de la Ligue Junior Saguenay - Lac - St - Jean. — Bouchard, qui a réussi son premier truc du chapeau de la saison dimanche dernier contre Dolbeau, a compilé une fiche de trois buts, quatre aides, pour un total de sept points, ce qui le classe en sixième position.

Dans la course au championnat des compteurs, deux joueurs des Marquis de Jonquière Jean-Yves Cormier et Ghislain Gagné, sont sur un pied d'égalité avec chacun 62 points, en première position. — Gagné domine cependant pour les francs-buts avec 37.

Chez les gardiens qui ont un nombre de parties suffisant, Yvon Laprise, de Jonquière, domine avec une moyenne de 2.55. — Chez les équipes, les Marquis de Jonquière possèdent une moyenne de 2.76.

Clermont Beaulieu, de Dolbeau, a repris la tête en ce qui concerne l'honneur peu enviable d'être le mauvais garçon du circuit. Beaulieu a écopé de 136 minutes en punitions, comparativement à 127 minutes pour Claude Simard, de Jonquière.

MEILLEURS COMPTEURS
(En date du lundi 21 janvier 1963)

	B.	A.	Pts
Ghislain Gagné, Jonq.	37	25	62
J.-Yves Cormier, Jonq.	25	37	62
Claude Cyr, Jonquière	14	44	58
Germain Potvin, P.-Alf.	23	31	54
Emile Gilot, Port-Alfred	13	29	42
Raymond Spence Dolb.	17	24	41
Yvon Bouchard, Arvida	18	23	41
Marcel Filion, Jonquière	20	19	39
Fernand Décoste, Arvida	17	19	36
J.-Guy Lapierre, Arvida	14	22	36
Ovila Bouchard, P.-Alf.	18	17	35
Gaston Vandal, Jonq.	10	24	34
Clermont Beaulieu, Dolb.	16	15	31
Rosaire Leclerc, Dolbeau	13	17	30
Roger Robertson, Dolb.	13	16	29
Bernard Gagnon, Jonq.	1	27	28
Mario Dallaire, P.-Alfred	11	17	28
Luc Tessier, Dolbeau	4	24	28
Gilles Delisle, P.-Alfred	14	13	27
Maurice Boudreault, Dolb.	11	16	27

CLASSEMENT GENERAL

	P.J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Tot.
Jonquière	34	20	9	5	145	94	45
Dolbeau	34	15	14	5	112	119	35
Port-Alfred	34	15	15	4	121	113	34
Arvida	34	9	21	4	104	156	22

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Gilb. Gagnon, Jonq.	5	11	1	2.20
Yvon Laprise Jonq.	23	59		2.55
Bert. Rousseau, Jonq.	4	15		3.75
Jér. Bourgeois, Jonq.	2	9		4.50
Totaux Jonquière :	34	94	1	2.76
Luc Tremblay, P.-Al.	31	97	2	3.12
Denis Simoneau, P.-Al	1	4		4.00
M. Brassard, P.-Alfred	2	12		6.00
Totaux Pt-Alfred :	34	113	2	3.32
Sabin Collard, Dolb.	32	112	1	3.50
J. Tremblay, Dolbeau	2	7		3.50
Totaux Dolbeau :	34	119	1	3.50
Claude Hardy, Arvida	26	115		4.42
D. Boudreault, Arv.	8	41		5.12
Totaux Arvida :	34	156		4.58

PUNITIONS PAR CLUB

Port-Alfred 496 minutes; Dolbeau 603; Jonquière 620; Arvida 650.

Maisonneuve pee wee

A la suite des 15 premiers duels dans la ligue de hockey "Pee-Wee" de l'école St-Dominique à Bienville, le Maisonneuve occupe toujours le 1er rang avec 11 points talonné de près par le D'Iberville avec 10. Le Papineau, en troisième place, devance le Champlain qui n'a connu qu'une seule victoire en huit essais.

Chez les compteurs, Gordon Bouchard, du Maisonneuve, mène le bal avec ses 11 points (5-6), mais Michel Nadeau (6-4), Denis Pellerin (4-6), Richard Carrier (4-6), Denis Bernier (7-2), Bernard Laflamme (5-3), Raymond Dionne 4-4) le menacent sérieusement.

Stanley, Jenkins, Maisonneuve et Gaston Pelletier, D'Iberville, défendent bien leur forteresse avec des moyennes respectives de 1.15 t 1.75 et chacun deux "zéros" à leur actif.

A la fin de la présente semaine, se disputeront les dernières joutes régulières avant le début des éliminatoires. Les parents sont invités à encourager leurs garçons en assistant très nombreux à ces intéressantes rencontres.

Cavalcades Sportives

(Par Claude BEDARD)

MALAISES DU JUNIOR "A"

En discutant de l'existence de la ligue Provinciale Junior "A" en compagnie de Paul Dumont, l'éclaireur-en-chef de l'organisation des As de Québec, nous en sommes venus sur ce qu'on appelle communément en anglais, le "Brainstorming". En somme, il s'agit de rassembler tout un groupe d'idées, dont les meilleures peuvent être mises à l'essai dans le but d'améliorer soit un système, une organisation ou encore une ligue de hockey, comme c'est le cas présentement.

Paul Dumont, un mordu du hockey, est presque devenu aujourd'hui le grand manitou de la ligue Provinciale Junior "A". C'est le genre de type que tout club professionnel aimerait avoir à la dizaine. Il ne se lasse jamais de chercher de nouvelles idées, de tenter de nouvelles expériences et de soumettre une légion de suggestions qui peuvent un jour changer considérablement l'aspect d'un épineux problème.

Actuellement, une de ses préoccupations majeures, c'est la dégringolade du hockey junior "A". Comment sortir le hockey junior de sa torpeur ? Que faire pour améliorer les assistances ? Comment s'y prendre pour créer une plus grande compétition ? Enfin, il se pose une multitude de questions auxquelles il cherche à trouver une réponse équitable.

UN COMMISSAIRE

Sa dernière trouvaille n'est pas la moindre. Paul Dumont estime que présentement la ligue Provinciale compte sur les services d'un président des plus compétents. Il baisse son chapeau devant le jugement de René Lemyre et la façon de ce dernier de mener les choses.

Toutefois, il est d'avis que le hockey junior a besoin de nos jours d'un autre homme pour venir en aide au président. Un commissaire dont le travail serait d'entretenir des contacts avec les équipes professionnelles et de là inviter les magnats du hockey à se pencher sur la détresse de certains clubs amateurs.

En ce qui a trait à la ligue Provinciale Junior "A", le nom de Frank Delio, de Montréal, l'ex-régistraire de la C.A.H.A., a été mentionné à plusieurs reprises. On en a même discuté en assemblée mais apparemment on l'a oublié depuis quelque temps. Pour sa part, Dumont se dit très en faveur de Delio et il croit fortement que cet homme pourrait donner un fier coup de main au hockey junior.

En somme, tel que vu en compagnie de Dumont, le commissaire devrait agir de sorte que les enfants pauvres du circuit puissent obtenir de l'aide d'un club majeur. Dans le circuit Lemyre, les clubs de la N.H.L. subventionnent des équipes à Shawinigan, Trois-Rivières, Victoriaville et St-Hyacinthe, mais leur aide n'est que trop souvent superficielle.

Dumont insiste sur le fait que les clubs majeurs doivent prendre entière responsabilité de leur filiale et s'il en coûte $25,000 annuellement pour subventionner une équipe junior, que l'organisation en question couvre entièrement les dépenses. Ainsi, chaque club pourra se permettre d'aller chercher les joueurs capables de leur aider dans la course au championnat et la compétition sera nettement améliorée dans tout le circuit.

LES ARBITRES

Connaissant bien Paul Dumont, on sait qu'il travaillera cette idée de recourir aux services d'un commissaire pour seconder le travail du président, mais il a déjà abattu une énorme besogne dans un autre sens : celui des arbitres.

C'est probablement là la question la plus débattue dans tous les sports. On se plaint continuellement de leur travail et parfois il y a lieu de les critiquer. Les arbitres ont toujours représenté le plus sérieux ennui de la ligue Provinciale Junior "A". Pratiquement personne ne s'entendait sur la conduite de ces messieurs sur la glace.

Donc, Paul Dumont est arrivé l'automne dernier avec une suggestion qui fut partagée pour une période d'essai. D'un coup on décida d'en revenir à l'ancien système de deux arbitres au lieu d'un seul. Le but de cette initiative était d'offrir plus de satisfactions à tous les clubs, qui se plaignaient sans relâche de leur rendement.

"Les instructeurs attribuent bien plus souvent une défaite à une punition qui n'aurait pas dû être imposée qu'à un hors-jeu qui n'a pas été sifflé", d'expliquer Dumont. Il continua en disant : "Avec le style de jeu pratiqué dans le junior, un arbitre n'a pas assez de ses deux yeux pour tout voir."

Depuis l'adoption de cet essai, les parties se déroulent généralement plus rapidement et les punitions ne sont pas plus nombreuses, ce qui explique clairement que les joueurs sont plus conscients d'une surveillance étroite.

Toutefois, au cours des derniers jours, exception faite des Citadelles, tous les autres clubs du circuit manifestent leur mécontentement à l'égard de ce nouveau procédé et on réclame au plus tôt le retour d'un arbitre et de deux juges de ligne. Sur ce, Paul Dumont est d'avis, et il n'est pas le seul à le penser, qu'on ne peut pas arbitrer du hockey junior de la même façon que du hockey professionnel. Et il donne en exemple les matchs des tournois internationaux dont le prestige de chaque pays est en jeu et l'on s'en tient toujours au système de deux arbitres.

DROLET NE PERD RIEN

Un autre point de vue de Paul Dumont, c'est la présence de René Drolet à Québec. Contrairement à ce que bien des gens pensent, il est tout à fait d'avis que le jeune joueur de centre des Citadelles ne perd pas son temps à Québec.

Selon lui, René Drolet s'améliore autant dans la ligue Provinciale qu'il le ferait dans le junior "A" de l'Ontario. "Il n'est pas question que Drolet aille jouer dans un autre circuit pour cette saison", commente-t-il. "Il joue du meilleur hockey de jour en jour et d'ici l'automne prochain il peut se passer bien des choses. D'abord, Drolet est un joueur que nous tentons de développer au profit des As et un joueur de hockey a des aptitudes ou bien il n'en a pas", de continuer Dumont.

Le Suédois Erik Carlsson est favori pour répéter son gain à Monte Carlo

MONTE CARLO. — (Reuters). — Seulement 102 automobiles sur un total de 296 ont réussi à terminer la course de trois jours, d'une distance de 2,500 milles, dans le cadre du rallye de Monte Carlo, car la neige et les routes glacées ont causé beaucoup de retraits chez les concurrents.

Le comité organisateur a révélé hier soir que 27 équipes ont atteint Monte Carlo sans perte de points.

Plusieurs automobiles ont franchi la ligne d'arrivée en très mauvais état et les accidents mineurs furent nombreux pendant le rallye, dont les conditions furent les plus mauvaises depuis 1958, alors que seulement 49 autos ont terminé l'épreuve.

Le conducteur écossais Andrew MacRacken était dans le coma à la suite d'une fracture du crâne subie lors de la collision de son auto sur un arbre près d'Avignon, en France. Son fils Sandy en est sorti indemne.

Les résultats finals ne seront pas connus avant les essais de vitesse tenus ici jeudi.

LES CANDIDATS

On croit que le vainqueur sera du nombre des as-conducteurs de rallyes qui n'ont perdu aucun point, à savoir :

Le champion de l'an dernier, le Suédois Erik Carlsson; celui qui s'est classé au deuxième rang, l'an dernier, Eugen Bohringer, d'Allemagne; l'Irlandais Paddy Horkirk, qui a fini troisième l'an dernier; l'Anglais Peter Harper; le Français Robert Neyret; le Finlandais Pauli Toivonen et Rauno Altonen.

BOXE

HOUSTON — Joe Brown, 137, de Houston, a défait par k.o. Tony Voriega, 140, de Bakersfield, California, en 6 rondes.

NEW-YORK — Frank Narvaez, 135, de Porto Rico, a défait aux points Marcos Moralez, 133, de Porto Rico, en 8 rondes.

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

l'Action financière

Mouvements sur les marchés des valeurs

LEGERE PROGRESSION A MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — Les cours ont légèrement progressé hier, au milieu d'une activité modérée en Place locale.

Les métaux communs ont gagné du terrain. Stelco a gagné 1-8 sur un déplacement de 4,985 actions et Algoma de 1 1-8 à 48 1-8. International Nickel a haussé de 1-2 à 70. Dans le secteur des banques, Canadienne Nationale a cédé 5 1-4 à 71 3-4.

Les services publics ont fait bonne contenance. Power Corp. était inchangé à 9 sur un déplacement de 11,380 actions. Par ailleurs, Shawinigan a cédé 1-4 à 28 7-8 sur un déplacement de 7,063 actions. Bell a gagné 1-8 à 54 5-8.

Dans le secteur des papeteries, Price a gagné 3-8 à 37 5-8. Canadian Celanese a gagné 1-2 à 40 1-2, Dominion Tar 1-8 à 18 5-8 et CPR 1-8 à 11 7-8. Consolidated Smelters a cédé 1-8 à 23 5-8. Molson's A a également cédé 1-4 à 29 1-4. Dans le compartiment des mines, Dominion Lease a gagné 1 1-2 cent à 48 1-2 cents cependant que Jubilee a cédé 14 cents à $2.91 et Mount Pleasant 12 cents à $1.17.

BONNE CONTENANCE A TORONTO

TORONTO (P.C.) — Les cours ont fait bonne contenance hier en Place torontoise. L'indice des industrielles accusait un gain de 2 1-2 points cependant que celui des aurifères a gagné plus d'un point. Abitibi, Algoma Steel et Interprovincial Pipe Line ont gagné 3-4.

BC Power a gagné 1-2 à 22 1-8 sur un déplacement de 38,000 actions. Atlas Steel a haussé de 1-8 sur un déplacement de 10,000 actions. Oshawa Wholesale a gagné 1 1-8 et Moore Corporation, Canadian Celanese et Calgary Power 1-2.

Le virement a été de 3,430,000 actions au regard de 4,-086,000, lundi. Dans le secteur des métaux communs, International Nickel et Falconbridge ont gagné 1-2 et Denison 3-8. Consolidated Mining and Smelting a cédé 1-4. Dans le compartiment des pétrolières, Home A et Home B ont cédé 1-8. Dans le secteur des aurifères, Dome a gagné 1 1-2 à 29.

TENDANCE A LA HAUSSE A NEW-YORK

NEW-YORK (P.A.) — Les cours étaient mixtes avec une tendance à la hausse hier en Place newyorkaise. Les sidérurgiques ont été l'objet d'une reprise de dernière heure. Les aurifères ont fait bonne contenance.

Le virement a été de 4,810,000 actions au regard de 4,-090,000, lundi. Dans le secteur des sidérurgiques, Youngstown a gagné 3 1-4, U. S. Steel 1 1-4, Lukens 2 1-4 et Jones and Laughlin 1 3-8. Certains chemins de fer accusaient des gains appréciables.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .3 à 253.4. Pour une autre fois, American Motors a été le stock le plus en demande. Il était inchangé à 21 sur un déplacement de 230,700 actions à la fermeture.

Dans le compartiment des aurifères, Homestake a gagné deux points et Dome Mines 7-8 cependant que McIntyre Porcupine a cédé 1-2. American South African Investment a gagné 1 1-8. Dans le secteur des automoteurs, Ford a gagné 1-4, et Studebaker 1-8 cependant que General Motors a cédé 1-8 et Chrysler 5-8.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Gooderham a gagné 3-4, Granby Mining et International Nickel 3-8, Aluminium Ltd., 1-4, Pacifique Canadien et Distillers Seagrams 1-8. Par contre, McIntyre Porcupine a cédé 1-2. Les cours étaient mixtes avec une tendance à la hausse à la Bourse Américaine. Preston a gagné 1-2 cependant que Brazilian Traction, Canadian Marconi et Shawinigan ont cédé 1-8.

INCERTITUDE A LONDRES

LONDRES (Reuters) — Faute de demande, les quelques ventes ont eu tendance à faire baisser les prix hier à la Bourse de Londres. L'incertitude entourant le projet d'adhésion de la Grande-Bretagne. Les pertes prédominaient dans le secteur des titres de tout repos.

Les valeurs négociées en dollars ont eu tendance à faiblir en dépit de la fermeté des titres en Amérique. Abitibi, Algoma et Aluminium étaient fermes; mais Power Corporation était en baisse de 7-8 à 15 3-4. Shawinigan était en baisse d'un point à 51 3-4. Les aurifères ont progressé et les cuprifères étaient aussi fermes.

Nouvelles émissions

LAVAL-DES-RAPIDES

La Cité vend $833,000. d'obligations à 5½-6% séries 15 ans, au prix de 9.08, un coût net de 6.1349%

La Cité de Laval-des-Rapides, comté de Laval, a vendu, lundi soir, le 7 janvier, une émission de $833,000. d'obligations remboursables en séries en quinze ans, au prix de 98.08, à un syndicat composé de Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., Crédit Québec Inc., Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Laurent & Veillet Inc., Florido Matteau & Fils Enrg., Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, Placements Kennebec Inc., et W.C. Pitfield & Co. Ltd. L'émission comprend $310,000. de titres à 5½% 1964-73 et $523,000. à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1349%. L'emprunt comporte un solde de $286,000. à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de cinq ans.

C'est en août 1962, que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $817,000. de titres à 6% séries dix ans, au prix de 97.80. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.3443%.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1962, s'élevait à $34,500,000., y compris $270,620. pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $6,781,700. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de $800,000. datée du 1er avril 1962, de même que l'émission de $817,000. datée du 1er septembre 1962. En 1961, la population de la Cité était d'environ 20,500 âmes.

ORSAINVILLE

La ville adjuge $383,000. d'obligations à 5½-6%, séries 15 ans, au prix de 97.19, un coût net de 6.2867%.

La ville d'Orsainville, comté de Québec, a adjugé, lundi soir, le 7 janvier, une émission de $383,000. d'obligations remboursables en séries en quinze ans, au prix de 97.19, à un syndicat composé de Banque Canadienne Nationale, et Cliche & Associés Ltée. L'émission comprend $30,000. de titres à 5½%. 1964-73 et $353,000. à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2867%. L'emprunt comporte un solde de $328,500. à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 25 ans.

C'est en août 1962, que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $197,500. de titres à 6% séries dix ans, au prix de 97.08. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.4552%.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1962, s'élevait à $8,108,000. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,321,000. dont $1,123,500. pour les services publics. Ces chiffres ne sauraient comprendre l'émission de $147,500. datée du 1er mai 1962, de même que l'émission de $197,500. datée du 1er septembre 1962. L'an passé, la population de la ville était d'environ 4,600 âmes.

WINDSOR

La ville vend $92,000. d'obligations à 5½%, séries 15 ans au prix de 99., un coût net de 5.6507%.

La ville de Windsor, comté de Richmond, a vendu lundi soir, le 7 janvier, à la Maison Placements Kennebec Inc., au prix de 99., une émission de $92,000. d'obligations remboursables en séries en quinze ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6507%.

C'est en octobre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $237,000. de titres à 6% séries vingt ans, au prix de 98.907. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.1577%.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1962, s'élevait à $15,663,030., y compris $8,284,030. pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $815,000., dont $257,000. pour les services publics. Ces chiffres ne sauraient comprendre l'émission de $200,000. datée du 1er mars 1962, de même que l'émission de $237,000. datée du 1er novembre 1962. L'an passé, la population de la ville était de 6,456 âmes.

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	525	41⅞	40⅞	41⅝
Abit pr	110	24½	24½	24½
Ackland	100	350	350	350
Alta Dist	1890	280	275	280
Alta Dis vt	1450	230	220	230
Alta Dis w	1025	75	75	75
Alta Gas	6055	30¼	30	30⅛
Alt Gas pr	15	109½	109½	109½
Alta Gas w	1544	955	940	950
Alta Nat	220	19	19	19
Alg Cen	185	20	20	20
Alg Cen pr	159	60	59½	60
Algoma	2435	48⅝	47½	48
Alumin 1	80	49⅛	49⅛	49⅛
Ang Pulp pr	37	53	53	53
Anthes A	200	15⅝	15¾	15⅝
Argus	1100	10¼	10⅛	10⅛
Argus B pr	660	50½	50½	50½
Arg C pr	6	9	8⅝	8¾
Arg 250 pr	37	51	51	51
Arg 260 pr	105	52	52	52
Ashdown B	10	8	8	8
Atlan Acc	1070	21⅝	21	21
Atl Sugar	525	18	18	18
Atl Sug A	315	23¼	23¼	23¼
Atl Sug pr	25	101¼	101¼	101¼
Atlas Steel	20927	36⅝	36⅝	36⅝
Auto El	450	465	465	465
Auto Fab B	3506	145	140	145
Bank Mont	732	68¼	67⅝	68¼
Bank N S	226	75⅝	75	75
Bartaco	1625	395	380	385
Bath P	500	17¼	17¼	17¼
Bath P A	175	52	51½	51½
Bell Phone	3299	54⅝	54⅛	54⅛
Bowater pr	130	50⅝	50¼	50¼
Bow 5 ½pr	90	54½	53⅝	54⅛
Bowater	105	5½	5½	5½
Brazil	3519	345	340	345
Bright	50	90	90	90
B A Oil	8920	30⅛	30	30⅛
B C Forest	1035	14⅝	14¾	14⅝
B C Pow	39310	22⅝	21½	22⅛
BC Sugar	100	33	33	33
B C Phone	940	54	53½	54
B C Ph 4¾ pr	75	96	96	96
B C Ph 4½ pr	15	90½	90½	90½
B C Ph 4⅜ 56	25	94	94	94
Build Prod	275	25⅝	25⅛	25⅝
Burns	2125	9⅞	9⅞	9⅞
Burrard A	50	7¼	7¼	7¼
Cal Pow	1915	22⅜	21⅞	21⅞
Can Cem	567	33	32½	32⅞
Can Cem pr	405	29	28⅞	28⅞
C D Sug	295	28¼	28¼	28¼
Can Foils A	25	36	36	36
C I Fndry	895	21⅝	21⅝	21⅝
Ca nMalt	125	71	71	71
C Pack B	25	57½	57½	57½
Can Perm	160	76	76	76
C S L Pr	400	13¾	13¼	13¼
Can Wire B	125	12¼	12¼	12¼
C A E	80	27¼	27¼	27¼
Cdn Baks	15	27¼	27¼	27¼
Cdn Baks	15	8⅝	8⅝	8⅝
C Brew	9270	11⅝	11¼	11¼
CBrew pr	120	52	51½	51½
C Br Alm A	400	9¼	9	9¼
C Bal A w	715	200	200	200
C Bal B w	600	200	200	200
Cdn Can A	710	12½	12⅝	12⅝
Cdn Celan	875	40½	39⅞	40½
C Cel $1.75	125	37½	36½	37½
C Chem	1720	9⅛	9	9⅛
C Chem w	2400	340	335	335
C Collieries	1400	7⅝	7⅝	7⅝
C Colli pr	600	90	90	90
C Curt W	1800	90	85	90
C Dredge	500	7⅜	7⅜	7⅜
C Frbks B	400	400	400	400
C F Prod	200	365	350	350
C Gas In pr	200	6	6	6
C Gas In w	300	235	235	235
C G E pr	50	39	39	39
Cdn G Inv	80	42	41½	41½
C G Sec B	100	16½	16½	16½
C Husky	2935	7	6⅝	6⅞
C Husky w	60	135	135	135
C Hydro	875	16½	16¼	16½
C Im Bk C	1015	66	65½	65⅞
C Ind Gas	300	9⅝	9⅝	9½
C I L	310	14⅞	14⅞	14⅞
Cdn Oil pr	8	173	173	173
C P R	4368	25⅝	25⅝	25⅜
Cdn Pet pr	7	10⅝	10⅝	10⅝
Cdn Salt	100	18	18	18
Cdn Tire	150	37¼	37	37¼
C Tire A	150	25	25	25
C Util	300	33	32⅝	33
C W N Gas	25	18½	18½	18½
C Westng	15	29	29	29
C W Prop	50	5⅜	5⅜	5⅜
Chart Trust	20	120	120	120
Chat Ga l	175	15	15	15
Chrysler	100	88	88	88
Col Cell	750	450	445	450
Cap Bldg	100	390	390	390
Con Baks	270	8½	8½	8½
Con Bldg	800	8⅛	8	8¼
Con Bldg pr	400	8	7⅞	7⅞
Con Bldg w	75	505	505	505
Con M S	2930	23⅜	23½	23½
Con Paper	1100	39½	39⅛	39¼
Con Gas	5057	20¼	20	20⅛
Con Gas A	10	109	109	109
Corby vt	50	17¼	17¼	17¼
Coronation	1050	7½	7½	7½
Coron w	360	250	250	250
Crain R L	685	13⅛	13⅛	13½
Crown Tr	175	60	59⅞	60
Crow's N	575	15	15	15
Crush Int	5895	13½	12⅞	13¼
Dale	100	265	265	265
Crush pr	30	125	124⅜	125
Dist Seag	1030	19⅝	19⅛	19⅝
D Can Gen	45	120	120	120
D Coal pr	400	6½	6½	6½
Dom Elect	275	12⅜	12¼	12¼
Dofasco	1360	63¼	62½	62⅞
D Magnes	30	8½	8½	8½
Dom Scot	300	8¼	8¼	8¼
Dosco	355	10⅝	10⅝	10⅝
Dom Store	3485	14	13⅞	14
Dom Tar	6912	18⅝	18⅝	18⅝
Dom Tar pr	290	23	23	23
Dom Text	2475	18⅝	18⅛	18⅝
Dow Brew	10	50	50	50
Du Pont	2092	39⅞	39	39⅞
Easy W pr	100	17½	17½	17½
Eddy Match	50	31	31	31
Emp Life	25	199	199	199
Exquisite	137	9⅜	9⅜	9⅜
Exquisite pr	200	10⅞	10⅞	10⅞
Exquis A wts	600	210	200	205
Falcon	2440	54⅜	54½	54⅜
Fam Play	510	18	18	18
Fed Grain	75	67½	67½	67½
Fleet Mfg	200	78	87	78
Fleetwood	50	24	24	24
Ford Cda	275	183	181	183
Fndtn	10	10⅝	10⅝	10⅝
Fraser	200	26¼	26¼	26¼
Freiman	400	6¼	6¼	6¼
Frosst A	25	20	20	20
Fruehauf	1900	7	6¾	7
Gatineau	1255	33⅝	33½	33½
Gat 5 pr	45	100	100	100
Gen Bake	100	11⅞	11⅞	11⅞
G M C	289	65⅝	65	65¼
G P Drill A	70	65	65	65
G S Wares	640	7⅞	7⅜	7⅞
G S W pr	25	84	84	84
Globe A	100	9¼	9¼	9¼
G Mack A	100	6½	6½	6½
G L Paper	1302	16⅞	16⅝	16¾
G L Power	1775	21	20⅞	20⅞
G L Power w	1280	1000	985	985
G N Gas	108	10⅛	10⅛	10⅛
G N Gas Bw	300	245	225	245
Gr Wpg vt	100	16¼	16¼	16¼
Gr Wpg G	40	16¼	16¼	16¼
Greening	100	325	325	325
Greyhnd	991	19⅝	19¼	19¼
Guar Tr	167	61½	61¼	61½
Hahn	50	16	15	16
Hardee	2770	275	270	275
Hard Crp	410	18½	18½	18½
Hard Cr	100	26	26	26
Hawker S	3150	5⅝	5½	5⅝
Hawker pr	150	85½	85	85
Hees	100	150	150	150
Horne Pf	1840	215	205	210
H Smith pr	100	44	44	44
Hur Erie	301	646⅝	64¼	64⅝
Imp Life	20	151	150	150
Imp Oil	2384	43⅞	43⅜	43⅝
Imp Tob	920	15⅝	15¼	15¼
Ind Accep	3070	27⅞	27½	27⅝
Ind Min	50	415	415	415
Inglis	230	5⅝	5⅝	5⅝
Inland C pr	100	17¼	17¼	17¼
Inland Gas	925	5⅛	5⅛	5⅛
Inland G pr	135	18¼	18¼	18¼
Inland G W	310	80	76	76
I M C	200	48	47	47
Int Nickel	1860	70	69⅝	70
Int Util	1150	47⅝	46⅞	47⅜
Int Util pr	700	49¾	49½	49¾
Int pr Dis	500	6⅝	6¼	6⅝
Inter P L	680	80½	80	80½
Int Stl pr	455	180	180	180
Inv Syn	210	65	65	65
Inv Syn A	1010	59⅞	58⅞	59⅞
Jamaica P S	100	10	10	10
Jefferson	550	5¼	5⅛	5⅛
Jeff B W	200	215	210	210
Jockey C	1170	340	335	335
Jock wts	1500	73	71	71
Kelly D A	120	5⅝	5⅝	5⅝
Kelly wts	250	195	195	195
Kelvinator	350	10⅝	10¼	10¼
Labatt	1398	15⅝	15¼	15⅝
Lafarge A	400	6	5⅞	5⅞
Lafarge wts	390	70	70	70
Lakeland	700	275	265	265
L Ont Cem	5200	265	260	265
L Ont Cem p	325	10½	10½	10½
Laura Sec	120	18¼	18¼	18¼
Lau Fin A	725	18⅛	18⅛	18⅛
L O Cem wts	200	85	85	85
Lau F 1.25	125	21⅜	21⅜	21⅜
Lau F 2.00	525	43	442⅝	43
Lau Fin Un	150	37⅝	37⅝	37⅝
Leland	550	10⅝	10½	10½
Levy	1675	15⅞	15⅝	15⅞
Levy pr	200	22⅜	22⅜	22⅜
Levy 2 pr	655	11⅝	11⅝	11⅝
Lob Co A	4810	8⅝	8⅝	8⅝
Lob Co B	2510	9¼	8⅞	9
Lob C opr	150	50¼	50	50
Lob G I pr	25	32⅜	32⅜	32⅜
Lob G B pr	50	33	32¼	333
Lob Inc	400	8½	8½	8½
Loeb M	515	17⅝	17½	17⅝

(Suite : Toronto, P. 17)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	435	41¾	41	41⅜
Algoma	1565	48⅛	47¾	48⅛
Alumini	2568	24⅞	24½	24⅞
Alum 1 pr	100	23	23	23
Alum 2 pr	255	49¼	49	49¼
Ang T 290 pr	125	53	52¾	52¾
Arg C pr	1010	9	8⅞	9
Asbestos	1020	27⅞	27¼	27⅞
Argus 270 pr	100	50⅝	50⅝	50⅝
Atl Sug	100	18	18	18
Atl Sug pr	15	101½	101½	101½
Atlas Steel	500	36⅜	36⅝	36⅝
Bank Mont	235	68¼	68	68¼
Bank N S	110	75¼	75	75
Banq C N	860	72	71⅞	71⅞
Banq P C	215	48⅞	48⅞	48⅞
Banq C N rt	5100	520	510	520
Bath P A	100	52	52	52
Bell Phone	1823	54⅝	54½	54⅝
Brazil	1078	345	340	345
B A Oil	1473	30	29⅞	29⅞
B C Forest	525	14¼	14¼	14¼
B C Pow	6463	22⅛	21½	22½
B C Phone	125	54	54	54
Bruck B	100	450	450	450
Build Prod	225	25¼	25¼	25¼
Bulolo	120	805	805	805
Cal Pow	1510	22⅝	22	22
Ca nCem	750	33	32⅝	33
Can Cem pr	75	28¾	28¾	28¾
C Dom Sug	100	28⅛	28⅛	28⅛
C IFndry	325	21⅝	21⅝	21⅝
Can Malt	75	71	71	71
C S L	100	55½	55½	55½
C A E	475	27¼	27¼	27¼
Cdn Brew	2765	11⅝	11¼	11¼
Cdn Brew pr	245	52	52	52
C Br Alum	425	52	52	52
C Br Alum	425	9¼	9	9¼
C Bal A wts	800	200	200	200
Cdn Celan	4310	40½	39⅞	40½
C Chem	200	9⅛	9⅛	9⅛
C Husky	200	7	6⅞	7
C Imp Bk C	977	66	65½	65⅞
C I Pow	256	13½	13¼	13½
C I Pow pr	126	43½	43½	43½
C Marconi	700	445	445	445
C P R	2315	25⅞	25⅝	25⅝
Cent Del	1150	870	860	860
Con M S	3026	23⅜	23½	23⅜
Con Text	100	460	460	460
C Glass	490	44¼	44	44
Corby A	100	17½	17½	17½
Crush Int	200	13¼	13¼	13¼
Dist Seag	431	49	48⅜	48⅜
D Bridge	1550	19⅝	19½	19½
D Coal pr	400	6½	6½	6½
D Fndry	815	63⅛	62⅜	63
D Glass	50	79½	79½	79½
D Lime	1100	6½	6½	6½
D Stores	855	14	14	14
Dom Tar	3565	18⅝	18⅝	18⅝
Du Pont	675	39⅞	39	39⅞
Dupuis Fr A	125	9	9	9
Enam A pr	100	7	7	7
Falcon	1850	54⅞	54½	54⅝
Fam Play	150	18	18	18
Fraser	25	26	26	26
Fr Pete pr	225	320	320	320
Gatineau	100	33½	33½	33½
Gat 5 pc pr	190	100	100	100
Gr Br Can In	100	10	10	10
G L Paper	1925	16⅞	16⅝	16¾
Hawker S	1700	5⅝	5½	5⅝
Hollinger	555	24	23½	24
Home A	200	12¼	12¼	12¼
Horne Pf	200	210	210	210
H Simth pr	75	43½	43½	43½
Hud Bay	85	54	54	54
H B C	500	11⅞	11⅞	11⅞
Imp Oil	1454	43⅝	43⅛	43⅝
Imp Top	220	15¼	15¼	15¼
Ind Accep	975	27⅝	27⅝	27⅝
Int Nickel	780	70	69½	70
Int Pap	640	30⅞	30⅞	30⅞
Int Util	760	47⅜	46⅞	47¼
Int Util pr	230	50	49⅝	49⅝
Inter P L	50	80	79⅝	79⅝
Labatt	1305	15⅝	15¼	15⅝
Laura Sec	125	18¼	18¼	18¼
Laur Fin A	440	18⅛	18⅛	18⅛
Loeb M	100	17	17	17
L St L	100	35	35	35
Mackinn	100	500	500	500
MB and PR	2371	21⅝	21½	21½
Maritime T	512	21½	21½	21½
Mass F	2495	12⅝	12⅝	12⅝
Mass F 5½ pr	55	106	105¼	106
Mass F rt	17890	25	24	25
Miron 6 pr	500	11	10⅞	11
Molson A	335	29¼	29¼	29¼
Molson B	234	30½	30	30½
Molson pr	100	41½	41½	41½
Mont Loco	350	14⅜	14⅜	14⅜
Mont Trst	850	99	96	99
Moore Corp	530	50	49½	50
Nat Cntnr	1750	450	450	450
Noranda	436	33	32⅜	33
NS LP	1600	22½	22½	22½
Ogilvie	400	18⅛	13⅝	13⅛
Ogilvie pr	100	38	38	38
Ont Steel	1500	16	16	16
Pac Pete	995	12	11⅞	11⅞
Page Hers	235	23¼	23¼	23¼
Price Br	1730	37⅝	37½	37⅝
Pow Cor n	800	9	8¾	9
Q N Gas	150	5⅝	5⅞	5⅝
Q N Gas pr	870	75½	75	75½
Que Pow	160	35½	35½	35½
Que Phone	25	48	48	48
Rolland A	550	9⅝	9⅝	9⅝
Royal Bank	221	78	77⅝	77⅝
Russell H	200	10	10	10
Salada F	620	10⅝	10⅝	10⅝
Shawin	9815	29¼	28⅞	28⅞
Shawin A	200	29¼	29¼	29¼
Shaw 4 pr	990	44¼	44	44¼
Shaw 4½ pr	1700	46	46	46
Shell Oil	450	13⅝	13⅝	13⅝
Shell I pr	35	27¼	27¼	27¼
Simpsons	225	32	32	32
Southam	200	34½	34½	34⅝
S S Steel	175	9⅝	9⅝	9⅝
Steel Can	4985	20	19⅞	20
Steinbg A	650	20	20	20
Steinbg pr	50	104	104	104
Texaco C	50	46⅝	46⅝	46⅝
Tor Dom	345	65½	65⅛	65¼
T Fin A	1250	14⅝	14⅝	14⅝
Tr C Corp	725	10	9⅞	10
Tr Can P L	1935	24¼	24	24
T Mt P L	500	14½	14½	14½
W Coast vte	100	14½	14½	14½
Walk G W	540	58⅜	58⅜	58⅜
Weston A	535	11¼	11¼	11¼
Weston B	250	21⅛	21	21

BOURSE CANADIENNE

Ajax	3500	15	14	14
A Beau Beil	667	6	6	6
Ang A Moly	2700	195	186	190
Atlas Tel	600	260	255	260
Augustus	1388	33	33	33
Aut Fab B	200	140	140	140
Barvallée	1000	3½	3½	3½
Bellechas	64500	24½	23	24½
Blue Bon	1025	15¼	15	15¼
Bornite	1000	15	15	15
Bruneau	1000	27	25	27
Camp Chib	100	420	420	420
Calumet	17500	4	3	3
C S Pete	300	395	390	395
C Collieries	400	7⅝	7½	7½
C G Inv	100	41½	41½	41½
C Kodiak	3300	45	44	44
C Power	200	10½	10½	10½
C Siliva	500	100	100	100
Canoram	71000	20	19	20
Cent Man	1700	5	4½	5
Chemaloy	3150	85	82	82
Cleveland	3000	4½	4½	4½
Comodore	1000	420	420	420
C New Pac	7500	23	22½	23
C Paper	1127	39¼	39⅜	39⅜
Copstrm	500	20	20	20
Delta	5200	180	170	170
Dalfen	1000	20	20	20
Dome	225	28½	28	28½
D Explorer	1500	28	26	26
Dumagam	2400	64	63	63
D Lease	38500	48½	46	48½
Dumont	3500	18	17	17
East Sull	400	198	198	198
Fab	2000	10	10	16
Ft Relianc	100	21	21	21
Fox Lake	6500	23	21	21
Fundy	3050	7½	7	7
G Autotron	2000	390	375	390
Glen Lake	1200	194	190	194
Inspiration	420	240	240	240
Int Helium	3900	205	200	200
Jubilee	1300	300	291	291
Keeley Fr	600	93	93	93
Kiena	38150	400	350	400
Lab Accep	100	8	8	8
Mitchewan	1000	17	17	17
Majtrans	4500	11	10	11
Marchant	500	91	91	91
Mc Intyre	200	48½	48½	48½
Midepsa	3300	178	170	175
Melch pr	100	5½	5½	5½
Mer Chip	1100	18	18	18
Mid Chib	1000	16	16	16
Min Corp	100	14½	14½	14½
Monpré	8000	31	28½	28½
Mt Pleasant	43900	125	115	117
Native M	5000	12	11	12
Mistango	50500	53	45	53
Needco	300	255	240	240
Nfld Light	335	81½	81	81
N Jack L	8000	12	11	12
N W Amulet	2000	12½	12	12½
N A Rare	11500	34	33½	34
Opem Expl	19500	16	15½	16
Opemiska	100	695	695	695
Pat Silv	8700	43	41	41
Paudash	2000	5	5	5
Peace Riv	300	195	190	190
Porcupin	11500	4½	4½	4½
Que Cobalt	1900	320	300	320
Que Smelt	20000	13	12½	13
Ruby Foo	100	300	300	300
R Foo w	1000	51	50	50
St Colum	4118	460	430	450
St Law Div	2300	110	105	110
Silvr Sum	68900	67	64	65
Sauc Dev	10300	23½	23	23½
Shop Save	350	7¼	7⅛	7¼
Silver Reg	12600	57	54	56
S C Pow 6 pr	91	114½	114½	114½
Spartan	1000	70	70	70
Taché	3000	11	11	11
Talisman	500	65	65	65

(Par la Presse Associée)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
ACF Ind	3100	78¼	77½	77½
Address	5000	53½	51¼	52⅛
Allegany	7700	11½	11⅝	11⅝
Allis Ch	4900	16	15⅞	15¾
Amerada	20000	122¼	119⅝	121
Am Can	3000	46⅛	45⅝	45¾
Am Cyan	20900	51⅞	50⅝	51⅞
Am Mot	161800	21¼	20½	21
Am Smelt	2300	59	58	59
Am Std	8900	14¼	13⅞	14
Am Sugar	1500	47⅝	47	47⅝
Am Tel	27900	120⅛	119⅜	120
Am Tob	15800	30⅜	29¾	30
Amsted	4000	33⅛	32⅞	32⅛
Anenda	5200	43¾	43⅜	43¾
Armco Stl	1900	54½	53⅞	54¼
Armstg Ck	2600	69½	68½	69½
Babcock	2400	50	49⅝	49¾
Balt Ohio	100	28⅜	28⅜	28⅜
Beth Steel	19800	31¼	30¾	31⅛
Boeing	19700	39⅞	39¼	39¾
Borden	1900	59⅞	59½	59¾
Borg War	3900	43⅛	42⅞	43
Bos Edison	1100	37⅝	37	37⅝
Brunswk	29700	19⅛	19	19
Bucy Erie	1700	15⅝	15½	15⅝
Budd Co	3400	13½	13⅛	13⅜
Burl Ind	19400	28	27⅞	27⅞
Burrghs	15700	29⅝	28⅝	29⅜
Calumet	3400	12¾	12⅜	12⅜
Can Dry	1600	23⅜	23	23¼
Cdn Brew	7000	10⅜	10¼	10¼
CPR	2100	24	23¾	23⅞
Case JI	[illegible]	8½	8⅜	8½
Cater Tr	4900	37⅛	37⅛	37⅛
Celanese	7400	39⅞	39⅛	39⅛
Ches Ohio	3900	57⅝	57⅛	57⅛
Chrysler	36900	82⅜	81⅝	81⅝
Cities Svc	5900	57⅞	57⅛	57¾
Clevite	2400	39¾	39	39
Coca Cola	2400	89½	88¼	89
CBS	7400	47⅞	47⅜	47½
Coml Solv	2400	25½	24½	25½
Con Edis	6400	86½	84¾	86⅛
Container	4100	24⅜	23¾	24⅜
Con Can	50	46	45¾	45¾
Con Oil	2900	55½	56	55⅞
Copw Stl	800	35½	34¾	35½
Corn Prod	9700	52	51¾	52
Crane Co	400	44⅜	44	44¼
Cr zell	2500	49⅝	49	49¼
Curtiss Wr	16900	19⅛	18¾	19⅛
Deere	2800	58⅛	57⅜	58⅛
Dist Seag	400	45½	45¼	45½
Dome M	9500	27	26	26¼
Douglas	2400	27⅞	27⅝	27⅝
Dow Chem	3300	60¾	60⅛	60⅜
Du Pont	2600	240	239	239
East Kod	2600	114⅜	113⅝	114⅜
Eaton Mfg	1000	37⅜	37	37⅜
El Auto L	100	50¾	50¾	50¾
El Paso	16000	18⅞	18⅝	18¾
Firestn	4700	36⅛	35⅛	35⅞
Ford	42000	44⅞	44⅛	44¾
Frueh Tra	16500	27	26¾	27
Gen Dyn	8800	28	27¼	27¼
Gen Elec	9000	78⅝	78⅝	78½
Gen Fds	3300	84⅞	84¼	84¾
Gen Mills	3500	33¾	33¼	33¼
GMC	37000	61	60½	60⅞
Gen Tire	5400	22⅝	22¼	22⅜
Glidden	500	40½	40¼	40½
Goodrich	4700	46½	46	46¼
Goodyear	11000	35⅜	34⅞	35⅛
Grand Un	800	17⅜	17¼	17¼
Gt A P	4800	45	44⅜	44½
Gt Nor R	6000	44⅜	43⅝	44¾
Gulf	1300	40⅝	40⅜	40½
Homstk	9400	49¼	47½	48½
Interlake	1600	24⅞	24⅜	24⅜
Int Bus	13300	418¾	414	414¾
Int Harv	7500	53⅛	52⅛	52¼
Int Nick	8700	65⅛	64⅜	65⅛
Int Pap	9300	28⅞	28½	28¾
Int Tel	15600	48	46½	47⅞
Johns M	5300	46¾	46⅜	46⅜
Kennecot	4900	69¾	69⅜	69¾
Korvette	7600	29¾	29⅛	29¼
Kresge	400	24⅞	24¾	24¾
Kroehler	100	13¼	13¼	13¼
Lib McN L	1590	12¼	12⅛	12¼
Litton	10800	67½	67	67⅛
Loew's	2700	20½	20⅛	20⅜
Mad S Gar	3900	2⅜	2¼	2¼
Marath Oil	4500	47⅜	47	47⅜
Marsh Fld	500	36⅜	36⅛	36⅜
Martin	18000	21⅞	21⅜	21⅜
McKee	800	14	14	14
Merck	3200	84	82½	83
Mpls Hon	2400	92¾	90¼	91½
Minn MM	10800	62⅜	60⅝	61¼
Minn Ont	1900	19¾	19⅝	19⅝
Mohasco	12000	11	10⅝	10¾
Monsanto	10800	50½	50	50½
Mont Ward	5800	34⅜	33⅞	33⅞
Nat Aviat	800	27	26⅝	26⅝
Nat Cash	4200	77	76	76½
Nat Dist	2600	25⅞	25⅜	25⅝
Nat Gyps	8600	43⅛	42½	43
NY Cent	2100	15⅜	15½	15⅝
NY NH	300	1⅜	1⅜	1⅜
Nor Pac	2800	40⅜	39⅝	39⅞
Outb Mar	5100	14¾	14⅜	14½
Parke Da	8500	27¾	27½	27⅝
Penn RR	6300	14½	14⅛	14¼
Pepsi Cola	5400	49½	49	49½
Pfizer	6600	50	49½	49¾
Phelps D	1000	57⅝	56⅞	57⅜
Philco	600	33⅛	32½	32⅝
Philip Mor	400	75	74⅛	74⅛
Pit Plate	700	56⅜	55¾	56
Pro Gam	2400	74	72½	73
Pullman	27000	28	27½	27¾
RC A	13400	64⅜	63⅝	64
Ralston	400	39⅛	39	39⅛
Repub Stl	19000	37¼	36½	37¼
Rey Tob	14200	42	41½	41¾
Royal Dut	29000	45¼	44⅜	45¼
Sears R	6000	76⅜	75¾	76¼
Shell Oil	18000	36	35¾	35⅞
Sheraton	4700	12¾	12⅜	12⅜
Sinclair	29400	40¼	39⅛	39⅞
Socony	11000	59⅛	53½	59
South Pac	9000	30	29¾	29¾
Sperry R	42400	14⅝	14¼	14¼
Std Brand	1100	69⅜	69⅛	69¼
Std Cal	8000	64¼	63⅞	63¾
Std Ind	2400	54¾	54¼	54¼
Std NJ	300	[illegible]	[illegible]	53⅝
Stud Pack	15000	7	6¾	7
Sun Oil	700	45⅞	45¾	45¾
Texaco	15400	61⅝	60⅝	61⅜
Tex G Sul	12000	14⅜	14⅛	14⅛
Textron	1600	31⅞	31⅜	31⅞
Thiokol	6500	27¾	27⅛	27⅜
Tidewt	3400	22	21⅝	22
Timken	1600	56	55⅝	56
Twent C	2300	24¼	23⅝	24¼
Un Carb	4000	109¾	108	108
Utd Aire	2400	52½	51⅜	51¾
Utd Corp	2100	8⅜	8½	8½
US Gyps	2900	78⅞	77¼	77½
US Rubb	6600	50	49½	49⅞
US Steel	20000	47¼	46¼	47¼
vanad Cp	1400	14¼	13⅞	14¼
Walkers	1500	54¾	54½	54¾
W Un Tel	11000	31⅛	30⅝	30⅞
Wesths El	11600	34⅜	33⅞	34¼
Woolwth	1400	66½	66⅛	66⅜

Total des ventes: 4,810,000.

BOURSE AMERICAINE

(Par la Presse Associée)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
Bell Phone	500	50⅞	50½	50½
Brazil	4400	3¼	3⅛	3⅛
BA Oil	200	28	27⅞	27⅞
Br Am Tb	800	8	8 15-16	8 15-16
Bunk Hill	5000	11¼	11	11⅛
CS Pete	1500	3 15-16	3⅞	3 11-16
C Javelin	15800	10⅜	10⅛	10⅛
Cdn Marc	700	4	4	4
Con MS	500	22	21⅞	21⅞
Creole	1400	37¼	36⅝	37
Crown CP	100	13⅛	13⅛	13⅛
Dev-Pal	2300	13-16	13-16	13-16
Dome Pet	700	13⅛	13⅛	13⅛
Ford Can	20	170	168¼	168¼
Gldfld	4700	1⅜	1¼	1¼
Hollinger	300	22½	22¼	22½
Imp Oil	500	40⅞	40⅜	40⅞
Imp Tob C	300	14⅛	14⅛	14⅛
Ins N A	500	96⅛	95⅜	95⅞
Jupiter	200	4⅛	[illegible]	4⅛
L Shore	1000	2⅝	2⅝	2⅝
Massey F	1600	11⅞	11⅝	11¾
Mead John	3500	20⅞	20¼	20¼
Molyb C	700	9-16	½	9-16
Nat Pet	500	2 1-16	2 1-16	2 1-16
Nat Rub	600	55½	55	55
Nipissing	400	35⅜	35½	35½
Pac Pete	4600	11¼	11	11⅛
Pac Pete w	200	6	6	6
Pantepec	3600	9-16	½	9-16
Pow Corp	350	83	81	83
Pratt-L	200	31½	31¼	31½
Preston	1800	7½	7⅛	7½
Sher Wms	2100	81⅝	81½	81⅝
So Pen O	700	34¾	34⅜	34⅜
Technclr	4300	10⅜	10¼	10⅜
Trns Lux	1200	13⅛	13	13⅛
Tr-Cont wt	700	35⅞	35⅜	35¾
Wr Harg	100	11-16	11-16	11-16

Total des ventes: 1,130,000.

Dividendes déclarés

Nations Grocers Ltd., 15 cts l'action ordinaire et 37 1-2 cts l'action privilégiée, 1er avril, inscription 15 mars.

Turnbull Elevators Ltd., 27 1-2 cents l'action privilégiée de série A, 1er mars, inscription 1er février.

Tazin	14000	10¼	10	10
Tib Expl	4500	12	11½	12
U Corp B	100	24⅝	24⅝	24⅝
Un Obalski	20050	64	61	64
U Prin	5200	45	43	45
van D Hout	350	295	290	295
virginia	5000	4½	4	4
York Spec	500	440	420	420

Total des ventes: Industries, 169,300; Mines et Pétroles: 662,300.

LES FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Voici, telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: McIntosh, $1.50 à $1.75, à cuire .90 à $1; réfrigérées, $1.50 à $1.75, en rangées $2.25 à $2.50; Cortland, $1.50; Fameuses $1.25 le minot, délicieuses, belles $4 à $4.50 le minot.

Betteraves: $1.40 à $1.50 les 50 lb .

Carottes: $1.50 à $1.75 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le cello de 50 lb.

Choux: $2.25 à $2.50 le cageot ou le sac de 50 lb; rouges ou Cavoie, $1 75 à $2 la doz.

Navets: $1.40 à $1.75, no 2 $1.25 les 50 lb.

Oignons: jaunes, $2 à $2.25 les 50 lb; gros $2.50; rouges, $2 les 50 lb.

Panais: $1.75 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 le minot; $1.25 à $1.50 le demi-minot.

Pommes de terre: $1.50 à $1.60 les 75 lb; $1.15 à $1.20 les 50 lb.

Poireaux: .75 à $1 la doz; petits, .50 à .60 la doz.

Les marchés des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix des porcs de catégorie "A" étaient de $2 à $2.75 en plus et les taureaux à $1 en plus au marché de l'ouest hier. Les transactions étaient généralement actives.

Les arrivages étaient les suivants: 125 bovins, 75 veaux et 130 porcs.

Les bouvillons de qualité moyenne se sont vendus de $24 à $25.25 et de qualité ordinaire de $15.25 à $16.25. Les génisses de qualité moyenne se sont vendues à $19.50 et de qualité ordinaire de $15.25 à $16.25.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de $16.50 à $17.50, de qualité moyenne de $16 à $16.50, de qualité ordinaire de $14 à $16 et celles destinées à la mise en conserve de $9.75 à $14. Les taureaux de bonne qualité se sont vendus à $20, de qualité moyenne et ordinaire de $13.25 à $19.50.

Les veaux de bonne qualité se sont vendus de $31 à $35, de qualité moyenne de $23 à $30, de qualité ordinaire de $19 à $22, les veaux de pâturage de $17 à $19 et les veaux d'un an de $12 a $16.

Les porcs de catégorie "A" se sont vendus à $32 et les triues de $21 à $22.

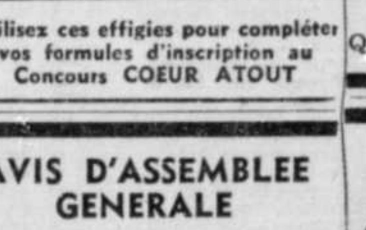

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE

Par décision du bureau de direction, avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Mont-Royal, les 6 février (9 h. 30 le matin) et 7 février 1963.

Le secrétaire du Bureau de Direction,
Ubald Lamontagne

Donné à Montréal, ce 9e jour de janvier 1963.

C A N A D A,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR DE MAGISTRAT POUR LE DISTRICT DE QUEBEC

No 269-079—

BENDER LEBLANC, employé civil, domicilié à 19, avenue Bellevue, Ste-Foy,
DEMANDEUR
VS
COLETTE SAVARD, 42½, rue Desjardins, Québec et maintenant de domicile inconnu,
DEFENDERESSE

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.
BUREAU DU GREFFIER,
QUEBEC, 16 JANVIER 1963
P.-E. MONTREUIL, D.G.C.M.
PRATTE, COTE, TREMBLAY & DECHENE
Procureurs du demandeur

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE FAILLITE

No.: 7339-F

Dans l'affaire de la faillite de : PAUL VOYER, électricien, ayant fait affaires seul sous la raison sociale de : "VOYER ELECTRIQUE ENR.", 402, avenue Painchaud, Ste-Anne de la Pocatière, cté de Kamouraska, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession de biens le 17 janvier 1963, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 février 1963, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, au Palais de Justice, à Québec, Qué.

QUEBEC, LE 21 JANVIER 1963.
MARC ANGERS, C.A., syndic,
760 Est, Grande-Allée, Québec.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

NO.: 7276-F

Dans l'affaire de la faillite de : RESTAURANT NORMANDIE INC., 884, St-Jean, Québec.
DEBITRICE

AVIS DE VENTE :

AVIS est par les présentes donné comme suit : MARDI le 29 JANVIER 1963 à 2 heures P.M., seront vendus par encan public EN DETAIL, sur les lieux à la place d'affaires de la débitrice à 884, St-Jean, Québec, les item suivants savoir :

Ustensiles de cuisine et de restaurant, ameublement, fixture, poêles, machine à air conditionné et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

VALEUR : $12,000.00

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur, et seront visibles le matin de la vente.

Pour toute information, s'adresser aux syndics soussignés.

QUEBEC, 14 JANVIER 1963.
JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE
111, Côte de la Montagne, Québec
SYNDICS

Qu'il s'agisse de rénovation, peinturage ou décoration intérieure, tous ces travaux peuvent s'accomplir avantageusement pendant les mois d'hiver.

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

ROUTE TRANSCANADIENNE

SECTION : Q.E.
PROJET : K.E.-71

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction de viaducs en béton armé : 1) deux viaducs au-dessus de la route Marie est, et travaux de terrassement et drainage dans la municipalité de St-Apollinaire paroisse, dans le comté de Lotbinière. 2) deux viaducs au-dessus du chemin des Moulanges et travaux de terrassement et drainage dans la municipalité de St-Apollinaire paroisse, dans le comté de Lotbinière.

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $25 non remboursable au

Ministère de la Voirie
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec,
ou
Ministère de la Voirie
Bureau de la route transcanadienne
8440 Boulevard St-Laurent
Montréal.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid-bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 p.m. heure normale de l'est, mercredi, le 6 février 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "route transcanadienne, Section Q.E. Projet Q.E.-71".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTERE DU TRAVAIL

Avis de modification

Construction, région de Québec

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis, par les présentes conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux métiers de la construction dans la région de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 419 du 18 avril 1957 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil la modification suivante audit décret :

Le deuxième alinéa du paragraphe **"d"** de l'article **II** sera remplacé par le suivant:

"Toutefois, les travaux de construction de ponts, tunnels, viaducs et édifices publics exécutés pour le compte de l'un ou l'autre des départements du Gouvernement de la Province de Québec sont assujettis au présent décret."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette Officielle de Québec.**

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette Officielle de Québec**, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre,

Gérard TREMBLAY.

Québec, le 19 janvier 1963.

CITE DE QUEBEC

SERVICE DES INCENDIES
HOTEL DE VILLE
QUEBEC LE 23 JANVIER 1963
CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Soumissions pour 3,000 pieds de tuyaux à incendies de 2½"

Soumissions pour 2,000 pieds de boyaux à incendies de 1½"

SERVICE DES INCENDIES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que : Des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSIONS POUR 3,000 pieds de boyaux de 2½" et 2,000 pieds de boyaux de 1½", et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui, le 4 février 1963 à 3 heures P.M.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au Bureau du Chef du Service des Incendies, Hôtel de Ville.

L.-P. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

SERVICE DES INCENDIES
HOTEL DE VILLE
QUEBEC LE 23 JANVIER 1963
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
CORPORATION DE QUEBEC

Soumissions pour fournitures annuelles du Service des Incendies

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que des soumissions cachetées, scellées et endossées. SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES DU SERVICE DES INCENDIES, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à lundi le 4 février 1963 à 3 heures P.M. pour la fourniture des : Uniformes (2 morceaux), pantalons, paletots drap lourd, pantalons d'été, chemises blanches, chemises gris-bleu avec épaulettes, chemises bleu-pâle avec épaulettes, souliers, getters, claques, mitaines de laine, salopettes, Tuniques (frocks), vestes de laine bleue, etc..

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Chef du Service des Incendies, Hôtel de Ville.

L.-P. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

PROVINCE DE QUEBEC

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

SOUMISSIONS

(Annonce intéressant les entrepreneurs domiciliés en la province)

PROJET DE CONSTRUCTION
dans le Village de MATAGAMI
situé à 120 milles au nord de la ville d'Amos

STATION DE TRAITEMENT D'EAU
et
STATION DE TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES

Jusqu'à trois heures dans l'après-midi du mardi le 26 février 1963, le soussigné recevra des soumissions concernant ces projets, d'après les alternatives suivantes :

a) Ensemble des deux bâtisses, y compris l'appareillage spécial

b) Ensemble des deux bâtisses, sauf l'appareillage spécial

c) Appareillage spécial pour les deux stations

Les plans, devis, formules et documents de soumission préparés par les ingénieurs-conseils Beaudry, Beaulieu, Dupuis & Morin pourront être obtenus sur demande à l'honorable ministre des Richesses naturelles, adressée à l'attention de Maurice Ricard, bureau 610, Edifice "E", Hôtel du Gouvernement, Québec, et moyennant dépôt d'un chèque visé au montant de quatre cents ($400.00) dollars.

Les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province sont admis à soumissionner.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada, pour un montant d'au moins 10% du total de la soumission. La plus basse ou aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Le sous-ministre,

P.-E. AUGER

Toronto ...

(Suite de la page 16)

Lowney	100	22½	22½	22½
Mac Laren A	125	22¼	22¼	22¼
Mac Leods A	100	24	24	24
MB and PR	3270	21½	21½	21½
M Leaf Mill	353	12½	12½	12½
Mass Fer	5625	12⅝	12⅝	12⅝
Mass F 5½	80	105	104½	104½
Met Stores	225	7⅝	7⅝	7⅝
Met Store pr	10	21⅝	21⅝	21⅝
Mass F rts	32555	25	24	24
Mid West	9200	185	180	185
Milt Brick	700	380	375	380
Molson A	80	29	28⅝	28⅝
Molson B	147	30	30	30
Molson pr	5	41½	41½	41½
Mon Foods	200	9	9	9
Mont Loc o	980	14⅝	14⅝	14⅝
Moore	4430	50	49⅝	50
Nat Contain	2775	450	450	450
Nat Drug	740	15	15	15
Nat Trust	1745	27⅝	26⅝	27⅝
Noranda	2251	33	32⅝	33
N O N Gas	4190	18⅝	18	18
N QPow	25	31	31	31
Nor Phone	395	9	9	9
N Phone w	100	525	525	525
N W Util pr	5	82	82	82
N S L P	172	22½	22½	22½
Ogilvie	725	13⅝	13½	13½
Ocean Cem	1500	11	11	11
Ont Loan	25	38	38	38
Ont Steel	425	15⅝	15⅝	15⅝
Oshawa A	680	31½	31	31½
Page Hers	1330	23¼	23¼	23¼
Pembina	200	7⅝	7⅝	7⅝
Pembina pr	50	50	50	50
P C Jewel	100	12	12	12
Pow Corp	14140	9⅛	8⅞	9
P C jwl A	100	10	10	10
Q N Gas	5880	6	5⅞	6
Q N Gas	5880	6	5⅞	6
Q N Gas pr	1216	75⅝	74⅝	75⅝
Q N Gas w	4472	105	95	105
Rapid Grip	225	375	375	375
Rap G A	100	9	9	9
Reichold	125	9	9	9
Reichold	125	9	9	9
Revelstoke	200	5	5	5
R Nodwell	1550	5½	5¼	5¼
Rob 2 pr	30	15	15	15
Rockower pr	75	6½	6½	6½
Rolland A	100	9½	9½	9½
Rothman	225	8	8	8
Royal Bank	248	78¼	78	78¼
Royalite pr	225	25½	25½	25½
Russell H	100	10	10	10
St L Cp A pr	250	103	103	103
St Maurice	2000	62	60	60
Salada	1620	10⅝	10⅝	10⅝
Salada wts	665	470	430	430
Sayvette	500	275	275	275
Scot Yk pr	50	50	50	50
Seven Arts	3050	10	9⅝	9⅝
Shawin	5616	29¼	29	29
Shawin A	100	29¼	29¼	29¼
Shaw B pr	20	45⅝	45⅝	45⅝
Shell Oil	5083	13⅝	13⅝	13⅝
Shell Inv pr	400	27¼	27¼	27¼
Shell Inv wt	1125	565	555	560
Shully's	100	5¼	5¼	5¼
Silverwd A	305	12⅝	12⅝	12⅝
Simpsons	625	32	31⅝	31⅝
S K D Mfg z	350	345	335	335
Slater Steel	150	11¼	11¼	11¼
Somville pr	10	51½	51½	51½
Southam	805	34⅝	34½	34⅝
St Pav	80	12	12	12
St Radio	1100	10⅝	10⅝	10⅝
Stedman	60	17¼	17¼	17¼
Steel Can	6562	20	19⅝	20
Steinbg A	660	20	19⅝	20
Ster Tr	30	52	50	50
Suptest ord	525	17½	17½	17½
Suptest pr	30	100¼	100¼	100¼
Tamblyn	100	18	18	18
Tamblyn pr	25	40¼	40¼	40¼
Texaco	337	46⅝	46½	46½
Thd C G In	300	7½	7½	7½
Tor Dom Bk	385	65⅝	65⅝	65⅝
To rIron A	100	13½	13½	13½
Tor Star pr	35	61¼	61¼	61¼
Towers	5325	255	250	250
T Fin A	1195	14⅞	14⅝	14⅝
Tr Can P L	4181	24¼	23⅝	23⅝
Trans Mt	2526	14⅝	14⅝	14½
T R C Fund	400	10	10	10
Trans P P L	425	7¼	7¼	7¼
Tunrbull pr	400	23¼	23¼	23¼
Tw C Gas	590	7¼	7	7
Un Acc 2 pr	375	9½	9	9¼
Un Gas	4140	19⅝	19¼	19¼
U Gas B pr	50	59	59	59
U Corp B	2135	25¼	25	25¼
U Corp pr	100	30⅝	30⅝	30⅝
Un Steel	66	5⅞	5⅞	5⅞
vector	2000	13	13	13
vendomat	250	5⅝	5½	5½
vic G Tr	70	65	65	65
vulcan	100	410	410	410
Wainwr	2100	100	96	100
Walk G W	1726	58⅝	58⅝	58⅝
Wat Equip	200	470	470	470
Westcoast	120	15⅝	15⅝	15⅝
W Coast vt	545	14⅝	14½	14⅝
Westeel	220	13	13	13
W Copper	50	60	60	60
Westfair	160	37⅛	37⅛	37½
W Pacific	525	18	17⅞	17⅞
Weston A	2072	19⅛	19⅛	19¼
Weston B	1106	21⅝	21	21
Westn 4 ½pr	140	98⅛	98	98⅛
Westn 6 pr	5	108	108	108
West A wts	3974	11⅝	11¼	11⅝
Wood Alex	20	240	240	240
Wood J	1050	9⅝	9⅝	9⅝
Wdwd Aw	60	360	360	360
Y Knit A	1100	295	250	295
Y Knit B	755	52	52	52
zenith	1200	400	390	400
PETROLES				
Acme Gas	1000	12½	12½	12½
A P Cons	515	41	41	41
Alminex	9100	225	220	220
Anchor	1000	7½	7½	7½
Ang U Dev	12500	38	36	37½
Asamera	4233	104	101	104
Bailey S A	1225	950	935	935
Bailey S pr	200	23	23	23
Ball 5¾ pr	225	25	25	25
Calalta	2000	13	13	13
Cal Ed	150	21¾	21¼	21¼
G Oil Lds	100	112	112	112
C S Pete	23240	420	385	390
C Delhi	3010	340	325	340
Cd nDev	100	355	355	355
C Ex Gas	863	114	112	114
C Homestd	300	105	105	105
C L I Pete	1000	16	16	16
Cent Del	2425	870	860	860
C Dragon	700	7½	7½	7½
C Mic Mac	4750	380	365	365
C West P	64238	228	210	225
Dome Pete	75	14⅝	14⅝	14⅝
Dyva n	1000	9	9	9
Dynamic	1000	24	24	24
Fargo	600	270	265	270
Glacier	13250	16¼	16	16
Gr Plains	600	12⅝	12⅝	12⅝
Gridoil	1000	56	56	56
Home A	1005	12⅝	12¼	12⅝
Home B	1145	12⅝	12⅝	12⅝
H BOil G	1282	16⅝	16⅝	16⅝
Long Point	5500	17	17	17
Majtrans	28500	10¼	9½	10
Medal	1500	253	250	250
Midcon	900	25	25	25
Mill City	3063	20	02	20
Murphy	130	225	225	225
N Cont	600	25	25	25
Norcan	1200	365	360	365
Northcal	65200	19	17	17½
N C Oils	1760	142	138	139
N C O pr	195	30	30	30
Pac Pete	2915	12	11⅝	12
Pamoil	4000	46½	46	46
Permo	1360	31	31	31
Petrol	5700	64	60	60
Phillips	6500	19	19	19
Place	4500	62	61	62
Provo Gas	5784	164	161	164
Quonto	5500	29	26	26
Ranger	800	130	125	125
Sarcee	41451	135	126	132
Secur Free	300	675	670	675
South U	1000	14½	14½	14½
Sponer	6010	12½	12	12½
Stanwell	6500	31	30	30
Trans Can	29120	62	58	60
Triad Oil	2500	178	175	178
Union Oil	800	12¼	12	12
Unisphere	15000	46½	44	45
U Canso vt	142	125	125	125
Un Oils	5430	140	137	137
Un Reef P	1500	23½	22½	23½
Wesburne	17700	85	84	84
Yan Can	4000	6½	6	6

Total des ventes :3,430,000.

MINES				
Abacus	1016	21	21	21
Acad Uran	7800	7	6½	7
Advocate	1650	650	625	645
Agnico	4957	73	72	73
Akaitcho	1000	49½	49½	49½
Alba Expl	1312	30	30	30
Anacon	833	31	31	31
Anglo Hur	504	750	750	750
Ang Rouyn	1000	11	11	11
A Arcadia	159950	66	62	66
A Arc B W	16400	26	23	26
Atl C Cop	1500	103	100	102
Atlin Ruf	3500	7	7	7
Aumaq	4000	6	6	6
Aunor	1116	380	365	380
Bankeno	2220	29	29	29
Bankfield	3500	18½	18	18½
Barnat	34000	114	105	110
Base Metals	3700	5½	5	5½
Baska	10500	7½	7	7
Belcher	3200	42	42	42
Bethlm	2000	250	245	248
Bevcon	1500	9	8½	9
Bibis	14000	13	12	13
Bidcop	4150	10½	10	10
Black Bay	113000	20	18	19
Bordulac	12000	6½	6½	6½
Bouzan	6000	44	43½	44
Bralorne	395	640	615	640
Brunswick	1300	340	330	340
Buff Ank	800	220	220	220
Cadamet	2400	11½	11	11
Camp Chib	5885	430	415	475
C Tung	4700	130	125	125
C Astoria	19500	11½	9½	9½
C Dyno	1960	94	92	93
C N Inca	4500	8	8	8
Cdn N W	3183	7⅛	7½	7½
Ca nErin	2000	10	10	10
Cariboo	1500	98	95	95
Cassiar	535	11⅝	11⅛	11⅝
Cayzor	500	32	32	32
Cent Pat	3600	133	124	124
Cent Pore	1500	6	5½	6
Cheskirk	5500	8	7½	7½
Chester	48534	17	15½	16½
Chib M	1500	37	36½	36½
Chimo	12500	53	52	52
Chrom	150	178	178	178
Coch Will	3290	460	440	455
Coin Lake	19000	28	27	27
Comb Met	1000	19½	19½	19½
Coniagas	16000	75	70	75
Con Key	1000	12	12	12
C Bellek	3000	7½	6½	7½
C Callinan	700	9	9	9
C Discov	700	81	81	81
C Fen	2000	15	15	15
C G Arrow	2750	58	56	58
C Halli	3150	32	30½	32
C Marben	1000	31	30	31
C Marcus	1158	101	100	100
C Mosher	1600	225	220	220
C Northld	2500	28	27½	27½
Cons Que	6500	46	45	46
C Red Pop	17000	9	9	9
C Regcourt	3000	10	10	10
Con Shaw	30246	55	46	52
Conwest	800	485	475	475
Cop Corp	7200	19	17	17
Cop Man	500	8	8	8
Coulée	14500	43	41	42
Courva n	2500	18½	18¼	18½
Cowich	3750	76	74	74
Craigmnt	2875	19½	19¼	19⅝
Croinor	226500	17½	14	17½
Crowpat	2500	9½	9	9½
Daering	5631	18	17½	18
D'Aragon	7300	25½	23	25½
Deer Horn	39400	31	30	30½
D'Eldona	500	9	9	9
Delhi Pac	1125	25	25	25
Delnite	1450	57	57	57
Denison	13415	12⅝	12	12½
Dickenson	2881	430	415	425
Dome	790	29	28¾	29
Eas tMal	5600	260	255	255
East Sull	6750	200	197	198
Elder	2500	101	100	101
Eldrich	48500	18½	17	18
El Sol	500	5½	5½	5½
Faraday	600	161	161	161
F West T	13500	12	11½	11½
Francoeur	9500	12½	12¼	12½
Frobex	4166	80	74	80
Gaitwin	200	8	8	8
Geco Mines	200	27	27	27
Genex	5500	13½	13	13½
Gnt Mascot	500	75	75	75
Giant Y K	454	12	11⅝	12
Goldale	1000	26	26	26
G F Mining	100	16	16	16
Goldray	3167	30	28	28
Grandroy	500	13½	13½	13½
Granduc	600	405	400	400
Gulf Lead	5000	9	8½	8½
Gunnar	1846	910	900	905
Gwillim	8000	4½	3⅝	3½
Hard Rock	2000	12	12	12
Har Min	29000	15½	14½	15
Hasaga	2000	15	15	15
H of Lakes	7000	11	10	10
Headway	4000	25	24½	24½
Heath	4000	6½	6½	6½
High Bell	300	250	250	250
Hollinger	3338	24⅝	23⅝	24¼
Howey	700	305	305	305
Hud Bay	465	54¼	54	54
Irish Cop	1500	37	37	37
Iron Bay	16540	122	115	119
Iso	9500	82	80	80
J Waite	7500	20	20	20
Jacobus	9500	25½	24½	24½
Jaye Expl	1000	11	11	11
Joburke	2000	9	9	9
Joliet	6750	24	23	23
Jonsmith	26550	18	17½	18
Joutel	1125	128	125	128
Keeley F	81700	95	91	93
Kerr Add	3950	695	685	685
Kilembe	200	290	290	290
Kirk Min	14090	35	34	35
Kirk Town	2000	21½	21	21
Lab Min	315	26	26	26
L Dufault	17150	625	600	625
L Osu	3600	18	18	18
L Shore	100	270	270	270
Lamaque	300	380	380	380
Langis	17850	42	39	41½
Latin Am	49500	30	27	30
Leitch	3600	142	140	140
Lencourt	71300	17	15½	17
Lexindi	2500	4½	4½	4½
L L Lac	2325	175	170	175
Lorado	8750	129	125	127
Louvict	58000	11	10	10
Lyndhst	73200	17	14½	17
Macassa	1900	375	350	360
Macdon	3600	20	19	20
Mac Leod	1050	107	100	107
Madsen	13100	222	215	216
Magnet	5000	5	4½	4½
Malartic	4000	85	82	85
Maralgo	15000	10	8½	10
Marcon	3000	7½	7½	7½
Maritime	25400	48	46	48
Martin	14600	50	49	49½
Matatch	2500	9½	9½	9½
Mattagami	770	910	900	910
Maybrun	3000	9	8	8
Mc Intyre	715	48⅝	48⅝	48⅝
Mc Ken	18500	29	27	29
Mc Mar	4000	5½	5	5½
Mc Wat	8100	24½	22	22½
Mentor	94600	40	39	40
Merrill	3000	62	58	58
Meta Uran	3300	9	8½	9
Midrim	333	14½	14⅝	14½
Min Ore	4285	9½	9	9
Moneta	5800	80	77	80
Mt Wright	7500	42	39	39
Multi M	2000	20	20	20
Murray M	4700	115	110	115
Nama Cr	10050	14½	14	14
Nealon	18280	18½	17	17½
New Alger	20000	5	4½	5
New Ath	11625	30	29	30
New Bid	11000	7½	7	7
New Ca.	1000	27	27	27
Newconex	600	490	490	490
N Conex wts	1200	120	120	120
New Hosco	6800	130	127	130
New Jason	11533	7	6	7
N Kelore	6500	10½	10	10
Newlund	5000	17	15½	16
N Mylama	3000	17	16	16
Newnor	5000	15	15	15
Nickel Ms	16181	34½	33	33
Nisto	1000	4½	4½	4½
Norlartic	10500	17	15	15
Normetal	1460	299	290	299
Norpax	5500	13	12½	12½
N Coldstrm	1125	51	51	51
Northgate	9200	575	550	550
N Rank	3000	33	33	33
Norsp A w	100	44	44	44
North Can	100	235	235	235
Norvalle	3500	9½	9	9½
Nudul	500	11	11	11
O'Brien	1100	51	51	51
Opemiska	1500	700	695	700
Orchan	3950	225	220	225
Ormsby	3100	22½	22½	22½
Osisko	11000	46½	43	46½
Pamour	500	94	94	94
Paramaq	30500	20	18½	18½
Patino	379	625	625	625
Pato	1200	330	325	330
Paymast	3110	12½	12½	12½
Pce Expl	5000	12	11½	11½
Peerless	2000	17	16	16
Perro n	5100	11½	10½	11½
Pick Crow	4040	63	57	63
Pitch Ore	12600	9	8¼	8¼
Placer	24	28⅝	28⅝	28⅝
Preston	5400	820	765	815
Pros Air	21450	122	117	120
Purdex	12500	12	12	12
Que Ascot	1156	9	9	9
Que Lab	2500	5½	5	5½
Que Litn	600	310	300	305
Q Mattagami	2375	15	15	15
Quenston	1000	13	13	13
Quemont	1430	10⅝	10⅝	10⅝
Radiore	3100	43	41	41
Raglan	2500	48	47	47½
Rayrock	3100	89	89	89
Realm	23000	13	12½	13
Rexspar	2000	23½	23¼	23½
Rio Algom	15065	12⅝	12⅝	12⅝
Rio Rup	8000	6	5½	5½
Rix Athab	10500	28½	27½	28
Roche	4000	6	6	6
Rockwin	1500	14½	14	14½
Rowan Con	1100	6	6	6
Ryanor	11000	12½	12	12
San Ant	2500	37	36	36
Sand Riv	3000	5½	5½	5½
Sherritt	1905	315	310	310
Silvmaq	11050	20	17½	20
Sil Miller	95596	29½	27½	29
Siscoe	3000	194	187	191
Starratt	17500	8½	7½	8½
Eteep R	1630	515	510	515
Sturgeon	3000	24	23	24
Sulliva n	2700	169	165	167
Sunburst	500	14	14	14
Taurcan	3850	37½	35½	37½
Teck H	2900	160	158	158
Territory	700	13½	13½	13½
Thom L	8200	68	62	68
Torbrit	4500	38	38	38
Tormont	500	27½	27½	27½
Trans Res	2000	12	11½	11½
Tribag	744	95	95	95
U Asbestos	200	405	405	405
Un Buffad	5560	57	55	55
Un Keno	600	840	830	840
U Mindam	500	16½	16½	16½
Un Fort	8000	11½	11	11
Upp Can	7100	165	160	165
vauze	2300	90	87	87
vespar	834	14½	14½	14½
violam	2700	149	147	147
Wasamac	2000	80	80	80
Weedon	6500	3½	3½	3½
Werner	4000	15	13¼	13¼
W Malar	2500	7	7	7
West Mines	5400	270	261	270
W Mines rts	7100	12	10½	11
Willroy	2800	172	169	172
Wiltsey	29100	25	23½	23½
Wr Harg	1410	79	79	79
Yale Lead	1000	10	10	10
Yk Bear	2060	115	112	115
Young H G	7100	11	10	11
Yukeno	1500	4½	4½	4½
zenmac	5600	26½	26	26
zulapa	4000	17½	17	17

TITRES LES PLUS ACTIFS
de l aBourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
B C Pw	38160	22⅝	21½	21½	+ ⅝
Atlas	20927	36⅝	36⅝	36⅝	+ ⅛
P Corp	13640	9⅛	8⅝	9⅛	+ ¼
C Brew	9270	11⅝	11¼	11¼	
B A Ol	8920	30¼	30	30¼	+ ⅛
PETROLES					
C Wt P	64238	228	210	225	+20
Northel	63700	19	17	17½	— ½
Sarcee	41351	135	126	130	+ 5
C S Pt	23240	420	385	390	—20
Unisph	14500	46½	44	44	— 2
MNIES					
Mroinr	223500	17½	14	17½	+ 3
A Arc	159950	66	62	66	+ 2
Bl Bay	113000	20	18	19	
Sil Mill	95596	29½	27½	29	
Mentor	91100	40	39	40	+ 1

Les grains à Winnipeg

WINNIPEG (P.C.) — La séance a été terne hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

L'avoine et l'orge ont suscité un certain courant d'intérêt. On signale la vente d'une petite quantité de lin au Japon. Les prix de cette denrée ont haussé.

Le seigle a fait bonne contenance. Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

	haut	bas	ferm.	préc.
Avoine :				
Mai	83⅝	83⅝	83⅝	83⅝
juillet	82⅞	82¾	82⅝	82⅝
Octobre	—	—	81¼	81⅝
Orge :				
Mai	128⅝	128⅝	128⅝	128⅝
juillet	127⅞	127⅞	127⅛	127⅝
Octobre	—	—	123⅝	123¾
Lin :				
Mai	333⅝	331¼	331⅞	333¼
juillet	330⅛	328	328	329½
Octobre	326	324¼	325	325⅞
Seigle :				
Mai	152¼	150¼	152⅛	150⅝
juillet	139⅞	138	139⅛	138⅛
Octobre	138	132⅛	132⅝	132⅜

Grains Comptants

Avoine: 2 CW 80⅝, Ex 3 CW 79⅝, 3 CW 79⅝, Ex 1 Feed 79⅝, 1 Feed 77⅝, 2 Feed 74⅝, 3 Feed 71⅝, Mixed Feed 56.

Orge: 1 and 2 CW 6-Row 132⅝, 1 and 2 CW 2-Row 124⅝, 3 CW 6-Row 130⅝, 3 CW 2-Row 122⅝, 1 Feed 122⅝, 2 Feed 120⅛, 3 Feed 117⅛.

Seigle: 1 and 2 CW 150⅝, 3 CW 145⅛, 4 CW 134⅛, Ergoty 131⅛, Track 147⅛.

Lin: 1 CW 324⅝, 2 CW 319⅝, 3 CW 209⅝, Track 323¾.

Bourse de Londres

Aluminium Ltd	$43¾	
Anglo Am of So Africa	17S	9 D
Assd Brit Foods	9S	
Assd Elec	32S	6 D
Assd News	17S	10½D
Babcock and Wilcox	36S	1½D
Blyvoors	33S	4½D
Borax Holdings Ltd	16S	3 D
Bowater Paper Corp	36S	1½D
Bristol Aero	20S	
Brit Am Tob	64S	6 D
Brit Motors	14S	3 D
Brit Oxygen	12S	4½D
Brit Petrol Ltd	47S	9 D
Burmah Oils	46S	3 D
Can Pac	$45¾	
Cent Min	39S	4½D
Charrington Unit Brew	14S	3 D
Consol Golds	69S	7½D
Courtaulds	53S	7½D
Daggafontein	17S	9 D
Daily Mirror	15S	
De Beers	196S	6 D
Decca	78S	
Decca A	77S	
Distillers	31S	
Dunlop	30S	9 D
Elec and M	44S	9 D
Elliott Automation	42S	3 D
Free St Geduld	125S	
Gen Elec	38S	9 D
Glaxo Laboratories	41S	4½D
Gt Univ Strs	51S	6 D
Hawker Siddeley	27S	4½D
Hoover	35S	6 D
Hudson's Bay	78S	9 D
Imp Chem	56S	1½D
Imp Tob	58S	6 D
Int Distillers	19S	
Jaguar	66S	10½D
John Summers and Sons	30S	3 D
Metal Box	72S	6 D
Monsanto Chem	14S	7½D
Mt Isa Mines	51S	9 D
Phillips Lamps	130S	7½D
Rand Mines	76S	3 D
Rhodesian Anglo	55S	6 D
Rhodesian Select Trust	33S	3 D
Rhokana Corp	45S	
Rio Tintos	19S	9 D
Rolls Royce	20S	
Rootes Motors	8S	6 D
Shell Oils	40S	6 D
Steel Co of Wales	23S	9 D
Stewart and Lloyd	37S	
Tanganyika	20S	9 D
Tube Investment Ltd	51S	9 D
Ultramar Ltd	23S	
Unilever Ltd	39S	9 D
United Corp	67S	10½D
United Molasses	23S	9 D
United Steel Corp	25S	
Vickers	27S	3 D
West Driefontein	78S	1½D
West Holdings	153S	6 D
West Reefs	31S	3 D
Woolworth	49S	4½D
OBLIGATIONS		
Brit 2½S Consols	£43¼	
Brit 3½S War Loans	£59¾	
Brit Fundings 4S 1960-90	£94½	
Brit Transport 3S 1978-88	£66½	
German 5S 1924	£102¾	
Intl Bank 3½S 1966-71	£89¼	
Consol	£66⅛	
Victory	£97⅝	
Conversion	£59 15/16	
Treasury	£51¼	
Redemption	£63⅝	
Brit Savings 1955-65	£96⅝	
Brit Savings 1960-70	£87⅞	
Brit Savings 1965-75	£79⅝	

Rapport à la BOURSE

L'option par versement du 9 janvier, couvrant un solde de 125,000 actions de Consolidated Mogador Mines Ltd à 25 cts chacune et le solde des options en rapport avec l'accord de souscription et d'option en date du 5 mai 1962, conclu entre la compagnie et G.E. Leslie & Co., a été prolongé de 3 mois. Voir le bulletin No 5-63.

Silver Summit Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que Glanfield & Co., au nom de clients, a exercé ses options sur 200,000 actions à 20 cts chacune et sur 200,000 actions à 25 cts chacune, conformément à l'accord de souscription et d'option en date du 6 novembre 1962, conclu avec la compagnie.

Dumagami Mines Ltd a notifié la Bourse Canadienne que Noranda Mines Ltd et Iso Mines Ltd ont acheté 50,000 actions au prix de 25 cts chacune; les dites actions faisant partie d'une option consentie à ces entreprises en vertu d'un accord en date du 28 septembre 1961.

New Jack Lake Uranium Ltd a fait parvenir à la Bourse Canadienne un rapport pour ses dossiers. Il y est divulgué que (1) elle augmentera son capital autorisé à 5,000,000 actions (2) sous réserve d'enrégistrement d'un accord en date du 7 janvier 1963, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, et sous réserve de l'émission de lettres patentes supplémentaires augmentant le capital autorisé de la compagnie, W.D. Latimer Co. Ltd et Barrett, Goodfellow & Co., achèteront en leur nom 200,000 actions à 10 cts et 25 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. (3) la compagnie s'est engagée à acheter de Maxwell M. Guthrie, de Weston, Ontario, pour une considération globale de $5,000.00 6 claims miniers non brevetés dans le canton Montbeillard, P.Q. Le prix d'achat est payable seulement à même les argents reçus de la vente des actions souscrites.

Siscalta Oils Ltd: A partir du 22 janvier et jusqu'à avis contraire tous défauts de livraison des actions de Siscalta Oils Ltd doivent être consentis à et signés par le courtier receveur avant livraison à la Chambre de compensation.

Dans toutes transactions sur Siscalta Oils Ltd, les parties désireuses de prendre avantage de l'offre par Siscoe Mines Ltd doivent effectuer leurs achats au comptant à partir du 29 janvier. Les certificats déposés en acceptation de l'offre doivent être reçus au Crown Trust Company, à Calgary, le ou avant le 31 janvier 1963.

National Automatic Vending Co. Ltd: 19,700 actions de National Automatic Vending Co. Ltd sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne depuis le 21 janvier — elles seront émises conformément aux souscriptions des employés de la compagnie, à $1.50 chacune.

Cessland Corporation Ltd: 2,000,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, de Cessland Corporation Ltd, dont 99,895 sont émises et en circulation, seront négociables sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 23 janvier. Leur symbole sur le téléscripteur sera "CES".

Fonds Mutuels

Cours fournis par A.-M. Kidder & Co.

Titres	Offre	Dem.
All Cdn Com	9.10	9.97
All Cdn Div	6.42	7.03
American Growth	8.13	8.86
Beaubran	33.07	35.91
Canada Growth	4.85	5.30
Canadian Investment	10.32	11.32
Canadian Trusteed	4.61	5.04
Canafund	43.07	45.22
Champion Mutual	5.88	6.46
Commonwealth Inter	8.76	9.60
Commonwealth Int Lev	7.40	8.11
Corporate Investors	10.29	11.24
Dividend Shares	3.19	3.50
Diminion Equity	18.35	18.76
Rreyfus Inc	15.74	17.11
European Growth	6.66	7.30
Federated Growth	4.72	5.16
First Oil and Gas	4.70	5.14
Fonds Collectif A	6.25	6.80
Fonds Collectif B	5.46	5.80
Fonds Collectif C	6.13	6.66
Group Inc	3.58	3.91
Growth Oil and Gas	9.56	10.02
Investors Growth	6.75	7.34
Investors Intl	4.30	4.67
Investors Mutual	12.56	13.65
Mutual Accumulating	3.66	4.00
Mutual Income	5.26	5.75
North American of Can	10.76	11.76
One William Street	13.28	14.52
Prêt et Revenu (Mutuel)	6.11	6.68
Provident	4.85	5.24
Putnam Growth	8.25	8.97
Radisson	4.63	5.09
Regent	5.86	6.40
Savongs Investment	6.11	6.68
1962 Exec Fund of Cda	5.30	5.55
TV Electronics	7.26	7.91
Timed Investment	6.30	6.92
United Accumulative	6.08	6.64
FONDS AMERICAINS		
Affil Inc	7.60	8.22
American Bus Shares	3.95	4.28
Boston	9.44	10.32
Bullock	12.51	13.71
Keystone Cust B-3	15.58	17.00
Keystone Cust B-4	9.61	10.49
Keystone Cust K-1	9.02	9.85
Keystone Cust K-2	4.96	5.42
Mass Inv Growth Stock	7.63	8.34
Wellington	14.05	15.32

Assemblée spéciale de la Bourse de Montréal

MONTREAL (P.C.) — On a annoncé hier qu'une assemblée spéciale de la Bourse de Montréal sera tenue le 18 février afin qu'une décision soit prise au sujet d'un amendement aux règlements concernant l'élection des membres. L'adoption de l'amendement à ces règlements avait été différée lors de l'assemblée annuelle du 17 janvier.

Actuellement un vote défavorable à l'admission d'un nouveau membre entraine automatiquement l'annulation de cinq votes favorables.

titres au comptoir

Anglo Can Tel A	57	59
Banque d'Epargne	160	165
Banque d'Econ. de Qué.	69	—
Br NFLD Corp	1.75	2.00
Canadian Sup Oil	13	13½
C. du P. B. St L. 4½ pfd	18	19
Clairtone	4¾	5¼
Corp d'exp financière	16	17
Crédit St-Laurent A	12½	13½
Crown Life	275	300
Dupuis Fr. pfd $20. p.v.	20	—
Great West Life	720	750
Guar Co. of N.A.	190	—
Javelin	10¾	11¼
La Prévoyance	210	240
Les Prévoyants	93	—
La Solidarité	60	—
London Life	340	360
Northern Tel Conv Pref	23	23
Pacific Gas	19 1/3	20
Shawinigan Rts.	.70	.80
Soc. d'Adm. et Fid. New	36	38
Trust Gen. du Canada pfd	37¾	38¾

Cours des denrées

MONTREAL. — (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministre fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra gros, 37 à 38; A gros, 36 à 37; A Moyens, 34 à 35; A petits 30; B, 29 à 30; C, 25.

Beurre : arrivages courants, admissibles 92, 51½; 93, 51¾; frais, de crémeries, enveloppé, 54 à 55.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc, 33; coloré, 33½; en gros, québecois blanc, 33½.

Pommes de terre : Québec, $1.50 à $1.60 les 75 livres; $1.15 à $1.20 les 50 livres; N.-B., $1.65 les 75 livres; $1.15 à $1.25 les 50 livres; .80 à .30 les 10 livres; I.P.E., $1.90 à $2 les 75 livres; $1.40 à $1.45 les 50 livres; .35 à .36 les 10 livres.

LES MARCHES A QUEBEC

On peut dire que le marché des oeufs a été assez soutenu, malgré quelques légères variations dans les prix. Les approvisionnements s'écoulent assez facilement.

Le marché de la volaille a été assez ferme au cours de la semaine écoulée. Les réceptions de dindons, dans nos abattoirs locaux, sont à peu près nulles. Les arrivages de poulets et de poules comblent la demande locale. Il n'y a aucun surplus, rapporte le Service fédéral des marchés.

TABLEAU DES PRIX POUR

LES OEUFS

Catégories, grosseur	A	B	C	D
E. Gros	30-30½	36½-37	43-45	53-57
Gros	28½-29	35-36	42-43	52-55
Moyens	25-26	33-33½	40-43	50-53
Petits	20-21	20-20½	36-38	46-49
B	20-21	28-28½	35-37	45-48
C	14-15	23-24	30-31	-

Prix aux Producteurs
Prix aux Postes enregistrés
Prix aux Détaillants
Prix aux Consommateurs

PRIX DES VOLAILLES
Prix aux Producteurs
Poids vivants

Espèces		Poids	Prix
Poules,	moins de 5 lbs		20-20½
		5-6	22-23
		6-7	26-27
	7 lbs et plus		-29½
Poules,	moins de 5 lbs		9-11
		5-6	12-14
	6 lbs et plus		22-23

Prix aux Détaillants
Poids éviscérés

Espèces		Poids	Prix-A
Poules,	moins de 4 lbs		34-35
		4-5	42-44
		5-6	47-49
	6 lbs et plus		48-49
Poules,	moins de 4 lbs		25-28
		4-5	36-37
	5 lbs et plus		39-40

VARIATIONS DU DOLLAR

MONTREAL — (P.C.) — Le dollar américain cotait hier de $1.07 5-8 à $1.07 21-32 en devises canadiennes, tout comme la journée precédente.

La livre sterling valait de $3.01 13-16 à $3.02.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92 59-64 au regard de 92 7-8 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 1-16 à $2.80 31-64.

CEREALES A CHICAGO

CHICAGO (P.A.) — Les contrats de soya accusaient hier leur premier recul au cours des 10 dernières séances de la Bourse des grains de Chicago.

Les pertes variaient entre un et deux cents. Pour ce qui est des céréales, il convient de mentionner que le maïs et l'avoine ont cédé un cent ou plus par suite d'un mouvement de liquidation.

ciné BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et de la Rive Sud.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL. — Représentation continue de 12.45 à 11.05 hres. It's only money à 2.45, 6.10, 9.40 hres. Forever My Love à 12.45, 4.10 et 7.40 hres.

CARTIER. — Via Mala à 2.49, 6.10, 9.31 hres. Le péché et la honte à 1.18, 4.39, 8.00 hres.

CINEMA DE PARIS. — La Princesse de Clèves (AA) à 12.00, 3.20, 6.25 et 9.30 hres. La tricheuse à 1.50, 3.10 et 8.35 hres.

CLASSIC. — Le masque du démon (AR) à 2.15, 5.05, 8.05 hres; Mitraillette Kelly (?), à 12.45, 3.40, 6.35, 9.35 hres.

EMPIRE. — En 5ème semaine: "La guerre des boutons" (AA), représentation complète sur semaine à 2.00 et 8.30 hres. Les samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00 7.00 et 9.00.

IMPERIAL. — Annibal (A) à 2.48, 6.15, 9.28 hres; En pleine bagarre (AR) à 1.20, 4.50, 8.03 hres.

LAIRET. — Via Mala à 2.49, 6.10, 9.31 hres. Le péché et la honte, à 1.18, 4.39 et 8.00 hres.

LAURIER. — Du mardi 22 au 24 janvier : La nuit de tous les mystères (A), 1.05, 4.40, 8.00 hres; Nouvelles, 2.35, 6.00, 9.20 hres; La Diablesse en collant Rose (A), 3.00, 6.20, 9.45 hres. Fin 11.25 hres

PIGALLE. — La reine des Barbares (A) à 1.36 4.35, 10.10 hres. Mademoiselle Ange (A) à 12.20, 3.19, 5.55 et 8.54 hres.

PRINCESSE. — The secret of Monte Cristo (T), à 1.00, 3.56, 6.49, 9.45 hres; Six black horses (A), à 2.36, 5.29, 8.25 hres.

RIALTO. — Le masque du démon (AR) à 12.45, 3.35, 6.25, 9.25 hres; Mitraillette Kelly (?) à 2.10 5.05, 8.00 hres.

SILLERY. — Du 22 au 25 janvier : Les pirates de Tripoli, en couleurs (A), 6.45 hres; L'Ange pourpre (A), 7.55 hres; Police internationale (A), 9.45 hres. Fin 11.15 hres.

VICTORIA. — Le masque du démon (AR) à 12.45, 3.40, 6.30, 9.30 hres; Mitraillette Kelly (?) à 2.20, 5.10 8.05 hres.

BIENVILLE. — Fils de Forçat (D), à 6.00, 9.50 hres; Les Horizons sans frontière (A), 7.40 hres. Dimanche, matinée à 1.30 hre.

LEVIS. — Les livreurs (A), 6.00, 9.30 hres; Harry Black et le Tigre (A), 8.00 hres.

CINEAC. — Le fou du cirque (T) à 2.00, 5.35, 9.10 hres; Le Diabolique M. Benton (A) à 3.50, 7.30 hres. Le 21 à 7.50 hres: Ciné-Club Laval; le 22 à 7.50 hres: Les anciens de Laval.

* * *

CINEMA DE PARIS

La princesse de Clèves: roman psychologique avec Marina Vladi et Jean Marais. Exemple assez rare d'une fidélité conjugale jusqu'au delà de la mort. Etude nuancée de beaux et nobles sentiments et d'une lutte courageuse de la raison contre la passion.

PIGALLE

Mademoiselle Ange: comédie avec Romy Schneider et Henri Vidal. Un film léger et plein de bonnes intentions si l'on excepte un plan d'un goût douteux autant que gratuit où les auteurs ont imaginé de déshabiller, à la place de la vedette, un mannequin fait à son image.

La Reine des Barbarse: épopée barbare avec Chelo Alonso et Jacques Sernas. — Narration infantile des luttes entre tribus tartares aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Nombreuses batailles, achèvement de blessés.

CLASSIC — RIALTO — VICTORIA

Le masque du démon : film d'épouvante avec Barbara Steele et John Fichardson. — L'épouvante et le sadisme étant le but principal recherché, il importe de faire des réserves. Interdit aux moins de 16 ans.

EMPIRE

La Guerre des boutons: Comédie avec André Treton, Michel Isella et Martin Lartigue. — C'est avec une tendresse et poésie font bon voisinage dans son amusée qu'Yves Robert a adapté le roman de Pergaud à l'écran. Humour film qui se déroule à un rythme alerte. Le plus admirable est la spontanéité qu'il a obtenu des enfants qui jouent — c'est bien le mot — avec un naturel rare. Le film met en valeur l'esprit de camaraderie entre enfants et leur communion avec la nature. Il faut regretter toutefois quelques éléments peu éducatifs et un dialogue assez cru par moments. Ces raisons le font réserver aux adultes et aux grands adolescents.

IMPERIAL

Annibal : reconstitution pseudo-historique avec Victor Mature et Rita Gam. — Cette épopée du grand général Carthaginois est rehaussée d'une intrigue sentimentale assez discrètement évoquée. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans le contexte de la civilisation carthaginoise et romaine.

En pleine bagarre : Une recherche évidende d'efforts suggestifs motive de nettes réserves.

LAURIER

La nuit de tous les mystères : film d'épouvante avec Vincent Price et Carol Ohmart. — Deux crimes. Le caractère granguignolesque du scénario parait devoir enlever au film toute réelle nocivité pour des adultes au jugement sain. Absence totale de tout élément positif.

La diablesse au collant rose : western avec Sophia Loren et Anthony Quinn. — La coquetterie et la facilité de l'héroïne, capable cependant d'un attachement sincère, sont l'objet d'une rivalité qui oppose deux hommes dans l'ambiance d'un western souvent violent et parfois érotique. Force reste aux sentiments les plus louables.

SILLERY

L'Ange pourpre : drame de conscience avec Dick Bogarde et Eva Gardner. — Au cours de la guerre civile d'Espagne, un prêtre, tout en gardant sa foi en Dieu, quitte l'Eglise. Il s'éprend d'une femme. Bien que traité avec respect, sérieux et délicatesse un tel sujet ne s'adresse qu'à des adultes formés, capables de réfléchir sur les problèmes abordés par ce film.

BIENVILLE

Fils de Forçat : policier avec Van Johnson et Vera Miles. — Un père réhabilité par les efforts tenaces de son fils donne à ce policier tout son sens positif. Le déroulement de l'intrigue, les interférences de la politique dans l'exercice de la justice, la psychologie assez trouble du coupable le réservent plutôt aux adultes.

Horizons sans frontière ?

LEVIS

Harry Black et le Tigre : aventures avec Stewart Granger et Barbara Rush. — L'aspect sentimental du film met en relief un amour extra conjugal et l'héroïne envisage de quitter son foyer. Elle y renoncera pourtant et ce pour des raisons qui donnent à l'action une conclusion morale positive.

CINEAC

Le fou du cirque : Une excellente détente pour tous.

Le diabolique M. Benton : Un film anglais d'une durée de 97 minutes, et qui convient aux adultes.

PRINCESSE

The secret of Monte Cristo: Film d'aventures avec Rory Calhoun et Patricia Bredin. — Les violences et les duels d'usage sont atténués par le genre du film.

Six black horses : Le genre du film atténue la portée de l'esprit de vengeance et des actes de violence.

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Appuyez votre campagne des emplois d'hiver. Songez "dès maintenant" aux travaux que vous vous proposez de faire cet hiver en pensant que lorsque tous travaillent, tous en profitent.

RÉCITAL PHILIPPE
CLAY

VENDREDI
25 JANVIER
A 8.45 HRES

BILLETS :
$4.00, $3.50, $3.00
$2.50, $2.00, $1.50

RESERVEZ
PALAIS MONTCALM
TEL. :
524-3645

MOTS CROISES

PROBLEME NO 4

HORIZONTAL

1—Lier étroitement et fortement — Echassier.
2—Article contracté — Forme de gouvernement — Fond d'un bateau sans quille.
3—Placer sur la table — Séjour des bienheureux — Titre anglais de noblesse.
4—Conjugaison — Désir, besoin de boire — Note de la gamme.
5—Mère d'Ismaël — Adj. démonstratif — Unique.
6—Lettre — Graminée — Fille du frère ou de la soeur.
7—Pronom personnel — Ville de Belgique — Epoque.
8—Rôti — Selle de bête de somme.
9—Serpent — Pieux, attaché aux choses de la religion — Lettre grecque.
10—Câble d'une charrette — Fâché, repentant — Incendie.
11—Rivière d'Italie — Division du compas — Espèce de houx de l'Amérique du Sud.
12—Symbole chimique — Lit dans le langage des enfants — Mesure chinoise.
13—Prénom féminin — Chef-lieu de c. (Hérault) — Port d'Italie.
14—Mammifère rongeur — Songe — Note de la gamme.
15—Première expérience qu'on fait d'une chose — Choc de deux corps.

VERTICAL

1—Qui a des dispositions pour — Sujet à tomber.
2—Privé de la vue — Préfixe — Terre relevée en talus.
3—Inflammation des synoviales du poignet — Extrémité — Planche de bois.
4—Enlever de force — Ville de Roumanie — Soleil chez les Egyptiens.
5—Entendre — Sans mélange — Nom grec du dieu de l'amour.
6—Lâche — Fleuve d'Allemagne.
7—Pronom personnel — Cheval de petite taille originaire d'Espagne — Enlever.
8—Et le reste — Bois pour soutenir les tonneaux — Fils de Jacob — Prénom féminin.
9—Rayons — Ville de Suisse — Pronom personnel.
10—Ville d'Asie Mineure — Petit port très à l'abri (Mar).
11—Tout ce qui sert à lier — Pronom personnel — Nourriture de nègres.
12—En les — Petit colombier — Milieu (Vx).
13—Peigne du tisserand — Chef-lieu de c. (Cher) — Note de la gamme.
14—Mot latin, signifiant autrefois — Adj. démonstratif — Conserver.
15—Mollusque gastéropode — Excédé, rompu.

SOLUTION DU PROBLEME NO 3

Une erreur s'est glissée bien involontairement dans la grille des mots-croisés de lundi. Nous nous en excusons.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action la Clef des Mots-Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

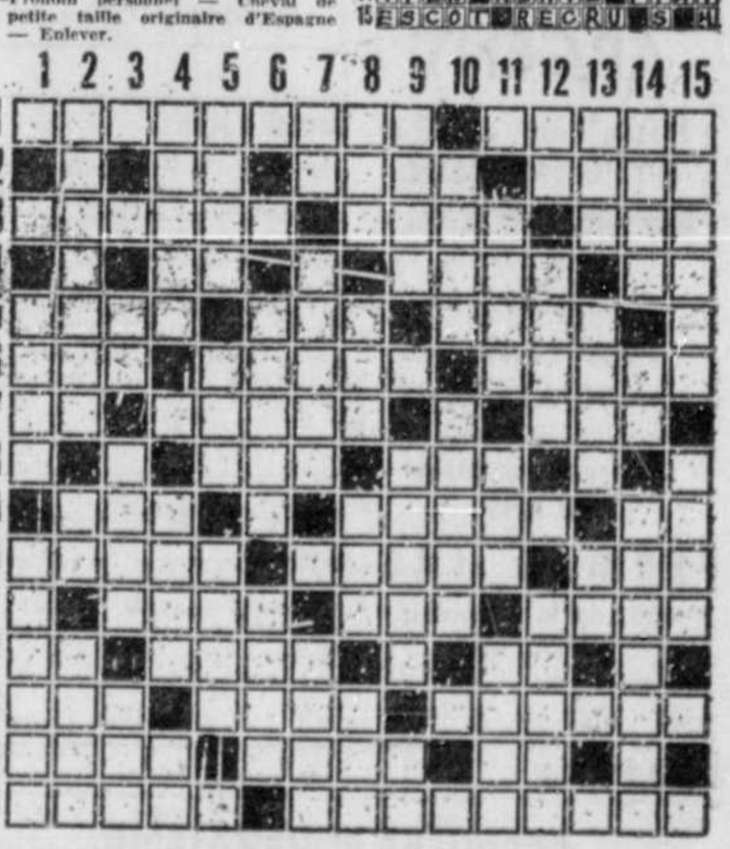

TERRY ET LES PIRATES — par Georges Wunder

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
522-4771
et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces du mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:
1 insertion: 12 cents la ligne agate
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

AGENT, gagnez $100. par semaine dans votre entourage, plein temps ou temps partiel. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, Kamouraska.
29074—21-12 (26 fs) 6

Argent à prêter

PRETS consentis promptement. Première, deuxième hypothèques. Ville et campagne. Placements Candiac Inc., 77 St-Louis. 523-9187.
29659 17-1 (1 ms) 15

Prêts hypothécaires de toutes sortes, garantie sous les meilleurs taux, couvrons toute la province. Inspection gratuite. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. TEL.: 681-2802; soir: 523-9620.
29112 26-12 (1ms) 15

PRET sur première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service Rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.
29650 21-1 (1 ms) 15

ARGENT
Pour 1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SUR PROPRIETES RESIDENTIELLES OU COMMERCIALES
DISPONIBLE IMMEDIATEMENT
service rapide — montant illimité
TERMES JUSQU'A 10 ANS
FERMAR INC.
465, de la Couronne
(Suite 310)
Québec, Tél. : 529-9217
29564 14-1 (l.mer.s.au 13-3) 15

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL.: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL.: 524-1103
61, rue Buade
TEL.: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
1199, 4ème Avenue
524-0350
498 boul. Charest Est
525-0045
355, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$3.00	$6.00	$11.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteur et qui payent pour une année à l'avance, en versant un montant additionnel de $1.00 ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période.

Abonnement à la semaine par porteurs

QUEBEC, LEVIS ET BANLIEUE
.30 cts par semaine

PARTOUT AILLEURS
.25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément)
$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $18.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Argent à prêter

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.
29259 3-1
(l.mar.mer.j.v. au 31-1) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ième hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
29649—17-1 (1 ms) 15

Argent à prêter

PREMIERE et DEUXIEME
HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE	
Montant du prêt	Paiement Mensuel
$1,500.	$16.26
$2,000.	$21.67
$2,500.	$27.10
$3,000.	$32.52
$4,000.	$43.36

- le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts
- VILLES ET CAMPAGNES
- Aucun dépôt aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR
THIBEAULT & ASSOCIES Inc.
285, St-Joseph Est, Québec.
Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508
29406—12-1 (12 fs)

A vendre — Divers

VENTE RAPIDE
au
DEPARTEMENT D'ECHANGE

- 18 Bancs tournant de restaurant.
- Réfrigérateur Commercial 2 portes — (21 p.c.)
- Réfrigérateur à liqueurs
- Machine à patates frites marque Moffet.
- Machine à chocolat chaud.
- Machine à Coca-Cola pour fontaine.
- Show Case pour pâtisseries.
- Poêle à gaz, 3 et 4 feux.
- Poêle électrique 220 volts
- Sècheuse Gibson.
- Lessiveuse Automatique Westinghouse.
- Repasseuse électrique.
- Etagère à gâteaux (en métal).
- Machine à écrire marque Royal.
- Caisse enregistreuse.

Quantité d'autres meubles trop longue à énumérer
Une visite vous convaincra
LES ENCHERES MARCEAU INC.
110, rue St-Paul, Québec. Tél.: 529-1741
UN SEUL MAGASIN DU GENRE A QUEBEC
29622 23-1 (6 fs) 21

REPARATIONS, PIECES ET SERVICE
pour
LAVEUSES
toutes marques et modèles
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479
28910—14-12 (l.mer.v. au 11-2) 21

A vendre — Divers

USAGEES
Comptoirs en arborite usagés. Aussi ameublements, équipements de restaurant à vendre. Bas prix. S'adresser LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., 1194, ST-JEAN. Tél.: 529-1729.
29412 8-1 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
29257—5-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. — TEL.: 529-1741 — 529-1742.
29615—17-1 (1 ms) 21

MACHINE coudre White, Arrow, Brothers, Pfaff, Necchi, usagées, remis en parfait ordre. Offertes à prix dérisoire, avec garantie. Conditions paiement très faciles. Aussi quelques reprises pour non paiement, offerte pour balance de compte. 663-7243.
29249—29-12 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés; aussi un à porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu, Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec. — TEL. : 522-3306.
29267—5-1 (1 ms) 21

MOULIN à scie à vendre, pouvoir Hydraulique complet, planeur, moulin à bardeaux, maison moderne, ainsi que terre et sucrerie 1600 vaisseaux. Ecrire à Casier 1221, L'ACTION, QUEBEC.
29726 22-1 (12 fs) 21

CAUSE DEPART
Pour clubs, salles: 2 douzaines chaises superposables, Duplicateur électrique automatique, lampes fluorescentes de 8 pieds, grand classeur usage multiple, petit bureau, type Underwood. Tél.: 522-8537.
29759 22-1 (6 fs) 21

CAUSE DEPART
Pour maison ou chalet: Réfrigérateur 6 pieds cubes, table avec 4 chaises, Poêle 220, enregistreuse symphonique ,radio RCA grand modèle ,etc. Tél.: 522-8537.
29759 22-1 (6 fs) 21

MACHINE électrique à additionner de marque "NATIONAL" caisse enregistreuse marque "NATIONAL", Tél.: 663-9014.
29757 22-1 (6 fs) 21

EQUIPEMENT restaurants, usagé, poêle à patates frites, tables à salade frigorifiques, tranche-patates, Silex, poêles à hot-dog, grille-pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates Hobart, machines à Bar-B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY, INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.
29763 23-1
(l.mer.s. au 20-2) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU : Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
29702 21-1 (1 ms) 24

Bois de construction

LOT DE BOIS, de démolition, de toutes sortes. S'adresser sur les lieux Abattoir de Québec ouest, rue Bélanger ou **MARCEL FORTIER, 235 LEONARD, ENTREPRENEUR EN DEMOLITION, 523-9609.** Ouvert tous les soirs.
29446 9-1 (1 ms) 30

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE $4.00
DISTRIBUTEUR carburateur AP et pompes. Services et pièces. Brûleurs Lynn, ABC Victor, Kemac et Boston Breeze. Réparations de carburateurs. — L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
29541—12-1 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

COTE D'ABRAHAM, 5 locaux, chauffés, différente grandeurs à louer, 1er, 2e. 3e étage. — Tél.: 522-2347.
29605 15-1 (1 ms) 37

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
28201—15-11 (3 ms) 50

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5156.
29614—17-1 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de Bureau de Québec. Vente, service, location. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modiques, aussi machines à additionner. 660, Côte d'Abraham. Tél.: 524-2800.
29481 10-1 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $7.50 par mois ou $18. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux.
29480 10-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau.
29612—17-1 (1 ms) 60

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
29474 10-1 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10, 11e, 12ème années scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTEVILLE, Québec. Tél.: 837-7539.
29016 24-12 (1ms) 81

ECOLE BLUTEAU, jour, soir. Cours spécial de conversation anglaise. Cours commercial bilingue. Acceptons élèves de 5e à 12e année. 473, CANARDIERE, 524-3215.
29210 28-12 (1ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, chemin Ste-Foy — Québec 6
29109 24-12 (1ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070 ,ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
29616—17-1 (1 ms) 81

ECOLE METIERS MELOCHE
PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tels que: Soudure générale et soudure à haute pression, $150. Demandez prospectus. — INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ième Avenue, Québec.
29485 10-1 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P Qué.
29537—12-1 (29 fs) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance Prospectus gratuit. Professeur P.-E Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL.: 523-3754.
29289 7-1 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX. APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes Paris, New-York, avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE. 29¼ ST-STANISLAS — 524-6271.** (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
29260 3-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 727, rue ST-JEAN, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
29141 27-12 (1ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour couture; se présenter : PERFECTION CORSET, 38, rue Champlain, Québec.
29714—19-1 (6 fs) 90

DES $ $ $ vous attendent. Quelques heures de conversation amicales à vendre des produits "AVON" vous assureront un revenu substantiel. Ouverture à St-Sauveur, St-Malo, Ste-Foy et Lévis. Tél.: 523-7706.
21-1 (3 fs) 90

Hommes demandés

AGENTS VENDEURS

Positions ouvertes à quelques vendeurs, avec ou sans expérience pour compagnie de réputation internationale.

Nous offrons :
1e Produits exclusifs et sans compétition.
2e Prospect fourni.
3e Travail propre et agréable à l'année.
4e $80.00 de salaire par semaine ou commission.

Qualifications requises :
1e Apparence soignée.
2e Marié, âgé de 25 à 45 ans.
3e Posséder automobile.
4e Etre libre immédiatement.
5e Etre honnête et travailleur.

Notre gérant du personnel recevra les applicants au,
CENTRE CHAMPLAIN
265, rue de la Couronne
local 122
jeudi le 24 janvier à 10 hres a.m. et à 2 hres p.m. précises.
(stationnement en arrière du centre sur la rue de l'Eglise).
29772 23-1 (1 fs) 105

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE

SPECIAUX : GUITARES $14.50, batteries $99.50, accordéons 2 clefs $10.50, tourne-disques (Pick-up) $27.95, trompettes, $29.95.
754, ST-JOSEPH EST
Tél. : 522-1233 522-1234
29548—12-1
(l.mer.s. au 6-2) 115

Logements à louer

LOGEMENT ET appartements meublés à louer, 910, Marguerite-Bourgeoys, 5 pièces complètement meublées, adulte seulement, libre le 24 janvier, $190. par mois. M. Roberge. 653-5221.
29624—18-1 (6 fs) 118

Machines à coudre

REPARATIONS de toutes marques, 55 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél. : 525-7615.
28938—15-12 (1 ms) 120A

SAMSON SEWING MACHINE
VENTE réparation de toutes marques de machine à coudre. Nouvelle adresse 20, St-Yves, Beauport. — Tél.: 663-9014.
28670 23-1
(l.mer.s. au 16-2) 120A

Maisons à vendre

St-Albert-le-Grand, maison seule 6 pièces, acompte requis, $4,000.00. Raymond Bélanger, notaire, 479, de la Couronne, Québec, tél.: 523-5352.
29478 14-1 (1 ms) 127

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, maison à vendre, 1775, 1ère Avenue, voisin de la Banque d'Economie, 11 appartements, conviendrait soit pour bureau, maison de chambres, ou commerce, directement du propriétaire. Tél.: 524-3331 ou 524-1731.
29681 18-1 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Comin. — TEL. : 653-3193 ou 653-1009.
29234—29-12 (1 ms) 127

LIMOILOU, Maison de 2 logements de 7 pièces, coin de rue, très bonne location, comptant à discuter, QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Louis Prévost) 529-8456. Soir: 524-7254.
29569 15-1 (17-1) 127

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie ,etc. . Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-4465.
28625 3-1 (1 ms) 137 j.n.o.

Immeubles

OCCASIONS

AVE TURNBULL, COIN RUES: Neuf flats de 4 pièces chacun en très bon ordre, bien divisés pour édifices à bureaux;
RUE LATOURELLE: Deux logements chauffés, un de 5 pièces libre immédiatement;
ST-FRS D'ASSISE: Six logements de 5 pièces, 2 chauffés;
RUE O'CONNELL, COIN RUES: Quatre logements;
RUE ST-JEAN: Propriété commerciale (3) à vendre séparément;
24ième RUE, ST-PIE X: Maison seule de 5 pièces et sous-sol fini;
POUR STATIONNEMENT: Entre des Commissaires et de la Reine, 44' x 160", situé près Caron;
ST-ALBERT, AVE DES PINS-E.: Maison seule de 8 pièces plus sous-sol fini ,chauffée.

COMMERCES :
Hôtels, Motels, Cabines, Taverne, Magasin marchandises sèches pour dames, Restaurant licencié, prix $8,000. Garage peinture et débossage à Lévis, Epicerie, Station gaz avec franchise d'utos située à 100 milles de Québec, etc.

H.-P. CIMON
COURTIER EN IMMEUBLES & ADMINISTRATION
895 PLACE D'AIGUILLON TEL. : 525-5169
29723 21-1 (l.mer.v. au 25-1) 111

Ecoles

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
29013 24-12 (1ms) 81

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

AUCUN comptant pour automobiles usagées, Chevrolet, Pontiac, Ford, Falcon, Consul, Austin, Vauxhall, Volkswagen, etc., 36 mois pour payer. Allons chercher clients sur demande. RACINE, 529-4394.
29312 4-1 (26 fs) A.V.

CITADEL SALVAGE CORP., 1590, Conway. Vendons pièces d'autos usagées pour toute marque et année. 529-8924.
29703—19-1 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES — Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec TEL.: 524-2920.
29233—29-12 (1 ms) A.A

Réparations Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron Québec. — TEL.: 523-3370.
29017 24-12
(l.mer.v. au 20-2) R.A.

Accessoires d'autos

MAURICE POIRIER
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser : 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
29410 8-1 (mar.j.s. au 2-3) A.A.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
29358 7-1 (1 ms) A.V.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et printemps à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
29110 26-12 (1ms) Mdses sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises seches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandise à la verge et coupons. — Une visite vous convaincra de l'immense choix à prix défiant toute compétition. — MONTREAL JOBBING, LTEE, 857-859, St-Joseph-Est, Québec, P.Q.
29230-29-12 (1 ms) Mdses sèches

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur Spécialité réparation de matelas et meubles. 1338, 3ième Avenue, Limoilou, Québec. Tél. : 524-1480.
29228—29-12 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue Saint-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures, le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. TEL. : 524-4061.
29229—29-12 (1 ms) 140

Philatélie

COMPTANT
MONNAIES TIMBRES
On paiera comptant pour monnaies et timbres des U.S.A., Canada, Grande-Bretagne, Terre-Neuve et pays étrangers. Nouveau catalogue complet illustré $1 (remboursable). Aussi liste gratuite de marchands monnaie et timbres aux U.S.A. et au Canada.. Commandez maintenant de John Renall, 361 Lisgar, Ottawa, Ont.
29669 21-1 (1 ms) 163B

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL. : 522-7558.
28521 29-12 (1ms) 189

Servantes demandées

JEUNES FILLES, qui désirez travailler dans une bonne famille, adressez-vous à l'Oeuvre NOTRE-DAME du Bon-Conseil, 530, St-François-Est, Québec.
29414 8-1 (1 ms) 198

MENAGERE DEMANDEE, dame parlant français et anglais, au moins 40 ans, libre, disposée à établir résidence dans bon foyer aux Etats-Unis. Soin enfants et légers travaux ménagers. Autre aide employée. — $100. par mois . Références exigées. Ecrire à C. P. 1220, L'ACTION, QUEBEC 2, Qué.
29707—19-1 (12 fs) 198

ON DEMANDE une bonne général, avec références, pour 3 grandes personnes. Tél.: 527-9038.
29758 22-1 (6 fs) 198

JEUNE FILLE honnête, propre, travaillante, pour ouvrage général de maison, bon chez-soi, bon salaire, ouvrage à l'année. S'adresser Mme J.-B. Bédard, 51, ave des Cascades, Beauport.
29776 23-1 (26-1) 198

BONNE demandée, pouvant donner des références, famille 3 enfants, demeurant à Sillery, près des autobus, bonnes conditions, appelez: 522-5631.
29784 23-1 (3 fs) 198

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49 à $150, montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. — R. M. ELECTRONIQUE ENR., 430, St-Vallier Ouest, Québec. TEL : 529-3522.
29568 15-1 (1 ms) 209B

Terrains à vendre

COURVILLE, Centre résidentiel Kent, lots boisés 65 x 90, $1000. Autres lots plus grands, conditions faciles. La Cie d'immeubles Courville. Tél.: 663-9146.
29454 9-1 (1 ms) 210

Vendeurs demandés

FAITES de l'argent en vendant détergent, remèdes, produits de beauté. Commission 45% et 50% spéciaux formidables, plan de vente extraordinaire vous faisant réaliser facilement $100.00 par semaine. Ecrire CIE DES PRODUITS HOMAH Inc., 704, Boul. Hamel, Québec 8.
29366 7-1 (15-23-31-1) 214

Voyages

CROISIERE, excursion groupe guidé Floride, Nassau, Mexique, Bermudes, janvier, février ,mars, Pâques. New-York, attention personnes seules, bureau ouvert permanence. VOYAGES CHAMPLAIN, 2286 Chemin Ste-Foy, 527-1340.
29253—29-12 (1 ms) 216A

Activités scolaires de Courville

Les activités de la Commission scolaire de Courville sont ici succinctement décrites pour les douze derniers mois.

Le ministère de la Jeunesse de la Province approuvait, récemment, le budget pour l'année 62-63. Le taux de la taxe est de $1.20. Les revenus sont prévus pour une somme de $311,931.77 et des dépenses pour un montant de $379,630.25, ce qui laisse un déficit de $67,698.48. Une aide substantielle sera cependant fournie par le ministère de la Jeunesse. C'est l'information que recevaient les membres de la Commission scolaire dernièrement. Le montant qui sera versé sera déterminé dans un prochain avenir.

M .Louis-Philippe Vézina a été désigné pour faire partie d'un comité que la Commission scolaire de Québec a l'intention de former afin d'étudier les moyens à prendre en vue de former une Commission scolaire métropolitaine ou régionale.

Au cours de la dernière année, l'on a engagé un professeur de solfège à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, M. Jean-Guy Trudelle, qui s'adonne à cet enseignement à raison d'une demi-journée régulièrement, ce qui permettra la réalisation d'un projet, savoir la formation d'une chorale de jeunes garçons dans la localité.

La Commission scolaire a aussi retenu les services, au couvent, de Mlle Claudette Tremblay, qui enseigne les Arts familiaux aux élèves de 8e année. L'an prochain, les étudiantes de 9e année suivront aussi ce cours. En outre, Mme Jacqueline Baker - Mainville, donne des cours d'anglais régulièrement au couvent, depuis la 66e à la 11e année. Un professeur de culture physique et de diction, Mlle Gisèle Jacques, donne des cours pour la deuxième année consécutive.

L'an passé, la Commission souscrivait aux Loisirs de Courville Inc., la somme de $1,200. La Commission a aussi autorisé une dépense de $20. par classe pour payer les récompenses accordées aux élèves durant le cours de l'année scolaire. Une somme de $1,000. a été consacrée à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire; ce montant est couvert pour un total de $775. par le gouvernement provincial. La Commission a également souscrit $25. au Prêt d'honneur et $25. à la société St-Vincent-de-Paul.

Après avoir demandé des soumissions, la Commission scolaire a accordé le contrat de l'huile aux Huiles Penco Ltée de Québec, ce qui représente une économie de $800. environ sur le montant habituellement payé pour cet item.

Le personnel enseignant comprend 16 religieuses, 19 institutrices et 22 institutrices. Les élèves sont au nombre de 1,100; il y a 36 garçons qui suivent le Cours secondaire à Montmorency (10e et 11e année scientifique); 23 élèves vont dans les écoles secondaires indépendantes et 10, appartiennent à la section classique de Beauport.

M. le curé Turcotte a procédé à la bénédiction officielle de la nouvelle annexe du couvent qui fut inaugurée, le 7 octobre.

A une demande faite en vue d'agrandir l'école N.-D.-du-Sacré-Coeur, le département de l'Instruction publique a répondu que, pour le moment, les 45 salles dont dispose la Commission scolaire suffisent pour le cours primaire.

M. Paul Crépin a été désigné par la Commission pour faire partie du Comité Prudencia.

Le vérificateur des livres de la Commission pour l'année 62-63 est M. Roger Latulippe, c.a.

Les assemblées de la Commission ont lieu chaque deuxième mardi du mois, vers 8 h. 15, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

A l'Ecole d'agricul. de N.-D. de la Pérade

Cette institution située sur les bords enchanteurs de la rivière Ste-Anne qui est envahie chaque hiver par des milliers d'amateurs venant de partout et confortablement installés dans leur cabane pour y pêcher les petits poissons des chenaux, compte, depuis le début de novembre, 36 fils de cultivateurs comme élèves. Cette institution, fondée en 1939, a fourni 261 diplômés jusqu'à présent, selon le R. Frère Omer, s.c., directeur. La persévérance est leur qualité dominante, puis qu'aujourd'hui 80% d'entre eux vivent de l'exploitation d'une ferme ou d'un métier connexe à l'agriculture.

A l'échelle des comtés de la région, les élèves actuels se répartissent comme suit à l'Ecole d'agriculture de La Pérade : 15 du comté de Champlain; 11 de Laviolette; 7 de St-Maurice et 3 de Portneuf. Et le R. Frère directeur de préciser sa pensée en ces termes : "Dans notre modeste école où règne beaucoup d'esprit de famille et où chacun prend ses responsabilités, nos élèves ont une meilleure préparation scolaire et sont plus âgés, ce qui leur permet de mieux profiter de leurs études". Ainsi, pour l'ensemble des deux années, un a fait sa 12e année scolaire, 3 leur 11e, 6 leur 10e, 17 leur 9e, 5 leur 8e et 4 leur 7e. Au sujet de l'âge, 2 ont 20 ans, 7 ont 18 ans, 17 ont 17 ans et 9 ont 16 ans.

Pour ce qui est du programme des études, qui durent de novembre à la mi-avril, il est analogue à celui en vigueur dans les autres écoles moyennes d'agriculture mais, dans son ensemble, il est adapté aux besoins agricoles de la région desservie par l'Ecole. Les agronomes-professeurs, M. Pierre Perron, B.S.A., directeur des études, M. André St-Aubin, B.S.A., et Gilles Dubuc et Marc Duval, B.S.A., professeurs à temps partiel, se partagent l'enseignement des matières agricoles tandis que le R. Frère Gédéon s'occupe de l'enseignement du français et des mathématiques. Les surveillants sont les RR. FF. Ludovic et Ernest. D'autre part, à l'atelier de menuiserie, M. Joachim Gingras professeur, initie les élèves à la construction, à la menuiserie et aux travaux de réparations des machines aratoires. Enfin, des agronomes spécialistes, relevant du ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation ainsi que de compagnies ,donnent des démonstrations sur la mécanique agricole et sur les multiples emplois de l'électricité sur la ferme et au foyer.

L'association des anciens qui compte au delà de 200 diplômés a pour buts principaux de maintenir la survivance de l'institution par le recrutement des bons sujets et de faire bénéficier les jeunes de l'expérience des aînés.

Sûrement une visite à l'Ecole d'Agriculture de La Pérade permet de constater "de visu" combien le personnel enseignant composé de religieux et d'agronomes a à coeur de former des cultivateurs instruits, des citoyens exemplaires, bref des hommes capables de se débrouiller dans la vie et de prendre leurs responsabilités.

33 pays représentés au coll. St-Pierre-Apôtre

ROME (CCC) — Le Collège "Saint - Pierre -Apôtre" compte actuellement 116 prêtres, provenant de 33 pays. Ces ecclésiastiques font des études supérieures soit à l'Université pontificale urbaine, soit à la Grégorienne, soit à l'Institut biblique, soit au Latran, soit au Collège angélique, soit au Collège St-Anselme, soit à l'Alphonsianum, soit à la faculté de théologie des Carmes, soit à l'Institut pontifical de Musique sacrée.

Parmi ces 116 prêtres, 54 viennent d'Asie, 37 d'Afrique, 16 d'Océanie, 5 d'Europe et 4 d'Amérique latine.

Le concours de l'ACTA se termine le 1er août

L'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs lance une invitation à tous les écrivains canadiens de langue française, amateurs et professionnels, à l'occasion de son deuxième concours de la pièce en un acte.

Un premier prix de $300.00 et un deuxième prix de $200. seront attribués par jury. Les pièces gagnantes seront publiées dans les Cahiers de l'ACTA. Leur diffusion nationale est assurée par les sept centres de l'Association et leur distribution internationale, par l'Association Internationale du Théâtre d'Amateurs et par le Comité International des Fédérations de Théâtre d'Amateurs de langue française.

Le deuxième concours se terminera le 1er août 1963. On peut se procurer règlements et renseignements au Secrétariat, Boite Postale 128, Station Victoria, Montréal (6), Québec.

PLC
LE PARTI LIBERAL DU CANADA
A LA TELEVISION

YVON DUPUIS
Député de St-Jean-Iberville-Napierville

Cette semaine:

CANAL 9
CKBL-TV Matane,
Jeudi, 24 janv. à 7:45 p.m.

CANAL 7
CKRT-TV, Rivière-du-Loup
Jeudi, 24 janv. à 10:15 p.m.

CANAL 3
CJBR-TV, Rimouski
Ven. 25 janv. à 7:15 p.m.

CANAL 4
CFCM-TV, Québec
Sam. 26 janv. à 6:15 p.m.

CANAL 12
CKRS-TV, Jonquière
Sam. 26 janv. à 6:15 p.m.

CANAL 5
CHAU-TV, New Carlisle
Sam. 26 janv. à 8:30 p.m.

Une des émissions d'une série télévisée chaque semaine.

PARTI LIBERAL DU CANADA

Funérailles de Mme Joseph Nadeau

Ces jours derniers ont eu lieu, les funérailles de Mme Joseph Nadeau (née Eva Vallée), décédée quelques jours auparavant, à l'âge de 71 ans et 8 mois.

Elle faisait partie, de la congrégation des dames de Ste-Anne, Lacordaire et Jeanne d'Arc, Union de prière, cercle de fermières dont elle fut une artisanne dévouée.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses cinq filles: Mme Chs-A. Parent (Maria), de Québec, Mlle Germaine Nadeau, de St-Narcisse, Soeur Ste-Rita de Jésus (M.Jeanne), des soeurs de la charité de Québec, en mission à Aquanich, Côte Nord.

Mme André Villeneuve (Rita), Guyennes, Abitibi, Mme Léopold Villeneuve (Fernande), Guyennes; ses gendres, M. Chs-A. Parent, de Québec, MM. André et Léopold Villeneuve, Guyennes, Abitibi; ses petits-enfants, Claude et Benoit Parent, J.Louis, Pauline, Emilien, Louise, Lucie, Marcel, Michel, Bernadette, Jacqueline Villeneuve; ses petits-enfants: Angèle, Claire, François, Thérèse, Denis, Raymond, Lucien, Gaston Villeneuve; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Ephrem Vallée, et M. et Mme Alphonse Vallée, de Ste-Marie de Beauce, M. et Mme Wilfrid Fillion (Anna-Marie Vallée), M. et Mme Emile Giroux (Alexandra Vallée), St-Bernard, Dorchester, M. et Mme Joseph Gobeil, de Robertson, Mégantic. Le Rév. Père Amédée aNdeau, O.M.I., au collège St-Jean, Edmonton, M. et Mme Télesphore Nadeau et M. Alfred Nadeau, du Cap-de-la-Madeleine, et Gaudias Nadeau (E.-Unis); M. et Mme Joseph Fillion (Cordélia Nadeau), St-Bernard, Mlle Blanche et Camil Nadeau, de St-Narcisse et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines; dont Soeur Ste-Bibiane (Ursulines, TroisRivières), M. l'abbé Josaphat Goulet (St-Mathieu), Abitibi, RR. PP. Eugène, François, Alphonse Nadeau, O.M.I., d'Ottawa, l'abbé Lionel Nadeau, Québec, Père Luc Goulet, Québec, Frère Gaston, s.c., Frère Samuel, instruction chrétienne, Soeur Thomas, Frère Donald (Ste-Croix), du St-Sacrement,

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Narcisse, la levée du corps fut faite par l'abbé Alp. Beaumont, curé, qui chanta le service, assisté de l'abbé Siméon Bourque et de l'abbé Alfred Marois.

La croix était porté par Claude Parent, petit-fils. Le cercueil, par Joseph et Raymond Vallée, Alexandre Goulet, Etienne Fillion, Armand Giroux et Nap. Godin, tous neveux de la défunte.

La quête fut faite par Mmes Charles Paquet et Maurice Moore.

La chorale paroissiale fit les frais du chant, aidée de M. Arthur Brochu, de St-Isidore.

L'orgue était touché par Mlle H. Rhéaume.

L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

CE SOIR
à 6.30 p.m.
LE PRESIDENT DU CARNAVAL
répond à vos questions
★
du mardi au vendredi
à 1.10 p.m. et 7.20 p.m.
LA SESSION PROVINCIALE
Guy Lafrance interviewe
les membres de
l'Assemblée Législative.
1280 CKCV QUEBEC

Syndicats professionnels

La constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de "Association Professionnelle des Médecins - Chirurgiens en Pratique Générale de la Mauricie" a été autorisée par le Secrétariat de la province, le 7 janvier 1963.

Par ailleurs, le Secrétaire de la province a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de "Association des Psychiatres du Québec — QuebecPsychiatric Association".

Théâtre en pantoufles

MERCREDI, 23 JANVIER

CFCM-TV — CANAL 4

3.00—Votre cuisine, madame. — Les recettes de Claire Primeau.
3.15—Votre enfant, madame. — Les enfants à travers le monde.
5.00—Le courrier du Roy. — Les aventures de Michel Le Neuf.
8.00—Le Pain du jour. — Les Béliveau attendent avec anxiété des nouvelles de leur fils. M. Mathon rend visite au professeur Lemieux. Celui-ci acceptera-t-il d'écrire le discours du candidat à la mairie?
8.30—Dans les rues de Québec. — Emission de variétés en provenance de la Vieille Capitale. Animateur: Jacques Gauthier. Orchestre, dir. Germain Gosselin.
9.30—Droit de cité. — Les problèmes scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. La législation scolaire de ces provinces ne favorisent pas beaucoup les Canadiens français qui fréquentent les écoles publiques.

CKMI-TV — CANAL 5

8.30—Parade. — Triple Play, avec Don Harron, Larry Mann et Max Ferguson.
10.30—Explorations. — Première émission d'une série de quatre sur l'Arctique. Ce soir: la première expédition de Villhjalmur Stefansson en 1906.

JEUDI, 24 JANVIER

CFCM-TV — CANAL 4

3.00—Votre cuisine, madame. — Les recettes de Germaine Gloutnez. Aujourd'hui: le pain aux noix et aux dattes et la glace au beurre et à l'orange.
3.15—Votre enfant, madame. L'enfant infirme et les moyens de réadaptation. Invitée: Dr Véronique Susset.
5.00—Roquet, belles oreilles. — Dessins animés pour les enfants.
8.00—Filles d'Eve. — Jean et Diane s'évadent pendant quelques jours. Gilberte essaie de reprendre contact avec la vie quotidienne
8.30—Zéro de conduite. — En vedette: Dominique Michel et Denyse Filiatrault.
9.00—Le Petit Monde du Père Gédéon. — Texte de Roger Lemelin. — Le Harem, avec Doris Lussier, Juliette Pétrie, Roland Chenail, Jean Coutu, Jean Duceppe, Guy Provost, Dominique Michel, Henri Poitras, Béatrice Picard, Nana de Varennes et Roland Bédard.

CKMI-TV — CANAL 5

2.30—National Schools Telecast. — L'histoire du Canada. Aujourd'hui: John A. Macdonald.
8.00—The Defenders. — Poltergeist, avec E.-G. Marshall, Robert Redd et Toby Robins.
9.00—Playdate. — The Jo Stafford Show.

SERVICES SPÉCIAUX

FOURRURES
Grande Vente de Janvier
HENRI DION
576 de Mazenod. Tél.: LA 5-9702

29218—29-12 (1 ms) S.S.

où que vous soyez !
FLORISTS' Telegraph DELIVERY
Florent LaHaye
fleuriste
8380, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg — Tél.: 623-9855 - 56

19-12 (mer. au 13-2) S.S

Feu M. Alf. Loiselle

M. Alfred Loiselle, vétéran de la guerre 1914-18 avec le régiment de la Chaudière, est décédé à l'hôpital des Anciens Combattants, à l'âge de 68 ans. Il était l'époux de dame Ozélina Gauthier et domicilié au 241 Hermine.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Yvan Loiselle (Gisèle Trudel), M. et Mme P.-H. Loiselle (Denise Laberge), M. Raymond Loiselle, M. et Mme Claude Loiselle (Annette Descênes), M. et Mme Marcel Trudel (Pauline Loiselle), M. Jacques Loiselle, Mlle Claudette Loiselle; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Philippe Loiselle (Bertha Duguay), M. et Mme André Roussy (Elizabeth Loiselle), M. et Mme Jos. Gauthier, M. et Mme Alexis Gauthier, Mlle Alice Gauthier, Mlle Rosalia Gauthier, M. et Mme Lucien Delarosebil, M. Hippolyte Delarosebil.

Les funérailles auront lieu jeudi, à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224, St-Vallier-Ouest.

A Courville

Statistiques: On a compté 108 baptêmes dans le cours de l'année, soit 47 de garçons et 61 de filles. Il y eut 26 mariages et 30 décès. La moyenne d'âge pour les hommes fut de 58 ans et de 65 ans pour les femmes.

Marguillier: Récemment, était installé dans le banc d'oeuvre, comme nouveau marguillier, M. J.-D. Giroux qui succède au Dr J.-E. Raymond, sortant de charge. Les autres marguilliers du banc sont MM. Arthur Grenier et Jos. Thomassin.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

ECOUTEZ
BLOC-NOTES
avec

Lucille Després

Lundi au Vendredi

A compter de 9h. 30, et plusieurs fois au cours de l'avant-midi, Lucille Després vient aider la ménagère en lui suggérant une série de conseils sur tous les sujets qui peuvent l'intéresser.

CHRC
RADIO-QUÉBEC
toujours 80 à votre radio

avis de décès

BERGERON. — A l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 21 janvier 1963 à l'âge de 4 mois est décédé Louis, enfant bien-aimé de M. René Bergeron et de dame Marguerite Blagdon demeurant à 9, avenue Plante, Lévis.

La sépulture aura lieu jeudi après-midi à 3 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à 2 h. 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 22-1 (2 fs)

CLOUTIER. — A St-Emile, le 20 janvier 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Alexandre Cloutier, époux de dame Jeanne Bédard, demeurant à 130, des Erables Est, St-Emile.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau & Fils, 30, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Emile, et de là au cimetière paroissial. 21-1 (3 fs)

DEROY. — A St-Jean Port-Joly, le 22 janvier 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Josephine Labbé, épouse de feu M. Louis Deroy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église de L'Isletville et de là au cimetière de L'Islet. 23-1 (2 fs)

GAGNON. — A Québec, le 20 janvier 1963, à l'âge de 60 ans et 10 mois, est décédée dame Marie Cécilia Elisabeth Levesque, épouse de feu M. François Gagnon, demeurant à 1147, Chemin Ste-Foy. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire de Germain Lépine Ltée 300, Chemin Ste-Foy jusqu'à 10 heures, mardi soir.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Bissonnette & Frères, 14, Chemin St-Louis, à Rimouski, à 8 heures 45, pour la Cathédrale de Ste-Germaine de Rimouski et de là au cimetière paroissial. 21-1 (3 fs)

GENEST. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 janvier 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Hilaire Genest, époux de feu dame Germaine Boucher, demeurant à 674, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30. Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, à 10 heures 15, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 22-1 (2 fs)

LABRECQUE. — A Notre-Dame des Laurentides le 21 janvier 1963 à l'âge de 85 ans et 8 mois est décédé M. Alfred Labrecque époux de feu dame Alphonsine Couture demeurant à 601 avenue Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures. Départ des salons funéraires J.-E. Asselin Enr., Notre-Dame des Laurentides à 8 h. 55, pour l'église de Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière d'Armagh, cté de Bellechasse. 21-1 (3 fs)

LEVESQUE. — A Québec, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans et 1 mois, est décédée dame Mathilde Bois, épouse de feu M. Joseph Levesque, demeurant à St-Pamphile de L'Islet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures mercredi, pour St-Pamphile de L'Islet, où elle sera exposée et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. 21-1 (2 fs)

PAGE. — A St-Basile Cté de Portneuf, le 20 janvier 1963, à l'âge de 76 ans et 3 mo,si est décédée dame Georgiana Julien, épouse de M. Adélard Pagé.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires Laurent Leclerc, à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 21-1 (3 fs)

PETITCLERC. — A Québec le 21 janvier 1963 à l'âge de 63 ans est décédée dame Antoinette Maheux épouse de feu M. Eugène Petitclerc demeurant à 837, avenue Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 22-1 (3 fs)

PICHE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 janvier 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Fabiola Décarreau, épouse de M. Adjutor Piché, demeurant au Village Jacques-Cartier, Cap-Santé.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons funéraires A. Denis & Fils, 341, rue St-Jacques, à Donnacona, à 8 heures 30, pour l'église de Cap-Santé, et de là au cimetière paroissial. 22-1 (2 fs)

ROY. — A St-Camille, cté de Bellechasse le 21 janvier 1963 à l'âge de 81 ans est décédée dame Marie Carrier épouse de feu M. Philippe Roy.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ de la maison mortuaire à 9 h. 50, pour l'église de St-Camille et de là au cimetière paroissial. 22-1 (2 fs)

SIMARD. — A Miami, le 21 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph-A. Simard, président du conseil de la Marine Industries Ltée, époux de feu dame Rose-Blanche Pontbriand.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de sa demeure, 775, ave Levington, à 9 heures 30, pour l'église de St-Léon Westmont et de là au cimetière de Sorel où un libéra sera chanté.

Ralliement angle Clark et Sherbrooke, à 9 heures 45, une offrande peut être envoyée à la fondation des maladies du coeur du Québec. 23-1 (3 fs)

TANGUAY. — A Québec, le 22 janvier 1963, à l'âge de 78 ans et 7 mois, est décédé M. Edouard Tanguay, époux de dame Clémence Paré, demeurant à 377, 9e Rue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 23-1 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec le 23 janvier 1963 est décédée dame Mathilda Simard épouse de M. Philippe Tremblay demeurant à 1532, 3e Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue à 8 h. 45, pour l'églies de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 22-1 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 21 janvier 1963, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Louis Tremblay, époux de feu dame Rosanna Morin, demeurant à 196 est, rue St-François.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, rue St-Joseph est, à 8 heures 55, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. 22-1 (3 fs)

Services anniversaires

CHRETIEN. — Le service anniversaire de M. Chs-Eugène Chrétien, époux de dame Jeannette Lebrun, sera chanté en l'église de St-Frédéric, Beauce, le samedi, 26 janvier, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sant autre invitation.

Mort de monsieur Louis Tremblay

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Louis Tremblay, époux de feu dame Rose-Anna Morin, décédé le 21 janvier 1963, à l'âge de 85 ans et 7 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte ses filles: Mme Wilfrid Leblanc (Cécile), Mme Gustave Gaulin (Marguerite), Mme Paul Bédard (Lucienne), Mme Paul-Emile Caron (Gemma), Mlle Marie-Anne Tremblay; son fils, M. Paul Tremblay; sa soeur, Mlle Alice Tremblay; ses gendres: MM. Wilfrid Leblanc, Gustave Gaulin, Paul Bédard et Paul-Emile Caron; sa belle-fille: Mme Frank Tremblay; belles-soeurs et beaux-frères: Mme Donat Morin, Montréal, Mme Apolinaire Morin, St-Raymond, M. et Mme Eugène Marcotte, Portneuf, M. et Mme Alyre Morissette, Ste-Claire, Dorchester, Mme Almella Jobidon, M. et Mme Omer Morin, Ste-Claire, Dorchester, M. et Mme Léopold Morin et Mlle Antoinette Morin, ainsi que ses petits-enfants: Claude Tremblay, Michèle, Gilles, Nicole, Danielle, Lyne, Carole et Claude Caron, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 janvier, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253, Est, rue St-Joseph, Québec.

Concours de la pièce en un acte

Dans le but de créer un répertoire original et pour stimuler nos auteurs à écrire pour dienne du Théâtre d'Amateurs la scène, l'Association Canadienne a institué l'an dernier le Concours de la Pièce en un acte.

Le jury du premier concours a accordé un deuxième prix à M. Robert Gyurik, de Montréal, pour sa pièce intitulée: LE CHANT DU POETE, et une mention honorable à M. Jean-Claude Cloutier, de Victoriaville, pour INTIMITE CONJUGALE.

L'ACTA lance aujourd'hui son deuxième concours national et invite tous les écrivains canadiens à y participer. Pour plus de renseignements et pour les règlements, communiquez au Secrétariat, Boite Pastale 128, Station Victoria, Montréal (6), Québec.

Fausse rumeur

Montréal — Les rumeurs voulant que la Shawinigan ait l'intention de placer une forte proportion de ses capitaux hors de la province de Québec sont absolument dénuées de tout fondement, a déclaré aujourd'hui M. J.-A. Fuller, président du conseil et chef de la direction de la compagnie.

A Notre-Dame de Buckland

Conseil de Municipalité. — Notre conseil se compose comme suit de MM. Emile Couture, Gérard Gagné, Maurice Montminy, Arthur Lachance, élu en remplacement de M. Gérard Fontaine démissionnaire, Gérard Turgeon et Aurèle Morissette réélus, tandis que M. Roland Fontaine a été réélu maire pour un nouveau terme.

Pourquoi remettre à plus tard les travaux d'amélioration de votre maison, de votre usine ou de votre bureau? Les ouvriers spécialisés sont moins occupés en hiver; ils peuvent donc vous donner un meilleur service, à meilleur compte. De plus, il y a abondance de matériaux de qualité. Faites-le maintenant.

M. Malone à Téhéran

TEHERAN (P.A.) — M. Thomas Paul Malone, ancien journaliste canadien, est arrivé à Téhéran où il sera ambassadeur de notre pays.

Choix complet de FLEURS
Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.
Salon Fleuri
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL.524-5218

LA COMPAGNIE
HUBERT MOISAN
Directeurs de Funérailles
Services ambulanciers
Résidences Funéraires :
35 Est, Grande-Allée
1187, 1ère Avenue
253 Est, rue St-Joseph
QUEBEC — 524-2473

Radio sur nos ondes TV

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

MERCREDI, 23 JANVIER

10.00—Mire
11.00—Mire et musique
11.30—La jardinière
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles — Sports — Météo
12.25—De tout, de tous
1.00—Mire et musique
1.30—Siège réservé "L'or noir"
3.00—Votre cuisine, madame
3.15—Votre enfant, madame
3.30—Ciné-roman
3.45—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Le courrier du Roy
5.30—Capitaine Tombalo
6.00—Vie de l'Eglise
6.05—Les nouvelles
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Le Coin du Skieur
6.45—Cri-Cri
7.00—Panorama
7.30—Adèle.
8.00—Le Pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Adam ou Eve
9.30—Droit de Cité
10.00—Téléjournal
10.15—Nouvelles sportives
10.25—La météo
10.30—Au nom de la loi
11.00—Cinéma : "Les passagers de la nuit"
12.30—Fin des émissions.

JEUDI, 24 JANVIER

11.00—Mire et musique
11.30—La jardinière
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles — Sports — Météo
12.25—De tout, de tous
1.00—Mire et musique
1.30—Cinéma Kraft : "Crimes sans châtiment"
3.00—Votre cuisine, madame
3.15—Votre enfant, madame
3.30—Ciné-roman
3.45—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Requet Belles Oreilles
5.30—Pépinot
6.00—Vie de l'Eglise
6.05—Les nouvelles
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Détente
6.45—Le vieux vagabond
7.00—Panorama
7.15—Court métrage
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite.
9.00—Le petit monde du Père Gédéon
10.00—Téléjournal
10.15—Nouvelles sportives
10.25—La météo
10.30—Histoire vécue
11.00—Sur le matelas
12.00—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

MERCREDI, 23 JANVIER

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Sing Ring Around
2.45—Friendly Giant
3.00—Loretta Young Show
3.30—Take Thirty
4.00—Scarlet Hill
4.30—The Three Stooges
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Laurel and Hardy
6.00—Provincial Affairs
6.15—Cartoons
7.00—Checkmate
8.00—My Three Sons.
8.30—Parade
9.00—Ben Casey
10.00—News Magazine
10.30—Explorations
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off.

JEUDI, 24 JANVIER

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—National Schools
3.00—Loretta Young Show
3.30—Take Thirty
4.00—Scarlet Hill
4.30—At Home
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—Dateline Quebec
7.01—7 0 1
7.30—The Ray Milland Show
8.00—The Defenders
9.00—Playdate
10.00—The Gallent Men
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CHLT — Canal 7

MERCREDI, 23 JANVIER

9.00—Départ express
10.00—Le Coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—Variétés Paul Lemire
12.30—Première édition
12.45—Midi-sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—Sans atout
2.30—TV-roman
3.00—Votre cuisine, madame
3.15—Votre enfant, madame
3.30—Le temps de vivre
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Le courrier du Roi
5.30—Rin Tin Tin
6.00—Melody Ranch
6.30—Télébulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—2 contre 2
7.30—Adèle
8.00—Le Pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—A première vue
9.30—Droit de Cité
10.00—Téléjournal
10.15—Cri Cri
10.30—Tentez votre chance
11.00—Dernière édition
11.15—Théâtre au coin du feu : "Return of the Vampire"
12.30—Fermeture.

CKTM-TV — Canal 13

MERCREDI, 23 JANVIER

12.00—Télé-Matinée: Musique—Cinéma — Nouvelles — Interviews — Jeux — Oeil de Faucon Cinéma : "L'épervier noir"
3.00—Votre cuisine, madame
3.15—Votre enfant, madame
3.30—Le temps de vivre
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Courrier du Roy
5.30—Popeye
6.00—Caméra 13 — Long métrage — Actualités — Nouvelles — Météo — Sports—Concours du 13
7.15—Cri-Cri.
7.30—Adèle.
8.00—Le Pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Dernier recours
9.30—Droit de Cité
10.00—Téléjournal
10.15—Le 13 vous informe Nouvelles locales
10.25—Nouvelles sportives
10.30—Police des Plaines
11.00—Ciné-soir : "Circumstantial evidence"
12.30—CBC-TV News
12.40—Fin des émissions.

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

MERCREDI, 23 JANVIER

P.M.
6.05—Pourquoi pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert CHRC : Symphonie no 7 (Beethoven) par l'orchestre Philharmonia, sous la direction d'Otto Klemperer.
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Le théâtre de l'Acta
9.30—En avant première
9.55—Nouvelles
10.00—Club rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles
12.00—Fin des émissions

JEUDI, 24 JANVIER

A.M.
6.00—Messe du jour
6.25—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.45—Roc Prou au réveil
7.45—Frère Jacques
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Le monde sportif
8.15—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.30—Bulletin de nouvelles
8.35—Jacques Boulanger
8.45—Votre horoscope
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Jacques Boulanger
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Jacques Boulanger
10.30—Chantez en travaillant avec Roc Prou
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Bleu, blanc, rouge
12.25—Midi-sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaire, avec Roc Prou
1.30—Palmarès international
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—De fil en aiguille, avec Roc Prou
2.30—Souvenirs
2.45—Paysages
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Succès de l'heure
3.30—Le temps des fêtes
4.00—Radio Sacré-Coeur
4.15—Avis divers
4.45—Voix de Québec
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Pourquoi pas ?
5.30—Ciné-revue
5.55—Résumé des nouvelles

CJLR — 1060 kc.

MERCREDI, 23 JANVIER

P.M.
6.00—Résumé des nouvelles
6.10—Sieste
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Sieste
6.45—Reportages
7.00—Nouvelles
7.05—Tour du monde
7.30—Zézette
7.45—Pianissimo
8.00—Nouvelles
8.05—Soirée classique
9.00—Nouvelles
9.05—Tour de danse
10.00—Nouvelles
10.05—Tour de danse
11.00—Nouvelles et sports
11.05—Tour de danse
12.00—Résumé des nouvelles
12.10—Québec la nuit
1.00—Nouvelles
1.05—Québec la nuit
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Fin des émissions et fermeture

JEUDI, 24 JANVIER

A.M.
6.00—Ouverture et Nouvelles
6.05—Québec s'éveille
6.15—Radio agricole
6.27—Père Godbout
7.00—Nouvelles
7.05—Québec s'éveille
7.20—Père Godbout
7.30—Jean Boileau et sa bonne humeur.
7.31—Radio-Sport
7.55—Les manchettes
8.00—Jean Boileau et sa bonne humeur.
8.10—Le journal parlé
9.00—Nouvelles
9.05—Jean Boileau et sa bonne humeur.
9.15—La Famille Plouffe
9.30—Le Club des Dames
10.00—Nouvelles
10.05—Le Club des Dames
10.15—L'hirondelle du faubourg
10.30—Le Club des Dames
11.00—Nouvelles
11.05—"Vive la Canadienne".
11.15—Dr Claudine
11.30—Dix minutes avec France Dufour.
11.40—Remue-ménage (Denis Lacombe).
12.00—Nouvelles
P.M.
12.05—Le chemin des écoliers
1.00—Résumé des nouvelles
1.10—Nouvelles de la rive-sud
1.15—Sieste
1.45—Calvaire d'une veuve
2.00—Nouvelles
2.05—Papa Bricoleur vous appelle.
2.30—A votre service
3.00—Nouvelles
3.05—Point d'orgue
3.30—Le carrousel dansant
4.00—Nouvelles
4.05—Le carrousel dansant
4.30—Palmarès .060
5.00—Les nouvelles
5.05—Coquetel CJLR
5.55—5 minutes au service du public

CKCV — 1280 kc.

MERCREDI, 23 JANVIER

P.M.
6.00—Nouvelles sportives
6.05—Rendez-vous de 5 heures
6.25—Chronique des quilles
6.30—Musique en dînant
6.55—Nouvelles
7.00—Bonsoir Paris
7.15—Coeur à coeur
7.30—Récital conjoint
7.55—Nouvelles
8.00—Bal chez Temporel
8.55—Nouvelles
9.00—Surprise parade
9.25—Nouvelles
9.30—Blue Skies
9.55—Nouvelles
10.25—Manchettes de 10 h. 25
10.55—Nouvelles
11.00—Radio-sport CKCV
11.55—Nouvelles
12.00—Fermeture du poste

Ecoutez à
CKCV — 6 h. 15 a.m. et
CHRC — 4 heures p.m.

RADIO SACRE-COEUR

Demain : Jean Bouchard, S.J. : Sanctification des Eglises de Missions. Chant : par les Soeurs Saints-Noms-de-Jésus, d'Outremont.

JEUDI, 24 JANVIER

A.M.
6.05—Ouverture du poste
6.06—Musique du matin
6.15—Radio Sacré-Coeur
6.30—CKCV Réveil
6.55—Nouvelles
7.40—Nouvelles
7.45—Nouvelles sportives
8.15—Nouvelles
8.40—Horoscope
9.00—Avis de naissance
9.15—Actualités
9.30—Chez Louise
9.55—Nouvelles
10.15—Chez Louise
10.30—Allo mon coeur
10.55—Nouvelles
11.25—Nouvelles
11.55—Nouvelles
P.M.
12.00—Où sont-ils donc ?
12.15—Objets perdus
12.30—M. Météo
12.45—Nouvelles
1.30—Les millionnaires de la chanson
1.55—Nouvelles
2.00—Pure fantaisie
2.30—Le club des vedettes canadiennes
2.55—Nouvelles
3.00—Juke Box 1280
3.30—Rencontre à l'Escale
3.55—Nouvelles
4.15—L'invité du jour
4.25—Avis divers et horaire de la soirée
4.30—Ecole buissonnière
4.55—Nouvelles
5.00—Rendez-vous de 5 heures
6.00—Nouvelles sportives
6.05—Rendez-yous de 5 heures

CBV — 980 kc.

MERCREDI, 23 JANVIER

P.M.
6.00—Radio-journal
6.15—Les aventures de Tintin
6.30—Picotin
6.45—L'île déserte
7.00—Radio-journal — Psychologie de la vie quotidienne.
7.15—Capital et travail
7.30—Rien qu'une chanson
8.00—Radio-journal — Les mondes imaginés.
8.30—Concert du mercredi
10.00—Trente minutes d'informations.
10.30—Petit concert
11.00—Nouvelles sportives — Radio-journal
11.05—Aux portes de la nuit
12.00—Fin des émissions.

JEUDI, 24 JANVIER

A.M.
6.55—Ouverture du poste
7.00—Radio-journal — Prière du matin
7.15—Bonjour Québec
7.30—Bonjour les sportifs
7.44—Radio-journal
7.54—Chronique sportive
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-journal
9.01—Chansonnettes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-journal — Fémina
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Plein soleil
10.54—Intermède musical
11.00—Radio-journal — Les carnets de d'inspecteur Tanguay
11.15—Vie de femmes
11.30—Les joyeux Troubadours
P.M.
12.00—Radio-journal — Jeunesse dorée
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Le réveil rural
12.59—Le signal horaire
1.00—Radio-journal
1.10—L'heure du dessert
1.15—Chansonnettes
1.30—Une demi-heure avec...
2.00—Radio-journal — Chansons de la maison.
2.15—Le bel âge
3.00—Radio-journal — Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00—Radio-journal — Arc-en-ciel.
4.15—Sur deux plages
4.45—Faire-part
5.55—Chronique sportive

CARNAVAL D'ALIMENTATION à prix réduits Bénéficiez de ces bas prix

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

LIVRAISON GRATUITE dans toutes les parties de la ville Commande de $3.00 et plus.

Jus tom. 20 on. 9 pr	1.00	Café Java avec prime lb	.69	Oeufs Ex gros 2 douz. pour	.95
Blé d'Inde doré 20 on. 7	1.00	Thé noir I. Pekoe prim. lb	.89	½ dinde A 12 à 14 lbs. la lb	.43
Fèves jaunes 20 on. 6 pr	1.00	Thé noir bte 100 sacs	.69	Boeuf haché 3 lbs	.99
Pois verts 20 on. 6 pr	1.00	Pois cuisants 5 lbs pr	.49	Lard haché 2 lbs. pr	.95
Carottes en cub. 20 on. 9	1.00	Fèves blces 5 lbs pr	.59	Creton français la lb.	.59
Bettes jar. 24 on. 5 pr	1.00	Barley fin 5 lbs pr	.49	Jambon haché la lb.	.49
Pêches, ananas et salade fruits 4 pr	1.00	Riz glacé 5 lbs	.69		
Lait Crino 16 on. 7 pr	1.00	Prunes sèches 2 lbs pr	.49		
Sirop table 32 on. 3 pr	1.00	Raisins sans noyau 2 lbs	.45		
		Dattes fraiches 5 lbs	.99		

Fromage Kraft bte 5 lbs	2.49	OFFRE SPECIALE BISCUITS DION		Lard frais ép. la lb	.45
Boudin bte 28 on. 2 pr	.43			Lard salé entr. la lb	.39
Sause H. Chick. Esta 3 pr	.50			Poules "A" év. 5 lbs	.44
Mélasse 40 on. 2 pr	.49			Dindes "A" év. 8 lbs	.45
Biscuits Ritz paq. 1 lb	.42	Bisc. chocolat 2 lbs pr	.59	Jambon épaule la lb	.45
Détergent Mirr 2 pr	.83	Bisc. sandwich 2 lbs pr	.59	Jambon fesse la lb	.57
Kotex format rég. 2 pr	.81	Bisc. Marshmallow 2 lbs	.69	Boeuf Haut-Côte la lb	.45
Saumon Rose bte 1 lb	.62	Bisc. assor. bte 3 lbs	.92	Bacon tranché la lb	.59
Eperlans frais 2 lbs	.49	Bisc. au thé bte 4 lbs	.99	Spare-ribs de lard la lb	.49
Petite morue 3 lbs	.35	Bisc. laveuse 2 lbs	.21	Graisse de lard chaud. lb	.14

Oranges 2 douz. pr	.99	Carottes et navets 5 lbs	.35	Pâte aliment. ass. 20 lbs	2.74
Pamplemousses 6 pr	.49	Oignons jaunes 5 lbs	.45	Confiture, prunes, pêches et framboises 24 on. 2 pr	.75
Pommes table 2 douz.	.49	Patates blces sac 75 lbs	1.99	Lait poudre Crino 3 lbs	.89
Pom. tab. minot 1.50 -	2.50	Patates blces sac 50 lbs	1.39	Hareng salé la lb	.15
Bonbons français 2 lbs	.65	Céleri, salade, radis		Morues salées 20 lbs la lb	.16
Bonbons cocoanuts 2 lbs	.65	Biscuits figues 2 lbs	.65		

Le résumé des débats qui ont eu lieu à l'Assemblée législature de l'Etat du Québec, hier

Lesage n'a pas menacé Balcer

Le premier ministre Jean Lesage a nié avoir formulé une menace récemment lorsqu'il a demandé si le ministre fédéral des Transports, M. Balcer, avait l'intention de se faire battre dans son comté aux prochaines élections. M. Lesage avait fait allusion à cette hypothèse au sujet de la question du pont de Trois-Rivières.

M. Lesage ayant déposé en Chambre hier, copie de la correspondance qu'il avait échangée avec M. Balcer sur cette question, M. Johnson lui a demandé "Si c'est avec cela que le premier ministre entend faire battre le membre du Cabinet fédéral ?"

M. Lesage ayant protesté qu'il n'avait jamais fait de menace mais simplement lancé une boutade, M. Johnson a répliqué qu'il était obligé de prendre la parole du premier ministre. Le chef de l'opposition regrette cependant que "les sourires du premier ministre ne puissent être transposés dans la littérature de ces messieurs (les journalistes), et que ceux-ci aient dû prendre au sérieux des menaces que personne d'autre ne prend au sérieux".

Discussion sur l'emblème floral de notre province

LA FLEUR DE LYS EST LA MIEUX CHOISIE

Par Roger Bruneau

"Si l'Angleterre a connu la guerre des deux roses, il ne faudrait pas chez-nous connaître la guerre des deux lys" a déclaré hier le Secrétaire de la Province, M. Lionel Bertrand, en présentant le projet de loi visant à faire adopter le lys blanc comme emblème floral de la Province de Québec. Malgré toutes les objections des naturalistes et d'autres experts, le Secrétaire provincial est d'avis que la fleur de lys ne saurait être mieux choisie pour devenir l'emblème floral de la province.

TIMBRES

Au début de son exposé, M. Bertrand a rappelé que le 13 mars 1962, le ministre des postes, M. William Hamilton manifestait son intention d'émettre une série de timbres postes portant les emblèmes floraux des provinces canadiennes. Il suggérait au Québec de se choisir une fleur, et proposait soit le lys blanc ou l'iris bleu.

ACCEPTATION

En 1955, le gouvernement du Québec acceptait de façon officieuse le lys blanc comme emblème floral du Québec. Cette fleur fut ensuite utilisée dans la publicité du gouvernement, dans les brochures de l'Office du tourisme, etc. Quelques années auparavant le gouvernement adoptait le drapeau fleurdelisé.

Le lys figure aussi sous forme héraldique dans les armoiries du Canada et dans les armoiries de la province.

Cette fleur est donc reliée aux origines historiques et aux traditions du Québec.

OBJECTIONS

Les botanistes ont soulevé diverses objections.

Ils affirment tout d'abord que le lys blanc ne nous appartient pas et qu'il n'est pas indigène à la province de Québec.

En second lieu, ils font remarquer que la Saskatchewan a adopté en 1941 le lys des Prairies comme emblème floral.

Les botanistes proposent l'iris versicolore qui est une fleur d'un bleu violet panaché de jaune de vert et de blanc, fleur qui pousse partout dans la province.

Enfin, d'autres objections veulent que la fleur de lys qui orne le drapeau provincial est purement héraldique.

Mentionnant des auteurs, M. Bertrand soutient que la fleur qui a inspiré le drapeau fleurdelisé de Carillon est le lys blanc et non l'iris.

La fleur de lys est placée dans les armoiries du Canada dit-il, comme symbole de l'origine française d'une partie de la population du Canada, et les fleurs de lys considérées comme pièces héraldiques, constituent aussi les armes de la maison royale de France.

CONCLUSION

En conclusion, dans son exposé, M. Bertrand déclare:

"Même si les botanistes avaient entièrement raison, il semble raisonnable d'adopter la fleur que la population identifiera avec la plus grande facilité, et de fournir un emblème distinctif au niveau populaire. Par ailleurs, l'adoption du lys blanc comme emblème floral du Québec est la reconnaissance officielle d'une tradition établie".

L'OPPOSITION APPROUVE LE CHOIX DU LIS BLANC

"Il est important qu'on se choisisse un emblème floral qui, comme tout autre signe extérieur, stimule l'émotion. Comme le drapeau de la province, que nous regardons comme emblème national et qui fut donné par un grand patriote. J'accepte le lis blanc dans cette optique", a déclaré le chef de l'Union nationale, Me Daniel Johnson, hier, en réponse au discours que venait de prononcer M. Lionel Bertrand, secrétaire de la Province en présentant le projet de loi pour l'adoption de la fleur de lis comme emblème floral du Québec.

HISTOIRE

M. Johnson dit que l'histoire du Canada et nos origines françaises nous invitent à choisir le lis blanc.

"En Ontario, en Amérique et ailleurs, la fleur de lys fait penser au Québec. Sur les plaques des voitures aussi, grâce à une initiative de l'Union nationale", dit le député de Bagot.

Ce dernier a émis l'opinion toutefois qu'il aurait aimé voir siéger un comité spécial pour étudier les opinions des botanistes sur la question et pour connaître aussi l'opinion des héraldistes. Dans l'esprit du chef de l'opposition, le comité aurait pu compter dix membres de l'Assemblée législative.

OBJECTIONS

Le premier ministre a protesté à cette suggestion, qu'on n'avait pas à discuter les doutes des botanistes, que ce n'est pas un problème de science mais le choix d'une fleur qui identifie le Québec.

"L'Union nationale avait donné le drapeau fleurdelisé sans qu'il y soit question de problème de botanique. C'est avant tout un emblème basé sur l'histoire, la tradition. C'est un symbole. Nous sommes mieux que les botanistes ici, pour juger. Ce serait une perte de temps que de former un comité", ajoutait le chef libéral.

MAQUETTE

M. Johnson a demandé ensuite au ministre M. Bertrand, si on avait préparé une maquette ou un dessin officiel du lis blanc qui servira d'emblème floral.

Il est important d'avoir un croquis, dit M. Johnson pour ne pas confondre le lis blanc avec l'iris versicolore.

DESSIN NECESSAIRE

Il est nécessaire dit M. Johnson d'avoir ce dessin pour que ceux qui voudront se servir de l'emblème floral du Québec sachent à quoi s'en tenir.

Il a reproché au Secrétaire de la Province M. Bertrand de se lancer dans des déclarations contre M. Duplessis.

M. Bertrand avait dit que M. Duplessis avait décidé seul du choix d'un drapeau provincial. M. Johnson dit que cette description des faits est fantaisiste, puisque c'est M. Paul Beaulieu qui avait eu l'idée du drapeau fleurdelisé.

Enfin, M. Johnson a menacé de ne pas approuver le projet de loi si le Secrétaire de la province ne présente pas en Chambre une maquette ou un dessin du lis blanc tel qu'on veut l'adopter comme emblème floral du Québec.

Entretemps, la loi fut approuvée en comité plénier puis en deuxième lecture.

La troisième lecture sera proposée à une prochaine séance.

Objections sérieuses à un projet de loi

Tout indique que l'opposition apportera de sérieuses objections au projet de loi concernant la liquidation des compagnies à fonds social.

Présenté en première lecture hier à l'Assemblée législative le projet a essuyé les premiers feux de l'opposition qui s'est surtout manifestée par la voix de Me Yves Gabias, avocat, ancien juge de la Cour des Sessions de la Paix et député (UN) de Trois-Rivières.

Le bill 41 a pour but de prévoir la liquidation d'une compagnie à fonds social sur l'ordre d'un juge de la Cour supérieure chaque fois que le juge est d'opinion que, pour une raison autre que la faillite, il est juste et équitable que la compagnie soit liquidée.

Conciliation entre locataires et propriétaires

LOI PROLONGÉE D'UNE ANNÉE

(Par Roger Bruneau)

L'Assemblée législative a adopté en deuxième lecture un projet de loi prolongeant d'une année l'application de la loi pour faciliter la conciliation entre locataires et propriétaires dans la province de Québec. Par suite d'amendements apportés à la loi, 164 cités et villes ne seront plus assujetties à la Régie des loyers à compter du 30 avril prochain, alors que 69 cités ou villes et six municipalités de villages ou de parroisses continueront cependant d'y être assujettis.

Le Secrétaire de la Province, M. Lionel Bertrand, a déclaré en présentant le projet de loi, hier, que les représentations qui ont été faites au gouvernement par divers organismes, et que les circonstances actuelles empêchent l'abolition de cette loi, du moins pour l'année 1963.

A compter du 30 avril 1963 toutes les villes, à part quelques rares exceptions seront soustraites à la loi parce que la Régie s'est rendue compte que dans toutes ces villes le problème du logement ne crée pas un problème aigu, que l'offre et la demande se font de façon normale, que les citoyens n'ont recours qu'en de très rares occasions au service de la Régie et que nécessairement le coût moyen du loyer est sensiblement inférieur à celui des grandes agglomérations.

M. Johnson

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a souhaité que le gouvernement veillera à protéger une certaine classe de locataires formée des personnes seules, des veuves, des assistés et des vieillards, parce que le fardeau du loyer les touche particulièrement.

Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias a déploré le fait que le gouvernement fédéral après avoir imposé la régie des loyers dans tout le Canada, l'a abandonnée pour la céder aux provinces, alors que MM. Lionel Bertrand et Jean Lesage siégeaient aux communes.

M. Johnson a ajouté qu'il était dommage alors que les députés aux communes n'aient pas cru bon aussi de remettre aux provinces les pouvoirs qui leur avaient été empruntés dans le domaine de la taxation.

Patronage

Le chef de l'opposition a demandé ensuite aux libéraux de ne pas faire de patronage.

S'adressant à M. Lionel Bertrand, M. Johnson a déclaré: "Je veux demander au ministre de ne pas faire de patronage. Il y a tellement de patroneux, qu'ils mettent même des libéraux dehors, des libéraux qui ont de grands mérites. Au nom de la justice, du bon sens et de l'équité qu'on cesse de causer des injustices pareilles même à des libéraux. Un jour, les députés libéraux, surtout les nouveaux, me remercieront d'avoir sonné la cloche d'alarme et d'avoir sauvegardé pour eux, la liberté de parole".

Ces déclarations de M. Johnson ont soulevé un éclat de rire général du côté ministériel comme du côté oppositionniste.

La loi de la Régie des loyers fut adoptée en deuxième lecture.

Quatre villes de la région sont soustraites à la Régie des Loyers

Par suite de l'adoption du bill 2 prolongeant la Régie des loyers d'une année et apportant quelques modifications à la loi, quatres villes de la périphérie de Québec seront soustraite à la Régie des loyers à compter du 30 avril 1963.

Il s'agit des municipalités de Château-d'Eau, ville Les Saules, ville de Lac Delâge et Orsainville.

Huit municipalités de la région de Québec sont déjà soustraites à l'application de la loi, soit Beauport, Charlesbourg, Giffard, Courville, Loretteville, Ste-Foy, Sillery et Val St-Michel.

Il restera trois villes seulement, c'est-à-dire deux villes ou citées, Québec et Québec-Ouest qui demeureront assujetties à la Régie, mais tous les loyers dans ces deux agglomérations échaperont à la Régie s'ils sont supérieurs à $100 par mois.

MONTMORENCY

Un amendement apporté à la loi dit ue toutes les cités et villes de moins de 10,000 habitants seront soustraites à la Régie.

Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand explique toutefois que dans le cas de Montmorency, qui devrait normalement entrer dans cette catégorie, parce qu'elle compte moins de 10,000 habitants, la Régie considère qu'il y a là un problème qui devrait faire exception.

Pour cette raison, la ville de Montmorency figure encore cette année dans la liste des villes où continuera de s'appliquer en 1963 la Régie des Loyers.

QUEBEC

A Québec, le conseil de ville n'a pas encore pu adopter une résolution pour demander d'être soustraite à la Régie.

L'échevin Isidore Deschênes a présenté une résolution au conseil de ville de Québec "demandant au Conseil de prier le secrétaire de la province de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour soustraire le territoire de la cité de Québec de l'application des dispositions de cette loi après un avis assez prolongé pour qu'il n'en résulte aucun préjudice pour qui que ce soit".

M. Lionel Bertrand dit que si le Conseil municipal se prononce, sa résolution sera reçue au parlement et qu'une demande sera immédiatement faite à la Commission des Loyers de faire une enquête approfondie sur la situation, de la faire rapidement de façon à pouvoir par la suite, soit autoriser la cité de Québec é être soustraite de l'application de la loi ou à y demeurer en donnant les raisons qui seront justifiées par les circonstances. R. B.

Nouvelles lois

Le Secrétaire de la Province, M. Lionel Bertrand, se fera le parrain de trois nouveaux projets de lois à l'Assemblée législative aujourd'hui.

Il s'agit de la loi des caisses d'épargne et de crédit; la loi des associations coopératives, et la Loi modifiant la Loi des syndicats coopératifs de Québec.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, présentera pour sa part un projet intitulé: Loi modifiant la Loi des sociétés coopératives agricoles. (RB)

Un gain appréciable pour les secrétaires de municipalités

M. Geo.-Henri Fortin, d'Alma, président général de l'Association des Secrétaires de Municipalité et de Commission Scolaire de la province, a déclaré qu'il se réjouissait de la nouvelle annoncée par le Premier Ministre au sujet d'une hausse de l'échelle des traitements des secrétaires, à la suite d'une ordonnance émise par la Commission du Salaire Minimum.

"Bien que cette hausse ne soit pas aussi considérable que celle demandée dans le mémoire que nous avons présenté à la Commission le printemps dernier, a dit M. Fortin, nous pouvons dire quand même que cette ordonnance représente un gain appréciable qui aidera bon nombre de nos collègues, surtout les plus modestes, soient les secrétaires de petites municipalités et de petites commissions scolaires, ceux-là même qui en ont le plus besoin et qui forment le plus grand nombre."

Le Président général de l'Association des Secrétaires a ajouté qu'il comptait maintenant que les autorités municipales et scolaires suivront l'exemple du gouvernement et que tous se conformeront à ces nouvelles normes de salaires de bon gré, en n'oubliant pas qu'il ne s'agit toujours que d'un tarif de salaire de base ,que d'un traitement minimum. L'idéal, de conclure le président, serait que partout dans la province on n'hésite pas à dépasser largement cette échelle, comme c'est le cas d'ailleurs dans un bon nombre de municipalités".

Délai à la Com. Parent

. . . je n'ai rien à ajouter à chacune de vos paroles qui correspondent à nos espoirs . . .

L'Assemblée législative a adopté en troisième lecture hier, un projet de loi visant à prolonger d'une année le délai accordé à la Commission Parent pour déposer son rapport.

En l'absence de M. Paul Gérin-Lajoie, qui est à Ottawa, le projet fut présenté par M. Pierre Laporte.

Le chef de l'opposition, Me Daniel ohnson, en appuyant le projet de loi, a insisté sur le fait que les problèmes de l'éducation n'étaient pas limités à la province de Québec.

Procédure expéditive

Tous les projets de loi qui devaient être étudiés l'an dernier au comité des bills privés mais qui avaient été laissés en plan par la dissolution des Chambres, seront repris cette année comme s'ils avaient déjà été présentés.

Cette mesure annoncée par le premier ministre Jean Lesage hâtera les procédures et évitera aux pétitionnaires de verser de nouveaux honoraires de présentation et des frais d'impression.

Calendrier

MERCREDI, 23 JANVIER 1963
S. Raymond de Pennafort
QUARANTE - HEURES
Hôtel-Dieu de Québec;
Couvent St-Charles de Bellechasse

Demain :
S. Timothée, é. et m.

SOLEIL :	Lever :	7.18
	Coucher :	4.39
LUNE :	Lever :	6.46
	Coucher :	4.00

PHASES DE LA LUNE EN JANVIER

Premier quartier	le 2 à 3.02 a.m.
Pleine lune	le 9 à 6.09 p.m.
Dernier quartier	le 17 à 3.35 p.m.
Nouvelle lune	le 25 à 8.42 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Question de M. Johnson

Le chef de l'Union nationale, Me Daniel Johnson a fait inscrire à l'appendice du feuilleton de l'Assemblée législative une question se rapportant à la nationalisation de l'électricité.

Cette question se lit ainsi: "Quels sont les noms, prénoms, occupations et adresses de chacun des experts qui ont suggéré au premier ministre et au conseil des ministres de faire, au nom de l'Hydro-Québec ,une offre se totalisant à $604 millions pour la nationalisation de huit des onze compagnies distributrices d'électricité dans la province ?"

Ce qui montre que le chef de l'opposition entend, dès le début de la session, sonder tous les aspects de la nationalisation. (R.B.)

Le premier ministre dépose en Chambre la correspondance échangée avec M. L. Balcer sur le projet d'un pont à Trois-Rivières

La correspondance échangée entre le premier ministre Jean Lesage et le ministre des Transports au fédéral, M. Léon Balcer, au sujet du projet de construction du pont de Trois-Rivières, a été déposée, en Chambre, hier après-midi.

Dans sa lettre à M. Balcer, le premier ministre souligne: "je m'étonne que vos observations ne s'accordent pas avec les opinions déjà exprimées par le Ministère des Transports à la Corporation du Pont"; "vous êtes opposés à la consturction du pont suivant les plans soumis par la Corporation du Pont".

M. Balcer, dans sa lettre à M. Lesage déclare: "Nous sommes d'avis que le projet soumis par la Corporation du pont de Trois-Rivières nuirait gravement à l'évacuation des glaces et gènerait les vouvements de notre brise-glace à cause du grand nombre de piles qu'on veut construire dans le chenal. En outre, la longueurs des travées prévues est inférieure à la largeur d'un grand nombre de navires qui utilisent le chenal. Il faut tenir compte de la possibilité d'un accident de navigation à cet endroit où il suffirait que coulent deux navires de 735 pieds de long pour que soit complètement bloqué l'accès au port de Montréal et aux Grands-Lacs.

A cette objection, M. Lesage répond: "Dans une telle éventualité, les navires n'auraient qu'à utiliser les travées adjacentes qui ont des portées de 336 et 300 pieds, ce qui est beaucoup plus large que le canal de la voie maritime du St-Laurent". "En outre, vous reconnaitrez facilement, j'espère, que toute navigation sur le St-Laurent pourrait être bloquée non pas nécessairement par deux navires mais par un seul, même de dimensions plus petites, qui couperait n'importe où dans les 200 milles de chenaux étroits entre Baie St-Paul et les Grands Lacs (largeur naviguable de 550,800 et 250 pieds). A Trois-Rivières, il faudrait obstruer le chenal sur 2,650 pieds de largeur pour bloquer complètement toute navigation de 35 pieds de tirant d'eau.

M. Lesage précise, que le projet soumis comporte trois piliers dans le chenal naviguable, deux en bordure de ce chenal et douze sur le lit non naviguable. Pour sa part M. Balcer dit que, de l'avis des ingénieurs on ne devrait pas installer plus de deux piles dans le chenal, en laissant le chenal de 35 pieds dégagé. Pour sa part, M. Lesage dit: nos ingénieurs affirment qu'avec un pont à plusieurs piliers le pont projeté ne peut pas provoquer une élévation du niveau de l'eau de plus de quelques pouces à l'époque des plus hautes crues.

Nouvelle loi régissant les caisses d'épargne

(Par Roger BRUNEAU)

Quatre importants projets de lois se rapportant aux caisses d'épargne et de crédit, aux associations et aux syndicats coopératifs ont été déposés à l'Assemblée législative hier après-midi par le Secrétaire de la Province, M. Lionel Bertrand et par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy.

Le bill 8 est intitulé : "Loi des caisses d'épargne et de crédit"; le bill 9 s'intitule : "Loi des associations coopératives"; le bill 10 est une loi modifiant la Loi des syndicats coopératifs de Québec, et le bill 11 modifie la Loi des sociétés coopératives agricoles.

Bill 8

La Loi des caisses d'épargne et de crédit propose une nouvelle loi organique pour les caisses populaires et les "credit unions". Ce bill élargit le champ des placements autorisés et précise davantage les pouvoirs des fédérations.

Bill 9

Le bill 9 intitulé "Loi des associations coopératives" propose une nouvelle loi organique pour les coopératives. Il prévoit pour elles des pouvoirs beaucoup plus larges et en particulier le droit d'émettre des obligations.

Fédérations

La formation de fédérations fait l'objet d'une section spéciale dans le bill 9. De plus, l'on prévoit que leur organisation tout comme celle de chaque coopérative, ne sera autorisée par le Secrétaire de la Province qu'après que ce dernier aura pris l'avis du Conseil de la coopération du Québec.

Bill 10

Le bill 10 apporte à la Loi des syndicats coopératifs les changements que nécessite l'introduction de législations nouvelles pour les caisses populaires, d'une part, et les coopératives, de l'autre.

Bill 11

Le bill 11 comporte pour la Loi des sociétés coopératives agricoles des modifications qui sont pour la plupart inspirés des textes proposés pour les autres coopératives.

DEMANDE DE PROFESSEUR

"La Commission Scolaire de St-Jean Port-Joli demande un professeur d'anglais pour dispenser l'enseignement aux élèves garçons, de 9e, 10e et 11e années. Pour toute information, veuillez communiquer, par écrit, avec Patrice Caron, secrétaire-trésorier, Commission Scolaire de St-Jean Port-Joli, Comté de L'Islet."

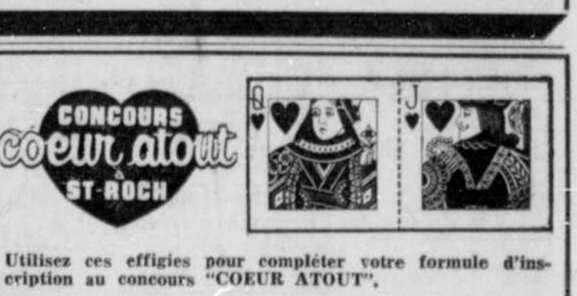

Utilisez ces effigies pour compléter votre formule d'inscription au concours "COEUR ATOUT".

Chapeaux sport
GENRE
SÉRAPHIN
POUR HOMMES ET GARÇONS

Matériel : tweed ou velours côtelé. Grand choix de couleurs.
VAL. REELLE $2.95 — SPECIAL

.95

Premiers arrivés — Premiers servis

MERCERIE TALBOT
893 est, rue St-Joseph, QUEBEC
COIN RUE ST-ROCH